

BULLETIN UFOLOGIQUE DU CNEGU

«LES MYSTERES DE L'EST»

Année 2005
N° 10
(ISSN 1277-5533)

LES MYSTÈRES DE L'EST

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CNEGU

Secrétariat : Christine ZWYGART 20, rue de la Maladière - 52000 CHAUMONT

***

LES RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMERO

***

PHOTO COULEURS

Certains documents photographiques supportent mal l'opération de photocopie en N&B et perdent ainsi de leur pertinence.
En conséquence, certains d'entre eux vous sont parfois fournis en couleurs mais dans une annexe séparée.
Par ailleurs, tout document peut vous être transmis sous forme de fichier numérique natif ou scanné.
Adresser vos demandes au secrétariat du CNEGU *(adresse ci-dessus)*.

AVERTISSEMENT

TOUTE PUBLICATION DOIT AVOIR RECU L'ACCORD DE TROIS LECTEURS MEMBRES DU CNEGU AVANT PARUTION. NEANMOINS, LES ARTICLES PUBLIÉS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE PROTOCOLE DU CNEGU EN VOUS ADRESSANT AU SECRÉTARIAT. MERCI DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE, LIBELLÉE A VOTRE ADRESSE.

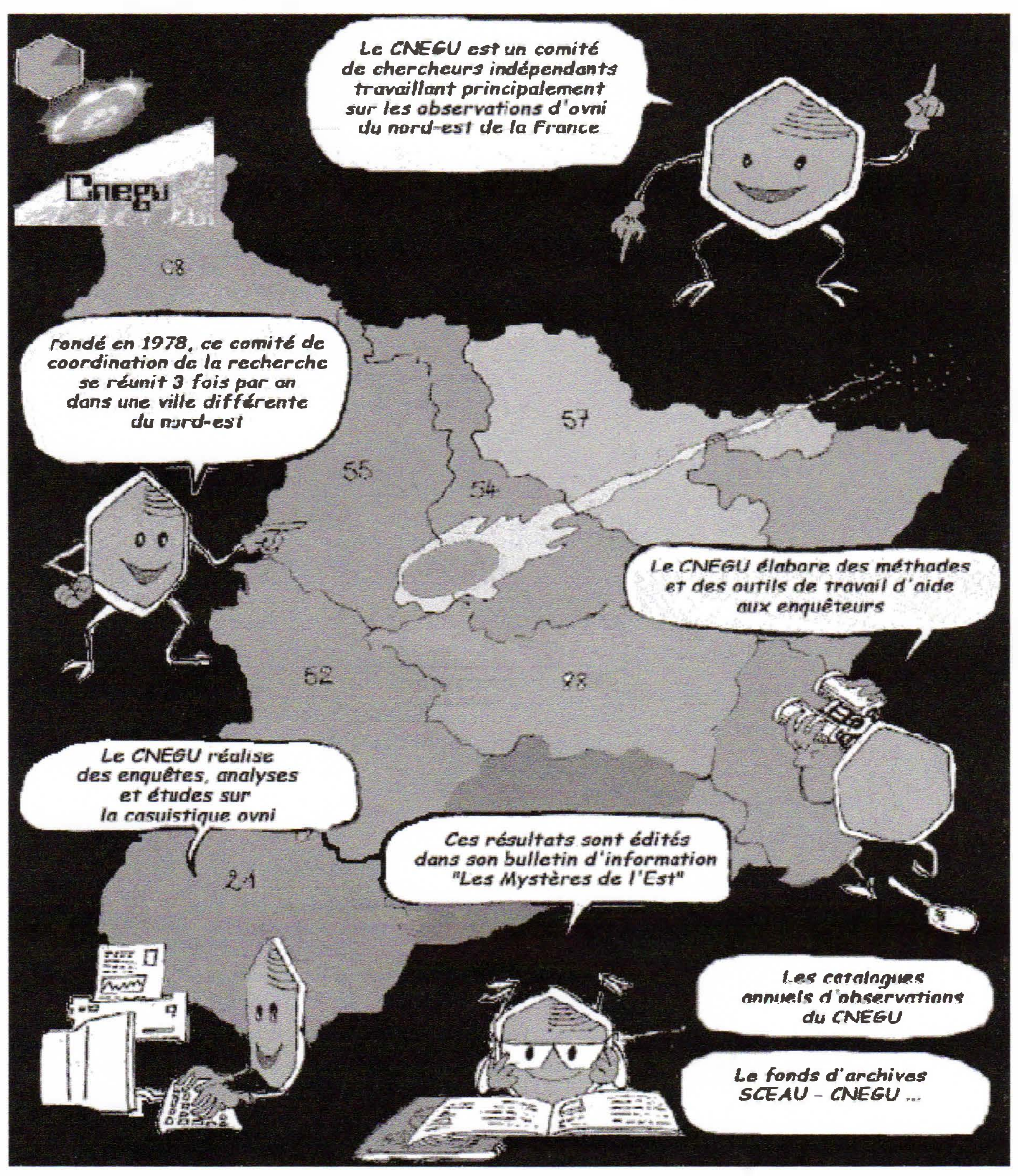
UN ECHANGE DE PRESSE EST POSSIBLE. POUR CELA, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT.
IL EST DEJA EFFECTIF, ENTRE AUTRES, AVEC LES REVUES :
UFO RIVISTA, CUADERNOS DE UFOLOGIA, BULLETIN DE L'ASSOCIATION SPICA, BULLETIN DU GERU, UFO LOG, ...

CNEGU - UFOLOGIE

Dès 1978, les associations ufologiques du nord-est de la France se sont rassemblées afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional et ont fondé le C.N.E.G.U.

COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Bienvenue dans le site du CNEGU dont les pages, non dénuées d'humour, sont régulièrement mises à jour, n'hésitez pas à revenir nous rendre visite.
Le lancement du site a eu lieu le 9 novembre 2001 -



Notre Web-M. : Francine Cordier



PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Depuis plus de cinquante ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI *(ou phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales)*.

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques *(statistiques, sociologiques, historiques ou autres)*, Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation *(concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine)* a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics *(ou officiels)*.

Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexpliqué que sont les OVNI.

Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU édite ***" Les Mystères de l'Est "***.
Il a également son site Internet : http://www.cnegu.fr.st/

A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Patrick Fournel, Francine Cordier, Renaud Leclet +, Eric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé, Thierry Rocher, Christine Zwygart.

Associations ayant fait partie du CNEGU : ADRUP, AIHPI, CIGU, CLEU, CVLDLN, GAU, GEPO, GHREPA, GPUN, GROUPE 5255, ONA.

Le CNEGU a en outre été à l'origine de la création du groupe VECA (*Voyage d'Étude des Cercles en Angleterre*) et a largement contribué à celle du SCEAU/Archives OVNI dont il soutient l'action de sauvegarde du patrimoine ufologique.

Août 2005

Les disparus de 2004

Cette année a malheureusement connu la disparition de plusieurs figures du milieu ufologique, auxquelles nous rendons ici hommage.

Parmi elles, tout d'abord deux parmi les plus célèbres témoins :

Maurice MASSE est décédé le 14 mai 2004. Il avait observé, le 1er juillet 1995, à Valensole, un objet posé dans un champ de lavande, qui laissera une trace, ainsi que deux petits humanoïdes qui le paralyseront.

Betty HILL est décédée le 17 octobre 2004. Elle avait été abductée, le 19 septembre 1961, en compagnie de son mari, Barney, sur une route du New Hampshire. Sous hypnose, ils se rappelleront avoir été enlevés et avoir subi des examens médicaux à l'intérieur d'un vaisseau extraterrestre.

Trois disparitions ont également endeuillé la communauté des chercheurs :

Gilbert CORNU est décédé le 12 septembre 2004. Retraité de l'Education Nationale où il avait été professeur d'histoire-géographie, il s'était retiré de la scène ufologique pour des raisons de santé. Il avait activement collaboré à la revue "Lumières dans la Nuit" dans les années 70-80, et s'était entre autres intéressé aux liens éventuels entre OVNIs et apparitions mariales.

Photo T.Rocher le 13/03/1995 ©



John E. Mack est décédé le 27 septembre 2004 à Londres après avoir été renversé par une voiture. Né le 4 octobre 1929, il servit dans l'Air Force de 1959 à 1961. Diplômé de l'Ecole Médicale de Harvard et de l'Institut Psychoanalytique de Boston, il devint professeur de psychiatrie en 1972. Il reçut le prix Pulitzer en 1977 pour sa biographie de Lawrence d'Arabie. Il fonda le Département de Psychiatrie au Cambridge Hospital de Harvard, puis, en 1983, le Center for Psychology and Social Change qui devint plus tard le JEMI (John E. Mack Institute). En 1990, il commença à étudier les cas de personnes qui prétendaient avoir fait des rencontres extraterrestres. En 1993, il créa le PEER (Program for Extraordinary Experience Research) afin de formaliser ses recherches dans le domaine des abductions dans lequel il s'était spécialisé. Avec ses collègues du PEER, il étudia 200 cas, à travers le monde, de personnes ayant vécu des expériences de rencontres avec des intelligences inconnues. Il croyait à la réalité de telles rencontres, mais à la différence de Budd Hopkins, qui défend la réalité physique des extraterrestres, il les apparentait plus à "une expérience psychologique et spirituelle qui se produit et trouve peut-être son origine dans une autre dimension".

Outre de nombreux articles, John E. Mack est l'auteur de 11 livres, parmi lesquels, sur le sujet des OVNIs :

- Secret Life - Firsthand documented accounts of UFO abductions
- Abduction (en français: Dossier Extraterrestres - L'affaire des enlèvements)
- Passport to the cosmos – Human transformation and alien encounters

Gilbert Cornu le 03/10/1987 (photo T.Rocher©)



Renaud LECLET

C'est pour nous la disparition la plus douloureusement ressentie car Renaud était à la fois un membre du CNEGU et notre ami. Il nous a quittés le 17 décembre 2004, à l'âge de ans, après de longues semaines de lutte et d'espoir. Entré au CNEGU en avril 1997, lors de la 56ème session, avec la présentation d'une contre-enquête sur le cas de Gué d'Hossus, dans les Ardennes où il résidait, ce passionné d'aéronautique (voir son article "Evolution du vol de nuit dans l'ALAT. et similitudes avec les observations en ufologie" dans les "Mystères de l'Est" N° 5) était vite devenu l'un de ses membres les plus actifs, que ses enquêtes, ses catalogues de presse et ses articles, parus dans les "Mystères de l'Est" ou diffusés sur le site Web du CNEGU, commençaient à faire connaître dans le milieu ufologique. Son étude sur le cas de Kelly-Hopkinsville, notamment, n'avait laissé personne indifférent, c'est le moins que l'on puisse dire! Il avait de nombreux autres projets en cours et laisse une œuvre inachevée que le CNEGU aura à cœur de mener à terme. Ce numéro des "Mystères de l'Est" lui est dédié, à lui qui fut le plus "chouette" des amis...



Photo C.Zwygart ©



Le présent numéro ponctue les dix années d'existence de notre bulletin et à cette occasion Raoul, notre fidèle et talentueux illustrateur, nous gratifie d'une nouvelle et amusante couverture. L'équipe des "Super-Debunkers" y apparaît en surcharge, comme un clin d'oeil qui fait écho à l'éditorial du premier numéro. Je vous invite, avec le recul du temps, à relire ce texte de Christine Zwygart qui, comme elle, n'a pas pris une ride.

Voilà donc 27 ans que le CNEGU poursuit son petit bonhomme de chemin et notre revue reflète, depuis donc une décennie, la démarche et l'esprit qui nous animent. Une publication annuelle, unique en son genre, qui séduit les uns et irrite les autres mais qui laisse rarement indifférent le petit monde de l'ufologie francophone.

C'est finalement un grand calme qui a dominé l'année ufologique écoulée et l'événement le plus marquant pour nous sera, sans conteste, la douloureuse disparition de notre ami Renaud Leclet dont les travaux alimentaient, chaque année davantage, les colonnes de ce bulletin. La tourmente de la vie a donc emporté le plus jeune d'entre nous, celui qui incarnait le mieux le CNEGU de demain. Après Claude Fleurance et Michel Figuet, c'est un nouveau compagnon de route qui nous quitte prématurément et leur souvenir alimentera, longtemps encore, la passion qui nous anime et que nous partagions si bien.

Ce que je retiens personnellement dans le paysage ufologique récent, c'est en premier lieu la disparition de fait du SEPRA et l'annonce d'une possible résurgence d'un GEPAN-nouvelle formule. Il va sans dire que l'issue de cette mutation influencera grandement les années à venir.

En second lieu, c'est l'approche des premières "Rencontres internationales de Châlon-en-Champagne" qui retient mon attention. Cet événement pourrait, lui aussi, fortement conditionner l'évolution future de notre microcosme.

A l'heure où les moyens technologiques d'investigation et de communication dépassent, et de loin, ce dont les pionniers de l'ufologie n'auraient même pas osé rêver, la question reste de savoir si la maturité des esprits est en adéquation avec la performance des outils.

La mise en place d'une nouvelle structure scientifique, comme le rassemblement de la majorité des courants ufologiques français et étrangers seront-ils de nature à catalyser les énergies et à redynamiser une activité qui semble aujourd'hui au point mort ? Rien n'est moins sûr !

Pour qu'une véritable "recherche" ufologique voit enfin le jour, il faudrait, qu'au travers et au delà de ces deux événements, les uns et les autres s'attachent à relativiser leurs convictions, sources de conflits, pour privilégier tant la démarche que la méthode.

Tous n'y parviendront pas ! Mais mon voeu serait que d'une part une frange suffisante des ufologues français (notamment) se montre capable de s'engager enfin dans une véritable démarche d'investigation, de mutualisation et de sauvegarde et que d'autre part, le CNES parvienne à s'appuyer sur ce riche tissu d'énergies et de compétences pour mieux le canaliser, voire l'organiser.

Le conduire à une véritable performance serait peut-être la meilleure chance, pour tous, de prendre efficacement en compte la problématique OVNI.

Pour l'heure, je vous laisse au plaisir de goûter la diversité de ce N°10 en vous rappelant que les colonnes du N°11 vous sont largement ouvertes.

Gilles Munsch
01.09.2005

Rectificatifs concernant "Les Mystères de l'Est" N° 2, 8 & 9

Thierry Rocher nous signale ce rectificatif dans l'article de Gilles Munsch & Raoul Robé intitulé *Gongelfang (57) en l'an 12 après "Alton Barnes"!* dans le numéro 8 des Mystères de l'Est :

Page 25: ***« les huit principes établis (***) «***
Page 26: ***« *** Les huit principes de l'hypothèse «fabrication humaine»»***
Page 27: **pas de point 8**
Page 27: **tableau avec 7 principes au lieu de 8...**

Effectivement, une erreur de version à conduit à cet oubli ! Voici donc le **8**ème principe :

P8 - Principe "d'indiscernabilité" :

Malgré certaines publications très affirmatives, personne n'a, à ma connaissance bien-sûr, fourni un "protocole" clair, précis et objectif permettant de différencier un **"vrai"** crop circle *(entendez par là : d'origine non humaine)* d'un **"faux"** avéré *(entendez par là : qui se différencie à coup sûr comme tel, avant même d'en recevoir la preuve formelle)*.
Ceci tend à prouver que le phénomène original n'est pas clairement "caractérisé" d'une part et que, d'autre part, l'homme serait en mesure de l'imiter au point d'aboutir à une **indiscernabilité.** Le phénomène originel serait-il si peu complexe ? Serait-il "rusé" au point de se laisser imiter ? Ou plus simplement l'imitateur ne serait-il pas à l'image de son modèle ?
Voici, pour rappel, la liste des 8 principes :

Les huit principes de l'hypothèse "FABRICATION HUMAINE"

P1	**- Visibilité**	: Les crop circles sont faits pour être vus.
P2	**- Économie**	: La réalisation se fait en vertu du "moindre effort".
P3	**- Limitation**	: L'homme ne peut pas faire ce qu'il veut mais ce qu'il peut.
P4	**- Optimisme**	: Naïveté de celui qui fait et/ou naïveté de celui qui constate?
P5	**- Faillibilité**	: L'homme commet toujours des erreurs. Cherchons les !
P6	**- Feed-back**	: Un éternel besoin de reconnaissance et de communication.
P7	**- Imitation**	: Imiter est un réflexe, voire un besoin !
P8	**- Indiscernabilité**	: Vrai ou faux ? Original ou copie ? Qui peut le dire ?

****

De même, dans le **N° 9,** monsieur Jean-Pierre Delbarre (auteur de l'article : *Ce n'est pas impossible*) nous signale cet erratum pour son article :
Page 112 : sixième ligne à partir du bas: mais un morceau de branche cueilli vert, et non contaminé...
seixième ligne à compter du bas: Or ce n'est pas leur cas d'après la théorie du...
Page 117 ligne 3 : révéler sa présence si ce n'est par une boussole, grâce...
Page 119 ligne 13 : Si un pas seulement pouvait, par cette étude, s'être accompli.

****

Toujours dans les corrections, Patrick Fournel se reporte au **N°2** de notre revue et précise :
Page 19 : 1 § du II - Mettre Ouranos et non Oranos.
Page 105 et 106 : Article de presse : lire article de presse datant de 1995 et non 1996.
Page 109 : Coupures de presse : à dater du 11(?) janvier 1979 et non du 19/03/1979 - Observation du 09 janvier 1979

LES MYSTERES DE L'EST

SOMMAIRE DU N° 10

***

SOMMAIRE DU N° 10 (SUITE)

***

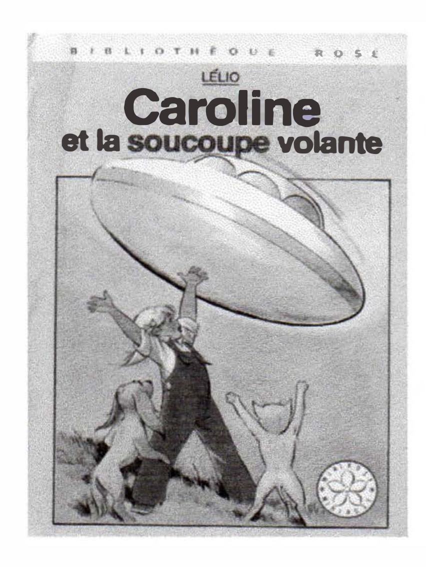
◆ Le courrier des lecteurs

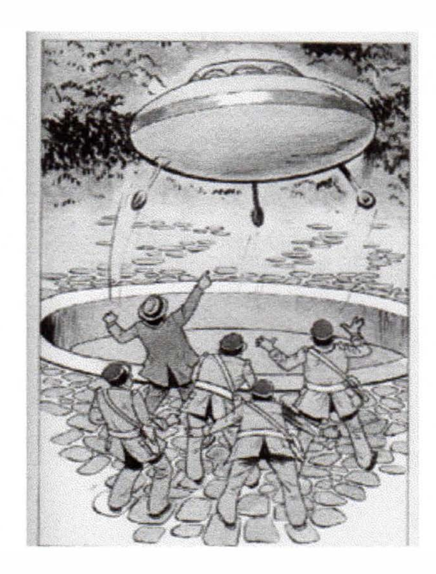
◆ Le pêle-mêle

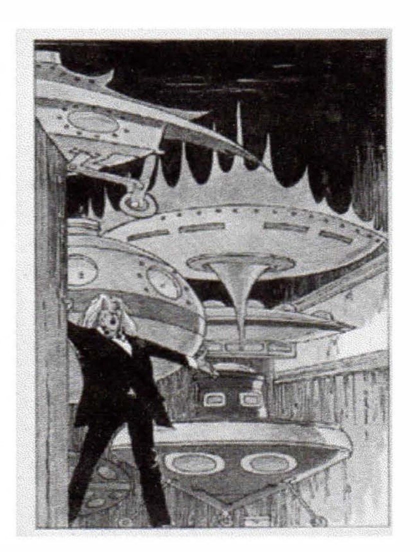


LES TRAVAUX DU CNEGU

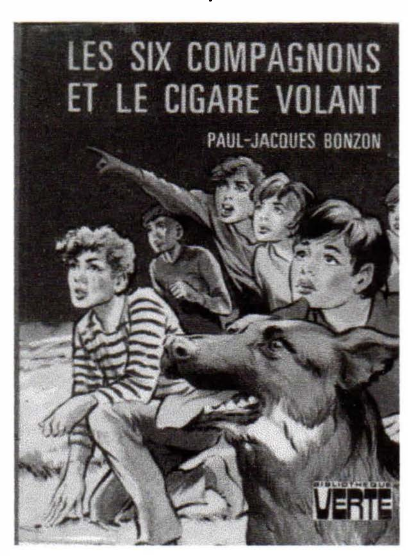
Le thème des soucoupes volantes dans la littérature enfantine

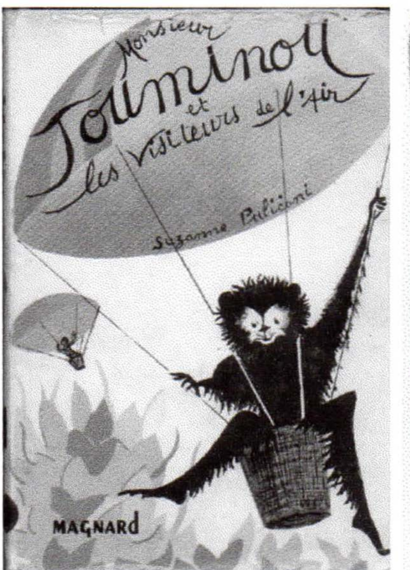




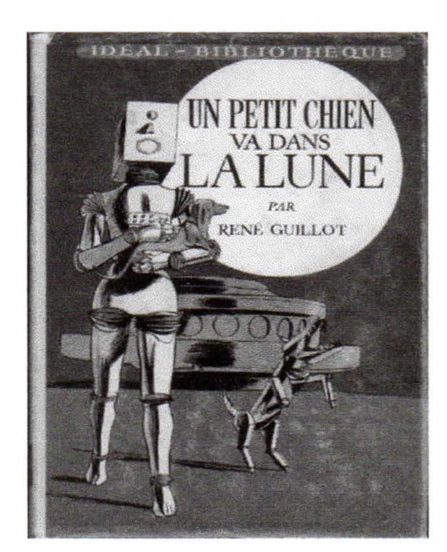


En 1980, l'héroïne des filles "Caroline" rencontre sa soucoupe volante et même un vieux savant qui en construit dans son garage.

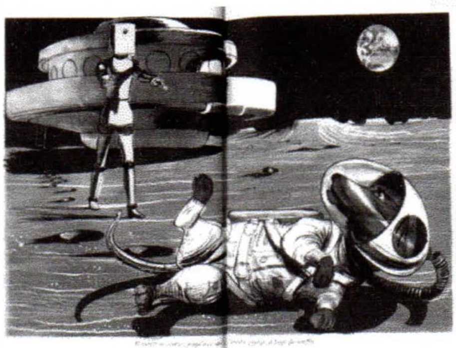


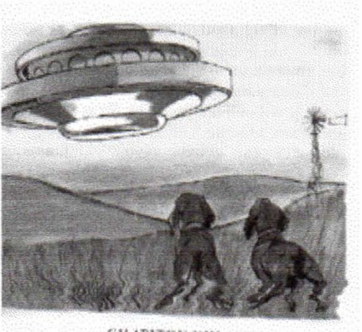




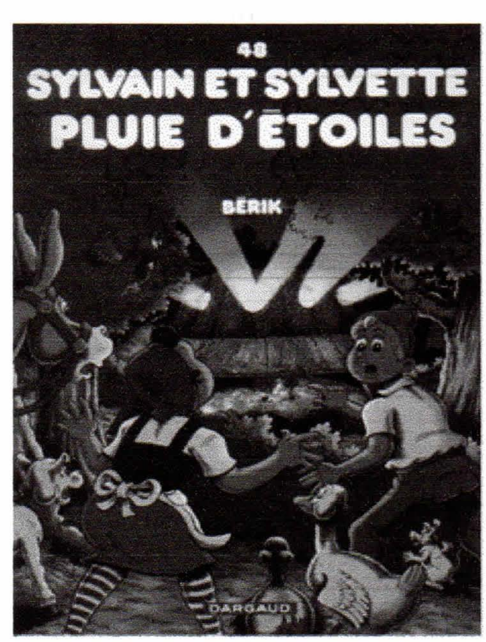


Les animaux aussi sont confrontés aux ovnis dans ces divers romans d'aventure de 1963 ("Touminou"), 1970 ("un petit chien") et 1978 ("les 6 compagnons").





Le thème des soucoupes volantes dans la littérature enfantine



Dans le dernier épisode
de la bande dessinée :
"Sylvain et Sylvette",
un poulailler en bois
est transformé
en fausse soucoupe volante
- 2004 -

Le cauchemar ufologique de Renard...





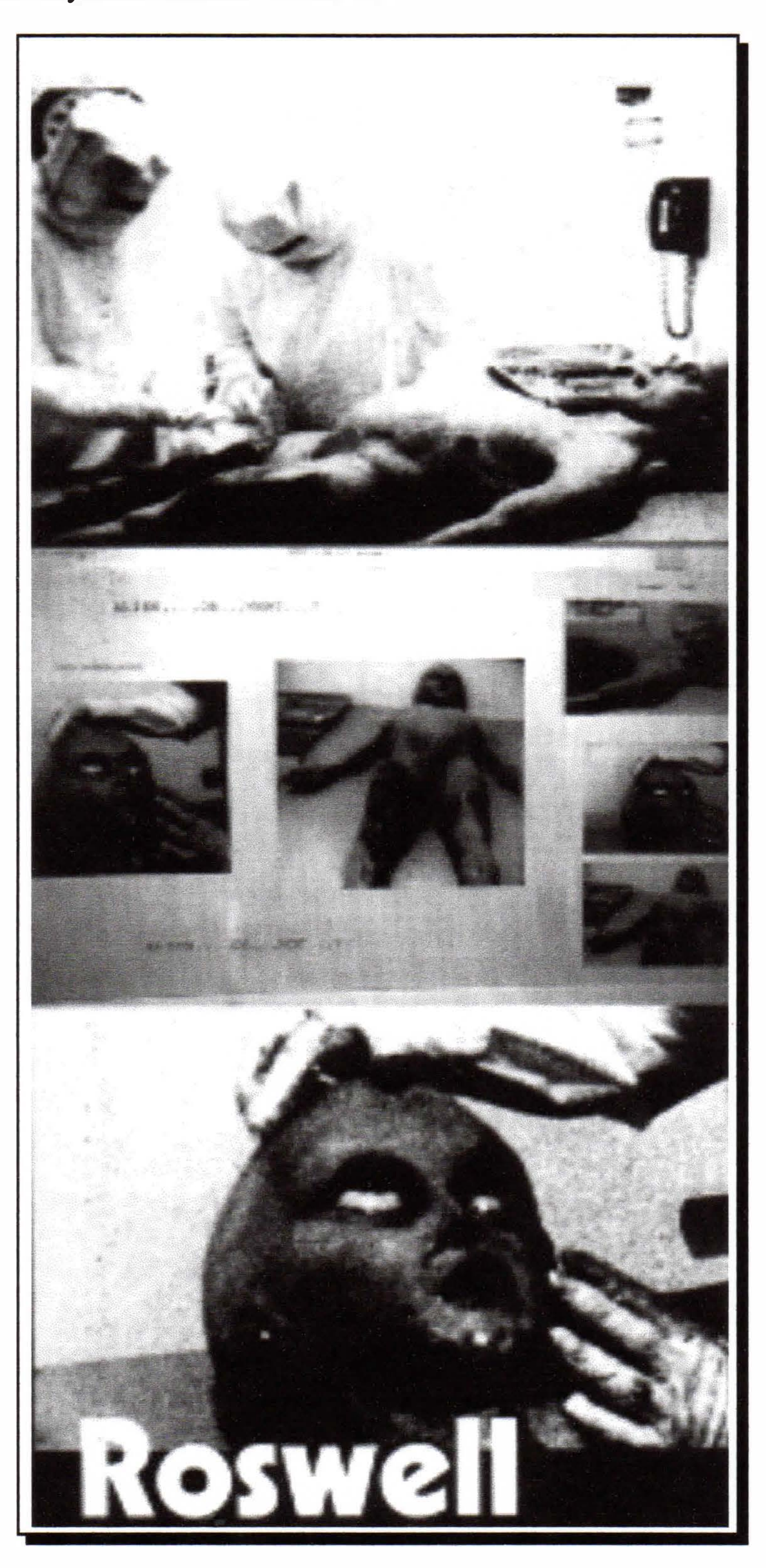
En janvier 2004,
le personnage de "Caroline"
et ses amis animaux retrouvent encore
des extraterrestres"animanoïdes"
(des chats verts de Chaturne) et leur
ovni ovoïde qui se pose
dans le jardin de l'héroïne,
dans cette version grand format
de Pierre Probst,
chez Hachette Jeunesse.

Raoul Robé, septembre 2004

Une autopsie anglaise d'extraterrestre

Raoul Robé

Souvenez vous, en 1995, TF1, la 1ère chaîne de télévision française, diffusait à grand renfort de publicité ce scoop dans l'émission du journaliste Jacques Pradel: "l'autopsie d'un cadavre d'extraterrestre" récupéré par l'armée américaine sur le crash d'une soucoupe volante à Roswell en 1947.
La presse entière avait relayé l'information comme ici:



Une autopsie anglaise d'extraterrestre

Or, en cherchant dans les archives des illustrés de science fiction anglaise *(traduite ici en petits formats français)*, j'ai retrouvé ces deux bandes dessinées qui montrent la récupération de corps extraterrestres par l'armée et leur examen sur une table d'opération.

Le 16 mars **1956**, dans *Aventures de demain...* **Numéro 1**, l'épisode ***Les hommes venus des étoiles*** :

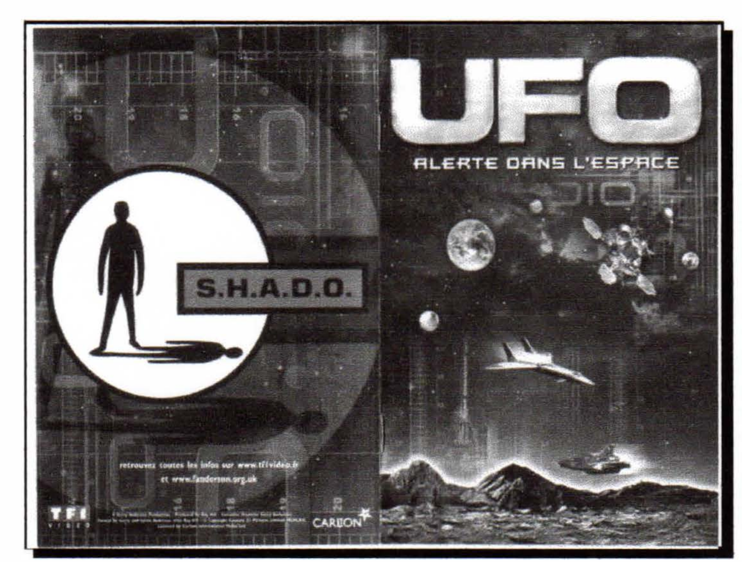


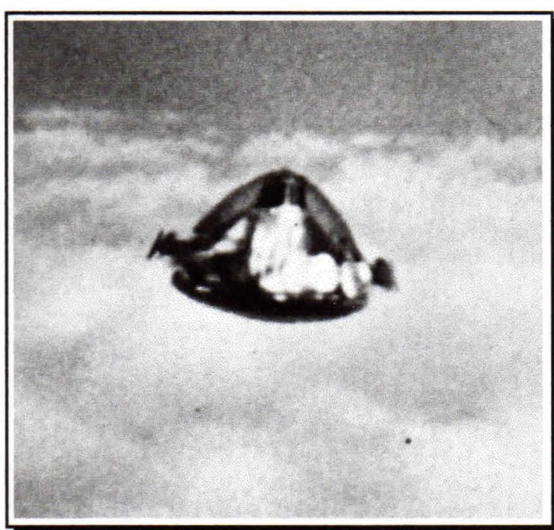
En **1977-78**, dans *Collection Super Force* numéro 10, Mon Journal, l'épisode *Force X* :

Une autopsie anglaise d'extraterrestre

La sortie en format DVD de nombreux films et série TV de science-fiction (voir aussi le chapitre pêle-mêle dans ce numéro) nous permet de voir, ou revoir, des oeuvres de fiction très populaires dans les pays anglo-saxons. Ainsi, dans la série "**UFO alerte dans l'espace**"* de 1969 de Gerry Anderson Production, un organisme militaire secret appelé S.H.A.D.O.lutte discrétement contre les agressions d'ovnis extraterrestres. Le S.H.A.D.O.est dirigé par le Cdt Ed Straker. La plaquette de présentation de la série nous donne des informations sur le C.V. du personnage:

"Issue d'une longue famille de militaires de carrière, Edward Straker est le seul fils de John Charles Straker, Lieutenant-Colonel dans l'US Air Force. En 1946, la famille est mutée à ***Roswell****, Nouveau Mexique où le père est assigné au 509e groupe de bombardement sur le terrain d'aviation militaire. En juillet de l'année suivante, le Lieutenant Colonel Straker est chargé d'une opération de nettoyage, dans un ranch local, pour masquer ce qui est prétendu être les restes d'une soucoupe volante..."*



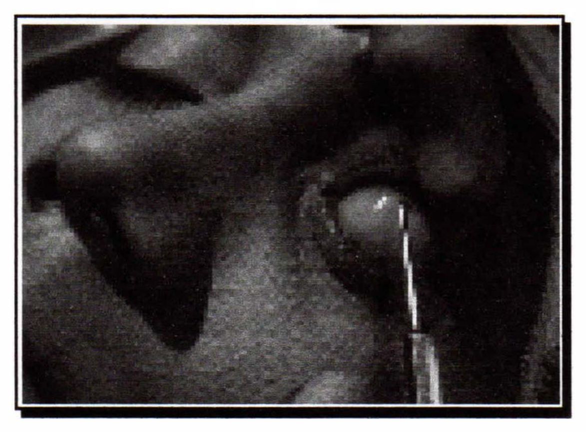


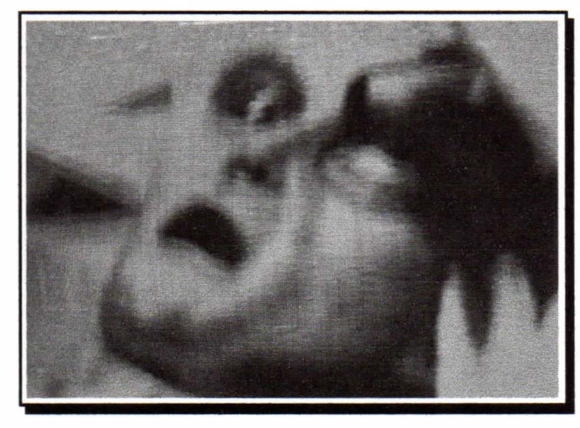
Dans le premier épisode, on peut voir l'atterrissage d'un ovni avec débarquement de pilotes casqués et armés. Dix ans plus tard, le S.H.A.D.O. abat un ovni et récupère un corps de pilote humanoïde. Il est trés gravement blessé par le choc et meurt sur la table d'opération. Durant l'**autopsie**, le médecin découvre **une lentille de contact protégeant les yeux** de l'E.T.

Cette séquence figure même dans le générique du feuilleton anglais.

en 1970 à la TV :







En 1995, monsieur Ray Santilli (producteur du document vidéo) n'avait donc que l'embarras du choix pour s'inspirer de la science fiction dans son propre pays.
Relire aussi "*Une nouvelle piste pour la fausse autopsie de l'ET de Roswell*" en page 93-94 du numéro 6 de notre bulletin "Les mystères de l'Est" (année 2001).

* En France, cette série a été diffusée en forme de BD et de roman feuilletons en 1975.

Les soucoupes volantes terrestres dans le roman d'aventure

par Raoul Robé

En 1960, Claude Vauzière* entraîne deux journalistes à bord d'une soucoupe volante dans son roman d'aventure intitulé "*Spoutnik7 a disparu*" paru chez Marabout Junior .
Point d'extraterrestre ici, en fait les pilotes (de type asiatique) sont les réfugiés tibétains, dirigés par le Dalaï Lama en personne, réfugiés dans des bases souterraines sous les montagnes de l'Himalaya et sur...la lune. Ces engins révolutionnaires ont été créés par un savant japonais et fonctionnent à la propulsion électro-gravitative! (merci au lieutenant Plantier).
Ces forces de la Paix réussissent à enlever deux satellites US et soviétiques transportant des bombes nucléaires. Finalement, malgré la trahison d'un savant chinois communiste, la force de la Paix sauvera le monde et les 2 blocs du péril jaune (la Chine rouge) !







Remarque :
Le paragraphe final, traditionnel à la série, consacré à l'actualité scientifique "Marabout Chercheur", s'intitule "***100 000km seconde***" et relate la proposition du secrétaire à la Défense des Etats-Unis James Forrestal préconisant de toute urgence la réalisation d'un satellite artificiel en **1947**. Ridiculisé par la presse et par l'opinion publique, il tombe en dépression et se suicide.

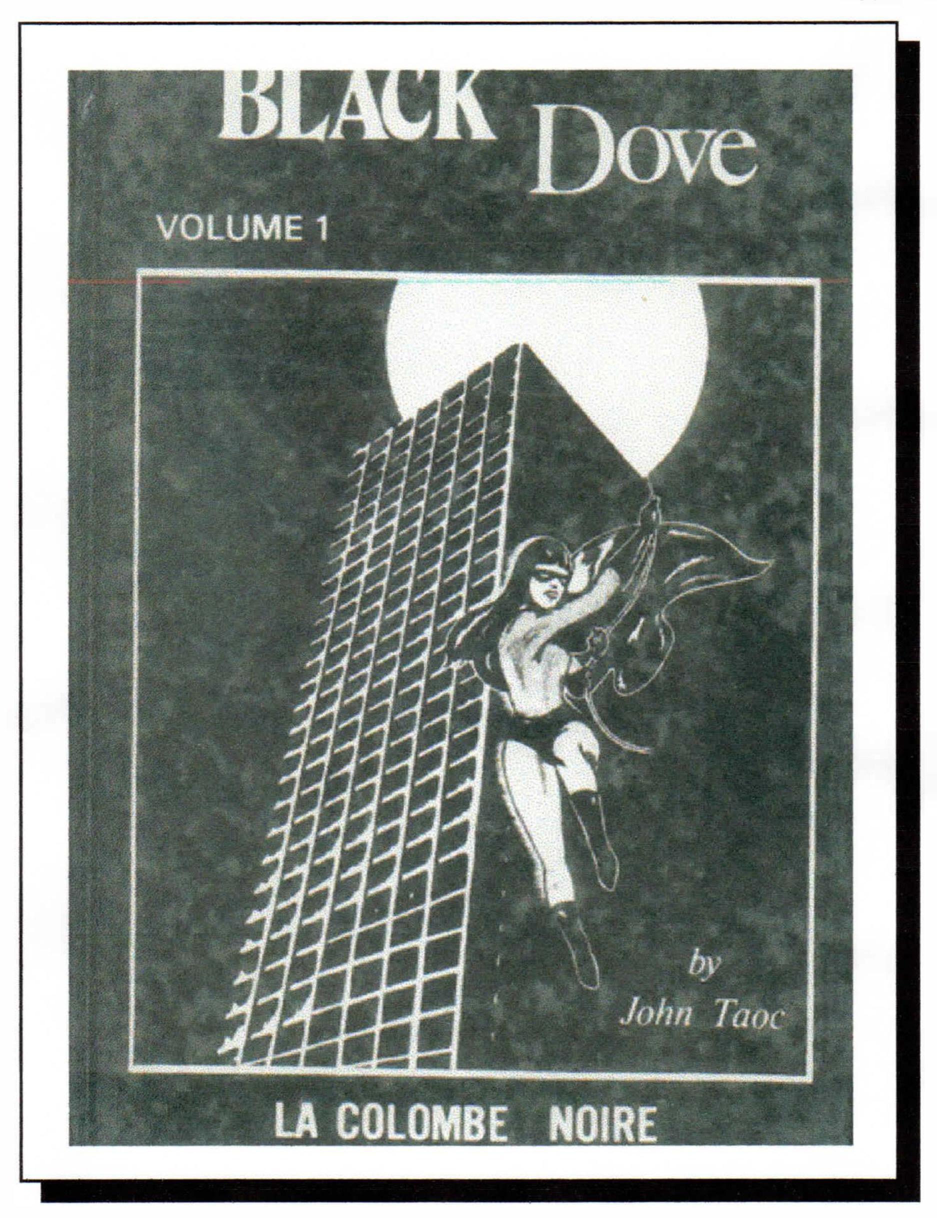

* pseudonyme de...Jimmy Guieu (célèbre écrivain-ufologue).

UNE BANDE DESSINÉE US DE 1951

par Raoul Robé

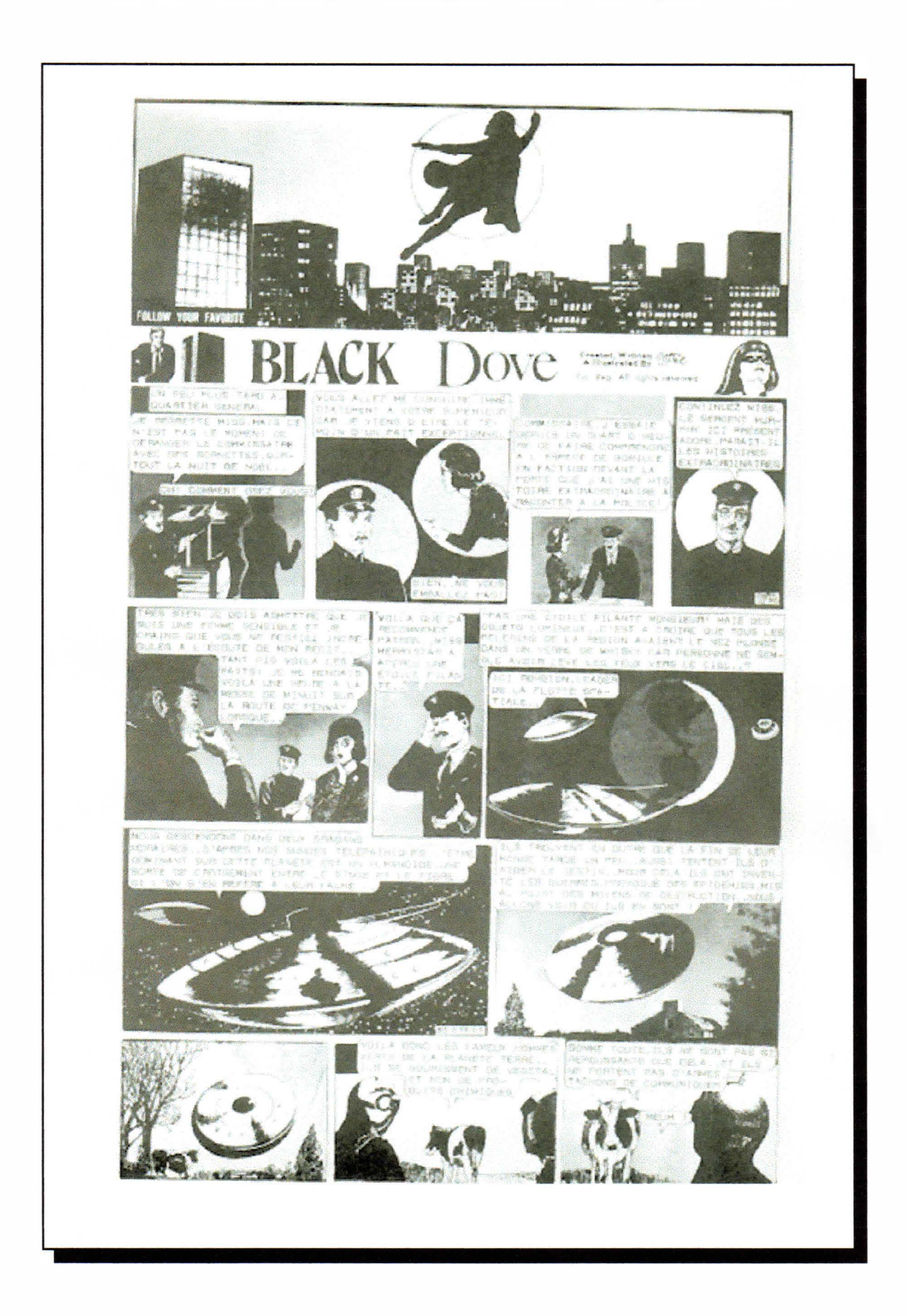
Cette série satirique de l'amérique et de ses hobbies, créée en 1950, par un jeune dessinateur et photographe pour la revue Sunday Magazine de l'éditeur Stephen Goldberg, a pour héroïne la très sérieuse Colombe Noire (sorte de Batwoman) et met en scène toute une panoplie de personnages plus singuliers les uns que les autres. Ces strips quotidiens ou hebdomadaires (dimanche) ont connu une très grande popularité en leur temps. Le 18 mars 1951, un épisode est consacré à un atterrissage de soucoupe volante et un premier contact entre les pilotes casqués et ...une vache prise pour une représentante de la race intelligente de la Terre.

Août 2004



Référence : BLACK DOVE volume 1 by John Taoc La Colombe noire Pacific CC Publishers 1986.

UNE BANDE DESSINÉE US DE 1951



UNE BANDE DESSINÉE US DE 1951



Quand la Science-Fiction s'inspirait de l'Ufologie

par Raoul Robé

La science-fiction anglaise était plus développée que celle de la France. Dés les années 50, puis 60, des auteurs comme Don Lawrence (Trigan 1965, Storm), Franck Bellamy (Garth) ou Sydney Jordan (Jeff Hawke) ont fait côtoyer les terriens avec une panoplie diverse et variée d'extraterrestres pilotant des vaisseaux de toutes formes.

Ici dans l'empire de Trigan (Septimus éditions, Paris 1976), Mike Butterworth et D.Lawrence racontent l'histoire tragique d'une race extraterrestre très semblable à l'humanité utilisant des soucoupes volantes en forme de croissant qui rappelle celle décrite dans de célèbres observations ufologiques antérieures.



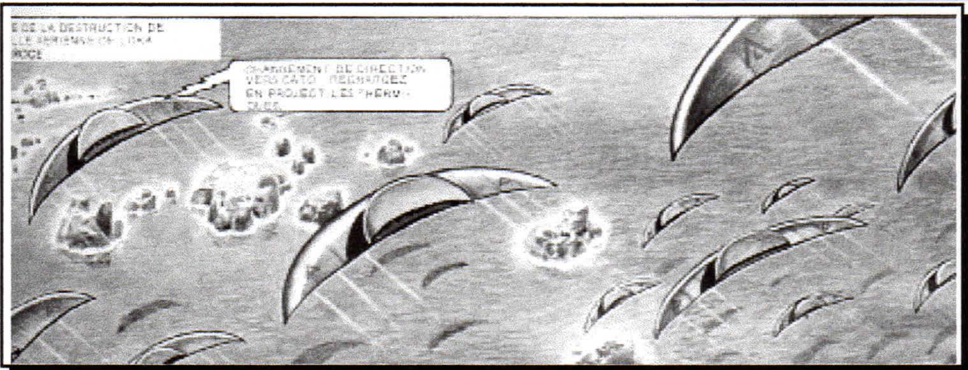
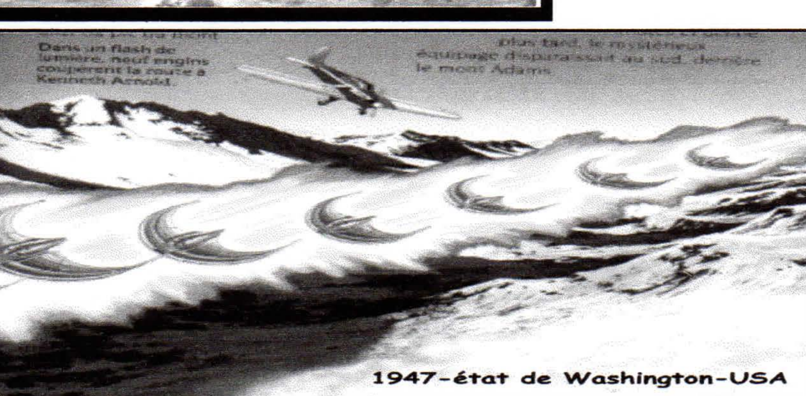
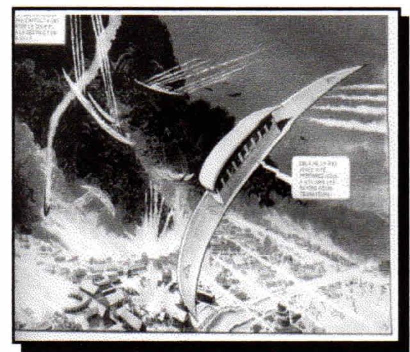
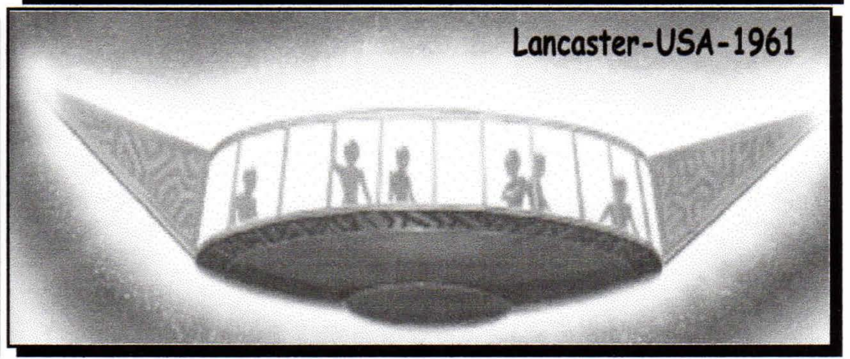


Illustration des 2 cas ufologiques tirées des Guides du paranormal, de Philippa Wingate *"Y a t'il des extraterrestres?"* Editions Usborne Londres 1999



Trigan page17

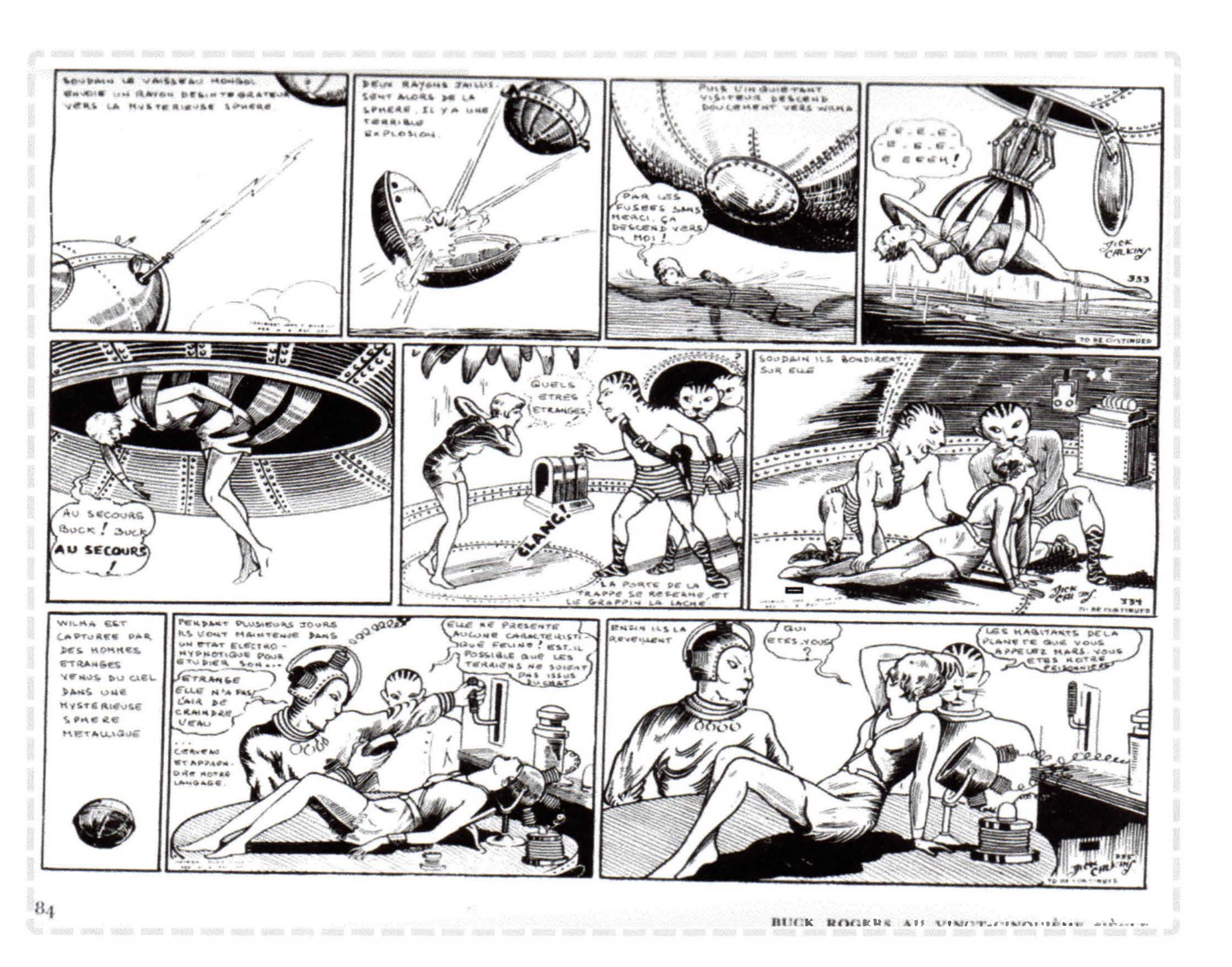




LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE

par Raoul Robé

Dès les années **30,** la Science-Fiction propose à ses lecteurs des aventures où les héros et surtout les héroïnes se font enlever par les extraterrestres.
Ici dans **Buck Rogers** (ré-édition Pierre Horay 1977) les auteurs Philip Francis Nowlan et Lt.Richard Calkins entraînent la fiancée du héros, Wilma, à bord d'une sphère martienne et sur une table d'opération pour sonder son esprit (scène chère à nos *ravis* ufologiques contemporains).Cette série était **trés populaire** aux USA, elle paraissait régulièrement dans les journaux d'époque et elle lança même l'ancêtre du *merchandising* avec la commercialisation de gadgets, jouets (pistolets futuristes, panoplies pour enfants).

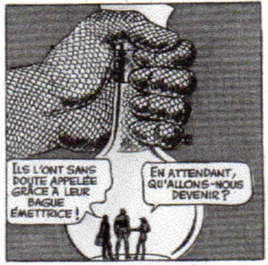


LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE

Dans les années 50-60, la bande dessinée d'aventure et de science-fiction met en scène des extraterrestres kidnappeurs d'humains ou d'animaux, comme le montrent ces 3 pages, de quoi influencer les chères "têtes blondes" comme cet enfant en tenue de martien lors du salon de l'enfance de 1953.

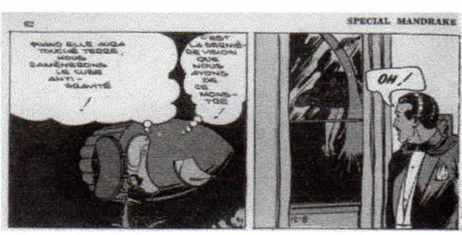
Dans la série Mandrake le magicien :





Mandrake et ses amis sont prélevés comme des insectes par une race d'E.T.géants à bord de leur soucoupe en 1963





Narda, après avoir été enlevée par des E.T.en forme d'oeuf, est relâchée dans l'épisode "les monstres de l'espace" en 1953



Enlèvement par un rayon dans l'épisode "Mandrake et les êtres mystérieux" en 1969

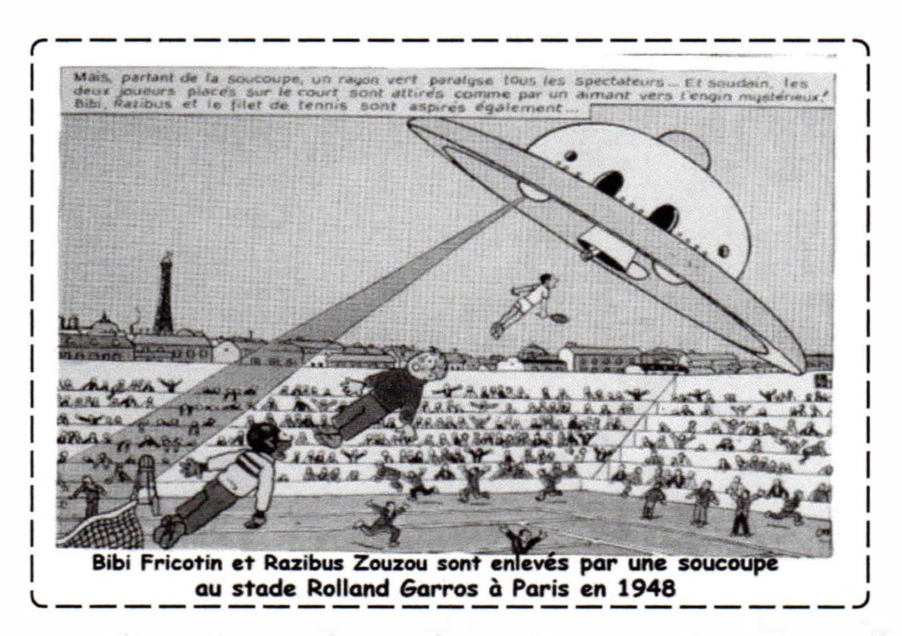


Mandrake et Lothar sont enlevés comme le bétail par des Vénusiens dans l'épisode "Aventure sur la planète Vénus" en 1951



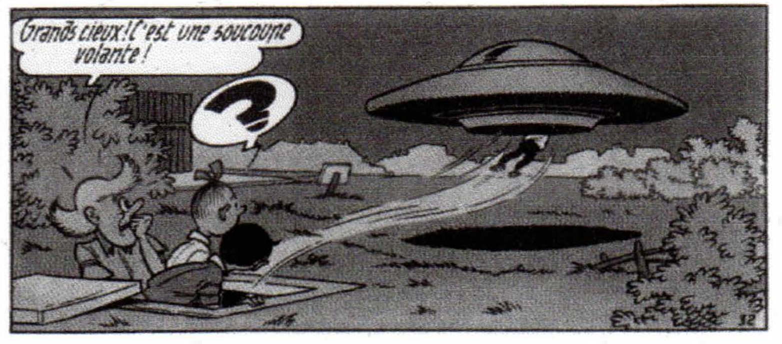
D'étranges E.T. pêchent humains et animaux dans cet épisode "Les pêcheurs du ciel" en 1961

LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE

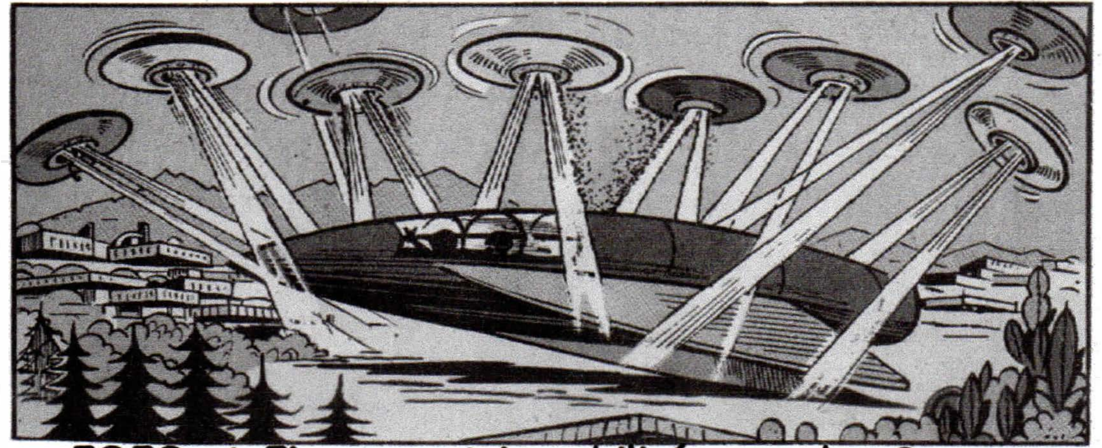


Bibi Fricotin et Razibus Zouzou sont enlevés par une soucoupe au stade Rolland Garros à Paris en 1948





Bob et Bobette dans l'épisode "Les cavaliers de l'espace" en 1960, Lambique se fait enlever par une soucoupe volante

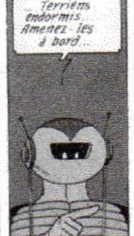


JOJO et Jimmy sont immobilisés par des Soucoupes

LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE

Bob et Bobette enlevés par de faux ET dans l'épisode "Les Martiens sont là" en 1956







En 1976, Bob & Bobette sont invités dans un ovni piloté par une chenille aîlée

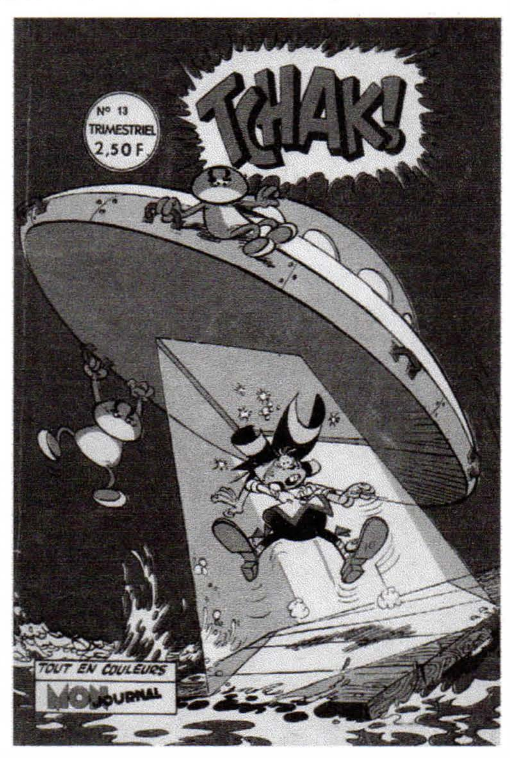








Les ovnis ont enlevé aussi des humains dans le passé dans cette BD TCHAK! de 1970



Dans KAMANDI "voyage au bout du temps" en 1980, 2 humains du futur apocalyptique sont examinés dans un ovni

KAMADI 1980

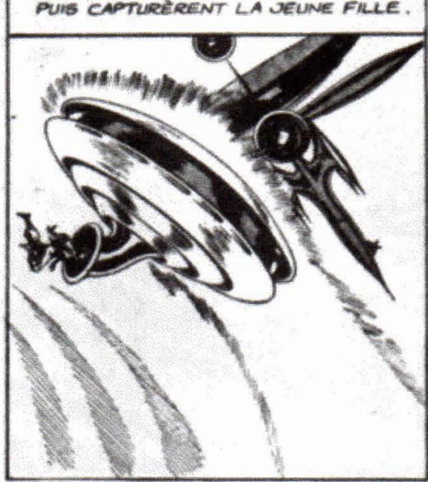




LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE


Zig et Puce sur Vénus enlevés par 1 S.V. en 1951





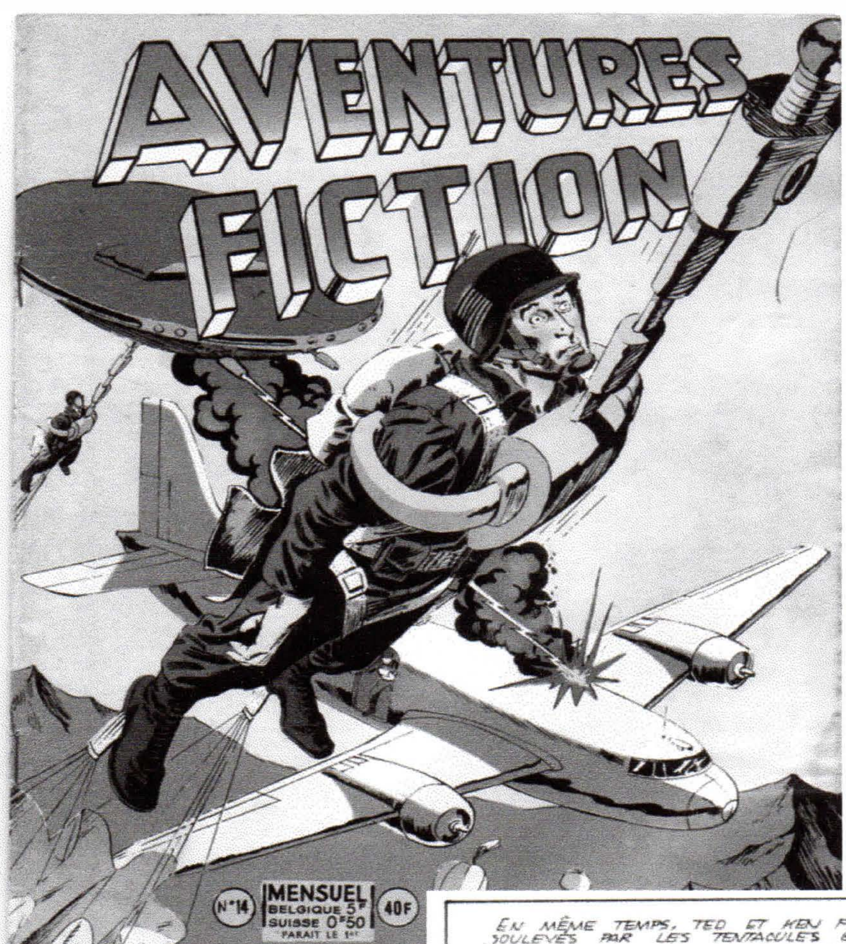




dans Guy l'Éclair
(traduction française de Flash Gordon USA), sa fiancée Dale se fait enlever par des gnomes martiens à bord de leur soucoupe volante en **1963**
(référence: n°2 - Edi Europ en décembre 1963)

LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE

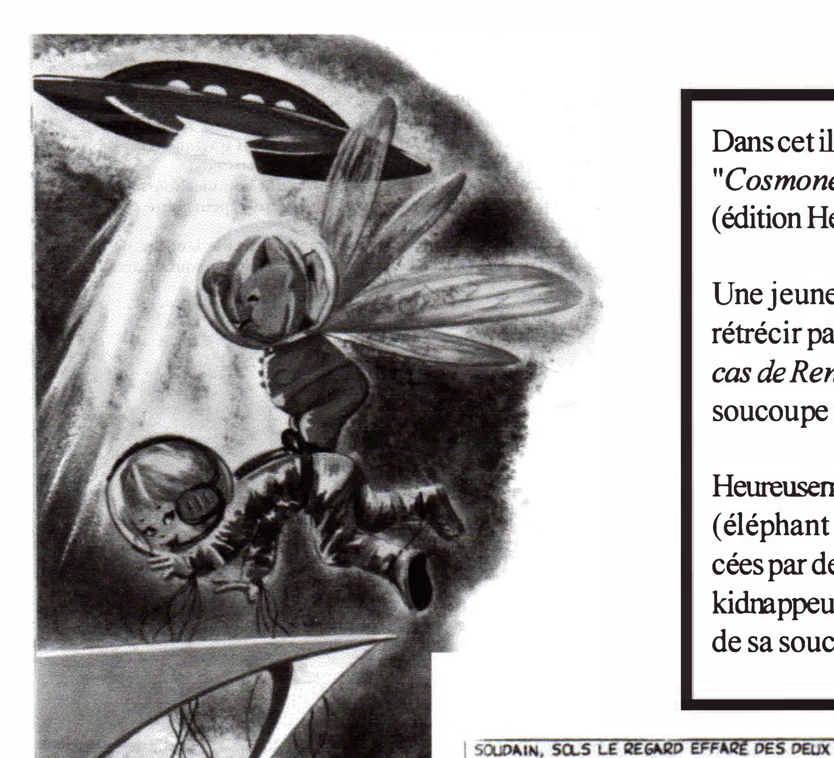
En **1959,** la collection "Aventures Fiction" (version française) montre l'enlévement de 2 militaires parachutistes par une soucoupe volante, au-dessus d'une base d'entrainement de l'armée américaine, dans le Névada.



Dans "ARCHIE LE ROBOT" (n°25-**1974**) une soucoupe volante construite par un savant nazi caché dans un"monde perdu"enlève les 2 héros.



LES ENLÈVEMENTS EXTRATERRESTRES DANS LA BANDE DESSINÉE



Dans cet illustré pour enfants intitulé: "*Cosmonette*" de J.Maury **1966** (édition Hemmerlin -Belgique)

Une jeune enfant punie en classe se fait rétrécir par un humanoïde minuscule *(cf cas de Renève)* qui l'emmène à bord d'une soucoupe volante sur sa planète.

Heureusement un sympathique "Élébellule" (éléphant rose aux pates avants remplacées par des aîles de libellule) la sauve des kidnappeurs en l'entrainant lui aussi à bord de sa soucoupe volante...



Dans cette aventure "*des "diables de la mer, le secret des trois bateaux engloutis*" de Joe Kubert (parue dans Météor n°175 Arédit **1970**) les plongeurs sont enlevés à bord d'un voilier (comme "la 1ère Marie Céleste") par une immense soucoupe volante à l'aide d'un rayon pour la collection d'un géant extra-terrestre à grosse tête.

Comment être pris pour un extraterrestre

par Renaud Leclet

Voici le témoignage d'un pilote de la F.A.E.B.(*Force Aérienne Belge*) qui a un rapport avec les extraterrestres sur une mésaventure survenue lors d'un accident aux commandes de son F-16 le 22 octobre 1981[1].

Suite à cet accident, ce pilote se retrouve dans les bois. Il remet son casque et avance, dans la nuit , vers une route. Il entend le bruit de plus en plus fort d'un hélicoptère. C'est le Search and Rescue (*SAR*) de la base de Koksijde qui a localisé sa balise de détresse en un temps record.

A cause des arbres il ne peut pas être "hélitreuillé"[2] et il continue donc sa marche vers la route qu'il rejoint aprés trois quart d'heure de marche. Il braque une petite lampe vers le véhicule qui arrive sur lui. La voiture s'arrête et le conducteur observe le pilote d'un oeil éberlué.

Une étrange créature avec un pistolet laser.
Le pilote poursuit ainsi le récit de sa mésaventure, en relatant lui-même la réaction de l'automobiliste qui voit : *"émergeant dans la nuit noire et humide, devant les phares de sa voiture, une créature très grande, tout de vert vêtue, avec une tête ronde, énorme et légèrement fluorescente, et de gros yeux de mouche noirs en surplombant d'autres bien plus petits dont les reflets rouges trahissent la vision de l'enfer. La créature agite un instrument qui ressemble à un pistolet laser.*
Pour le brave automobiliste, ce ne peut être un martien puisqu'on nous l'a assez rabâché, les martiens sont petits. Alors reste une seule alternative: c'est un évadé de l'asile, d'autant que la première chose que voit le chauffeur par sa vitre, c'est un curieux insigne sur la poitrine de la créature verdâtre : une tête de hippie coiffée d'une passoire renversée, avec deux cuisses de poulet enfichées dedans et une couronne en lévitation dessus!
Une fois le casque retiré et après une explication sommaire de ma mésaventure, l'automobiliste accepte de me conduire chez lui d'où nous appelons la gendarmerie".

Ce témoignage comporte d'étranges ressemblances avec un grand nombre de témoignages en ufologie.
Combien de témoins ont décrit des histoires de débarquement d'extraterrestres semblables à celle-ci en France ou dans d'autres pays ?
Heureusement que le conducteur n'a pas vu l'hélicoptère de recherche de Koksijde, avec ses feux anti-colision, il aurait tout de suite pensé à une soucoupe volante accompagnée d'un extraterrestre au sol !

1) référence : revue AVIASPORT n°589, page 53, décembre 2003.
2) hissé à l'aide d'un treuil à bord d'un hélicoptère en vol stationnaire.

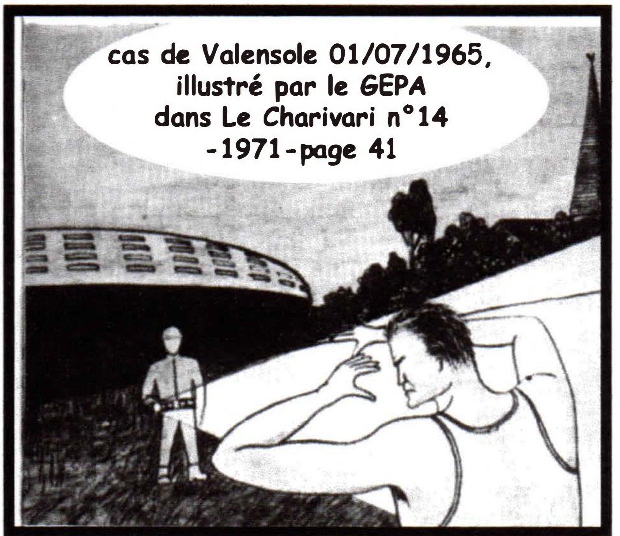
Quelques exemples de cas peut-être concernés...



UNE SOUCOUPE VOLANTE s'est posée dans l'Yonne

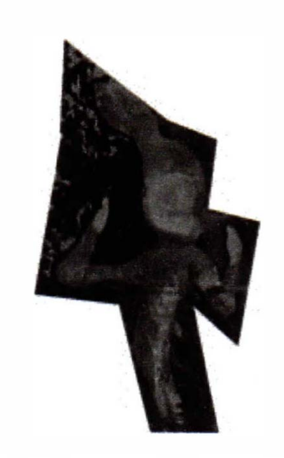
A Diges, deux personnes ont aperçu quelques instants, un mystérieux engin et son pilote dans une clairière

Seules preuves : deux traces dans la rosée du matin



Gépettho au pays des racines ...

Par Patrice Seray & Francine Cordier



L'attrait du merveilleux est une des caractéristiques essentielles de l'être humain. Aussi pourquoi bouderions-nous un plaisir, surtout lorsque le rêve nous assaille sans effort ?
Elfes, lutins et autres farfadets côtoient fées, Sotrés ou représentations légendaires aux sensibilités loin d'être de bois !
Ils nous est apparu intéressant de vous soumettre cette petite récréation qui, malgré les apparences, allie le sens de l'observation à celui de la réflexion. Histoire, peut-être, de retrouver une partie de nos propres racines qui sait ?

Imaginons-nous en Pinocchio, lâchant un instant son créateur et portons un regard scrutateur, aiguisé, voire incisif ! Mais où au fait ?
Au magique « musée des Racines » de Cornimont (88) !
Les êtres étranges que nous allons découvrir ensemble ne sont pas sans analogie avec ceux venus (paraît-il !) d'ailleurs....
Et lorsque nous disons « ailleurs », nous pensons à notre propre Magonia : L'Imaginaire...



Dansons avec eux puisque la nuit nous invite à moins de sagesse.
Les elfes sont des esprits de l'air !
Bien que sortant de terre et alliant un mélange d'eau
leurs caractères vaporeux ne sont rien d'autre
que poudre aux yeux.
Ils sont malsains et ne portent en eux qu'un souhait :
une incitation à la mort... !

Honneur à la beauté ! Symbolisant les pouvoirs paranormaux de l'esprit, uniques maîtresses de la magie, les fées comblent ou déçoivent les hommes.



A les percevoir ainsi, doit-on imaginer de concert avec elles que les transformations extraordinaires dont elles sont capables, ne sont que les poussières imaginaires des projets que nous désirons réaliser ? La rumeur populaire, aux travers des âges multiples, l'atteste !



Les lutins : nom incitant à plus de rêverie ! Archétype parfait des traditions ancestrales. Sont-ils véritablement ces nains dont les légendes allemandes nous ressassent les oreilles depuis des lustres ?
Originaires des temps immémoriaux, quasi- préhistoriques ? La rumeur colporte qu'ils peuvent se rendre invisibles et qu'ils sont extrêmement laborieux ! Possèdent-ils l'apanage du travail acharné ?
Toujours est-il qu'ils sont joueurs à l'extrême. Malins et malicieux à en devenir pénibles !
Quelques unes de leur dernières visites furent pour l'Amérique du Sud… Rumeur ?



Mais voilà, au détour de branches dessinant de multiples formes, voilà notre proche parent !
Le Sotré. Notre lutin des Vosges ! Petit personnage assez difforme ! Aux pieds fourchus et au bonnet semblable à la Houppelande ! Sa force n'a d'égale que sa générosité ! Il aime l'entraide, protège la nature, soigne les animaux… Mais attention ! Point ne faut se moquer de lui ! Mieux ! Jamais le regarder ou sa colère sera redoutable….
Nous nous souvenons de cette année 1970 dans le Doubs. Quatre d'entre eux se baladèrent impunément près d'un charmant petit village ! Les enfants voulurent les attraper, mais, laissant des empreintes sur le sol, ils disparurent rapidement… Fidèle à la coutume, la grange, lieu de leurs apparitions, brûla peu après… Déjà, paraît-il (?) à Arc-sous-Cicon et en 1967… Légende ?

Revenons à nos fées. Contrairement à la légende (tenace !) et à leur origine, les fées étaient des petits personnages aux jambes très courtes et pas essentiellement féminins. Bien entendu, nous préférons les apercevoir sous des traits plus… agréables !
Nous leurs devons les cercles dans les champs ou dans les bois. Certaines mauvaises langues, sceptiques de mauvais goût, prétendent qu'il s'agit de champignons ? Faut-il être vil pour ne point vénérer l'éther…

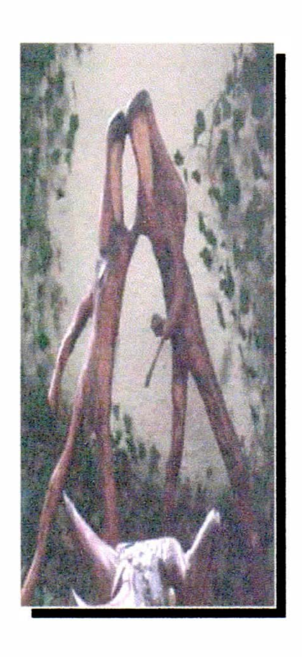


Les Nuitons, comme toutes les créatures extraordinaires, sont nocturnes. Voilà pourquoi nous ne les voyons que peu souvent. Minuscules, ils ressemblent à des vieillards barbus ! A Cussac, à Renève, nous les avons vus ! Là encore, sous prétexte d'un rationalisme salutaire on nous dit qu'il s'agissait d'un singe !



En Savoie, les «petits hommes des glaces» apparurent à un ancien du pays de Méribel-les-Allues qui racontait qu'il les avait vus dans sa jeunesse (1970).

Plaisantins ! C'est ainsi qu'il nous faut les qualifier.
Hôtes inconnus de bien des maisons, les farfadets sont des nains hantant les bois ! Ils aiment jouer des tours pendables aux femmes terrifiées. Encore en 1954, dans le Val de Marne deux de ces farceuses créatures s'en prirent au pantalon d'un pauvre quidam ! Des histoires ? Allons donc !





Paracelse n'ignorait point leur intelligence ! C'est pourquoi il les baptisa : gnomes !
Leur habitat est sous terre, sous nos propres pieds ! Attention lorsque vous marchez !
Invisibles, ils détiennent les richesses de nos esprits ! Ils sont les âmes cachées des choses !
Gare à vous s'ils les quittent. Les choses meurent alors et deviennent inertes. De terre proviennent leurs racines aussi. Quoi de plus naturel que de les retrouver sous cette forme aujourd'hui ?

Et lorsque la nuit tombe, à la clarté d'une Lune levante, sous un ciel de traîne constellé d'étoiles : le monstre de notre enfance sort de l'ombre… Dressant ses bras en l'air, avançant un peu plus avec un œil scrutateur intense ! Le maître des forêts, le sage de la nuit prend un envol silencieux. Paraît-il qu'un jour, aux USA, il joua toute une nuit aux extraterrestres ! C'est du moins ce qu'un manant, résidant au fin fond des Ardennes, affirme. Gommant une légende quasi humoristique de notre vingtième siècle. Les êtres humains, devenant adultes trop tôt, ôtent le voile de la rêverie en introduisant un soupçon de logique dans leur réflexion. Triste monde !





Notre folklore nous fait de multiples clins d'œil ! Oublier « nos » mythes, sous forme de lutins, gnomes ou fées c'est un peu comme dormir sans rêves ! Tristes, pauvres !
Il est un lieu où la magie rencontre à chaque instant notre imagination. Un lieu où un Geppetho fait revivre les légendes d'antan. Un endroit, ultime bastion peut-être, où un fond de superstition vit encore. Se pourrait-il que par la faute d'un homme, (dès l'origine de notre mythe moderne - 1947) que vexés, nos nains, compagnons nocturnes, farceurs ambigus ou terrifiants magiciens de nos campagnes préférèrent se rassembler en un Magonia unique ?

« Le Musée des Racines » ?

Même si nous connaissions la réponse, nous nous jurerions de conserver le secret : Le dernier Mystère de l'Est ?????

Les êtres imaginaires de notre enfance, s'ils ne nous ont pas effrayés, nous ont fascinés. Qu'il est rassurant de prendre un bain de jouvence en retrouvant nos racines ! S'il ne s'agit ici d'aucune conclusion, il est à parier que sans gentilhommerie nous y perdrions nos légendes…



Où est-ce ?

Le « Musée des Milles et une Racines » se situe à Cornimont (88310 - Vosges) - Route de la Bresse (Tél. : 03-29-24-11-90) - Entrée gratuite.

Votre guide : C'est avec une simplicité sans égale que le maître des lieux, notre Geppetho, vous accueillera en son Musée. Monsieur Michel Maurice est le créateur de l'intégralité de ce que recèle l'endroit magique, responsable de notre récréation enchanteresse. Sur près de 500 m² la création imaginaire de cet homme hors du commun s'étale avec un naturel presque banal ! N'hésitez pas à le déranger ! Posez vos questions sans ambages !
Il est le gardien, *(le dernier ?)* de nos traditions et le porteur des clefs de notre enfance...

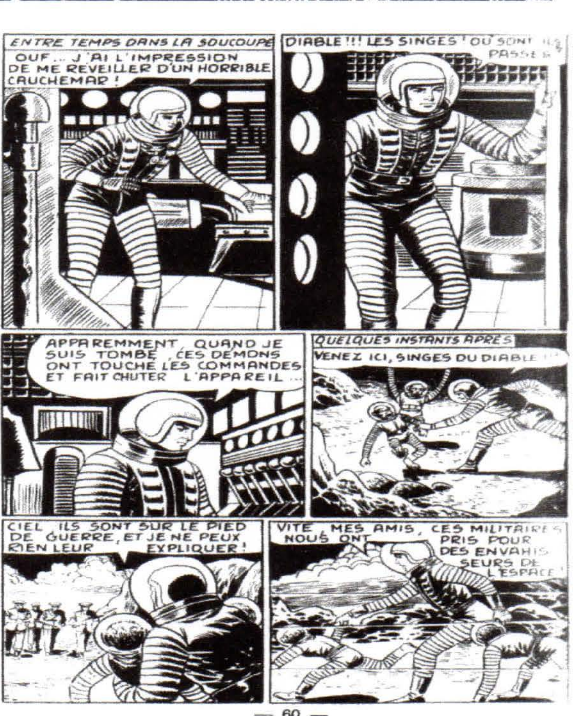
Francine et Patrice.
(Janvier 2004)

Encore une bande dessinée qui confirme des soupçons d'explication

par Raoul Robé

Pour faire suite à cet article sur des animaux prix pour des extraterrestres poilus, voici un bel exemple de récit de science fiction paru en 1961, dans un petit recueil intitulé FLASH n°23, édité par Artima France. Ici le professeur Renard invente un disque volant appelé la soucoupe volante et il la fait tester par un courageux pilote humain accompagné par deux singes astronautes. Lors d'un accident d'atterrissage au Mexique, le disque se pose en catastrophe et les deux singes s'échappent semant la panique chez les paysans locaux qui les prennent pour des martiens. Heureusement, malgré l'arrivée des militaires, le pilote humain réussit à récupérer ses deux collègues simiesques avant de s'enfuir sans heurt. *(juin 2005)*









RETOUR SUR L'AFFAIRE DE THORIGNY (77)
ou réfractions en série...

par Patrice Seray & Francine Cordier

Cet article nécessite un petit retour en arrière. La première partie n'a jamais été publiée jusqu'à présent ! Certainement parce que l'exégèse était trop révélatrice alors !
A contrario, le second phénomène, plus spectaculaire, aura les faveurs d'une honorable publication dans la revue « Lumières dans la Nuit » avec une magistrale « Une » de couverture ! De quoi flatter l'ego d'un jeune enquêteur « ufologue » en quête de preuve ultime ! Nous reprenons ici l'intégralité du dossier d'alors et nous vous le soumettons avec une découverte de bon aloi confirmant (si cela avait été nécessaire) l'origine dudit phénomène....

*****

Notre première visite remonte au 03 janvier 1976. Ce jour ne sera guère favorable pour l'observation du 20 décembre 1975 dont la presse locale rapporte la narration.(**1**) Quatre autres visites des lieux et des témoins seront nécessaires pour obtenir le rapport qui suit.
Lors de cette première visite nous avons sollicité le commissariat de Lagny qui nous apprit une autre observation, datant d'une semaine plus tard, soit le 26 décembre !
Le 06 janvier, nouvelle approche du témoin principal. Cette dernière, professeur dans une classe de 5ème *(Mme Perdrillat)* au CES de Thorigny, me déclare alors :

« D'abord les journaux en ont trop rajouté. Puis les élèves *(19 en tout)* étaient surchauffés par les vacances. De toute façon il s'agit, sans aucun doute, d'un phénomène météorologique, puisque cela disparut très vite. Voilà ce que j'ai à vous dire. Au revoir Monsieur. »

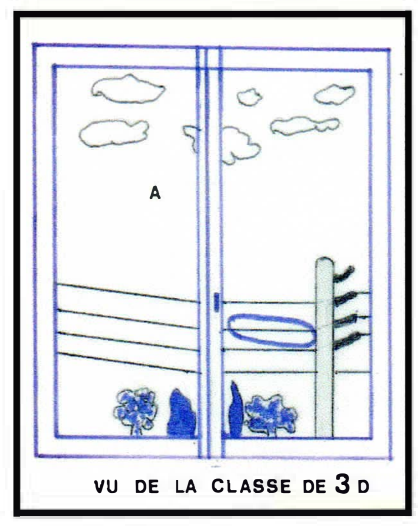
Nous apprendrons que la Directrice *(qui n'avait pas l'air très heureuse de ma visite)* était présente ! De surcroît, un coup de fil au Conseil d'Administration de Melun, afin d'y conter ma venue aurait conduit à une interdiction d'entrée dudit collège. Mme Perdrillat fut également conviée à raconter son observation à ce même conseil, ce qui pourrait expliquer les paroles guères encourageantes du professeur...
Qu'à cela ne tienne ! Le 24, troisième visite. Second passage à la gendarmerie et au commissariat de Lagny. Toujours aucune déclaration de déposée par notre témoin principal. Or, ce fait particulier avait été convenu avant mon passage au collège. L'inspecteur avec qui j'ai longuement discuté, et qui recueillit les paroles du témoin, m'affirma que nous pouvions la considérer comme sérieuse.
Nous décidâmes alors de forcer les choses. Méprise ou non, cela valait le coup ! Nous distribuâmes des cartes de visites à la sortie du CES *(l'accès étant interdit mais pas l'extérieur...)* aux élèves susceptibles de connaître un ou plusieurs témoins. En début d'après midi, la chance *(enfin !)* sourit.
Nous avions décidé d'aller « croquer un bout » dans un bar face au CES. En ayant parlé à la serveuse *(ne sait-on jamais !)* cette charmante créature nous présente alors deux jeunes hommes d'une classe de 3ème D. Eux aussi auraient assisté au phénomène...
Par eux, nous apprendrons également qu'il y aurait bien eu 19 élèves de la classe de 5ème, mais aussi quatre autres dans leur propre classe ainsi que d'autres encore présents dans la cour de l'école.
Certains professeurs ont observé aussi, ce que nous confirmera un autre éducateur du collège.

Pendant ce temps, nos cartes de visites voyagent... Le 24 et le 25 janvier suivant, appels téléphoniques chez votre serviteur. Nous notons et prenons rendez-vous...
D'une simple affaire caractéristique, nous en obtenons deux biens distinctes ! C'est ce que je vous propose de découvrir dans ce dossier particulier...

Un 20 décembre 1975 à 08 h 45...

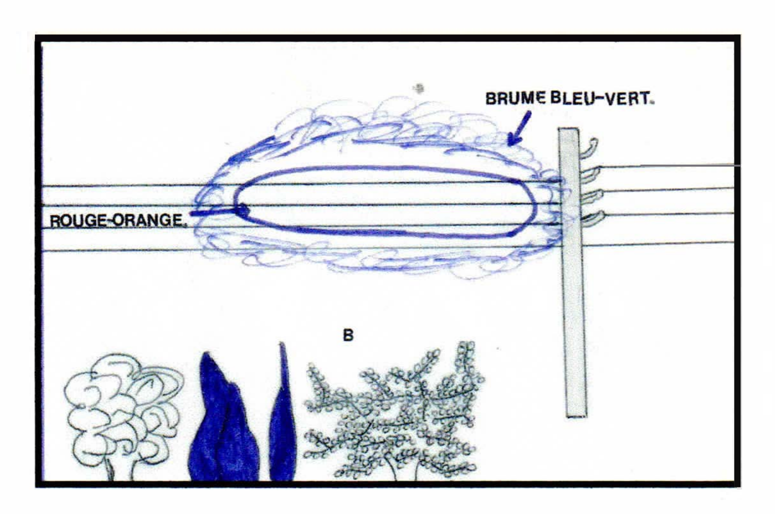
Revenons à ce professeur que nous avons rencontré par hasard : il nous confirma un état d'excitation intense chez les élèves, consécutif à l'observation du phénomène. Pour lui, il s'agissait de quelque chose de vraiment bizarre n'ayant aucun rapport avec une aberration météorologique. Mme Perdrillat aurait reçu le matin du 06 janvier *(seconde visite pour nous et rencontre avec elle)* un coup de téléphone de la télévision française *(laquelle ?)* pour lui demander un rendez-vous, ce qu'elle déclina...
Les faits eurent lieu à Thorigny *(Seine et Marne)*, faubourg de Lagny. A quatre ou cinq kilomètres se trouve la ville de Montévrain et à deux kilomètres Dampmart.

Le temps était couvert ce jour du 20 décembre 1975, et brumeux. Le soleil se levait à 08h42 et l'observation aura lieu à 08h45...



Les premiers témoins *(19 élèves et Mme Perdrillat)* purent observer, ce matin là, un étrange phénomène au-dessus de Dampmart *(à l'est donc)*. Ils s'exclamèrent et constatèrent la présence d'une masse ovoïde de couleur rouge orangée et entourée d'une brume bleu-vert. D'après le professeur, cet événement ne dura pas très longtemps. Les journaux mentionnent une durée pouvant atteindre les cinq minutes. Le commissariat, sur main courante, implique une notion de temps oscillant entre 7 et 8 minutes, ce qui paraît fort long pour une observation brève. *(en A sur le croquis ci-contre)*

L'objet était stationnaire au-dessus d'un groupe d'arbres et à une hauteur d'environ sept mètres. Puis, l'ensemble s'éleva à une vitesse stupéfiante, en moins de quinze secondes...

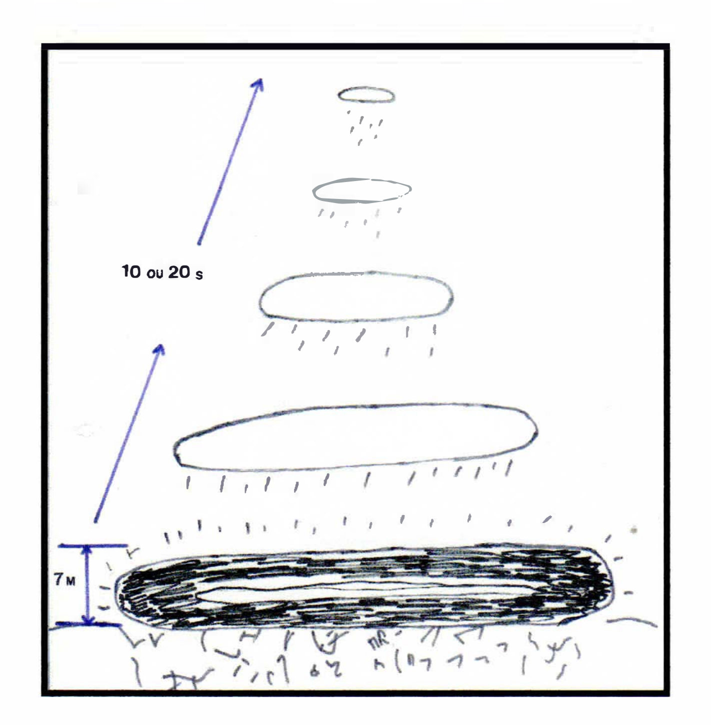


Jean-Luc et Patrick Tescher, élèves du CES de Thorigny suivaient leur cours depuis peu lorsque l'un d'eux remarque que deux de ses camarades *(Fabienne et Elisabeth)* semblent fort intriguées par quelque chose se situant au dehors. Il appelle son frère et tous deux regardent à leur tour.

Ils virent une masse orangée stable au-dessus de Dampmart, là ou aurait dû se situer le soleil. La grosseur de cette « chose » semblait identique à l'astre du jour, mais sa forme restait dans le vague.
Une sorte de nuage de brume entourait l'objet. Ils notèrent une forme approximative rectangulaire pour l'un et ovoïde pour l'autre. Le ciel était bouché par un plafond nuageux assez dense.
(en B sur le croquis ci-dessus)

Aucun des témoins n'a vu l'apparition du phénomène et ils ne le verront pas non plus disparaître. L'observation se prolongera durant moins d'une minute et pendant ce laps de temps, ils ne remarquèrent rien d'autre qu'une masse orangée.

Un autre témoin nous déclara à peu de chose près la même chose, mais put en revanche assister à la disparition du phénomène. Il se trouvait dans la classe des 19 autres témoins et put apercevoir une masse ovoïde de teinte rouge orangée qu'une brume entourait. Cette dernière était bleu vert, ce qui l'intrigua passablement. Au bout d'une minute environ, la masse s'éleva, d'abord lentement, puis de plus en plus vite, en direction du ciel jusqu'à disparaître complètement. A sa place le soleil apparut alors. Il nous réalisa un croquis que nous incluons ci-dessous.



Cette affaire nous fait penser irrésistiblement au lever de soleil. Il est 08h42, ce dernier daigne sortir de l'ombre crépusculaire. Une brume épaisse règne en maître sur la région et le plafond nuageux est chargé. Aucun vent !
Dans ces conditions, les témoins observent alors sa luminosité derrière une bande éparse de brume, et notre astre prend un aspect ovoïde.
Il est 08h45. La brume l'entourant accentue une luminosité parasitaire tout autour, d'un bleu-vert *(sûrement plus proche du verdâtre d'ailleurs)*. Continuant sa course vers le ciel, passant au-dessus de la brume, la vision enregistrée par les témoins prend un tout autre aspect. Il leur semble voir «l'objet» s'élever d'abord lentement *(puisque dépassant la brume matinale)* puis l'illusion s'estompe alors rapidement sous la forme d'une fuite du phénomène. L'astre réchauffant apparaît « pour de vrai » !
Ce phénomène est donc bien une réfraction du soleil levant observé au travers d'un voile de brume ! L'hypothèse première est bien la bonne, puisque La perception sera vue à l'Est. Rien de bien mystérieux ici, mais en revanche un témoignage de plus à mettre à l'actif des méprises.
Nous noterons au passage pas mal de similitudes avec un phénomène observé le 02 novembre 1972 à Doucier *(Jura)* qui pourrait bien s'expliquer d'une manière identique... *(Voir LDLN n°125 d'avril 1973- enquête de M.Tyrode)*.
Un note amusante existe (2) sous forme d'un courrier publié à cette époque par la revue « Nostra » où son auteur explicite l'affaire sus-citée par une explosion d'un bolide... De quoi rêver...

Un certain 26 décembre 1975 à 08 h 55 ... (3)

Cette affaire fut portée à notre connaissance par les policiers de Lagny. Les journaux n'en parlèrent pas ! Nous avons rencontré le témoin, un homme fort sympathique et surpris de nous voir arriver.
Il s'agit de M. Farion Louis. Il nous raconte avoir assisté à un phénomène aussi étrange que celui rapporté par les journaux de la semaine précédente. Notre témoin habite une résidence se situant juste derrière le CES de Thorigny et en axe direct avec la présence du phénomène décrit ci-dessus.
A l'Est donc !

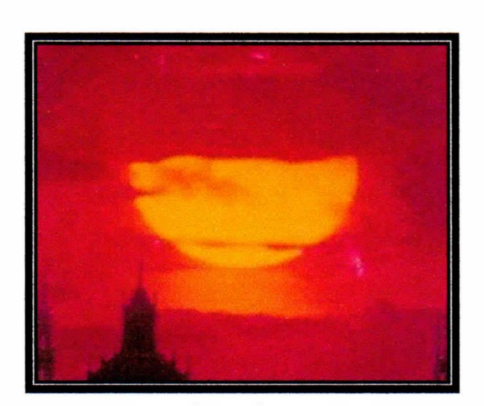
Il est 08 h 55 lorsque M.Farion ouvre sa fenêtre pour secouer des chiffons. Soudainement il aperçoit à sa grande stupeur, un étrange objet s'allumant d'un seul coup. Sa forme lui rappela celle d'un vaisseau, mais sans mât.
Pour mieux dire, il précisera que le phénomène ressemblait à la coque d'un bateau, légèrement arrondi et possédant des striures montant jusqu'à sa moitié *(voir son propre croquis)*. Plat au-dessus, il avait une masse imposante ! D'après notre témoin, l'objet couvrait la moitié du paysage (?)...
Il nota également une teinte orangée, mais incandescente, soit très lumineuse. Sa femme, témoin à son tour, nous déclara :

« Moi, ça m'est apparu d'un coup ! Comme ça et alors il a sautillé légèrement de droite vers la gauche et là, il s'est stabilisé ... »

L'objet, selon notre témoin, donnait donc une impression de «frétillement» avant sa stabilisation. Chacun des deux témoins nous décrira l'objet de la même manière. Puis, ils assisteront au départ du phénomène, une manière singulière qui devait les frapper.
Effectivement, ce dernier sembla disparaître par son dessus. C'est à dire comme s'il montait, en s'inclinant afin de ne laisser entr'apercevoir que le dessous. Cette façon de disparaître nous fait irrésistiblement penser à un glissement...

Les mots exacts de M.Farion sont : *« C'est la partie supérieure qui disparut en premier ».*
Le phénomène apparut très exactement à l'est-nord-est, puisque nos témoins notèrent la présence du soleil plus à l'est *(donc à droite du phénomène)*. Cette dernière remarque nous est ici d'une importance capitale.
L'évaluation de l'objet fut en revanche plus ardue dans notre enquête. Nous savons que la perception est chose difficile, notamment en ce qui concerne une dimension ou une distance.
Nos yeux ne pouvant percevoir une profondeur, les estimations sont en conséquence sujettes à caution.
D'après nos témoins l'objet aurait eu une grosseur comparable à celle d'un pavillon *(!)*.
Il tenait dans le paysage, une place couvrant une bonne moitié d'un bosquet d'arbre et descendait jusqu'à un creux matérialisé par de l'herbe. Quand à la hauteur, la base de l'objet se trouvait sous le bois et le haut cachait le toit d'un pavillon...
Il est permis de penser que le phénomène semblait se trouver entre la maison et le bosquet d'arbres, donc en stationnement prés de Montévrain *(4 ou 5 Km à vol d'oiseau)*.
Le temps d'observation sera d'environ cinq minutes *(peut-être six)*. Mr Farion est un ancien policier et il ne commença à regarder le phénomène qu'après le «frétillement» que seule sa femme notera. Après ces minutes de stationnement, le phénomène disparaîtra comme nous l'avons décrit dans un laps de temps couvrant 40 voir 50 sec.
Ce jour précis, le temps était nuageux, et une brume existait. Notons un lever du soleil à 08h45, soit dix petites minutes avant la constatation de notre affaire.

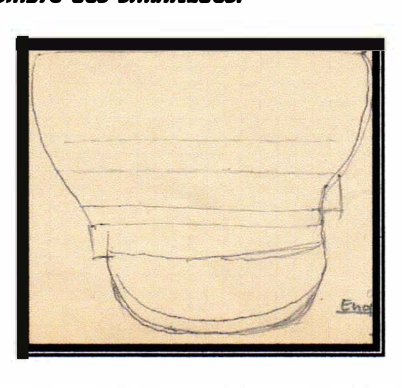
A l'ombre des similitudes.



Le soleil se voile et se lève....

Croquis de M. Farion

Les stries figurant sur ce croquis pourraient n'être que des bandes de brume plus ou moins épaisses !
Si nous nous amusons à superposer une boule sur ce dessin, l'aspect figurant en bas trouve une cohérence puisque le phénomène était en partie caché par une maison et des arbres !
Ce qui implique un lever de soleil depuis cinq bonnes minutes : et c'est ce que confirme notre témoin ...



...un OVNI apparaît dans les cieux de Thorigny

A une semaine d'intervalle, deux cas nous proviennent de Thorigny. Si le premier s'explique aisément par le lever du soleil, ici, ce dernier est visible, bien que fort bas sur l'horizon, puisque noté par nos témoins.
Il est vrai qu'à cette époque je fus perturbé par cette présence insolite et du phénomène et du soleil. Un manque de réflexion est responsable d'une publication dans la revue « Lumières dans la Nuit » dans son numéro 161 de janvier 1977 *(page 1 et 21-22)*. Ce qui conféra à l'enquêteur une certaine honte quelques temps plus tard.
En effet, si le premier cas *(20 décembre)* ne peut qu'être en toute logique le soleil vu au travers de la brume, l'enquêteur d'alors n'a point vu ce même soleil se réfractant (**4**) DANS la brume...
De nombreuses constatations, faites par nos témoins, sont pourtant révélatrices. Cet effet de « frétillement » d'abord : le soleil naissant projetant son propre reflet sur une mince couche de brume. Ensuite, la manière dont « il » disparaîtra : « *C'est la partie supérieure qui disparut en premier* – dixit M.Farion » ! Ceci implique obligatoirement une montée du soleil et donc une disparition progressive du phénomène, produit par un basculement de la scène. Si l'un monte, l'autre suit...
Il s'agit ici d'une véritable réfraction de notre astre de chaleur...
La montée rapide *(temps donné par nos témoins très sujet à caution)* s'explique de la même manière que sur le phénomène enregistré le 20 décembre !

Conclusion.

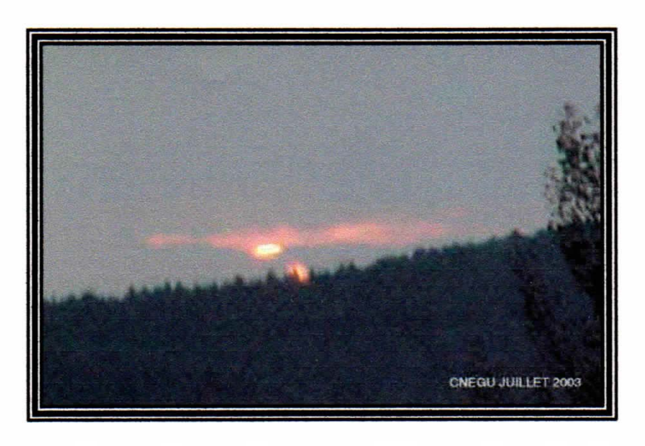
La seule différence entre ces deux cas consiste à voir, pour l'un, le soleil *(déformé par réfraction)* au travers de la brume et pour l'autre, se refractant *(différemment)* dans la brume ...
Rien ne semble perdu, puisque l'enquêteur *(après coup)* comprend...
Reste cette chance inouïe d'avoir eu affaire à deux reprises à un «coup» du soleil et ce, de deux manières singulières...Je reste persuadé que nos charmants témoins furent quelque peu influencés par les articles de presse parus quelques jours auparavant, ce qui les empêcha d'identifier la cause du phénomène observable alors.
Encore une fois, nous ne pouvons nous empêcher d'être admiratif quand au terme choisi lorsque qu'une observation de ce type survient. Les « images » sont claires et précises et cette fois nous ne pouvons incriminer les Farion d'avoir une imagination débordante.
« L'ufo-relecture » nous apparaît plus que nécessaire...



Ajoutons après coup la découverte fortuite d'une carte postale en apparence banale, et nous avons ici une preuve absolue de la méprise avec notre astre tutélaire en ...
... Décembre 1975 !
La ressemblance est frappante et la beauté presque...insaisissable !

Patrice Seray
avec la collaboration de Francine Cordier.
(janvier 2004)

(**1**) - Voir annexe reproduisant les articles de presses.
(**2**) - Nostra « courrier des lecteurs » joint lettre de M. R.C...
(**3**) - LDLN n° 161 de janvier 1977 - Page de couverture et page 21. Enquête de M.Seray Patrice.
(**4**) - Nous sommes en présence d'un phénomène de **parhélie** qui produit couramment une image plus ou moins colorée et irisée à **22°** à droite ou à gauche *(ou les deux)* du soleil.

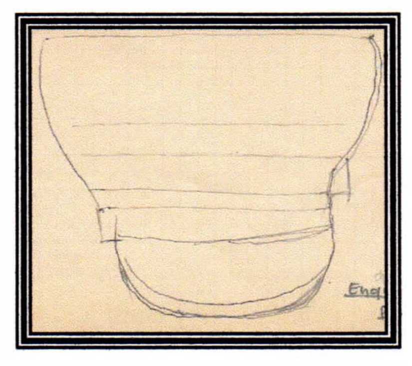


Lever ou coucher *(comme ici)* le soleil nous joue parfois de drôles de tours …

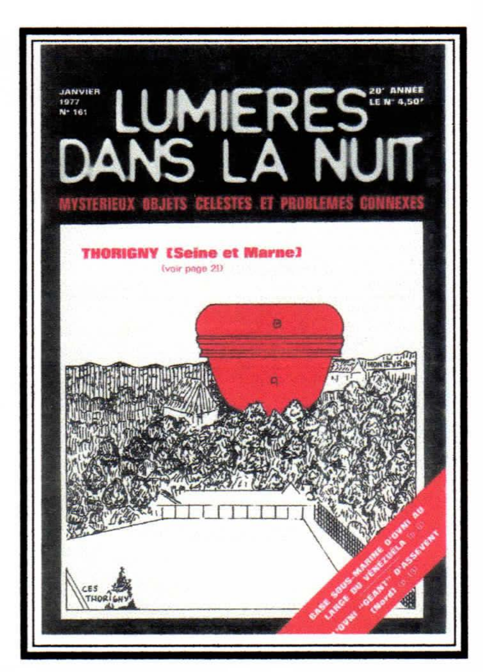
Un sacré coup de … soleil !



Ce que les témoins ont vu …



Ce qu'ils ont restitué …



Ce qu'on nous a présenté …

Sans commentaires …

A THORIGNY (S.-et-M.) *L'Aurore 24/12/75.*

Toute la classe a vu l'O.V.N.I.

OVNI ou simple phénomène atmosphérique ? A Thorigny (Seine-et-Marne) les avis sont très partagés. Une chose est sûre : les 18 élèves d'une classe de cinquième du CES de la ville et leur professeur ont observé samedi matin dans le ciel une curieuse masse rouge orangée qui a évolué cinq à six minutes avant de disparaître brutalement.

Pour l'heure les détails manquent sur cette étrange apparition. Une bonne raison à cela : professeur et élèves sont tous partis en vacances. Et ils n'ont pu être entendus par les inspecteurs du commissariat de Lagny qui n'ont euregistré que la déclaration de la directrice de l'établissement. Celle-ci s'étant contentée de rapporter ce que le professeur lui avait déclaré.

Il était 8 h 45 samedi. Dans une des salles des cours : les dix-neuf élèves d'une cinquième et leur professeur, Mme Monique Perdrillat. Soudain dans le ciel, en direction de Dampmart, une commune voisine de Thorigny, apparaît une masse de forme ovale de couleur rouge orangé, et dont le sommet porte des stries. Toute la classe observe le curieux objet ou, plus vraisemblablement, l'étrange phénomène atmosphérique. La masse évolue très doucement.

Durant cinq bonnes minutes enfants et professeurs ont les yeux tournés vers le ciel. Personne ne bouge. Aussi brutalement qu'elle était venue, la masse disparaît [illegible]

« Elle s'est littéralement volatilisée », a précisé Mme Perdrillat.

Voilà ce qu'a vu samedi une classe de cinquième du CES de Thorigny. Une classe très privilégiée puisque, aussi bien au sein de cet établissement scolaire que dans toute la région, il n'y a eu aucun autre témoin de cette étrange apparition.

« **L'Aurore** » du 24 décembre 1975.

TOUTE LA CLASSE A VU L'O.V.N.I.

N°195. (PARIS) *31/12/75*

POUR les 19 élèves d'une classe de 5e du C.E.S. de Thorigny (Seine-et-Marne), la dernière matinée d'école de l'année 1975 aura été quelque peu mouvementée.

En effet, au matin du 20 décembre, vers 8 h 45; les enfants et leur professeur, Mme Monique Perdrillat, se disposaient à entrer en classe quand ils se mirent à observer dans le ciel un curieux phénomène, en direction de Dampmart, la commune voisine.

Selon ce qu'a déclaré par la suite la directrice du C.E.S. aux inspecteurs du commissariat de Lagny venus enquêter sur place (tous les témoins étaient déjà partis en vacances) ils ont vu se déplacer dans le ciel, pendant 5 à 6 minutes une sorte d'énorme boule rouge orangé qui s'est ensuite mystérieusement et brutalement volatilisée.

S'agit-il, comme le pensent les enfants, d'un O.V.N.I. — on en observe très souvent dans le ciel de Seine-et-Marne — ou, plus simplement d'un phénomène atmosphérique? Pour répondre à ces questions, Nostra va ouvrir l'enquête dont il vous communiquera les résultats dans un très prochain numéro.

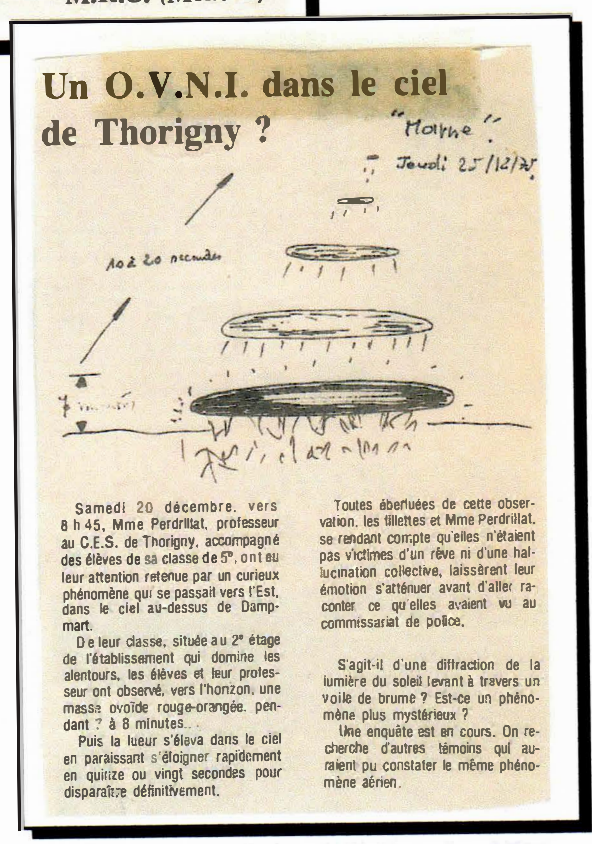
« **Nostra** » n° 195
(31 décembre 1975)

Un bolide qui s'est volatilisé.

Page 24 du même numéro, il est question d'un OVNI vu par une classe du C.E.S. de Thorigny. J'ai observé le même phénomène un jour de guerre, en 1940, à Nancy. Il s'agit en réalité d'un bolide qui, s'échauffant progressivement lors de sa pénétration dans l'atmosphère terrestre, finit par se volatiliser brutalement, une fois atteinte une température excessive. Rien de mystérieux!

M.R.C. (Menton)

« **Nostra** » n° 198
(21 janvier 1976)



Un O.V.N.I. dans le ciel de Thorigny ?

Samedi 20 décembre, vers 8 h 45, Mme Perdrillat, professeur au C.E.S. de Thorigny, accompagné des élèves de sa classe de 5°, ont eu leur attention retenue par un curieux phénomène qui se passait vers l'Est, dans le ciel au-dessus de Dampmart.

De leur classe, située au 2° étage de l'établissement qui domine les alentours, les élèves et leur professeur ont observé, vers l'horizon, une masse ovoïde rouge-orangée, pendant 7 à 8 minutes...

Puis la lueur s'éleva dans le ciel en paraissant s'éloigner rapidement en quinze ou vingt secondes pour disparaître définitivement.

Toutes éberluées de cette observation, les fillettes et Mme Perdrillat, se rendant compte qu'elles n'étaient pas victimes d'un rêve ni d'une hallucination collective, laissèrent leur émotion s'atténuer avant d'aller raconter ce qu'elles avaient vu au commissariat de police.

S'agit-il d'une diffraction de la lumière du soleil levant à travers un voile de brume ? Est-ce un phénomène plus mystérieux ?

Une enquête est en cours. On recherche d'autres témoins qui auraient pu constater le même phénomène aérien.

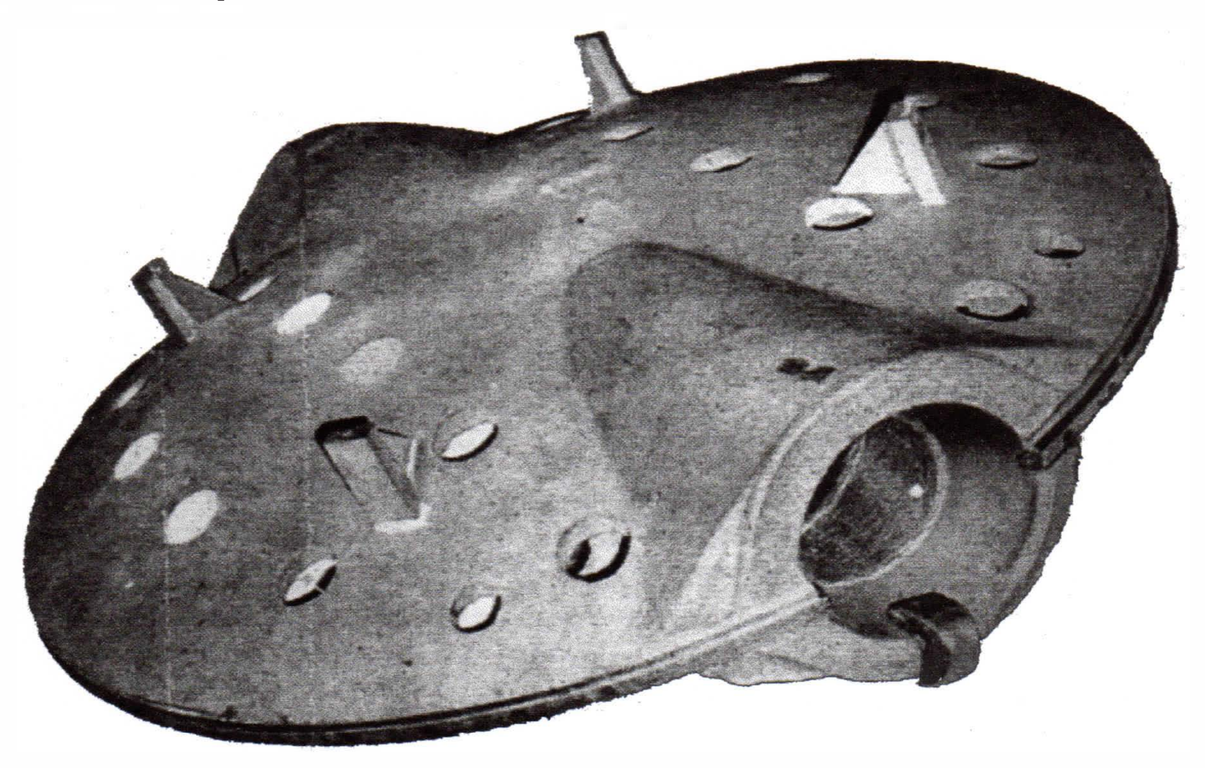
« **La Marne** » du jeudi 25 décembre 1975

AFFAIRE DE THORIGNY

Articles de presse

Deux photos "MYSTERE"

S'agit-il d'une soucoupe volante ?



Cette photo de tête d'humanoïde est tirée d'un film qui date de :

a) 1920 ? **b)** 1947 ? **c)** 1990 ? **d)** 2023 ?





Solution en page **67**

Les Extraterrestres zoomorphes sont-ils des animaux terrestres ? Quand la cryptozoologie explique la casuistique ufologique...

par Raoul Robé (juin 2004)

En lisant le trés intéressant et fort référencé article de Michel Raynal "***Pour en finir avec l'Améranthropoïde***" (page 32 à 118) du volume 1 de la Gazette Fortéenne[1], je tombe stupéfait devant l'aventure mentionnée en page 96.
Je me permets de reproduire cet extrait remarquable (*avec l'autorisation de l'auteur*) :

"Warren Smith, un écrivain américain spécialisé dans la littérature fortéenne, auteur de plusieurs ouvrages à teneur cryptozoologique, rapporte un témoignage étonnant dans son livre Lost cities of the ancients-unearted! (1976). Il concerne un vénézuélien du nom d"Emilino Martinez :"*Il y eut un mouvement soudain dans les fourrès lorsque Emilio Martinez revint de la chasse dans les montagnes du Vénézuéla, la nuit du 10 avril 1954. Martinez stoppa sans un geste, prêt à tirer, quand un bruit de battage se fit à nouveau entendre dans la brousse. Il attendit un instant puis reprit sa descente vers son automobile.*
Une peur panique lui glaça le sang quand il entendit un son guttural, comme si quelque chose appelait. Des sensations froides de frayeur parcoururent son corps en une couverture de chair de poule. Son coeur battant bondissait contre sa gorge. Je sus alors que j'étais le chassé et non le chasseur, rapporta Martinez plus tard. Un cri inintelligible derrière lui, lui fit comprendre que la chose s'était mise à sa poursuite. Marchant à quatre pattes, trébuchant, tombant, Martinez descendit la piste à toute allure. Il s'arrêta un instant et jeta un regard en arrière vers son poursuivant. Je tombai presque mort, raconta Martinez. Deux choses descendaient la montagne derrière moi. La lune s'était levée. Je les vis trés distinctement. Elles étaient petites, environ la taille d'un enfant de 12 ans, et elles semblaient mi-homme,mi-singe. Leur corps était couvert d'un pelage sombre. Aprés cette vision, je me remis à courir encore plus vite vers ma voiture.
Martinez avait garé sa voiture dans une petite clairière le long d'une route non bitumée à quelques kilomètres de Caracas, Vénézuéla.La région montagneuse était très isolée, une des raisons pour lesquelles Martinez l'avait choisie pour chasser. Après avoir laissé tomber le petit gibier qu'il avait pris sur la piste,Martinez fonça vers sa voiture. Il fouilla dans ses poches pour trouver les clés. Les pas martelant le sol des monstrueux poursuivants pouvaient être entendus, descendant la piste. Martinez laissa tomber les clés de sa voiture. Je les ramassai et commençai à ouvrir la portière de la voiture, affirma-t'il. Mon esprit s'affolait de terreur. Ces choses étaient dehors pour me blesser. Juste comme je venais d'ouvrir la portière, je fus attrappé par un bras velu venant de derrière. Nous tombâmes à la renverse dans un fossé de l'autre côté de la route. Martinez laissa tomber son arme dans la bagarre. Deux bras puissants se refermèrent sur sa gorge. J'étais sur le point d'être étranglé, dit-il. Avec un éclat de force frénétique, je me dégageai de l'étreinte de la bête. Je commençai à progresser à quatre pattes vers ma voiture. La chose vint en un saut sur mon dos, hurlant, grognant et mordant comme un animal enragé.Le chasseur vit son fusil par terre sur la route. J'essayai de le saisir, mais je ne pouvais pas l'atteindre, dit-il. Je me saisis finalement d'un gros rocher, je me retournai et commençai à frapper la chose sur la tête.
Des cris de douleur fendirent la nuit. Martinez vit son attaquant reculer. Du sang jaillit de la tête de la créature. Le jeune homme frénétique se précipita vers sa voiture. J'y entrai et verrouillai les portières juste comme les deux êtres vinrent se jeter contre le côté, dit-il. C'était l'expérience la plus effrayante de ma vie. Ils étaient enragés. Leurs poings velus frappaient sur les vitres de la voiture. J'avais peur que le verre ne se brise. J'allumai le moteur et m'éloignai de la clairière.

Les créatures lachèrent prise, et Martinez fonça vers le poste de police le plus proche, où il raconta son aventure, provoquant l'hilarité des policiers, qui lui conseillèrent de rentrer chez lui en évitant les bars du coin! Martinez revint sur les lieux le lendemain, et il trouva des feuilles couvertes de sang, qui furent analysés par un certain Juan Valdez. Celui-ci écrivait à Warren Smith que le sang n'était pas humain, et qu'il ne s'agissait du sang d'aucun animal auquel on l'avait comparé. Quant aux habitants de la région, ils croyaient que ces créatures venaient de "soucoupes volantes" qu'on avait parfois observées, et qu'on accusait de ravir hommes et bétail. En lisant ce récit, je ne peux m'empêcher de penser aux séries B à suspense de l'époque, mélange de fantastique dans le style de la Quatrième Dimension et de clins d'oeil au cinéma d'Hitchcock. C'est peu dire que le n'arrive pas à prendre cette histoire au sérieux, où tous les poncifs du genre semblent avoir été accumulés. Que le pauvre Emelino Martinez ait eu la frousse de sa vie lors d'une rencontre inhabituelle_que ce soit un animal connu, ou inconnu_soit. Mais que les choses se soient passées comme dans son récit, voilà qui est dur à avaler..."

Cette lecture me "téléporte" en 1973, quand, lycéen, je dévorais les bandes-dessinées de Lob & Gigi. Souvenez vous, dans leur deuxième tome "**CEUX VENUS D'AILLEURS**"[2], en pages 18 à 23, nos deux reporters nous racontaient en images les déboires des habitants du Vénézuéla en 1954 avec d'étranges petits humanoïdes velus et casqués, semblant invulnérables, surnommés "**hombrecitos**".



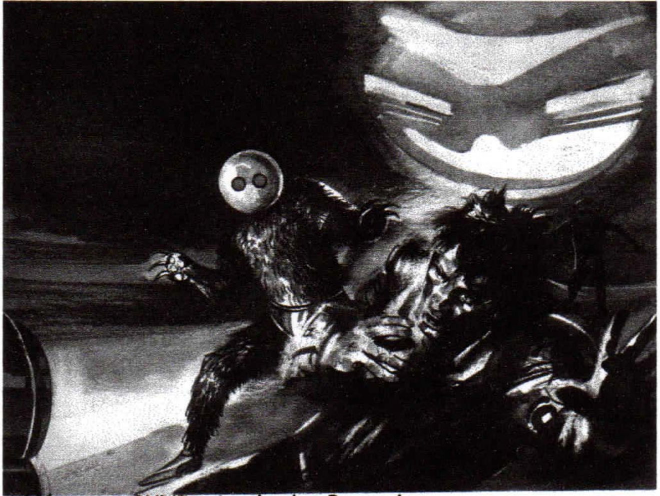
extrait de la page 21
"Histoires fantastiques "
de Jacques Lob et Robert Gigi,
un nouvel épisode du dossier des soucoupes volantes
CEUX VENUS D'AILLEURS
Dargaud éditeur 1973.

Alors est-ce que le "pauvre Emelino Martinez" (comme les victimes des Hombrecitos*) a tout inventé pour se rendre intéressant ? ou ont-ils vraiment été attaqués par des Ateles belzebuth se défendant contre des chasseurs-braconniers (ne voulant pas se déclarer comme tels) ? Remarquez que tous ont des armes !



Je pencherai pour cette deuxième solution surtout aprés avoir pris connaissance de l'important travail d'identification par une méprise avec des rapaces nocturnes de Renaud Leclet pour les cas célèbres d'Hopkinsville et de Flatwoods [3].

Pourquoi chercher à tout prix l'*extraterrestre* quand des créatures terrestres peuvent expliquer ces observations insolites ?



référence: OVNI triangle des Bermudes, Atlantide de Peter Nobile Frenand Nathan 1980

Reconstitution dramatique de l'atteque de « nains velus » qui auraient assailli le chauffeur vénézuélien à la périphérie de Caracas.

Références:

1/ La Gazette fortéenne Vol.1 ODS 2002, http://www.oeildusphinx.com,

2/ "Ceux venus d'ailleurs" Lob & Gigi, Dargaud 1973,

3/ dans Les Mystères de l'Est bulletin du CNEGU n° 6 "*Kelly Hopkinsville: un classique bien trop chouette*" de Renaud Leclet, voir aussi le site CNEGU : **http://www.cnegu.fr.st/**

*Autres références sur les cas d'hombrecitos:

Coral and Jim Lorenzen "*Flying Saucer Occupants*" Signet Books, New York 1967, pages 103 à 105, Franck Edwards "*Les soucoupes volantes: affaire sérieuse*" Robert Laffont 1967, pages 155 à 159.

Les Petits êtres argentins

de Renaud Leclet

Il y a des lectures très intéressantes, c'est le cas pour la Gazette Fortéenne. Dans un article de Fabio Picasso, on apprend que des êtres extraterrestres auraient été vus dernièrement en Argentine. Ces êtres s'expliqueraient-ils par des rapaces nocturnes ?
Dans les cas de méprises avec un hibou ou une chouette, il arrive que les témoins décrivent une luminescence qui entoure les rapaces comme on a déjà pu le voir[1]. On retrouve cette particularité en Argentine avec "l'Anchimallen" *(gnome ou pygmée d'un mètre de haut)* qui peut devenir une lumière brillante[2]. Il y a aussi un être nommé "l'Invunche" qui a la particularité de retourner sa tête à l'envers. Là aussi un rapace nocturne peut tourner sa tête à 180° et donner l'impression qu'il marche à l'envers.

Le 24 mai et le 2 juin 2002, c'est une petite entité très rapide avec de grandes oreilles qui communique par sons, qui est vue sur la N 35, à Barrio El Oeste. On retrouve ces oreilles chez le grand-duc argentin et les sons entendus viennent probablement de ce hibou.
Le 8 juin 2002 à 19h, un autre témoin signale une lumière verte *(cette couleur est présente dans de nombreux témoignages dans le monde)* de 50 cm de haut. A l'approche du témoin, cette lumière verte se change en un petit être. Là encore, nous avons l'action d'une luminescence sur un probable rapace nocturne. Le 9 juin, c'est un être à la peau argentée, des mains à trois doigts, de longs ongles et de grandes oreilles et de gros yeux rouges qui sera vu. Là encore, il est trés probable que nous ayons affaire à un grand-duc avec une luminescence. Les mains à trois doigts peuvent s'expliquer par les rémiges en bouts d'aîles, les longs ongles par des serres de ses pattes, le grand-duc a aussi de grandes oreilles et des yeux jaunes et rouges[3].

Le 22 juin à 20h30, c'est une observation identique à celle du 9 juin qui a eu lieu. Là encore cette même explication est plus que probable. Ces êtres en Argentine sont vus avec une hauteur de 50 cm à 1 mètre. Le grand-duc mesure entre 63-68 cm pour le mâle et 67-73 cm pour la femelle.
Je suis tout à fait d'accord avec l'auteur quand il dit que ces cas sont liés au folklore. Je rajouterai que dans ce folklore, on retrouve la description de rapaces nocturnes qui sont pris pour des gnomes, pygmées et autres extraterrestres.
Un cas français est similaire au cas du 8 juin 2002 en Argentine[4]. On y apprend qu'en France des boules blanches comme des ballons de football se matérialisent en des formes à peu près humaines en Haute Bretagne et dans de nombreuses autres régions. Il est encore très probable que ces boules lumineuses soient des rapaces nocturnes avec une luminescence dues à un champignon[5].

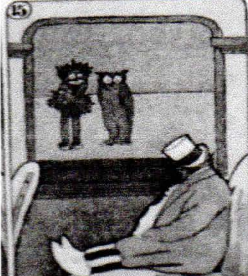
- 19 septembre 2004 -



- 6 -

1) CNEGU "Les Mystères de l'Est" n°6, pages 52 à 84, 2001.
2) Jean-Luc Rivéra "La Gazette Fortéenne", volume II, pages 172 à 184, édition l'Oeil du Sphinx, 2003.
3) voir les témoignages semblables dans " Les Mystères de l'Est" n°8, page 8, pages 29 à 39, 2003.
4) Didier Audinot "Les lieux de l'au-delà", pages 224-225, édition JMG, 1999.
5) dans "Morphological Penomena", pages 349 à 352 (information de M.Raynal, cryptozoologue); et aussi dans " Les Mystères de l'Est" n°8, page 126, rubrique courrier des lecteurs.
6) illustrations tirées de Little Nemo in Slumberland.





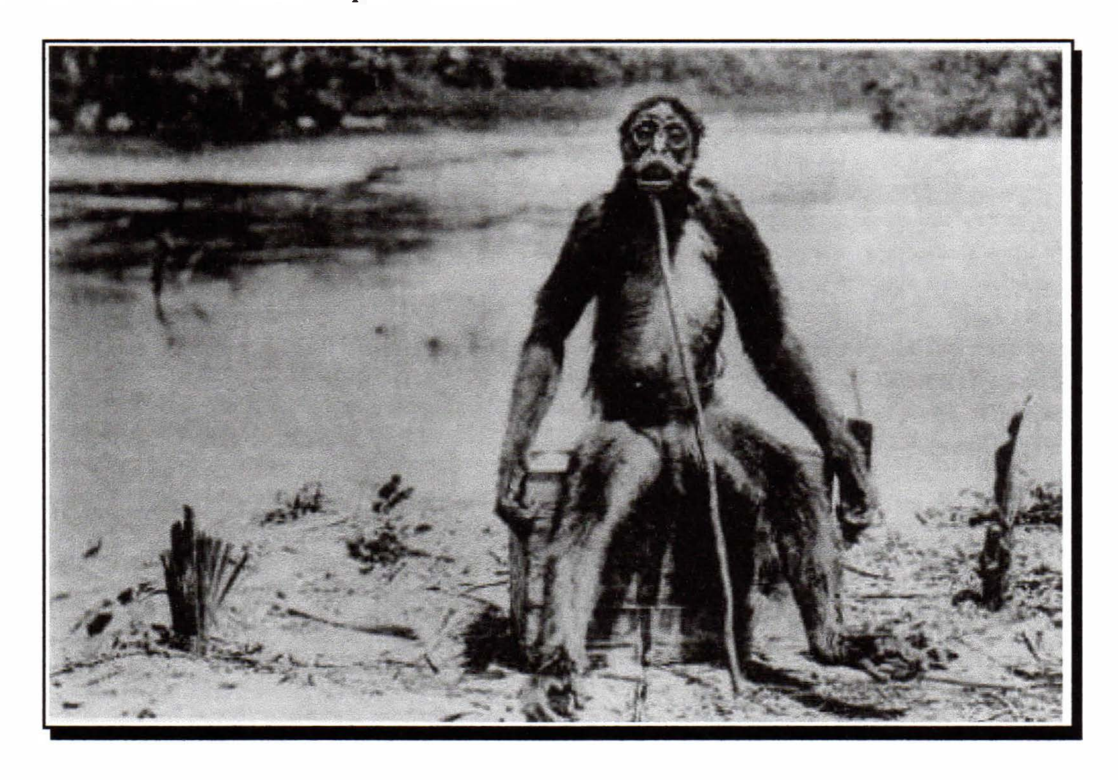
- 6 -

Des extraterrestres poilus...au singe chauve

Par Eric Maillot

L'ami Raoul Robé me fournit l'occasion d'apporter quelques précisions sur ces histoires vénézuéliennes. Il y a une bonne décennie déjà, j'avais engrangé un peu de documentation sur des êtres au système pileux développé, typiques des récits d'Amérique du Sud de 1954 *(nuits du 28 novembre à Caracas, du 10 décembre et 16 décembre à San Carlos)*. C'est en lisant la BD de Lob et Gigi où l'on voit l'entité sauter sur le chasseur qu'une explication simple et logique m'avait aussi sauté à la figure : il s'agissait de singes indigènes, probablement en ce cas quelque mâle dominant *(ou une femelle dominante ayant mis bas)*. On peut comprendre que ces animaux n'apprécient pas la présence d'un chasseur nocturne ou d'un braconnier. L'homme se livre sur eux à des captures ou tueries qui ne peuvent laisser indifférents des êtres dotés d'intelligence ... que sont les singes. Heureusement l'homme semble aussi s'en inquiéter et met en place des programmes de protection de ces espèces locales, parfois menacées d'extinction.

Une photo datant des années 1920 et montrant la dépouille d'un anthropoïde mystérieux, découvert à la frontière entre Colombie et Vénézuela, était en fait un canular utilisant la dépouille d'un atèle dont la queue avait été cachée. C'est cette espèce que Raoul Robé suspecte être à l'origine des récits d'« ombrecitos ». Examinons cela plus en détail.



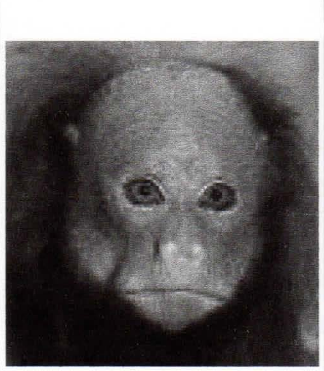
Un atèle belzébuth ?

Même si son nom suggère qu'il pourrait être pris pour quelque diable de la forêt, il n'est pas le candidat idéal. Sa physionomie corporelle est typique : longiligne, fine, arachnoïde, d'où son nom de «singe araignée». C'est un singe qui est fréquent en forêt sud-américaine, il y est connu. Nul doute que ce soit un singe puissamment musclé. Mais il y a un problème. Son visage est typiquement simiesque, poilu et avec un masque facial, parfois marqué, et surtout peu arrondi. Qui plus est, ayant une longue queue préhensile, l'atèle préfère les déplacements arboricoles. Il évite au maximum les déplacements au sol mais peut utiliser épisodiquement la bipédie en appui sur sa queue. Il pèse jusqu'à 8 kilos et mesure 80 cm de long *(sans sa longue queue de même taille)*.

Un singe hibou ?
Ce serait un joli clin d'œil à l'ami Renaud Leclet s'il s'agissait de ces singes aux gros yeux parfaitement adaptés à l'obscurité. Le plus connu est le douroucouli. Noctambule de nature, on en voit plus souvent, paraît-il, à la pleine lune. Mais ils sont très petits (40 cm maxi, 2 kg) . Leur masque facial noir et blanc, très marqué et rappelant celui des chouettes et hiboux, aurait été relaté par le témoin.

Un singe laineux ?
Le lagothryx a un poil dense sur tout le corps. Son allure est plus charpentée que celle des « singes araignées » classiques. Sa tête est grosse et bien ronde, d'une couleur de poil contrastant parfois avec le reste du pelage. Ses yeux ronds et sa face glabre, brun noir, ressemblent un peu plus aux illustrations du cas de 1954. Il mesure de 60 à 80 cm et pèse de 5 à 10 kg. Il est justement fréquemment chassé par les braconniers. Il se déplace plus fréquemment au sol, avec une démarche balancée. Un biologiste notait qu'en captivité cet animal, lorsqu'il devenait agressif avait suffisamment de force pour tuer un homme faible. Voilà qui commence à devenir plus proche du portrait de notre anthropoïde ufologique mais le pelage très uniforme ne semble pas conforme à ce qui est illustré : des poils longs et de répartition non uniforme.

Un singe chauve ?
Il s'agit du cacajao, connu aussi sous le nom de ouakari ou uakari. Ce singe possède plusieurs particularités frappantes qui sont parfaitement conformes à l'illustration de Lob et Gigi. Le visage est glabre jusqu'en haut du front chez les ouakaris chauves. Il y a donc un contraste marquant, même vu de loin, entre tête et corps au niveau pileux. Sa face montre des yeux ayant une expression humaine, notée par bien des biologistes, qui ne peut que marquer et impressionner l'homme. Le visage serait plus visible de nuit chez les «tête rouge» (cacajao rubicond) ou «tête blanche» que chez les «tête noire» (cacajao mélanocephale). Les narines orientées latéralement sont peu visibles. Il en est de même pour la bouche fermée. Le visage est bien plus rond et large que chez les atèles.
Son pelage long est non uniforme sur certaines parties du corps (ce qui est aussi le cas des atèles).




Enfin les ouakaris sont bien plus fréquemment au sol que les «singes araignées», très arboricoles. Leur queue est nettement plus courte (20cm) que celle des atèles. Ils sont en revanche de bien plus petite taille que les atèles (60cm maxima, 3.5 kg) ou que les singes laineux. Ce dernier point peut jouer en leur défaveur pour expliquer nos entités « ufologiques ».
Quoiqu'il en soit de l'espèce ou sous-espèce exacte de singes en jeu, ces récits d' « ombrecitos » ou de « nains poilus » nous démontrent, une fois de plus, que la méconnaissance de la faune et de notre environnement terrestre sert à alimenter le fantasmagorique zoo galactique qui séduit nombre d'ufologues.

Le GUIDE du FRISSON 13ème RUE

par Raoul Robé

En 2001, David Coudyser nous propose avec humour aux éditions Michel Lafon, son recueil intitulé *Le Guide du frisson 13ème Rue*, véritable guide de l'étrange, trés complet.
Il s'agit d'une compilation d'informations utiles sur les domaines de l'insolite, du bizarre, de l'extra-ordinaire et de l'extraterrestre. On peut y trouver des tas d'adresses, de clubs, d'associations, de lieux, d'émissions de radio, de télévision, de titres de films. L'Ufologie y est bien sûr représentée au dernier chapitre: "***Alien quand tu nous tiens!***" (j'y reviendrai).
J'ai relevé pour vous ces informations particulières:

Page 21 : dans le chapitre "*les phobies les plus fréquentes*", si vous avez peur des fantômes alors vous êtes ***phasmaphobe***.

Page 32 : *Génération parano!* Le retour de Big Brother : en octobre 1998, le Parlement Européen a affirmé que les conversations téléphoniques françaises étaient placées sur écoute par les américains grace au réseau **ECHELON**.

Page 48 : *Qu'est-ce que la cryptozoologie ?* vous explique ce qu'est cette para-science.

Page 52 : *Les principales apparitions de créatures fantastiques en France*. J'ai relevé:
* En Côte d'Or, le chateau des Gémeaux "la fontaine de Genebro" une Vouivre s'y baigne en plein jour, entre 2 et 3 heures l'aprés midi.
* En Moselle à Metz, dans les ruines de l'amphithéâtre romain évoqué par F.Rabelais, le dragon du Graoully hante depuis longtemps l'amphitéâtre.
* Dans les Vosges, Domrémy la Pucelle, l'ancien arbre des fées, Jeanne D'Arc entendait sans doute la voix de cette fée qui rôde autour de la maison natale de la Pucelle.

Page 119 : *L'info qui tue !* Dans les carrières situées sous le parc Montsouris(Paris 14e arrondisse-ment) un individu surnommé l'homme vert se déplacerait par bonds dans l'obscurité. Certains préten-dent l'avoir croisé récemment mais soyez prudents: si vous avez de la malchance de tomber sur lui, sachez qu'il est terrifiant et sans pitié!

Page 121 : *Le vampirisme*
Les principales histoires de vampires en France par région: j'ai relevé:
en lorraine, Kaperman est le Dracula local. Jura, les dames blanches du bois de la Fau envoûtent les hommes et boivent leur sang. Franche Comté, les Ogresses vertes sévissent du côté de Coges.

Page 137 : *Les festivals*
Le (désormais célèbre) festival du film fantastique se tient chaque année à Gérardmer (88).

Page 168 : *Les principales apparitions de fantômes recensés en France.*
* En Côte d'or, à Corpeau, route des alentours, une jeune-femme et un âne, blancs tous les deux, longent les rues avoisinnantes du village. Un mauvais présage pour les habitants de Corpeau.
* Dans la Marne, à Cramant, maison au fantôme, des voix des bruits de pas, des lumières qui clignotent, des portes qui claquent et parfois une silhouette fantômatique qui descend l'escalier en boitant. La maison hantée dont rêvent tous les scénaristes de films d'horreur. A Epernay, le ruisseau Le Cubry, un fantôme surgi de nulle part parcourt les berges du Cubry. C'est Alix, une jeune fille noyée, qui s'empare de toute personne qui s'engage par là.
* Dans la Meurthe-et-Moselle, à Jaulny, le parc, le fantôme d'une femme sosie de Jeanne d'Arc traverse le parc le long des remparts.

En Moselle, le Dabo,dans les champs, une meute de chiens bruyants, des cris de chasseurs, des coups de fusil. Une véritable chasse à courre de fantômes amplifiée par le vent réveille les habitants, la nuit par temps venteux.
A Metz, place de la comédie, sur cette belle place du XVIIIe siècle furent guillotinés 63 personnes pendant la Révolution. Vous pouvez encore apercevoir l'inscription sur le fronton du théâtre. Certains riverains assurent que la place est toujours hantée la nuit.

Page 182 : *Le mystère de la dame blanche*. Les principales apparitions en France:
Dans les Vosges, Arches, route en direction d'Epinal, une auto-stoppeuse tient des propos étranges la nuit.

Page 191 : *Les principaux cercles spirites en France*: en Meurthe-et-Moselle, les coordonnées du président Jacques Peccate à St Max (24).

Page 203 : **Alien quand tu nous tiens!** Ce chapitre est consacré à notre thème favori: les ovnis. Un rappel des apparitions historiques, des dessins préhistoriques jusqu'en 1936 avec la vision de militaires anglais observant une fusée éclairante entre Sébastian et Biarritz annonce le projet SETI et les "ronds dans les champs".
Un tableau des "principaux" crop circles recensés en France illustre la page 208, dans lequel on a la surprise d'y lire : Valensole 1965 (!?) ,St Soupplet (77) en 1954! Puis, tiré de la liste Ovni-sciences on apprend se qu'il faut faire lors d'une observation.
Un avertissement conseil aux témoins la prudence vis à vis des sectes.

*L'info qui tue (*page 211) site des extraits de loi américaine :"*le contact entre un citoyen américain et des extraterrestres est strictement illégal...*" the extraterrastrial exposure law du code des ordonnances fédérales des USA, et aussi : "*le fait d'approcher des ovnis peut être nuisible aux êtres humains*" extrait du guide du pompier.
Les pages **212 à 223** présentent un tableau des "observations d'ovnis recueillies par la gendarmerie (et classées sur le site *www.ufoweb-france.com*)".
On notera pour la **zone CNEGU:**
* Alsace, Strasbourg : observation d'une formation de points lumineux orange le 09 et 10/09/2000;
* Ardennes,Charleville-Mézières, observation de 2 objets triangulaires évoluant à trés basse altitude avec un bruit bizarre de moteur le 17/06/2000;
* Côte-d'Or, Nuits-St Georges, à 17h35, observation d'un disque sombre, noir, sans aucune lumière, et se déplaçant à la vitesse d'un avion, le 01/11/2000;
* Meurthe-et-Moselle, Bertrambois, vers 20h, observation d'un objet lumineux s'élevant à une vitesse phénomènale, 11/02/2001;
* Moselle, Metz, observation d'un ovni en forme de boomerang le 07/09/1997.

Le chapitre se termine avec la liste des principales associations ufologiques françaises.
Pour la **zone CNEGU**, on notera : en Ardennes, le **CEOF :** JL.Lemaire, à Charleville-Mézières; dans le Bas-Rhin, **SOS Ovni Est :** C.Morgenthaler, à Odratzheim; en Côte-d'or, le **CNEGU** : J.Gerby à Fontaine-les-Dijon; en Meurthe-et-Moselle, **CERPA Lorraine :** J.Szabo à Villerupt; le **Guide** : R.Fischer à St Max; **Ovni Futur Nancy** J.Court ; en Moselle, **CFRU:** F.Schaeffer à Forbach; **CNRE :** P.Billaude à Basse-Ham; **GIFAPS:** JP Reulier à Fameck; dans les Vosges le **CPEPS:** T.Szpiro à Amiens (?!).
Remarquons que ces informations sont depuis longtemps périmées.

Enfin, la liste des principaux films d'extraterrestres, de 1951 avec *The Day the Earth Stood Still* (*Le Jour où la Terre s'arrêta* en France) avec le célèbre robot Klaatu et sa soucoupe volante, à 2000 avec *Galaxy Quest*, comédie avec l'actrice Sigourney Weaver (*Alien*), clôture ce recueil original.

Méprises "RAPACES NOCTURNES -HUMANOIDES"
Un témoignage troublant
par Thierry Rocher

En août 2004, j'ai passé une partie de mes vacances dans la Brenne, une région située dans l'Indre et protégée car intégrée dans un parc régional naturel. Cette zone comprend plus de deux mille étangs riches en faune et flore très variées.

C'est en discutant nature avec une amoureuse de cette région que j'ai pu recueillir son témoignage, complètement inédit et en dehors de tout contexte ufologique. Je n'ai jamais fait allusion aux observations d'humanoïdes, que ce soit avant, pendant et après notre discussion. Le nom et les coordonnées de cette dame me sont connues et peuvent être vérifiés sans problème.

Pour des raisons de commodités textuelles, je nommerais cette dame « Martine ».
L'observation s'est déroulée sur la base nautique de la station touristique rurale de Bellebouche (36290 Mézières-en-Brenne), fin août 2002.

Martine, quinquagénaire dynamique et joviale du sud-ouest, était accompagnée de sa fille, âgée de 25 ans. Les deux femmes sortaient du petit restaurant situé sur la rive ouest de l'immense étang de Bellebouche. Ce restaurant est au milieu d'une forêt de pins et de chênes d'une taille moyenne d'environ vingt mètres. Le bâtiment est à une cinquantaine de mètres du bord de l'étang.

Il faisait déjà nuit, mais Martine aperçoit à quatre-cinq mètres devant elle, en direction de l'étang, une forme courte, ramassée, d'environ 35 / 40 cm de hauteur sur vingt de largeur. L'animal émet des petits cris plaintifs et commence à avoir un peu peur lorsque que Martine se dirige vers lui. Il se sauve debout, en se dandinant sur ses deux pattes, non pas vers le premier arbre venu, mais vers le dernier arbre, le plus proche de la rive de l'étang.

Martine ne s'aperçoit pas tout de suite qu'elle est face à un oiseau, c'est en arrivant à un mètre qu'elle l'identifie à sa forme et ses plumes. Elle s'attendait à ce qu'il s'envole et à son grand étonnement, le rapace nocturne envoie sa première serre en avant et agrippe l'écorce du pin. Puis il accroche l'écorce de sa deuxième serre et se retrouve le corps complètement à l'horizontale, perpendiculaire au tronc d'arbre vertical.

Le rapace nocturne ne s'aide pas de ses ailes dans un premier temps, puis se met à utiliser ses serres comme des sortes de crampons et monte vers le sommet de l'arbre le corps toujours à l'horizontale. A chaque pas, il s'aide de ses moignons d'ailes en effectuant un saut léger. Tous les trois pas environ, l'oiseau s'arrête pour reprendre des forces. Il atteint finalement la première branche (très haute), s'arrête et se remet à la verticale sur cette branche. Les deux femmes, qui ont observé cette scène avec stupéfaction, partiront peu après.

Martine pense qu'il s'agissait d'un hibou, mais ne ne peut pas le confirmer à 100%. Certains éléments l'ont toute fois confortée dans cette hypothèse :

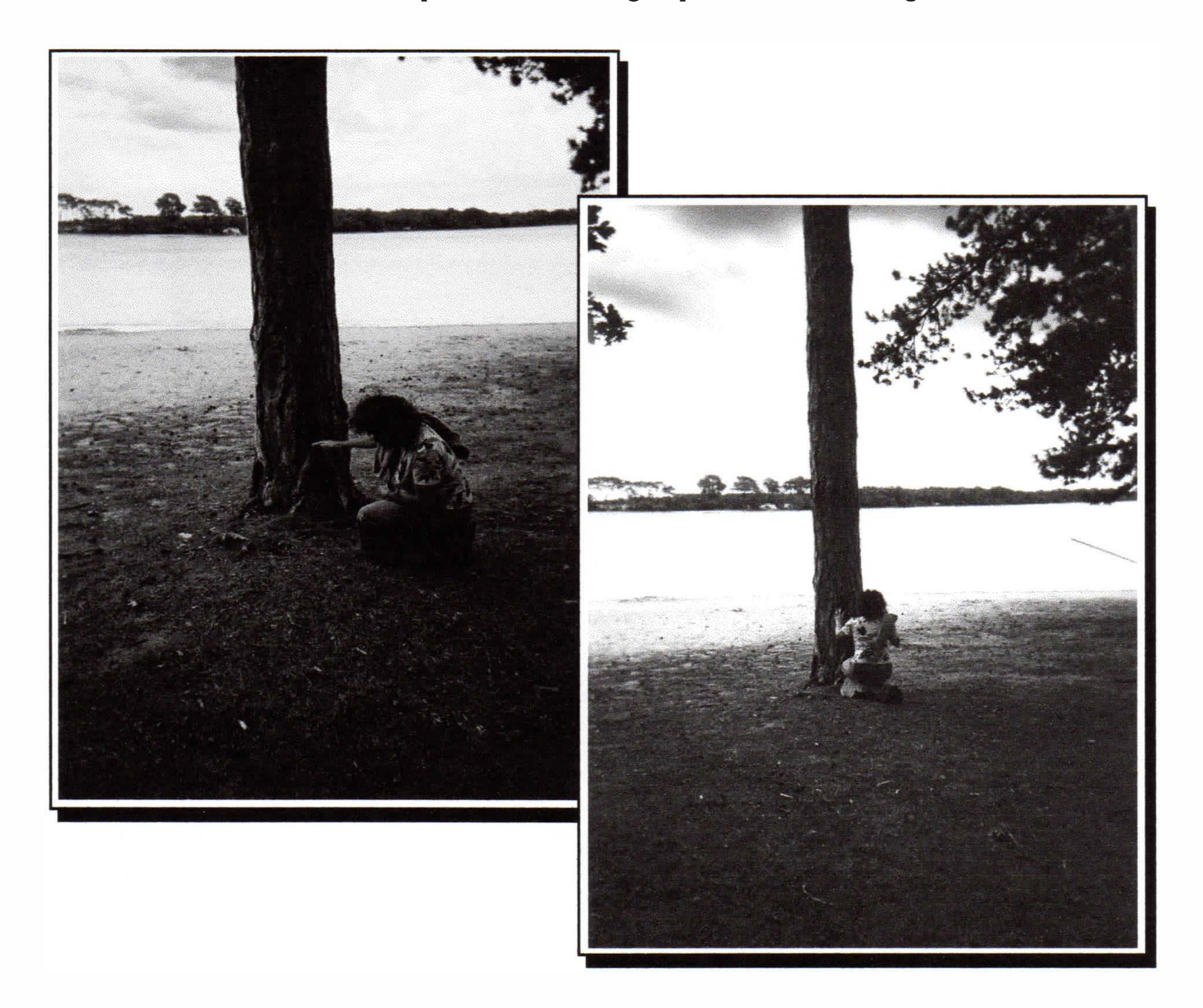
- L'oiseau était sans cou, il avait une tête ronde, sans « oreilles » visibles, mais elle n'a pas réussi à apercevoir sa face.
- L'oiseau n'avait pas de pattes fines et grêles comme les oiseaux diurnes, mais des serres puissantes capables d'accrocher l'écorce et soulever son propre corps.

- L'oiseau se déplaçait sans hésitation dans la pénombre.
- L'oiseau n'avait pas de queue arrière, mais un corps monobloc allongé.
- Martine pense avoir eu affaire à un jeune rapace nocturne, car les ailes aperçues brièvement, semblaient petites ou pas encore complètement développées. Elles n'ont jamais été complètement déployées comme on pourrait le voir sur un sujet adulte.
- La taille du sujet observé (35 / 40 cm) l'a fait plutôt penser à un jeune hibou qu'une jeune chouette, malgré la non-visibilité des « oreilles ». Sa progression vers un arbre bien précis lui a fait penser que l'oiseau s'y rendait pour plusieurs raisons possibles : gîte, nourriture, congénères, parents…

Martine est une grande randonneuse habituée de la nature. Elle s'est souvent occupée de multiples animaux dans sa maison. Ce témoignage ne prétend pas expliquer les cas d'observations avec humanoïdes. Il nous donne toutefois des indices sur des confusions possibles, dans certaines situations d'observations.

Thierry Rocher
12 septembre 2004

Voici deux photos prises sur les lieux de l'observation. On y aperçoit Martine en train d'estimer la taille de l'oiseau au début de sa découverte, puis sa manière de grimper sur l'arbre « refuge ».



Retour aux sources du cas Cussac grâce à une enquête méconnue

par Eric Maillot

Dans son livre *Mystérieuses soucoupes volantes*, Fernand Lagarde cite, en page 128, une enquête de Claude de St Etienne publiée dans « *Hebdo*, édition Toulouse, du 12 octobre 1968 ». Nous avons pu consulter cet article aux Archives Départementales de la Haute-Garonne. Sa photocopie en étant interdite, nous avons retranscrit les passages les plus importants et, grâce à un appareil numérique, récupéré les deux photos qui y étaient reproduites. Il semble, à la lecture du texte, que cette enquête ait été effectuée un an après les faits (soit à la fin de l'été 1968) et donc plusieurs mois après celle du GEPA (Avril 1968).

I - EXTRAITS :

EXCLUSIF : Voici un récit étrange. Il résulte d'une enquête effectuée dans le Cantal par M. de St Etienne, enquêteur n°25, travaillant en collaboration avec la revue *Lumières Dans La Nuit*. Nous nous garderons de l'assortir de commentaires, nous bornant à le reproduire fidèlement, en remerciant M. Lagarde de nous avoir confié ce document absolument inédit. Mais il en a bien d'autres.
(... Introduction descriptive de la région, cultures, paysage ...)
Ils aperçoivent quatre petits êtres noirs et leur machine éblouissante. Leur père prévient les gendarmes qui viennent enquêter. Un article **(1)** paraît dans la presse locale : depuis F. est appelé le « martien » par ses camarades, aussi bien au village qu'à l'école, à St Flour. Après un an, ce surnom subsiste et F. est encore l'objet de moqueries **(2)**.
[ENCADRE : « F, 14 ans et A.M, 10 ans, ont vu « LES PETITS HOMMES EN NOIRS » », accompagné d'une photo des deux enfants adossés contre le muret de la haie.]
Il est exact qu'une prime avait été promise au premier qui verrait des Martiens. Cette annonce a été faite par une radio régionale, depuis Clermont-Ferrand. Aussi les enquêteurs firent-ils ressortir l'existence de cette prime offerte 15 jours auparavant **(3)**. Que s'est-il passé à Cussac ? Ce 29 août dans la matinée, le jeune F., 13 ans, gardait les vaches avec sa sœur A.M., 9 ans, aux Tuiles, pré situé à environ 800 m de l'entrée du village **(4)**, en bordure de la route D 57 reliant les Ternes à Pont-Farin. Vers 10h30, les dix vaches voulurent subitement passer dans un pré voisin où paissaient une trentaine de bêtes **(5)**. F. se retourna pour appeler son chien de façon à empêcher les bêtes de partir. En se retournant, il aperçut, entre les buissons, de l'autre côté de la route, à environ 70 mètres, dit-il, « *quatre petits hommes noirs* » **(6)** qui lui tournaient le dos. F. les prit pour des enfants car ils ne dépassaient pas 1,10m de hauteur **(7)**. Trois d'entre eux étaient debout, dont deux face à face comme s'ils se parlaient, et le troisième tenait un objet brillant à hauteur de tête. F. dit « *j'avais l'impression qu'il me regardait dans un miroir* » **(8)**. Le quatrième petit homme noir était à genoux (9), à coté de celui qui tenait le miroir. F. alerta sa sœur qui était à une trentaine de mètres en retrait (10) pour lui montrer la scène ; puis il se retourna vers les petits êtres qui n'avaient pas bougé et leur cria : « *Venez jouer avec nous* » **(11)**. Pour toute réponse, les petits êtres s'enfuirent **(12)**. F. monta instinctivement sur le petit muret de cinquante centimètres **(9)** qui limite le pré et à côté duquel il se trouvait et regarda les petits nains. Il remarqua leur tête légèrement allongée, avec un menton pointu et leurs bras légèrement plus longs que la normale ; de plus, ils étaient minces et avaient un renflement à peu près au niveau des oreilles, ce qui leur faisait comme « *une barbe bouffante* » **(13)**. A.M confirme cette description.

[*Voir Page 8 : PHOTO DES LIEUX VUS DEPUIS LA POSITION DE FRANÇOIS, avec dessin au feutre des « petits hommes noirs », de l'engin au sol ainsi que de sa trajectoire après le décollage]*

Les petits êtres n'avaient fait que quelques pas **(12)** lorsque F. découvrit soudain **(12)**, à moitié caché par un buisson, un engin situé dans le même pré et devant **(14)** lequel les petits hommes se détachaient maintenant : « c'était un rond en métal brillant mais pas lumineux », déclare F. **(15)**. Sa sœur ajoute: « il avait trois béquilles ». F. précise: « Moi, je ne peux pas dire, je ne les ai pas vues, mais A.M dit qu'elles étaient là » **(16)**. F. évalue le diamètre de l'engin à environ trois mètres. « Les petits hommes sont entrés chacun leur tour **(17)** dans la machine, par le dessus, après s'être soulevés en l'air et en plongeant la tête dedans, la tête la première ». F. ajoute « lorsque le troisième a plongé, on a bien vu ses pieds palmés, comme les canards **(18)**. Je l'ai fait remarquer à A.M » **(19)**. Sa sœur acquiesce. F. poursuit : « le quatrième a plongé **(20)**. L'appareil s'est mis en marche : on entendait un faible sifflement, un peu aigu **(21)**, et la machine a commencé à s'élever lentement **(22)**, en spirale. A ce moment, elle était environ à trois mètres, un petit homme est ressorti de la machine toute ronde **(23)** ; il est redescendu par terre, s'est baissé **(24)** pour ramasser quelque chose et est remonté tout seul en l'air. Lla machine avait continué de monter en spirale **(25)**.Elle était environ à 20 mètres. Il a plongé. La machine est devenue éblouissante, aveuglante, et est partie tout droit dans le ciel, au dessus du Plomb. Après son départ, on sentait comme une odeur de soufre ». « Je n'ai pas pu la regarder plus longtemps, j'avais mal aux yeux, je pleurais. Alors je me suis occupé des vaches parce qu'elles s'étaient toutes mises à beugler. Le chien aboyait. Et puis les trente vaches du voisin sont venues rejoindre les nôtres **(26)**. On est rentré tout de suite ce jour là. » (...) L'enquêteur précise que le temps de l'observation a été évalué à une minute au maximum. Le père des enfants précise que F. n'a « pas dormi pendant deux nuits **(27)**. Il a été choqué quand même » . L'enquêteur pense à des entités portant des casques et remarque la ressemblance avec les êtres noirauds ayant une marche quasi aérienne du cas d'Arc sous Cicon.

II - COMMENTAIRES :

Cet article méconnu appelle bon nombre de commentaires et comparaisons qui éclaireront probablement un peu plus la genèse de ce grand classique des RR3.

(1) Il s'agit d'une référence à l'article publié dans le quotidien *La Montagne*. Contrairement aux allégations de Claude Poher, le journaliste de *La Montagne* a bien interviewé les enfants : ceux-ci l'ont explicitement confirmé aux enquêteurs du GEPA. Il existe donc bien une version originelle, bien moins étrange, des faits : celle donnée dans les deux premiers articles de presse connus sur l'affaire. Au vu de ces articles et des diverses remarques ci-dessous, l'existence et l'influence de « faux souvenirs » (rapportés, lus ou entendus, puis appropriés par les enfants) est de plus en plus étayée.

(2) Le peu de crédit accordé par les habitants du village au récit des deux jeunes témoins est signalé dans plusieurs enquêtes. On ne peut que regretter que les raisons, fondées ou pas, de ce discrédit n'aient pas été approfondies à l'époque. Notons que ce sont les villageois qui informent les gendarmes de l'existence de la prime aux «martiens» *(cf article de Paris-Jour)* et que le maire s'étonnera de ne pas connaître les conclusions de l'enquête des gendarmes *(notes du GEPA)*.

(3) Le garçon était-il informé de cette prime offerte au premier qui observerait des « Martiens » ? Nul ne l'a jamais indiqué... Une espérance de gain liée à l'observation d'un fait insolite aurait pu constituer une motivation chez ce jeune garçon intelligent qui désirait manifestement s'extraire de sa condition sociale *(F. deviendra de fait avocat puis maire)*. La connaissance de cette prime ou/et de l'observation récente d'Arc-sous-Cicon ou/et de la rentrée atmosphérique de juillet 1967, soucoupisée et médiatisée à souhait, aurait pu au minimum placer l'enfant en situation d'attente d'un événement insolite, si ce n'est d'un débarquement d'êtres étranges.

(4) Claude Poher indique seulement 500 mètres. Ce paramètre influe sur la possibilité de perception du bruit et de l'odeur par le garde-champêtre depuis son domicile.

(5) Les vaches des enfants se dirigent vers un pré voisin en début d'observation. Il est regrettable que ce pré ne soit pas précisément situé pour comprendre le sens de fuite des animaux et en déduire la direction d'arrivée de l'objet. Selon un dessin publié dans la revue du GEPA, les vaches partent en direction du soleil, à l'opposé de l'engin. Mais est-ce en début où en fin d'observation ? **(25)**.

(6) En 1968, le garçon use de l'expression « petits hommes noirs» et pas «enfants noirs », comme le fera le témoin adulte, d'après Claude Poher, lors de l'enquête du GEPAN de 1978. F. les prit d'abord pour des enfants puis se rendit compte que ce n'en était pas lorsqu'il monta sur le muret.

(7) F. s'est probablement basé sur la hauteur du muret situé devant la haie *(un muret similaire se trouvant juste sous ses yeux)* pour estimer la taille des êtres observés (en comparant leur partie supérieure à celle du muret). En effet, leurs membres inférieurs *(au moins jusqu'aux genoux pour des hommes normaux)* devaient forcément être masqués de sa vue si ces êtres se trouvaient à une distance inférieure à une quarantaine de mètres du muret *(d'environ 0,5 m de haut)*. Ceci pourrait expliquer la longueur proportionnellement anormale des membres supérieurs des « petits hommes » rapportée par nos témoins. Nous aurions alors affaire à des humains de taille normale et non à des êtres ne dépassant pas 1 m à 1,10 m de haut.

(8) Il s'agit là d'un détail tout à fait inédit, tout comme l'impression d'être observé par l'individu tenant « le miroir ». Pourrait-il s'agir par exemple d'une caméra ? Ou encore plus simplement d'un comportement banal consistant à utiliser sa main ou dans ce cas un objet *(ayant un plan réflecteur ici)* pour pouvoir observer sans être ébloui un paysage situé en direction du soleil *(celle des témoins)* ?

(9) Outre le fait que les versions divergent ici, ce point apparaît problématique en soi. Il n'est en effet pas possible dans les conditions rapportées de préciser la position *(agenouillée, assise ou accroupie)* d'un être ne dépassant guère 1 mètre de haut debout. Celui-ci serait dès lors en grande partie caché par le muret. Ce point n'a bizarrement jamais suscité de questions de la part des multiples enquêteurs qui se sont succédés sur ce cas. L'être en question se trouvait-il bien 8 à 10 m derrière la haie et le muret comme indiqué par le GEPAN en 1978 ou beaucoup plus éloigné (30 à 40 m) pour que ses genoux soient visibles ?
Si le GEPA notera pour sa part que l'être est baissé, penché avec le dos droit, la tête plus basse que les fesses, cette version ne résout pas le problème de la taille réelle des personnages, qui plus est dotés de petites jambes *(en proportion du corps)* ! Un tel « infra-Pygmée » ne pourrait pas plus être décrit dans cette position, surtout s'il est à moins d'une vingtaine de mètres derrière le muret...
Dans toutes les versions connues, l'enfant affirme explicitement qu'il découvre l'être déjà dans cette position et non pas qu'il le voit se baisser ou s'agenouiller *(ce qui aurait permis de lever le problème)*. Des hommes de taille normale, éloignés de 20 à 40 m du muret, peuvent en revanche lever le paradoxe.

(10) Un autre détail problématique. La fillette se serait trouvée au début de l'observation environ 30 mètres en retrait de son frère. Ceci apparaît en contradiction complète avec les données recueillies par le GEPAN dix ans plus tard qui, selon Claude Poher, situaient Anne-Marie plus proche du phénomène, environ 13 m devant François. Cette information de 1968, *a priori* plus fiable, invaliderait les visées et mesures de positionnement de l'engin effectuées par le GEPAN, évidemment dépendantes de la position des témoins. Sur le plan publié par le GEPA *(comme dans les notes archivées)*, les témoins sont représentés séparés d'une petite dizaine de mètres et apparemment le garçon (plus grand) serait le plus proche de l'engin. A minima, ces contradictions sèment le doute sur la fiabilité des souvenirs des témoins dès 1968.

(11) En 1978, le garçon, devenu adulte, a démenti avoir prononcé cette phrase invitant les êtres à jouer avec lui. Or ce sont pourtant des propos qui ont été relatés par le journaliste de La Montagne, rapportés aussi par les enquêteurs du GEPA et maintenant par celui de LDLN qui, tous, ont rencontré les enfants... Il y a là encore de quoi s'interroger sur ce qui est exact et ce qui ne l'est pas dans les propos du garçon *(ou de l'adulte qui renie ses dires d'enfant)*. Au début, le garçon pense voir de simples enfants, camarades de jeu potentiels et rien d'autre. C'est au moment précis où il s'aperçoit de la présence d'un l'engin « à moitié caché » qu'il prend conscience de la singularité de la scène.

(12) La fuite des êtres n'est pas aussi précipitée qu'on le penserait en ufologie. De la part d'êtres volants qui s'enfuient, on s'attendrait à une brusque envolée de nains. Or l'enquêteur précise qu'ils n'avaient fait «que quelques pas ». Il ne dit pas qu'ils courent ni qu'ils s'envolent mais qu'ils font « quelques pas »... Ce scénario de la « fuite » est une interprétation *(des enquêteurs ou du garçon)* qui est sujette au doute, tout au moins sur le fait qu'elle soit précipitée, empressée.

(13) Le détail « comme une barbe bouffante » serait démenti par le témoin adulte, d'après Claude Poher pour le GEPAN en 1978. Pourtant cette image *(comparaison)* existe aussi dans l'enquête antérieure du GEPA... On pourra se demander si un pilote muni de ces casques en cuir des années 50/60 qui ovalisait le crâne *(donc l'allonge)*, avec les écouteurs *(renflement au niveau des oreilles)* et des pattes de sangles libres *(qui ont l'aspect de « favoris » vu de loin)* ne serait pas ici parfaitement décrit par les enfants. Le port du bouc, un col relevé ou une mentonnière désanglée peut donner, à cette distance et de profil, l'impression d'un menton pointu chez un des personnages. Le port du casque de cuir *(tout comme celui d'une cagoule de plongeur)* fait aussi ressortir le nez comme pointu, saillant, vu de profil sur un visage normal *(détail noté par la fillette uniquement et sur une entité seulement)*.

(14) D'après cette enquête, les êtres sont tous situés à gauche de l'appareil, puis, au moins certains d'entre eux passent devant avant de pénétrer dedans. Ce qui tend à confirmer qu'ils y sont entrés par deux côtés, ce qu'indiquait déjà vaguement un schéma des enquêteurs du GEPA *(publié dans la revue)*.

(15) L'engin brille mais n'est pas lumineux, il n'émet pas de lumière par lui-même. Il y a donc un reflet « métallique » brillant, mais peu puissant, au sol. Le garçon insiste ici bien moins sur le désagrément de cette brillance qu'il ne l'a fait avec le GEPA en avril 1968. Il semble qu'il en sera de même avec le GEPAN en 1978.

(16) La fillette ne contredit son frère que sur ce détail du train d'atterrissage tripode *(3 ou 4 pattes emboulées pour le GEPA)*. La fillette est assez sûre d'elle, sur ce détail, pour oser se différencier fermement de la version de son aîné alors que partout ailleurs elle acquiesce à ses propos. Le garçon se démarque explicitement de sa sœur sur ce détail *(qui fait trop hélicoptère ?)* qu'il rejette ou minimise *(confusion avec des branches ou reconstruction évoquées)* dans l'enquête de 1983.

(17) Les êtres entrent chacun leur tour. Détail supplémentaire qui ne montre pas de précipitation dans la « fuite » **(12)** et qui laisse supposer un certain ordre dans l'agencement des passagers imposé par un espace restreint *(comme celui d'une cabine d'hélicoptère)*. On est loin de l'idée, très S.F, de nains volants pénétrant, avec facilité et rapidité, dans une sphère dont la paroi se traverserait sans difficulté... A noter que pour entrer dans un hélicoptère Alouette, la tête d'un passager ne plonge ni par le dessous, ni par la moitié basse, ni par le milieu, mais bien par le dessus, en partie haute de la cabine.

18) A la lecture de « pieds palmés », on imagine à tort *(ce fut mon cas)* des palmes de plongeurs qui font un pied long et évasé au bout. Voilà une preuve supplémentaire que les glissements sémantiques, les interprétations à la lecture d'un témoignage sont la source de bien des errements en ufologie. En fait

les témoins parlent bien de pieds palmés, mais « de canards », donc courts et plus larges au bout. De simples chaussures larges ou des bottes suffisent à donner cette impression (les enquêteurs GEPA le confirment dans leur revue) pour peu que le pied soit vu à plat de face (ou derrière) ou vu baissé à 45° vers le bas, position normale du pied chez quelqu'un qui monte dans un appareil. Ce détail ne fut perçu que brièvement lors de la montée d'une entité et sur un seul des êtres. Les enfants ont spécifié au GEPA que les entités étaient différentes *(notamment en taille: 1m à 1,20m)*, ce qui invite à se méfier d'une généralisation à tout le groupe d'un unique portrait/silhouette.

(19) Nouvelle contradiction notable : en 1983, F. déclarera aux enquêteurs que les pieds palmés n'avaient été observés que par sa sœur. Ici comme avec le GEPA, il dit avoir vu ce détail et l'avoir fait remarquer à sa sœur. D'évidence, les souvenirs de l'adulte ne sont pas fidèles à ceux de l'enfant.

(20) Il y a ici encore une variation notable du témoignage. Dans l'enquête du GEPA, le 4ème être ne pénétrait ni ne plongeait dans l'engin ; il montait et redescendait aussitôt vers le sol. Ici il entre, alors que l'engin est encore au sol, et on ne sait pas lequel en ressort. Ceci montre une nouvelle reconstruction du témoignage initial qui va perdurer jusqu'en 1978. L'enquête GEPAN indiquerait que toutes les entités intègrent l'engin avant le décollage, d'après Claude Poher. Ce dernier ne mentionne d'ailleurs pas, dans le cadre de l'enquête GEPAN, la sortie d'une entité ni son retour pour rejoindre l'appareil à 20m de haut, sauf quand il cite l'enquête GEPA *(ce qui sème la confusion)*. L'enquête GEPAN de 1978 est étonnamment peu informative sur les entités.

(21) Un faible sifflement perçu est l'indice pour le garçon que l'engin « se met en marche ». Ce n'est qu'ensuite qu'il s'élèvera. Le bruit précède le décollage. Ceci rappelle ce qui se déroule avec un hélicoptère dont la turbine est mise en route. L'intensité du sifflement, faible au départ, croît en intensité puis l'engin décolle. Dans l'enquête de 1983, F. indique que le sifflement est perçu « durant toute l'observation » de l'appareil...

(22) Le décollage est lent, pas précipité ni fulgurant, ce qui ne colle toujours pas avec une fuite (12,17) d'un engin capable de vitesses supersoniques ou d'accélérations fulgurantes telles que le prétend Claude Poher, mais ressemble bien plus au décollage prudent d'un hélicoptère.

(23) « Machine toute ronde »... Pourquoi l'enfant ne dit-il pas simplement « boule » ou « sphère » comme il le fera, d'après Claude Poher qui insiste sur ce point, lors de l'enquête GEPAN de 1978 ? Ici en 1968, il use, systématiquement, des mots « machine » ou « appareil », jamais de « sphère ou boule ». Il en est de même dans le courrier qu'il enverra en mars 1968 au GEPA où l'enfant n'utilisera pas ces mots dans ses propos spontanés. Il y utilisera le mot « sphérique », seul et une seule fois, en réponse à un questionnaire fermé proposant une liste de formes au choix «sphérique, conique, parallélépipédique,... ». Ni les journalistes d'époque, ni le père des enfants sur RTL n'utiliseront, pour relater les dires des enfants, les mots « boule » ou « sphère ».

(24) L'être ne saute pas, il ne vole pas : il redescend... Pour l'entrée dans l'appareil, les êtres ici « se soulèvent en l'air ». Ce pléonasme va provoquer une lecture et réécriture très particulière de l'affaire. Ils « montent » lit-on dans les notes du GEPA, propos qui deviendra « s'envole » dans la revue et pour les ufologues. Pourtant, à aucun moment en 1967-68, les enfants ne disent « volent » ou « s'envolent »... Tout le côté étrange relève de l'interprétation ufologique de leur propos. Ces glissements sémantiques des propos d'origine, très banals, seront probablement intégrés par les enfants dès qu'ils auront eu connaissance de la version brouillon destinée à être publiée par le GEPA, peu après avril 1968. Pour monter dans un hélicoptère, il faut effectivement propulser son corps vers le haut pour s'élever sur un marche pied, assez haut, qui n'est pas forcément visible des enfants *(à cause d'un muret, de buissons au sol, du feuillage des arbres)*.Il faut aussi courber le dos et entrer « tête première » comme pour « plonger ». Un plongeon qui ne se fait pas «bras tendus vers l'avant » ni « tendus au dessus de la tête», comme sur un vrai plongeoir. Ce qui explique que le

garçon *(ou l'enquêteur soucieux du détail comme ceux du GEPA)* précisera et corrigera l'image utilisée en ajoutant « bras près du corps ». Hors de ce contexte logique, c'est un nouveau détail qui prend une dimension insolite. Notons ici que ce personnage « se baisse » pour ramasser un objet qui n'est pas vu ni décrit. Serait-ce cette position que le garçon décrira au GEPA *(entité penchée tête vers le sol)*, là confondant avec la position de l'entité agenouillée (?) Le nombre étonnant de détails retenus et les contradictions *(ajouts, variantes et retraits)* relevées plus haut chez le garçon incitent à penser que plusieurs mélanges mémoriels **(26)** peuvent parsemer le récit.

(25) La trajectoire de montée en 'spirale' est ici peu insolite, peu détaillée. Elle semble presque banale, tranquille, comme dans le récit fait au GEPA. Elle contraste fortement avec l'interprétation de Claude Poher (d'après des données qui seraient celles de l'enquête GEPAN de 1978) : une montée en spirale croissante d'un diamètre de plusieurs dizaines de mètres à une centaine de mètres, avec vitesse de rotation colossale, accélération énorme,...
Claude Poher s'appuie sur cette unique phase pour crédibiliser un engin exotique à Cussac, sans même vérifier les dires initiaux des témoins et les enquêtes de 1968. Pour ce faire, il prétend que la version GEPA *(l'enquête GEPAN ignore visiblement la publication dans « Hebdo »)* diffère peu de celle donnée au GEPAN. Ce qui est faux sur cette phase finale de l'observation qu'il veut mettre en exergue. La revue du GEPA précise pourtant explicitement dès 1968 qu'il s'agit non pas d'une vraie spirale *(mot utilisé pour ne pas user d'un terme plus complexe : hélicoïdale)*, mais d'une montée « en hélice » donc de rayon constant. La spirale croissante de Claude Poher, d'après l'enquête GEPAN, n'est donc qu'une énième altération par appropriation, glissement/approximation sémantique d'un détail du récit. Une hélicoïdale confirmée, devient « spirale » par simplification de vocabulaire, puis les témoins la restituent en agitant un doigt bras tendu devant les enquêteurs GEPAN pour qu'enfin Claude Poher la transforme en spirale folle *(aux paramètres aberrants)* pour cautionner sa thèse exotique.

(26) Pourquoi les 30 vaches *(25 pour le GEPA...)* du voisin viennent-elles rejoindre les 10 vaches des enfants, ce qui est apparemment l'inverse de ce qui se passait au début de l'observation ? Si c'est exact, ceci indiquerait qu'au départ de l'engin les 30 vaches qui fuient, à l'opposé de l'engin, sont les plus proches de l'engin. A moins qu'il ne s'agisse d'un instinct grégaire ou d'une variante du témoignage... Il est regrettable que ces vaches soient dans un pré non identifié et que les mouvements des 2 troupeaux n'aient été clarifiés dans aucune des enquêtes.

(27) Le fait que les enfants soient marqués à ce point par leur observation est clairement un indice d'une observation réellement vécue. Toutefois ces nuits blanches passées à ressasser dans leur mémoire ce qu'ils ont observé peuvent avoir provoqué des altérations ou exagérations de certaines parties marquantes. Chaque passage d'un questionneur *(gendarmes, journaliste, RTL, GEPA, LDLN,...)* suscitait des cogitations nocturnes ou insomnies pour le garçon. Il est parfois difficile, pour un enfant en manque de sommeil, de différencier ce qui est vécu et vu consciemment de ce qui est rêvé *(reconstruction basée sur ce qu'il a vu et vécu)*. Certains cauchemars ou rêves réalistes peuvent interférer avec la mémoire du réel, du conscient. Notons enfin une dernière contradiction : d'après les notes archivées du GEPA en 1968 *(et l'enquête de 1983)*, ce fut la fille qui fit deux nuits d'insomnie et le garçon une... Comme quoi, à six mois d'intervalle, bien des données factuelles peuvent fluctuer.

III UNE PHOTO DU SITE EN 1968 :

Hormis une photo parue dans la revue du GEPA, aucune autre photo du site n'était jusqu'alors disponible. Il doit en exister, mais celles-ci sont probablement dans quelques archives d'ufologues plus ou moins actifs et plus ou moins conscients de la valeur informative de ces documents...

En effet, ces images permettraient par exemple de comparer la taille de l'ovni à l'arbre de la haie qui le masquait à moitié. Encore faudrait-il que cet arbre eut été repéré de manière fiable. Le petit croquis du GEPA semble indiquer qu'il s'agit du troisième en partant de la route.
La photo d'enquête parue dans «Hebdo» tend à confirmer ce détail. Fernand Lagarde, informé des enquêtes initiales, indique que les arbres de la haie étaient hauts de « 6 à 10m ». La photo ci-dessous confirme cette estimation. M.Poher estime, tout aussi pifométriquement, la taille des arbres en 1978 « entre 3m et 5m ». Constatons qu'aucune mesure exacte de l'arbre qui masquait l'engin en 1967 n'a jamais été effectuée, par aucun enquêteur officiel ou amateur...

Cette lacune laisse songeur sur le souci de recueil des données objectives dans l'affaire. Aucun enquêteur privé n'a effectué de biangulation pour situer l'engin en profondeur. Le GEPAN a tenté de le faire, malheureusement 11 ans après les faits et sans vraiment tirer les conséquences des biais issus des méthodes utilisées *(ex :la taille adulte des témoins lors de ces visées n'est pas celle des enfants ; marge d'erreur de l'écart entre les enfants eux-mêmes,...)*

L'enquête publiée dans « Hebdo » montre, par un dessin sur une photo des lieux, **une montée en hélice de rayon court** *(de 2 mètres maximum, comparée avec la taille des êtres)* parfaitement conforme aux dessins et aux notes publiées par le GEPA.

Seuls les 6 tours, en sens horaire vu de dessous, sont conformes à l'enquête GEPAN de 1978 qui indique une montée en spirales croissantes de grande amplitude. La taille des êtres par rapport au muret est ici surdimensionnée, de même que les pattes de l'engin, collé quasiment contre la haie repère. Il est plus probable que l'appareil se soit trouvé à plus de 20m derrière cette haie pour que les pattes soient visibles de la fillette, plus petite, qui n'est pas montée sur le muret. A moins que celle-ci ne les ait aperçues qu'au moment du décollage de l'appareil. Quelle est la part de réalité, d'imagination, d'omission d'enquête dans le dossier Cussac ? Mystère, vu le doute qui plane sur de nombreux détails de cette RR3.

Eric Maillot - 2005

Rappel : voir illustrations page suivante.

Retour aux sources du cas Cussac grâce à une enquête méconnue

La localisation de l'objet en 1968 diffère de celle indiquée par le GEPAN en 1978 (le garçon est adulte), environ 4m plus à droite. Malgré la faible qualité de reproduction de cette photo du rapport GEPAN, on peut toutefois y constater que, par rapport à la photo de 1968, plusieurs arbres repères y sont étêtés et ébranchés. Ce fait est confirmé par des photos prises en août 2004 qui montrent des arbres bien feuillus mais n'ayant pas augmenté de taille ni changé de silhouette. La photo GEPAN (ci-contre) les montre quasiment sans feuillage lors de l'enquête officielle faite en avril. De quoi perturber les repères mémoriels et la visée des témoins…

E. Maillot, le 29 octobre 2004



SCIENCE, FICTION ET REALITE

par Thierry Rocher

Je viens de lire l'ouvrage de politique-fiction *La Carte Sauvage*, écrit par Raymond Hawkey et Roger Bingham. Ce roman a été publié en 1974 sous le titre *Wild Card* par Jonathan Cape Ltd (Londres) en 1974, traduit de l'anglais, puis publié en France par les éditions Denoël à Paris en 1976, dans la collection « Sueurs froides ».

Ce roman a été également publié en Italie en 1978 sous le titre *Il disordine è ristabilito* ; en Allemagne en 1987 sous le titre *Mord auf höchster Ebene.* (*Meurtre au plus haut niveau*) et en Turquie en 1978 sous le titre *Joker Oyuna Girince* . Le livre a été réédité en 1976 par les éditions Panther (U.K.) et en 1988 par les éditions Sphere Books.

Ce roman mélange habilement les thèmes de la science-fiction et de la politique-fiction. L'action semble se passer dans un futur proche (le roman étant écrit en 1974, les faits peuvent se dérouler dix ou vingt ans après) aux Etats-Unis. La situation intérieure américaine frise la guerre civile. De nombreux groupes attaquent les institutions avec du matériel lourd et provoquent de gros attentats.

A la suite d'un attentat contre le président américain, celui-ci lance l'opération *Carte Sauvage*. Une équipe de savants et de techniciens est chargée de construire secrètement en neuf mois un astronef extra-terrestre de reconnaissance (avec réacteur à plasma) au sein du centre chimio-bactériologique de Fort Detrick, dans le Maryland. Comme l'explique un responsable : « *l'engin que nous allons construire sera inévitablement décrit par les media comme une « soucoupe volante », mais il ne servirait à rien de nous lancer dans l'étude de ce phénomène si déroutant par la présence de ses facteurs irrationnels.* »

L'astronef est piloté par des « *cérébroïdes organotypiques* » créés en laboratoire. Le tout vieilli artificiellement de 1500 ans, avec faux impacts de rayons cosmiques, pour tromper la datation au carbone 14 .

« [...] *L'idée principale de cette opération est de tisser un réseau si complexe de détails venant appuyer la thèse du vaisseau d'origine extraterrestre que les enquêteurs officiels seront forcés d'arriver à la conclusion recherchée* ».

L'ensemble est ensuite encastré dans un immeuble de Los Angeles, de manière à imiter parfaitement une chute aérienne. Même l'absence de témoins du crash a été prévue par plusieurs scénarii : « [...] *explosion* [...] *en pleine nuit, avec des rues désertes et un vaisseau sans feux d'aucune sorte. Ou bien encore qu'il élimine la détection radar en descendant intentionnellement dans le cône de silence jusqu'à une altitude assez basse pour échapper à l'observation. En tout cas nous sommes sûrs* [...] *d'après tout le folklore se rapportant aux OVNI, que dès la première allusion à la chute d'un engin extra-terrestre, la police et les media seront inondés de récits de gens prêts à jurer qu'ils ont vu l'appareil au-dessus du Texas, de l'Idaho, de l'Arizona... bref, n'importe où* ».

Le faux crash répand un virus qui provoque des milliers de morts. L'équipe ne peut évidemment rien dire. En cas de fuite, des dossiers psychiatriques créés de toutes pièces sur chaque membre révéleraient des (faux) internements en hôpitaux spécialisés. S'il venait à l'idée de l'un d'entre eux d'écrire ensuite un livre sur le projet, il serait facile d'attribuer ce comportement à une rechute mentale.

Le but du projet est de détourner les hommes du désordre social ambiant, afin de les contraindre à se regrouper et faire front commun face au danger extraterrestre. L'opération *Carte Sauvage* prévoit également de manière tout aussi minutieuse la disparition de tous les témoins gênants.
Une bombe, un radar miniaturisé émettant un faux-écho ovni, et un message radio pré-enregistré font croire que l'avion qui transporte l'équipe de collaborateurs scientifiques est détruit par un ovni. L'événement arrive juste après une vague d'authentiques ovnis au-dessus du territoire américain : « [...] *presque autant que ce que le service de renseignements de l'aéronautique a enregistré ces trente dernières années* [...] ».

Toute l'opération se déroule parfaitement, mais un détail a échappé aux services secrets : l'un des scientifiques a découvert le « pot aux roses ». Il réussit à coder des informations dans des molécules activant la mémoire. Le message révélant l'opération *Carte sauvage* est injecté dans des chocolats de dégustation. Cette toute dernière page du livre suppose qu'ils vont déclencher un nouveau « Watergate ».

Ce roman brillamment écrit est fascinant. Tout d'abord par le soin pris à rendre l'opération scientifiquement crédible. Les auteurs ont été aidés par le Dr Richard B. Fischer « *très au courant des affaires américaines et fasciné*[e] *par le monde des sciences* ».
Un autre aspect est le nombre de détails venant consolider le déroulement progressif de l'histoire, aussi bien du côté du président que du côté de l'équipe des chercheurs.

Ce livre pourrait sans aucun problème servir de base pour un film qui, s'il bénéficiait des bons artisans, ferait probablement un succès. Après avoir émerveillé le passionné de science-fiction qui vit en moi, *La Carte Sauvage* intrigue également l'ufologue que je suis. Certains sujets de l'ouvrage sont connus de notre milieu : observations, vagues, détections, collisions, crashes, activités militaires et médiatiques, etc...
On se rend compte que les auteurs se sont inspirés de l'ufologie et peut-être même partiellement de l'affaire de Roswell (mais avant le livre de C.Berlitz et W.Moore).

Je ne crois pas que ce roman de science-fiction anglais puisse « *éclairer d'un jour étrange l'affaire de Roswell* » comme le proposait en hypothèse Gérard Jean, dans le magazine *Anomalies* n°1, en octobre 1996 (pages 19 et 20... merci Internet !). Cet auteur allait même plus loin en baptisant *syndrome carte sauvage* « *l'ensemble des symptômes construisant la partie émergée de l'iceberg (rumeurs, témoignages, films)* [qui] *constituerait un nouveau phénomène de mythologie moderne* » : le cas Roswell.
Presque dix années après, je me rends compte combien la relation entre l'affaire et le livre subodorée par Gérard Jean n'est pas aussi évidente que cela.

Le livre de R.Hawkey et R.Bingham nous fait également penser à d'autres manipulations d'origines diverses, mais plutôt à tendance « militaro-industriello-gouvernementale ». Qu'elles soient réelles ou fictives, ces manipulations nous éclairent surtout sur la complexité, la fragilité et la fertilité de l'esprit humain.

Thierry Rocher
Le 10 mars 2005

UNE MAISON SOUCOUPE EN 1969

par Raoul Robé

Notre collègue et ami Rémy Fauchereau (enquêteur de l'Yonne) nous envoie ce document qu'il a trouvé dans les archives du journal de sa région, "L'Yonne Républicaine".



Celle-là, on peut la voir de près !

L'Yonne Républicaine
mars 1969

Le commentaire:

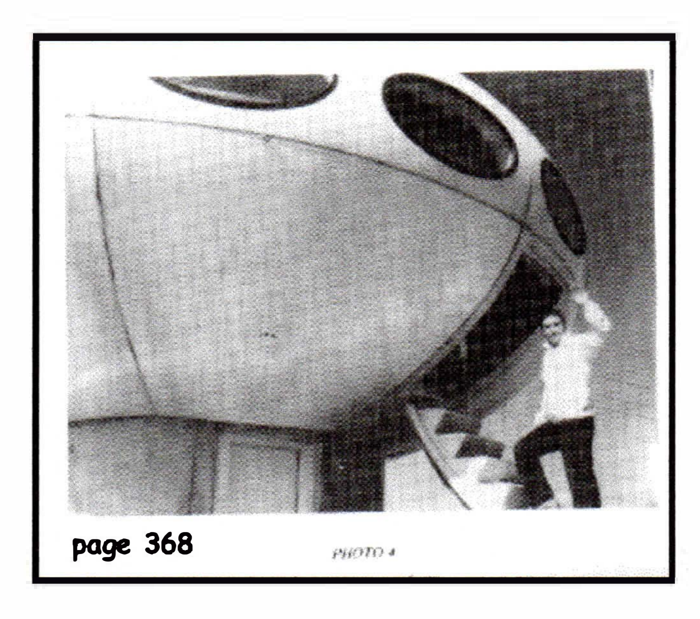
"Les Londoniens qui ont pu voir d'abord de loin et ensuite visiter "Futura" n'en croyaient pas leurs yeux. Etait-ce une soucoupe volante ? Evidemment, il s'agissait de bien autre chose en l'occurrence. Son réalisateur finlandais la voit plutôt comme un chalet ou bien une résidence secondaire pour les fins de semaine. La maison est entièrement construite en fibre de verre, ses différentes sections étaient assemblées sur place, ainsi d'ailleurs que le mobilier. L'intérieur est divisé en cinq sections tout confort, et son prix de vente à partir du mois d'août prochain sera de 3 950 livres (environ 47 400 francs). "

Cette photo me rappelait quelque chose que j'avais déjà vu ? mais où ?

UNE MAISON SOUCOUPE EN 1969

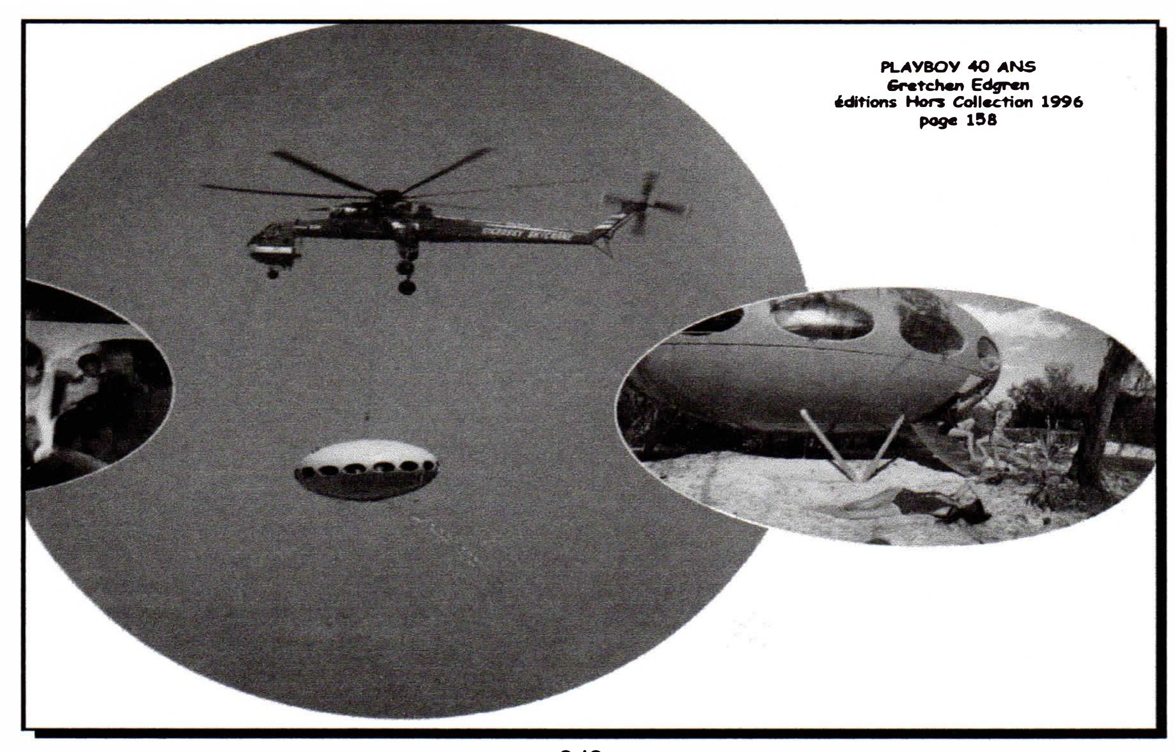
Je lève la tête, et je vois sur un rayonnage de ma bibliothèque la couverture d'un livre connu de tous les ufologues :




page 368

Le contacté avait participé au Canada à une émission de TV avec cette maison pour décor.

Mais ce qui a fait le succès de cette maison est la publicité faite par la revue PLAY BOY dans les années 70. On apprend que la revue érotique s'intéressait aux espaces de vie de rêve, et la série "Playboy Pad" illustra les "nids d'amour" les plus divers. Selon des réponses des lecteurs, le sujet le plus populaire de toute cette série fut "la Playhouse portable de Playboy" une maison qui pouvait être chargée par hélicoptère et déposée à l'endroit de votre choix.


PLAYBOY 40 ANS
Gretchen Edgren
éditions Hors Collection 1996
page 158

ENQUETE AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Thierry Rocher

En août 2003, j'eu l'occasion de passer deux semaines de vacances dans l'Indre. Plusieurs activités m'amenèrent à me retrouver dans la ville du Blanc. Cette ville me disait quelque chose… Effectivement, combien de fois avais-je lu ce nom, lorsqu'il était question des procès-verbaux de Gendarmerie Nationale cités dans les ouvrages et revues traitant du phénomène OVNI ?

Le mardi 19 août 2003, je me retrouvais donc au Blanc (en pleine période caniculaire). Mon objectif était de me rendre au Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale afin de vérifier si les procès-verbaux «ufologiques» des gendarmeries étaient bien stockés sur place, mais aussi comment faire pour les consulter? Je n'avais ni écrit ni téléphoné pour annoncer ma visite.

Je fis donc ma demande au planton de service, qui m'envoya au poste de contrôle, où l'on prit mes coordonnées. Un militaire gradé se chargea de contacter le responsable de la section archives. A chaque fois je devais expliquer dans le détail ma demande, mais aucun sourcil ne se leva en entendant parler d'OVNI. Enfin, un planton m'emmena à la section archives où l'adjoint du responsable me reçut courtoisement.

Je reposais donc mes deux questions :

1 - Les P.V. sur les OVNI étaient-ils bien stockés sur place ?
2 - Comment faire pour les consulter ?

L'adjoint me répondit immédiatement et très directement :

1 - Oui, mais selon une procédure détaillée. (Voir dans le texte ci-dessous).
2 - A Maisons-Alfort ! (Belle surprise, pour moi qui y habite depuis vingt ans).

A - Le fonctionnement des archives de la Gendarmerie Nationale :

Il se fait en trois phases bien précises, d'une durée bien définie.

Les Archives Courantes :

Dans chaque gendarmerie, pendant dix ans, chaque unité garde tout ce qu'elle a noté. Puis les unités transfèrent au C.A.G.N. de Le Blanc (36). Leurs archives deviennent les archives intermédiaires.

Les Archives Intermédiaires :

Le Centre Administratif de la Gendarmerie Nationale fait alors son propre tri selon une procédure précise prenant en compte « les droits et devoirs des intéressés et de l'Etat ». Certains faits mineurs, ou P.V. secondaires (exemple : intervention pour une perte de documents administratifs) ne sont pas archivés. Le C.A.G.N. va stocker ces archives intermédiaires, puis au bout de dix années, les transférer au C.A.G.N. (?) de Fontainebleau où elles deviennent des archives définitives.

Les Archives Définitives :

Le classement (en archives courantes, intermédiaires ou définitives) se fait par numéro de procès-verbal et par département. Peut-être par année (?), mais pas par thème. Cela a été envisagé, mais c'était beaucoup trop complexe. Mais certaines grandes affaires font exceptionnellement l'objet de dossiers spécialisés.

Les archives définitives à Fontainebleau sont situées non loin du Centre d'Archives Contemporaines (que je connais bien, ainsi que mes amis du SCEAU !) On trouve au C.A.G.N. de Fontainebleau tous les documents de la Gendarmerie Nationale depuis 1945 à 2003, mais aussi certaines archives antérieures partielles.

Le C.A.G.N. récupère deux kilomètres linéaires d'archives par an. La Gendarmerie Nationale représente les trois-quart des archives du Ministère de la Défense.

B - La procédure de consultation à suivre :

Il faut écrire au Service Historique de la Gendarmerie Nationale, à Maisons-Alfort et détailler les raisons de la consultation en joignant les photocopies prouvant son appartenance à une université, une association ou/et ses diplômes.

Le Service Historique fait suivre au Ministère qui donne ou ne donne pas l'autorisation. Ensuite, le S.H. rapatrie les procès-verbaux soit de Le Blanc, soit de Fontainebleau, pour une consultation à Maisons-Alfort. On ne consulte pas à Le Blanc et Fontainebleau. Le délai avant la consultation est de deux à trois semaines.

Contact : Monsieur le Chef du Service Historique de la Gendarmerie Nationale
Fort de Charenton Bât. 019
94706 MAISONS-ALFORT

C - Le sujet OVNI :

Il est traité de la même manière que les autres sujets. Un P.V. est fait en plusieurs exemplaires qui partent un peu partout (préfet, procureur, ministère, assurances...) et se retrouvent parfois aux Archives Départementales.

L'interlocuteur rencontré au C.A.G.N. du Blanc m'a donné son avis personnel - positif- sur le phénomène ovni.(Il y a des milliards d'étoiles, donc il est possible qu'il y ait de la vie intelligente extra-terrestre et peut-être des visites ponctuelles).

Il était content de rendre service et de montrer que la Gendarmerie Nationale n'avait pas qu'un rôle répressif. Nous aurions sûrement pu continuer cette discussion si j'avais eu un peu plus de temps... Et malgré l'heure de fin de journée de travail des gendarmes du C.A.G.N.
L'entretien dura une bonne demi-heure.

Thierry Rocher
Le 10 septembre 2004

SOLUTION des deux Photos MYSTERES

S'agit-il d'une soucoupe volante ? Source : revue Science & Vie n°406 juillet 1951 page 48

A côté de LA SCIENCE

S'agit-il d'une soucoupe volante ?

Malgré sa forme profilée, ses hublots et ses bras d'appui, la pièce photographiée ci-contre n'est pas une soucoupe volante. Il s'agit en réalité du papillon d'une vanne qui, placée dans une chambre spéciale, aura pour objet de contrôler le débit de l'eau alimentant la turbine hydraulique d'une centrale hydroélectrique. Réalisé en une seule pièce en acier coulé, l'engin, dont le poids atteint 13 t, possède un diamètre de 3 m. Son pourtour est bordé par une ceinture de bronze. Rappelons que les vannes de Génissiat ont 5,20 m de diamètre et pèsent chacune 44 t.

Cette photo de tête d'humanoïde est tirée d'un film qui date de :

a) 1920 b) 1947 ? c) 1990 ? d) 2023 ?



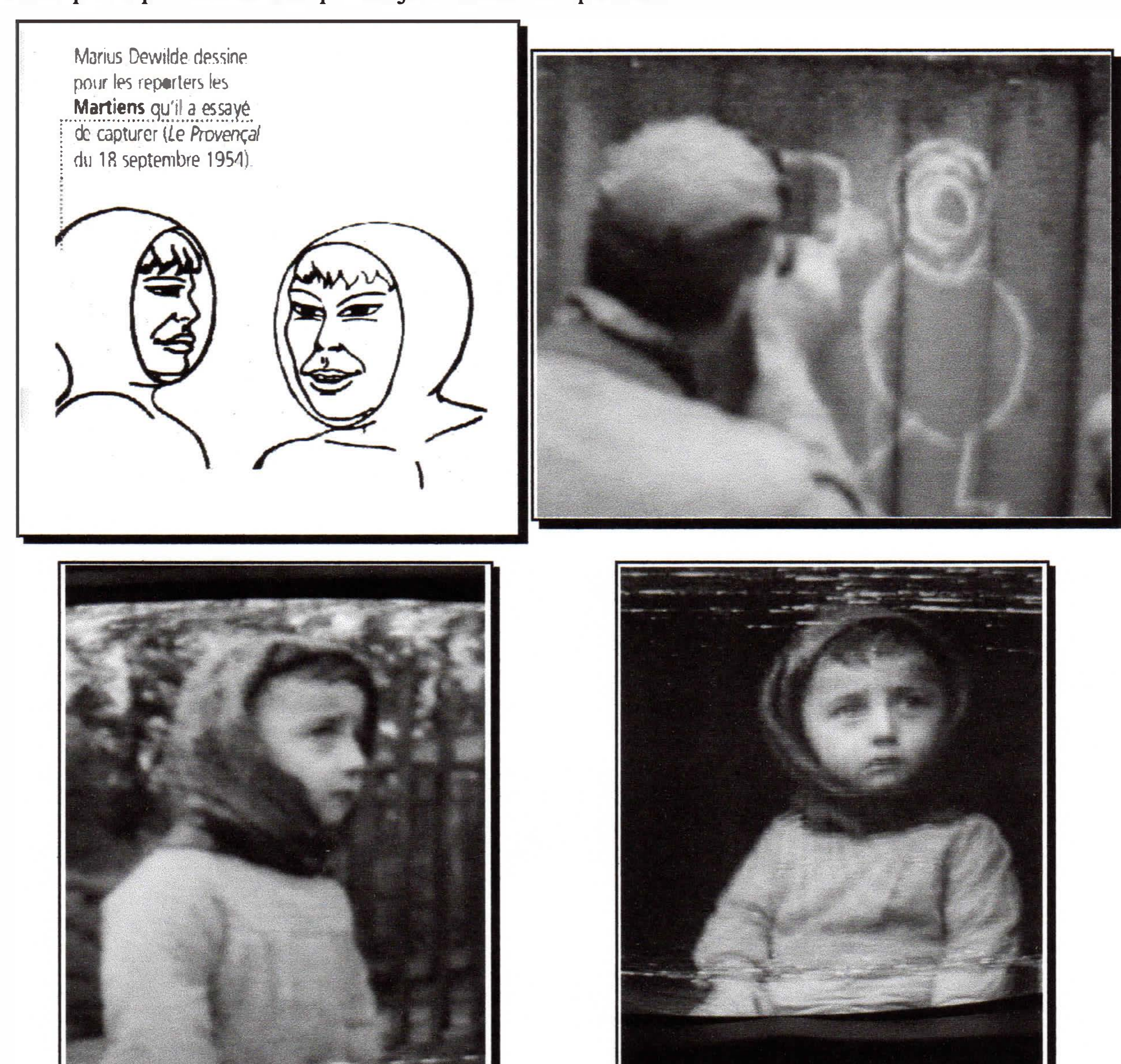
Il s'agit d'un photogramme du film expressionniste allemand de 1920 intitulé DER GOLEM (Le Golem) du réalisateur Paul WEGENER.

Cette tête menaçante aux yeux obliques n'est pas celle d'un "petit gris", figure bien connue des ufologues mais une apparition magique du démon ASTAROTH de la mythologie juive d'où est tirée cette légende du Golem.

LE PETIT HOMME DE QUAROUBLE EN 1954

de Raoul Robé

En visionnant l'enregistrement de la trés intèressante *Nuit Extraterrestre Canal + 1997*, j'ai fait un arrêt sur image sur la scène où l'on montre le fils de Marius Dewilde, célèbre témoin de la RR3, qui lanca la grande vague d'observations de soucoupes volantes en France en 1954.
Je vous propose de comparer cette image figée dans le temps de ce garconnet encapuchonné de sa cagoule en laine, vêtement typique de ces années d'après guerre , avec les dessins de l'humanoïde dessiné par le père-témoin ou par les journalistes-enquêteurs.



Même capuche, même mèche de cheveux frontale, même taille...
Est-ce que le témoin a pris inconsciemment modèle sur son fils pour dessiner "son visiteur étranger" ?
Ou Marius voulait-il se payer la tête de ces journalistes prêts à tout gober ?
Au fait, et ce fils ...l'a-t'on interrogé plus tard quand il était devenu adulte ?

Oui, je pense que l'analyse des archives (ici filmographiques, merci l'INA) peut nous apporter encore beaucoup de surprises et de découvertes sur les cas dits classiques...



LES OVNIS DANS LA PRESSE

Revue de presse

Articles de presse non insérés dans les pages suivantes (copies disponbles auprès du CNEGU)

I- / Articles ufologiques :

- **Est Républicain** du mardi 9 mars 2004; "Mont-sur-meurthe Objet volant non identifié, deux fillettes affirment avoir vu tomber "comme une boule ronde" dans les bois. Depuis la gendarmerie multiplie ses patrouilles (avec 2 photos des témoins et de la gendarmerie en hélicoptère).
- **Dernière Heure** du vendredi 13 mai 2004: "Espace: Des ovnis repérés dans le ciel mexicain. Des pilotes de l'armée d el'air mexicaine ont filmé 11 objets volants non identifiés (ovnis) dans le ciel de l'Etat de Campêche au mois de mars..."(avec photo de la vidéo).
- **Le Bien Public** n°119 -21 mai 2004: "Le livre du jour: L'Année du contact" Dans ce livre, Jean-Pierre Petit utilise la mise en scène d'une sorte d'enquête menée par ses personnages, pour initier le lecteur à des questions scientifiques complexes, telles que les possibles développements de l'intelligence artificielle et le danger des manipulations génétiques...
- **Journal gratuit 20"** du vendredi 01 juin 2004:"A la cafèt', le mardi c'est ovni" le repas se veut le point de rencontre international des spécialistes des OVNI..(avec photos des ufologues).
- **L'Est Eclair** du 02 juin 2004: "Une monnaie cosmique pour des échanges avec les extraterrestres . Sophia-une monnaie unique cosmique "galactos" pour servir dans le séchanges de la Terre avec les civilisations extraterrestres a été présentée à Sofia lors d'une conférence d'OVNIlogie..."
- **Le Bien Public** n°133 07 juin 2004: Une monnaie pour des échanges avec les extraterrestres. Une monnaie unique cosmique "galactos" a été présentée hier à Sofia lors d'une conférence d'OVNIlogie..."
- **Le Bien Public** n°183 -05 août 2004: "L'anecdote du jour: Un gouverneur turc confesse un canular concernant un ovni. L'apparition d'une soucoupe volante et la disparition de plusieurs personnes a semé l'inquiètude à Erzurum; dans l'est de l aTurquie, jusqu'à ce que le gouverneur de la région confesse hier avoir monté ce canular pour promouvoir le smontagnes de sa province...
- **Est Républicain** du mardi 14 septembre 2004: "ça s'est passé en 1954 L'OVNI de Nancy". Mardi 14 septembre, à la pointe nord du plateau de Malzéville....des astronomes amateurs..."observation d'un bolide bleu.
- **Le Bien Public** n°300 20 décembre 2004: "Indonésie- Un objet non identifié vu dans le ciel de Djakarta". Des habitants de Djakarta ont rapporté avoir vu un objet volant non identifié avec une traînée de feu traverser à grande vitesse le ciel..."
- **Télé Star** n°1478 du 24 janvier 2005: "Droit de réponse: Dans une interview de madame Elizabeth Teissier, publiée en page 3du magazine Télé Star daté du 18 octobre 2004, celle-ci a déclaré, en parlant de Raël, qu'il est le "leader d'une secte qui prône la pédophilie"...
- **Est Républicain** du 05 mars 2005: Le CNES chasse les ovnis ;Le centre national d'études spatiales (CNES) va mettre en place, au sein du service chargé d'étudier les Phénomènes aérospatiaux non-identifiés (PAN) ou ovnis, un comité de pilotage présidé par une personnalité extérieure..."

II - / Liste d'articles connexes aux ovnis :

a - Astronomie/exobiologie :

- **Journal gratuit 20"** du vendredi 03 septembre 2004: Science, Un signal extraterrestre? Le radiotéléescope d'Arecibo, à Porto Rico, aurait capté un signal ayant peut-être une origine extraterrestre...
- **Le Bien Public** n°306 -28 décembre 2004: "1 retraité de Saint-geniez (Alpes-de-Haute-Provence) a découvert dans son jardin un cratère d'une quinzaine de centimètres vraisemblablement causé par la chute d'une météorite l ejour de Noël...
- **Le Bien Public** n°24 -29 janvier 2005: "L'anecdote du jour: Boule de feu dans le ciel de Madrid". Des habitants de la banlieur de Madrid ont affirmé avoir aperçu, dans la nuit de jeudi à vendredi, la chute d'une boule de feu près de l'aéroport de la capitale espagnole, selon les services de sécurité...

b - Paranormal :

- **La République du Centre Ouest** du 04 août 2004: "Bellac-Le phénomène de la Dame blanche-une vacancière témoin d'une apparition".(avec photo des lieux).

Revue de presse

Articles de la presse locale du Nord-Est (copies disponbles auprès du CNEGU)

Est Républicain mardi 9 mars 2004

FAITS DIVERS

MONT-SUR-MEURTHE

Objet volant non identifié

Deux fillettes affirment avoir vu tomber « comme une boule ronde » dans les bois. Depuis, la gendarmerie multiplie les patrouilles.



Fanny et Yvanna : « Nous avons eu très peur ».

L'hélicoptère de la gendarmerie de Metz a survolé les bois hier toute la journée.

« Nous étions en train de nettoyer nos bicyclettes derrière la maison, quand nous avons vu quelque chose tomber du ciel. C'était comme une boule ronde, noire ou marron. Nous avons eu très peur. » Cinq jours après cette mésaventure, Fanny et Yvanna, deux fillettes de 11 ans habitant à Mont-sur-Meurthe, attendent toujours de savoir quel était ce mystérieux objet volant non identifié

Il était 16 h, mercredi dernier, lorsqu'elles ont vu, puis entendu cet « OVNI » tomber à terre. *« Il y a eu une fumée dans son sillage et nous avons senti le sol trembler. »* La maman d'Yvanna confirme *« J'étais à l'intérieur de la maison et j'ai entendu comme un coup de canon. J'ai cru qu'un accident de la circulation venait de se produire. J'ai tout de suite appelé les sapeurs-pompiers. »*

Entendues le soir-même par les gendarmes, les deux fillettes ont expliqué ce qu'elles avaient vu au loin, au-dessus des bois du village, à quelques centaines de mètres de l'endroit où elles se trouvaient. Elles n'ont pas changé de version depuis. Aussitôt, des patrouilles commençaient à fouiller les bois, écartant rapidement tout risque de chute d'un petit avion.

Missile désactivé ?

On n'en sait pas plus depuis. Officiellement du moins. Au village en effet, les langues vont bon train. Mercredi dernier, des manœuvres aériennes étaient organisées dans la région. Un engin aurait-il pu perdre un élément ? Quelques heures plus tard, un véhicule tout terrain aurait été vu patrouiller, projecteurs allumés, dans le secteur où les deux fillettes affirment avoir vu l'objet tomber.

« Il paraît que ce ne serait pas une météorite, » poursuit la maman. *« Aujourd'hui, on évoque plutôt un missile désactivé ! »*. Hier en tout cas, un hélicoptère de la gendarmerie de Metz a survolé les bois de Mont-sur-Meurthe, difficilement praticables à pied depuis la tempête

« Ils auraient localisé quelque chose. » annoncent Yvanna et Fanny, qui, dès l'école terminée, se sont rendues à vélo jusqu'à l'aérodrome de Mont-sur-Meurthe, où venait de se poser l'appareil. Les gendarmes préfèrent rester prudents. *« Nous ne savons rien aujourd'hui »*, déclare le lieutenant Favier, adjoint au commandant de la compagnie de gendarmerie de Lunéville. *« Seuls des hélicoptères effectuaient des manœuvres, mercredi dernier, dans la région. Toutes les hypothèses sont possibles : météorite, débris de satellite. Et puis, Yvanna et Fanny sont des petites filles. »*

Les recherches devraient se poursuivre aujourd'hui.

C.A. et I.S.

Le Journal de la Haute-Marne Mercredi 23 Février 2005

ASTRONOMIE

Phénomène céleste : appel à témoins

Un phénomène d'une grande luminosité a traversé le ciel vosgien, dans la nuit de vendredi à samedi, vers 22 h 15. Le planétarium d'Epinal cherche à affiner sa trajectoire afin de déterminer le point de chute de ce qui pourrait être une météorite. Voilà pourquoi il demande aux éventuels témoins haut-marnais de communiquer leurs observations en appelant le 03.29.35.08.02. ou en écrivant à l'e-mail suivant : planetorium.epinal@wanadoo.fr

Revue de presse

Dimanche

Prix : 1,50 €
14 NOVEMBRE 2004

LE PROGRÈS · LE COURRIER · LE DAUPHINÉ

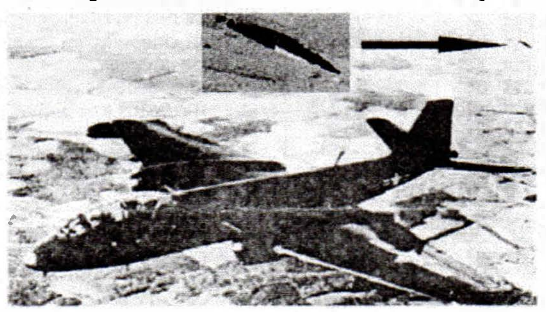
Saône-et-Loire

Mystère

Quand on voyait des ovnis partout

L'iconographie soucoupique vient encore de perdre une image incontournable : celle d'un curieux objet volant non identifié accompagnant un avion du type Martin B-57 B, cliché reproduit ici et datant de 50 ans. Ce sont des ufologues de la région qui viennent de lui faire un sort si peu glorieux. Pour fêter à leur manière l'anniversaire de la fameuse vague française de 1954 ? 1954, ce fut aussi l'année où l'armée de l'air américaine créa une escadrille antiovni... Or, c'est précisément sur un document de l'U.S. Air Force qu'apparut cet ovni lenticulaire : *« au-dessus d'une base américaine »* !

L'image sera reproduite dans le mythique Dossier des soucoupes volantes illustré par J. Lob & R. Gigi et publié par Dargaud en 1979. Avec la légende suivante : « Photo prise en cours de vol par un instructeur d'avion ». Rien d'anormal ne fut signalé durant ce vol, mais la photo, une fois développée, laissa apparaître un détail insolite. De nombreux ouvrages et revues reprendront cette image comme « OVNI : le tour du phénomène en 80 photos », de Jean-Pierre Gauthier, publié par Solar. Là, il est dit carrément : *« Un ovni surgit près d'un prototype, le Martin B-57 au-dessus de la base Edward de l'U.S. Air Force de Californie »*.



Un curieux objet semble accompagner l'avion...

C'est dans le dernier numéro de la revue « Les mystères de l'Est », le bulletin ufologique du CNEGU*, que P. Seray & F. Cordier, dissipent toute interprétation ufologique de cette photo. Elle fut bien prise en 1954 par des spécialistes de l'USAF qui préparaient l'illustration des publicités de l'avion Martin B-57B ; rien, sur le moment, ne fut remarqué, en effet.

Dix ans plus tard, un membre du NICAP (organisme américain privé d'étude des ovnis) découvre le cliché et le popularise. On parle dès lors d'ovni « en relief », photographié grâce à un heureux concours de circonstance.

Certains sceptiques évoquent un reflet possible de l'avion sur des couches d'air chaud nées de l'action du soleil et des échappements de gaz, une thèse qui fit florès à une époque pour réduire le phénomène ovni à sa plus simple expression : une illusion d'optique.

C'est au terme d'un cheminement tortueux parti d'un vide-grenier où ils dénichent un cliché du Martin B-57B exempt d'ovni (mais rogné précisément du morceau incriminé) qui leur met la puce à l'oreille, que les deux ufologues aboutissent finalement à la preuve *« irréfutable démontrant qu'à son origine, la photo ne montrait aucun ovni allégué ». « Il est en conséquence plus que probable que « notre » ovni soit arrivé de manière accidentelle, soit suite à une éraflure sur le négatif, soit due à la présence d'une poussière... »*.

Voilà donc encore un « pilier» de l'histoire ufologique qui lâche. Combien de temps ce qu'il en reste va-t-il encore tenir debout ? La vérité est impitoyable et nous n'y avons, hélas, rien à redire.

Michel Granger

** Le CNEGU (Comité nord-est des groupes ufologiques) est une association fondée en 1978 pour coordonner les travaux – témoignages, investigations, enquêtes – des groupes locaux (dont l'ADRUP dijonnaise) de la région nord-est de la France et ce, dans le cadre d'études spécifiques statistiques, sociologiques, historiques ou autres, afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène ovni.*

Le CNEGU édite un bulletin appelé « Les mystères de l'Est (21 euros, réserver le prochain pour 16 euros supplémentaires) en écrivant à Christine Zwygart, 20, rue de la Maladière, 52000 Chaumont.

Revue de presse

(suite)

FRANCE MONDE

L'Ardennais du 3 octobre 2004

Il y a 50 ans, les « soucoupes » envahissaient la région

Une chose étrange s'est produite en France il y a 50 ans. Pendant l'automne 54, nos concitoyens furent des milliers à déclarer voir des « soucoupes volantes ». La région n'a pas été épargnée.

LES plus anciens de nos lecteurs se souviennent peut-être d'une lointaine période de leur jeunesse où une véritable fièvre des « soucoupes volantes », comme on disait à l'époque, avait saisi le pays.

C'était il y a 50 ans, à l'automne 1954. Pendant les mois de septembre et octobre, les Français furent soudain des milliers à déclarer voir de mystérieux engins dans le ciel, parfois au sol.

La région ne fut pas épargnée. Le 6 octobre 1954, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre à Reims : un ouvrier de l'usine Panhard a vu « quelque



Soucoupes, boules, cigares continuent à évoluer dans le ciel de France...

LA RONDE DES SOUCOUPES

Encore et toujours les soucoupes

l'union apporte plusieurs témoignages au dossier des engins volants non identifiés

« J'ai vu un gros obus posé au sol près d'Isles-sur-Suippe »

nous dit un ouvrier de l'usine Panhard à Reims

Une lueur balaya le ciel de Warmeriville affirment plusieurs habitants de la commune

Encore et toujours es soucoupes volantes !

PILE de Soucoupes

Des soucoupes volantes partout

Suite de la page 1

...COUPES (SUITE)

...is mystérieux engins ...t atterri sur la voie ... l'Aube

CARROUSEL DE SOUCOUPES VOLANTES dans le ciel de France

Un des engins aurait été filmé

Comme partout en France, les « soucoupes volantes » ont fait les gros titres de l'union et L'Ardennais en ce fol automne 1954.

Suite page suivante...

Revue de presse

Suite de l'article de la page précédente :

"Il y a 50 ans, les "soucoupes" envahissaient la région..."

cile » raconte le témoin à l'union. « *A la sortie d'Isles-sur-Suippe, à 1 km de la localité sur la route de Rethel, j'aperçus une lueur orange à droite de la route. Me rapprochant, je distinguai nettement une boule de feu qui sembla sauter, à un mètre du sol environ, puis l'obscurité se fit à nouveau.* »

Circulant très lentement, le motocycliste arrive à l'endroit

gueur. Sur le côté, je pouvais apercevoir sept ou huit hublots. »

Il tire sur un Martien

La chose, semblant métallique, est posée perpendiculaire à la route. Le témoin distingue devant une « *silhouette* », « *la forme d'un homme de petite taille* ». C'en est trop pour le motard qui décampe à vive allure.

sur la RN3, près de la Grange-aux-Bois (51).

« *Vers 20 heures, je roulais à bicyclette vers Sainte-Ménehould quand j'aperçus immobilisée au milieu de la chaussée une masse sombre ayant une légère lueur rosâtre en son milieu. Puis je vis distinctement devant moi une masse d'environ 1m30 de haut au milieu de la route, et faisant en gros trois mètres de diamètre.*

Grange-aux-Bois, une dame aperçoit à 22 h 30 une « *masse ronde* », silencieuse, « *flottant* » doucement « *au-dessus des bois de l'Alléval* ».

A ces quelques observations s'en ajoutent une ribambelle d'autres, des centaines aux quatre coins du pays, le tout alimentant les colonnes des journaux mais aussi une peur du « *Martien* » qui a même failli

dans la lumière de deux phares ». « *J'ai cru être en présence d'un Martien qui réparait sa soucoupe volante. Je suis allé chercher mon fusil et j'ai tiré* » dira-t-il aux gendarmes.

Le Martien, de son vrai nom Maurice R., occupé à dépanner sa voiture, échappa de peu aux deux coups de fusil qui s'écrasèrent sur la carrosserie...

Fabrice Curlier

Des objets bizarres partout...

Dès le mois d'août 1954, un automobiliste circulant de nuit entre Berru et Epoye (51) est pris dans un faisceau lumineux qui suit le mouvement de son auto. Il descend, le faisceau s'éteint mais une « *couronne constituée par deux cercles concentriques* » apparaît dans le ciel. Un éclair aveugle brièvement le témoin. Puis des étincelles sortent du dessous de la chose qui vacille et disparaît à une vitesse foudroyante.



En août 1954, un automobiliste circulant de nuit entre Berru et Epoye affirmait avoir vu des choses anormales.

Le 3 septembre à Vouziers (08), un couple distingue une « *demi-sphère entourée d'un cercle fluorescent se déplaçant verticalement et horizontalement* ». Le 6 septembre à 0 h 30, sur la route d'Hirson à Origny-en-Thiérache (02), des automobilistes aperçoivent « *un disque rouge* » qui longe la voie ferrée puis disparaît en traversant la chaussée.

Le 3 octobre à 21 heures, un « *objet lumineux orange* » décrit comme « *ovale* » ou « *allongé* » selon la position des témoins est observé à Tagnon (08). Le lendemain soir, une cycliste de 10 ans aperçoit à Villers-le-Tilleul (08) un « *gros œuf de 3m de haut* » posé verticalement dans un champ. Un petit être dont la tête est entourée d'une forme carrée se trouve devant. Le témoin s'enfuit (retrouvé 25 ans plus tard, il confirmera son observation).

Le 6 octobre à 11 h 30, un « *objet qui, zigzaguant, avait tantôt la forme d'un disque, tantôt la forme d'un cigare* » est vu à Pargny-sur-Saulx (51). A 20 h 30, des habitants de Warmeriville (51) aperçoivent « *un immense éclair rouge* », comme « *un projecteur qui balaye la terre* » tandis qu'à la même heure, on voit une « *boule de feu* » évoluer en tous sens à Morcourt (02).

Les gendarmes en voient aussi

Toujours dans l'Aisne, ce 6 octobre à 21 h 30, deux soldats de la Fère auraient assisté au décollage d'un « *obus lumineux* » posé dans la cour de leur caserne.

Le 13 octobre à Vrigne-aux-Bois (08), un automobiliste terrorisé dit avoir vu passer devant lui « *deux bibendums énormes* », comme des « *robots* », dont l'apparition eut pour effet de stopper sa voiture. Elle a redémarré après leur disparition.

Explication assénée à l'époque : le témoin a confondu avec deux veaux échappés d'un pré...

Le 16 octobre à Thin-le-Moutier (08), une cultivatrice s'évanouit en découvrant un « *objet* » posé au sol. Il n'y a plus rien à son réveil. Elle développera une maladie de la peau liée au choc émotionnel.

Le 17 octobre à 22 h 30, un adjudant de gendarmerie en retraite *aperçoit une* « *boule de feu* » qui se pose puis redécolle près d'Amigny-Rouy (02). Le 26, une habitante de Frignicourt (51) déclare avoir vu un « *objet lumineux* » posé dans sa cour.

Le 27 à 5 h 15, ce sont deux gendarmes de la brigade de Renwez (08) qui observent dans un champ de Saint-Marcel « *un jet d'étincelles horizontal au ras du sol* », suivi d'un « *ronflement assez doux allant crescendo* » puis plus rien. De nouveau la nuit et le silence.

C'est l'une des dernières observations signalées en 1954 dans la région. Avec l'arrivée du mois de novembre, les « soucoupes » disparaissent aussi mystérieusement qu'elles étaient arrivées.

F.C.

Un spécialiste : « Il s'est passé quelque chose dont l'origine reste inconnue »

Directeur de « Lumières dans la nuit », la plus ancienne revue française consacrée au phénomène Ovni (le premier numéro date de 1958), Joël Mesnard a beaucoup écrit, entre autres enquêtes, sur les affaires de 1954. Tentative de décryptage.

Que s'est-il passé en France en 1954 ?

JOËL MESNARD : Il y a eu une vague d'observations d'Ovni dont la montée a été lentement progressive jusqu'au mois d'août. Ça a pris des proportions extraordinaires en septembre avec une intensité maximale pendant la première quinzaine d'octobre, puis la fréquence des observations a chuté brusquement. Fin novembre, c'était fini. Sans risque de se tromper, on peut estimer à un millier au minimum le nombre de cas en deux mois. Certains chercheurs parlent même de 2000 cas.

Que voyaient les témoins ?

J.M. : Un bric-à-brac de formes diverses, essentiellement d'aspect métallique le jour, lumineux la nuit. Il y eut aussi une centaine de cas avec la vision de personnages donnant l'impression d'être les occupants de la chose observée.

Quel fut le retentissement à l'époque ?

J.M. : Enorme ! Ce fut une grosse tempête qui a soufflé sur le pays mais hélas, il n'y eut à l'époque aucune analyse globale et consistante du phénomène. La vague a beaucoup plus éveillé l'esprit de rigolade que la curiosité. « T'as vu une soucoupe ? Qu'est-ce que t'as bu ? » Voilà en gros comment réagissaient la plupart des gens. Ils ont su qu'il se passait quelque chose mais n'ont pas su quoi.

Et 50 ans après, le sait-on ?

J.M. : La réalité est qu'on ne comprend rien à tout ça. A l'époque, ça suggérait énormément des véhicules intersidéraux et c'est l'explication qui paraissait la plus évidente. Je crois qu'on n'en est plus tout à fait là maintenant.

C'est-à-dire ?

J.M. : Quand on étudie le phénomène Ovni à fond, on peut en arriver à la conclusion, du moins est-ce mon avis, que nous avons affaire, non pas à des extraterrestres, mais à quelque chose d'autre qui en prend l'apparence. Quelque chose dont l'origine reste inconnue, aux apparitions multiformes, insaisissables, furtives.

Le phénomène Ovni ne se manifeste au cas par cas que devant un très petit nombre de témoins, souvent un seul. C'était vrai en 54, ça l'est encore aujourd'hui sauf qu'il se montre beaucoup moins, ne se pose plus que très rarement au sol et n'a plus cet aspect « cosmonaute » très présent en 54.

Le comportement du phénomène est fantomatique. Alors, évidemment, les gens très très très sérieux (ndlr : ton ironique) en déduisent qu'il n'y a rien du tout puisqu'on n'arrive pas à leur ramener des morceaux d'Ovni. Et comme les témoins sont isolés, ils en déduisent qu'ils racontent des bobards.

Des témoins, j'en ai rencontré pas mal ces trente dernières années. Je ne sais pas ce qu'ils ont vu mais ce que je sais, c'est qu'ils ne sont pas fous, qu'ils sont sincères et qu'ils ont été confrontés à quelque chose dont l'origine échappe à nos connaissances actuelles.

Propos recueillis par F.C.

L'Ardennais du Dimanche 3 octobre 2004 (suite)

Revue de presse

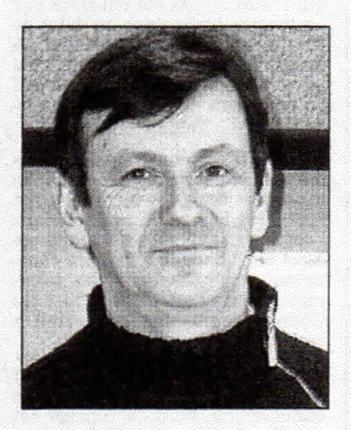
CONFÉRENCE

Les objets volants non identifiés : un dossier qui reste controversé

Dans le cadre de leurs rencontres hebdomadaires, les membres de l'Union de la culture permanente (UCP) avaient rendez-vous, hier après-midi, avec Gilles Munsch, professeur de génie mécanique au lycée André-Malraux, membre du comité Nord-Est du "Groupe Ufologique" et du comité des "Sceaux Archives OVNI".

Le but de cette conférence était de présenter une approche rationnelle du dossier OVNI, en partant des vingt-cinq années d'expérience qu'il lui a consacré. "*Ce sujet fait depu s 60 ans l'objet de vives controverses mais c'est un sujet très mal connu du public, qui ne dispose en général que d'informations très partielles, mais aussi très partiales*", a-t-il précisé. "*Trop fréquemment, c'est la recherche du spectaculaire et du merveilleux qui prévaut sur l'information objective et dépassionnée.*"

Devant une assemblée fortement intéressée, Gilles Munsch a donc retracé l'historique du dossier et son évolution au fil des années, d'après des études officielles et privées, le conférencier a également cité dix cas se rapportant au Nord-Est de la France dont certains liés au département des Vosges. Il a ensuite dressé un panorama des hypothèses explicatives avant de revenir sur les cas cités et d'en donner les conclusions. "*Pour moi, chaque témoignage doit être considéré avec sérieux et étudié de façon attentive. Une explication rationnelle de ce qui a été observé doit être évidemment et pr oritairement recherchée et ceci, avec un maximum de rigueur*", a-t-il ajouté avant de conclure que "*certains cas ne sont expliqués que quinze à vingt ans plus tard.*"



Gilles Munsch a étudié certains cas d'OVNI.



Les membres de l'Université de la culture permanente (UCP) ont apprécié la conférence sur les OVNI.

EST REPUBLICAIN - Ma 08-02-2005

MANIFESTATIONS DIVERSES

MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2004

Rencontres ufologiques de Châlons-en-Champagne

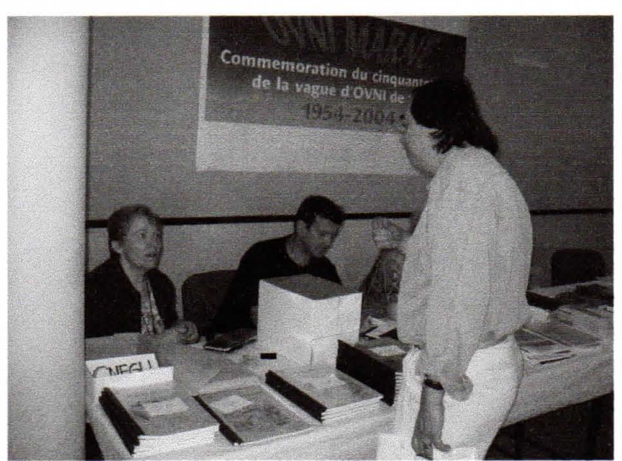
5 Septembre 2004

Le 5 septembre 2004, dans le cadre de la grande foire régionale qui se tenait au Parc des Expositions de Châlons-en-Champagne, l'association OVNI MARNE a de nouveau organisé une journée consacrée à l'ufologie, ouverte au public, qui a vu se rencontrer des ufologues de tous bords venus de nombreuses régions de France.

Parmi les nombreux panneaux d'exposition, ceux du CNEGU, réalisés par Raoul Robé, commémoraient le cinquantenaire de la grande vague ufologique de 1954. Nombre de ses membres étaient également présents : Francine Cordier, Gilles Munsch, Thierry Rocher, Patrice Seray, Christine Zwygart.

Le stand du CNEGU (F.Cordier, C.Zwygart et G.Munsch)





Ce fut aussi l'occasion de retrouver des habitués : Gilles Durand, représentant le SCEAU, Robert Alessandri d'Univers OVNI, Gérard Lebat, animateur des Repas Ufologiques Parisiens, Francine Cordier, véritable mémoire vivante de l'ufologie et modèle de dynamisme pour tous les jeunes ufologues.

Toujours fidèles également, Jean-Louis Peyraut, Jeannot Buteux et Danièle Castille, membres d'OVNI Champagne, Christian Morgenthaler de l'association SPICA, Rémy Fauchereau enquêteur de l'Yonne, Patricia Marti, animatrice des Rencontres de l'Extraordinaire à Paris.

Parmi les nouveaux venus cette année, Thierry Gaulin et Erlé Lassalle, deux membres d'OVNI Languedoc, Michel Turco de UFO 57, ou Marina Lecomte qui présenta l'étude de l'E.U.S. (European UFO Survey) sur la vidéo réalisée par des pilotes des Forces Aériennes Mexicaines à Campeche en mars 2004. Jean-Luc Rivera, rédacteur en chef de la Gazette Fortéenne avait également fait le déplacement.

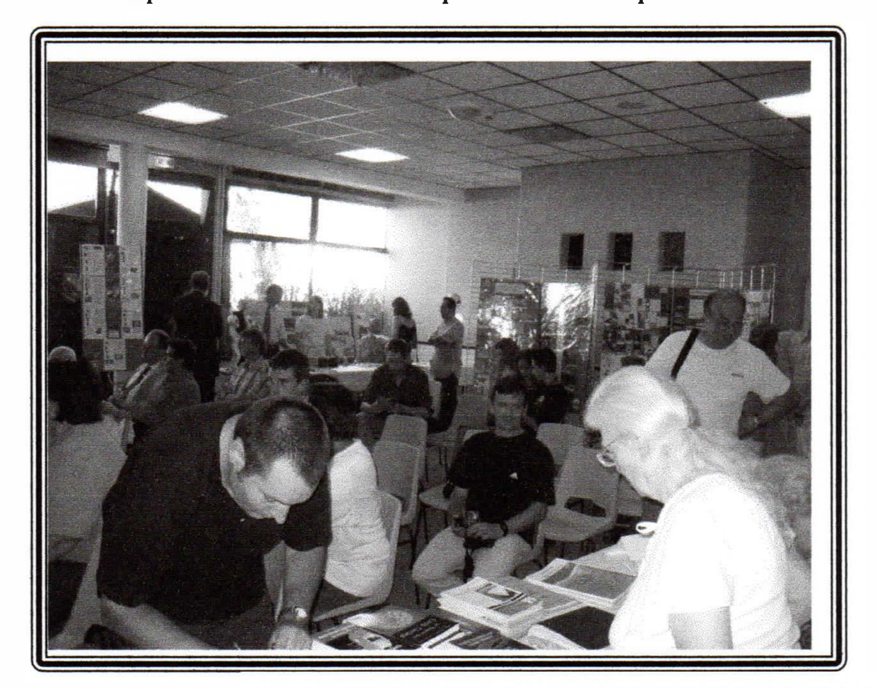
Enfin, cette journée comptait deux invités d'honneur : Jean-Gabriel Greslé, ancien pilote de ligne, et Gildas Bourdais, spécialiste de Roswell, tous deux auteurs de plusieurs livres, qui furent les principaux intervenants du débat qui conclut cette journée.

Rencontres ufologiques de Châlons-en-Champagne

- 05 Septembre 2004 - *(suite)*

Comme toujours, Alain Blanchard fut l'infatigable organisateur et animateur de cette journée. Rendez-vous maintenant les 14, 15 et 16 octobre 2005 pour Les Premières Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne qui devraient réunir un grand nombre d'ufologues du monde entier et au cours duquel le CNEGU devrait présenter un exposé sur ses travaux.

Christine Zwygart



Le stand du GEPA

au premier plan :

Mme Francine Fouéré

Photos
R.Robé ©



Vue de la table des conférenciers : ***Alain Blanchard*** anime le débat.

JOURNEE BRUXELLOISE SPECIALE PARANORMAL

par Thierry Rocher

Le samedi 6 novembre 2004, Didier « Belphantom », l'animateur des Repas Ufologiques Bruxellois, organise à Bruxelles l'après-midi thématique gratuite suivante : « Sur la piste du paranormal : Journée de rencontres des amis du Paranormal ». Difficile de se départager, car à la même date, l'association Planète OVNI organise l'exposition-conférence « Premières rencontres Rapprochées », de 10h à 19h, à Castres (81). Les intervenants principaux sont : D. Gomez, F. Praud, T. Gaulin, B. Bousquet et G. Lebat . Mais il m'est plus facile et plus économique d'aller à Bruxelles qu'à Castres.

La réunion belge se déroule donc dans une salle de conférence, au fond du bar-Pub « Le Greenwich », 7 rue des Chartreux, « en plein centre ville, entre le Chinatown de Bruxelles et les cafés branchés de l'îlot St Gery », dans le quartier de la Bourse. Une salle que les habitués de l'ufologie et du paranormal belges connaissent bien, puisque des réunions mensuelles y ont lieu régulièrement.

Le programme est annoncé sur Internet pendant l'été 2004 et un sujet m'attire particulièrement. Didier H. va faire un exposé titrant « NDE et abductions, point d'intersections ». Toujours dans le même programme (mis à jour le 19.09) Didier annonce également « Pour les ufologues, rendez-vous à 13h30 pour un sujet spécial en l'honneur de Roger Lorthioir (+) : Les écritures Extraterrestres et le lien avec nos Alphabets anciens ! ». Je suis donc en droit de penser qu'il peut y avoir deux sujets ufologiques différents. Mais le samedi, l'affiche du programme précise alors : « Les runes ou la Sagesse d'Odin ou le langage des étoiles par Didier Belphantom ». Décidément, cet exposé a l'air d'être très évolutif.

Je fais le voyage avec Michel Lebourlay et Patricia Marti, nous effectuons un petit crochet au siège de la « mythique » SOBEPS pour y acheter des ouvrages ufologiques soldés. Car le groupe belge est en train de faire du tri dans ses archives, vu la situation ufologique très calme. L. Clerebaut nous signale que la SOBEPS en est revenue à un niveau rappelant celui de l'avant-vague belge de 1989. A un point tel qu'il se demande combien de temps va tenir Inforespace. A 13h, nous voilà arrivés au Greenwich et accueillis par Didier. Les premiers intéressés commencent doucement à remplir la salle. Celle-ci sera vite complète en milieu d'après-midi, car n'ayant qu'une capacité de 30 à 40 places. Livres et revues spécialisées sont disponibles sur deux tables à droite de l'entrée. Sur la gauche, deux autres, agrémentées d'encens et de bougies, sont réservées aux interventions.

Vers 13h30, Didier présente le programme avant d'attaquer son exposé : les écritures anciennes et leurs liens avec les extraterrestres. R. Lorthioir avait recueilli un certain nombre d'écritures, attribuées aux e.t.. Certaines affaires connues et parfois décriées, sont rapidement présentées : A. Villas Boas, G. Adamski, J. Miguères, J. Marcell (Roswell), F. Fontaine (Cergy-Pontoise), J.C. Pantel... Ainsi que de chercheurs ou/et auteurs comme R. Churchward, M. Hesemann, P. Moncelet (?), M. Homet...Didier H. mentionne les recherches de R. Churchward. Celui-ci aurait découvert que l'alphabet « atlanto-lémurien » serait à l'origine de plusieurs autres dont le « maya-quiché ».

Notre organisateur distribue un document censé nous permettre d'y voir plus clair. Sur la 1e page plusieurs alphabets, comportant 22 lettres ou signes, sont disposés en colonnes parallèles. Alphabets actuel, grec, hébreu, égyptien, inconnu (3 colonnes de signes non précisés, accompagnés du nom de l'auteur Z. Sitchin), latin, hiéroglyphe égyptien. Un schéma montre la convergence de plusieurs alphabets déjà cités (auxquels s'ajoutent les chypriote, mycénien, celtique, sumérien, hittite, chinois) sur la triple source « Atlantique/ Lémurien/ Langue Solaire ». Sur la 2e page, quelques exemples de « lettres et/ou symboles extraterrestres » sont dessinés d'après Ummo, Adamski, Miguères, Alfarano, Boas, Fontaine. Ils sont accompagnés de leur traduction sous forme de lettres actuelles. Mais la présentation et l'interprétation du contenu de ces deux pages me laissent une impression de flou et d'imprécision gênants.

Didier H. en arrive aux runes, ces « écritures et signes descendus du ciel ». Je dois avouer que je n'ai pas compris le rapport avec le sujet principal de l'exposé puisque D.H. n'a plus le temps de s'étendre dessus. Suite à une question du public, j'apprends que Didier dispense parfois des cours de runes et nous en donne

rapidement un exemple. C'est sur ce dernier point que l'animateur conclue cet exposé pour le moins « surprenant ».
La suite de l'après-midi l'est tout autant, sauf pour ceux qui gardent leur esprit largement ouvert . La 2e intervenante est voyante et utilise le tarot comme support. Kristin nous détaille le tarot en nous présentant les 22 lames ou arcanes majeures. Elle fait ensuite une démonstration en étudiant quatre cartes tirées au hasard par une personne.

Patricia Marti, 3e intervenante, a collaboré avec Jean Carteron pendant 4 ans aux *Rencontres de l'Extraordinaire* sur Paris, mais est venue là à titre personnel pour présenter ses expériences de médium-spirite non-professionnelle, dans le cadre de sa première conférence publique. D.H. en profite pour me présenter au passage. T. Rocher, le suppléant de G. Lebat , organisateur des Repas Ufologiques Parisiens qui « réunissent régulièrement 100 à 150 personnes » (!).

Mme Brunato, 4e intervenante, s'est spécialisée dans la numérologie. « L'univers fonctionne avec des nombres, les hommes aussi. Chaque homme a son nombre cosmique sur lequel il travaillera toute sa vie.(...) Les gens nés dans les années 1900 avaient des petits chiffres. Nos enfants ont des grands chiffres, très karmiques. Ils ne sont plus tenus, ils n'obéissent pas ». La numérologue prend le nom et la date de naissance d'une personne présente qu'elle va longuement interpréter, addition après addition. Un exposé donné par une dame âgée non dénuée d'humour et fine psychologue.

La 5e intervention se veut phytothérapeutique. Deux hommes dont je n'ai pas retenu les noms, nous présentent les vertus miraculeuses du « noni », une plante opiacée cultivée en Polynésie française. Cet arbre donne des fruits douze fois par an. « Les gens qui boivent son jus se portent mieux à 500% (...) ce fruit a une intelligence propre, quand il rentre dans le corps, il sait où aller. Certains disent qu'il touche les chakras ». La bouteille nous est proposée au prix de 45 euros.

Anne-Marie Solas, 6e intervenante, nous présente l'ouvrage *A Course In Miracle (A.C.I..M.)*. Dicté par channeling à une américaine dans les années 60-70, en trois tomes. Le 1er : 700 pages de théories et concepts, le 2e : 365 leçons ou exercices, le 3e : des questions-réponses et un lexique. A ces trois livres, cette dame associe deux écrits reçus par channeling et « édictés par Christ » : l'un sur la psychothérapie et l'autre sur la prière. A.M. Solas en surprend plus d'un avec son style d'intervention théatral et légèrement inquiétant.

Daniel Recolet, 7e et dernier intervenant, représente l'association ufologique A.R.E.P.S., mais est là pour parler de ses expériences de T.C.I. *(Trans-Communication Instrumentale)* avec son ami décédé Eugène Fussen. Daniel nous explique comment fonctionnent ses travaux en « trans-vidéo » et quels en sont les résultats. Les photographies montrées me laissent perplexe.

Vers 18h Didier H. anime une grande table ronde où une quinzaine de personnes interviennent sur des sujets très variés sur lesquels je ne m'étends pas car j'utilise le caméscope de P. Marti. Celle-ci m'ayant demandé de filmer son intervention ainsi que cette heure d'échanges collectifs. Je note toutefois la présence du « sceptique ouvert » Daniel Bonno, dont l'avis se démarque quelque peu, mais avec calme, de l'ambiance générale.

La soirée se termine par un repas dans un restaurant proche où j'aurais l'occasion de discuter de manière approfondie et amicale avec quelques nouvelles connaissances. C'est vers minuit que nous reprenons la route du retour, en direction de Paris. Une journée variée à souhait et pour toutes tendances où la science ne fut pas souvent au rendez-vous, contrairement à la gentillesse.

Le 9 janvier 2005

79e session du CNEGU

par Thierry Rocher

Les 23 et 24 octobre 2004, Raoul Robé organise cette session à l'Auberge de la Jeunesse de La Roche du Page, à Xonrupt-Longemer, dans les Vosges. L'association Ovni Investigation *(représentée par Laurent Merle, Georges-Henry Peyrin, Daniel Robin et Jean-Pierre Troadec)* et deux astronomes amateurs Haut-Saônois *(Régis Duhaut et Jean-Luc Molle)* sont invités.

Ovni Investigation présente un livre publié par quatre de ses membres : OVNI le mystère subsiste *(éditions Les Confins)* ; la vidéo d'un reportage de FR3 Rhône Alpes Auvergne sur le travail de l'ufologue J.P. Troadec ; la vidéo de l'ovni de Voreppe ; une vidéo sur le contacté Jean Miguères ; la base de données des observations ovni Rhône-Alpes et Vaucluse ; la maquette du futur site Internet de Ovni Investigation.

J.L. Molle et R. Duhaut relatent une observation insolite aérienne leur étant arrivée les années précédentes et détaillent leurs activités astronomiques et ufologiques.



Les invités du CNEGU
le groupe lyonnais
OVNI INVESTIGATION
&
2 astronomes Haut-Saônois

photo **Raoul Robé** ©

Le CNEGU aborde, entre autres : la mise sous CD-Rom des Mystères de l'Est ; les activités du SCEAU/ Archives OVNI *(dont la base de données de presse du CNEGU-SCEAU, la base de données de gestion des bibliothèques SCEAU, et le système du TROC)* ; le bilan du site Internet du CNEGU pour 2004 ; les n°9 et 10 des Mystères de l'Est ; l'enquête et la vidéo du cas de Pueblo ; la vidéo Mondes Parallèles *(Planète Choc)* sur les ovnis, rods et crop circles ; le travail du groupe VECA ; la Journée Ufologique de Châlons-en-Champagne du 5.09.04 ; la conférence de Gilles Munsch prévue pour février 2005 ; les manifestations ufologiques à venir ; les nouveautés presse et DVD ; la vidéo des ovnis filmés au Mexique le 05.03.04.

Autres points forts de ce week-end : les échanges amicaux et ufologiques entre invités, la gastronomie locale succulente et la veillée nocturne astronomique, le tout dans un cadre naturel somptueux.

80e session du CNEGU

Les 19 et 20 mars 2005 Francine Cordier et Patrice Seray organisent cette session au château de Remicourt, à Villers-lès-Nancy (Meurthe et Moselle). Hormis les membres du CNEGU, de nombreux invités sont au rendez-vous. Christian et Marguerite Comtesse (Ufocom, Repas Ufologiques Strasbourgeois), Marie-France Amon (ancienne membre du CVLDLN), Laurent Knecht (site Internet Au delà du secret), Gregory Gutierez (Institut Métapsychique International, site Internet *Ovniland.com*), Jérôme Beau (site Internet *rr0.org*), Thierry Pinvidic(SCEAU/Archives OVNI, projet Magonia, écrivain), Bernard Fayard (témoin, jeune ufologue) et son amie Perrine.

De nombreux sujets sont abordés et détaillés, parmi ceux-ci :

Le parcours et l'activité ufologiques de chacun ; les activités du CNEGU ; le projet ufo@home (JBU) ; l'enquête sur les nombreuses observations de la météorite du 18.02.05 (GMH, FCR, PSY) : le phénomène filmé pendant l'éclipse du soleil en 1999 en Turquie (CCE) ; les vidéos de Pekin (1995) et Stuttgart (1996) (GGZ) ; Le n°10 des *Mystères de l'Est* (CNEGU) ; la web-ufologie (LKT) ; les Repas Ufologiques Strasbourgeois (CCE) ; l'observation récente (14.03.05) de B. Fayard ; Les Rencontres Ufologiques Européennes de Châlons-en-Champagne ; le projet Magonia et le test pour les R.U.E.C. (GGZ).

Les points forts de ce week-end : l'**hommage rendu à notre ami Renaud Leclet** disparu fin 2004, les échanges amicaux et respectueux entre tendances ufologiques différentes, la grande diversité et technicité des sujets abordés, l'organisation bien rôdée et la gastronomie soignée, le tout dans un cadre historique et bucolique superbe.

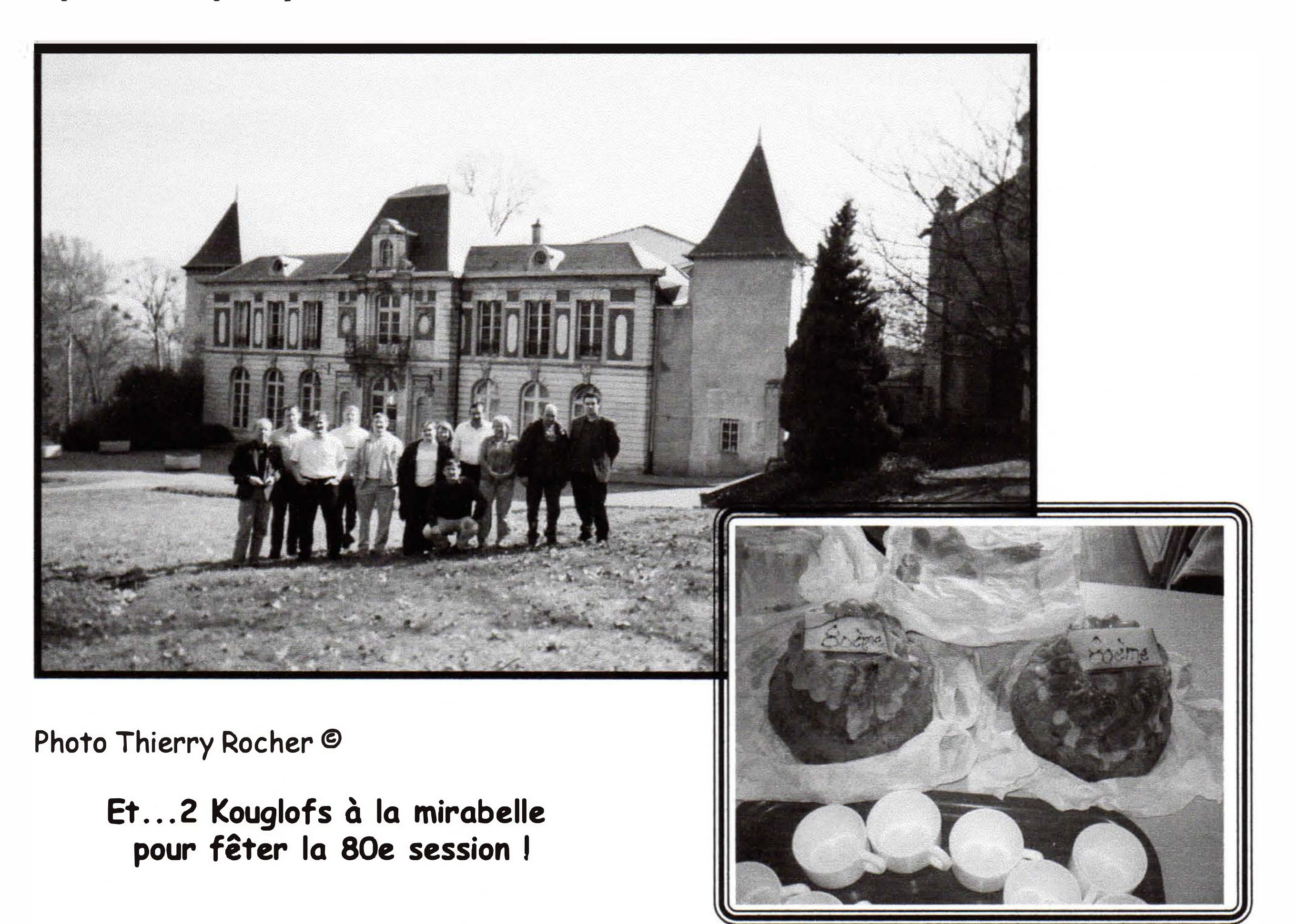


Photo Thierry Rocher ©

Et...2 Kouglofs à la mirabelle pour fêter la 80e session !

LA TRIBUNE DE L'EXTERIEUR

Précisions du CNEGU

Cette rubrique est ouverte à toute personne extérieure au Comité, quelles que soient ses opinions ufologiques.

Les seuls critères pouvant conduire le CNEGU à ne pas publier les articles proposés sont les suivants :

- propos incorrects, dépassant les limites de la correction et du respect de la personne.
- Refus de réciprocité éventuelle en cas de publication personnelle du demandeur.
- Manque de place *(notamment pour de longs articles)*.

Il va de soit que ces articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et que le fait de les voir porter ici à la connaissance de tous ne signifie en rien que le CNEGU en partage le fond ou même tout simplement la forme.

Notre volonté est d'offrir, dans la mesure de nos possibilités, une tribune à celles et ceux qui ne disposent pas d'autres moyens d'expression et/ou qui souhaitent ainsi prendre part au débat ufologique.

L'affaire UMMO : Une révélation religieuse ?

de Jean-Michel Abrassart

Résumé

Nous avons observé récemment un renouveau de l'intérêt de la communauté ufologique francophone pour l'affaire UMMO, suite à la publication par Jean Pollion d'un essai intitulé : " UMMO – De vrais extraterrestres ! "[1]. Dans cet article, nous allons tenter d'appréhender pourquoi certaines personnes croient à l'origine extraterrestre (ET) des lettres. Nous essayerons de montrer que cette affaire se présente sous une forme extrêmement similaire à celle d'une révélation religieuse. Nous argumenterons que c'est cette structure qui assure sa popularité et sa pérennité.

Note : Nous utilisons dans cet article le système de classement des lettres établi par le site ummo-sciences[2] :

- **" D " =** Lettres classées par Darnaude, auteur espagnol ayant classé les lettres les plus anciennes.
- **" NR " =** Pour " Nos Références ". Lettres classées par le site ummo-sciences. C'est dans cette catégorie que se trouvent les lettres plus récentes.
- **" H " =** Pour " Hypothétique ". Lettres considérées par le comité de lecture du site ummo-sciences comme n'étant pas de façon certaine authentiques.
- **" E " =** Autres documents.

1. Le renouveau de l'intérêt

En parcourant la littérature il y a une dizaine d'années, un observateur de la scène ufologique francophone aurait certainement considéré l'affaire UMMO comme étant morte et enterrée[3]. Les publications de Claude Poher[4], Dominique Caudron[5], Renaud Marhic[6] et de Jean-Claude Bourret et Jean-Jacques Velasco[7] montrent clairement qu'à l'époque la communauté ufologique francophone était majoritairement en faveur d'une origine humaine des lettres. Bien évidemment, les théories pour expliquer leur origine variaient : certains auteurs penchaient plus pour Luis Jordan Peña (suite à ses confessions), d'autres envisageaient plutôt un programme des services secrets (généralement le KGB à cause de l'idéologie communiste présente dans les lettres). L'exception était Jean-Pierre Petit, qui fit la promotion de l'affaire UMMO comme étant d'origine ET dans son ouvrage " Enquête sur des extraterrestres qui sont déjà parmi nous "[8]. Aujourd'hui, plus d'une dizaine d'années plus tard, le succès public de cet ouvrage semble avoir eu pour conséquence de convaincre certains individus de l'intérêt de ces lettres. Jean Pollion, auteur de " UMMO – De vrais extraterrestres ! "[9], raconte lui-même comment il a été converti par l'ouvrage de Petit :

> " Vous pouvez comprendre maintenant mon étonnement et le plaisir que j'éprouvai soudain en trouvant, en septembre ou octobre 1995, dans les rayons d'une FNAC de province, un livre qui parlait des OVNI, mais sur un ton quasi scientifique, et en tout cas sans faire appel au verbiage habituel. C'était un livre de Jean-Pierre Petit, édité chez Albin Michel. J'ai donc acheté ce bouquin sur-le-champ, première prise de contact avec ce qu'il est convenu d'appeler le " dossier UMMO ". (...) J'ai littéralement " avalé " ce livre sans respirer puis je l'ai relu, plus calmement. ".[10]

[1] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane.

[2] http://www.ummo-sciences.org/.

[3] Pour un résumé des arguments sceptiques principaux, voir Abrassart, J.-M. (2003). Le phénomène UMMO. Science-Fiction Magazine, 36, 41-42.

[4] Poher, C. (1977). Les observations d'Aluche et de San Jose de Valderas ainsi que l'affaire UMMO : une super cherie de taille ! Inforespace, 32, 9-13.

[5] Caudron, D. (1992). Les Ummoristes sont parmi nous. Ovni-Présence, 47, 5-13.

[6] Marhic, R. (1992). UMMO : Un château rouge en Espagne ? Phénomèna, 8, 4-10.

[7] Bourret, J.-C., & Velasco, J.-J. (1993). OVNIS – La science avance. Paris : Robert Laffont, 126-135.

[8] Petit, J.-P. (1991). Enquête sur des extraterrestres qui sont déjà parmi nous. Paris : J'ai Lu.

[9] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane.

[10] Idem, 16.

Jean Pollion est un pseudonyme inspiré par Champollion, car il prétend avoir traduit le langage ummite. Petit s'est chargé de faire la promotion du livre de Pollion en le présentant brièvement dans son ouvrage " OVNIS et Armes secrètes américaines "[11]. Il lui a de plus écrit une préface[12] pour son ouvrage.

Continuant sur sa lancée, Petit a encore publié récemment une fiction largement inspirée de l'affaire UMMO et intitulée : " L'année du Contact "[13]. Du coup, les sujets concernant cette affaire fleurissent aussi bien sur les forums que sur les listes de diffusions ufologiques francophones...

Suite à la publication en 2002 de l'ouvrage de Pollion, les personnes intéressées se sont regroupées sur le site ummo-sciences[14] autours d'André-Jacques Holbecq. De manière significative, de nouvelles lettres n'ont pas tardé elles non plus à faire leur apparition : en 2003, la NR-13, la NR-14, la NR-15, la NR-18 et la NR-19 ; en 2004, la NR-20 et la H-32. Nous reviendrons plus loin sur la NR-19, un faux qui fut avoué ensuite par son auteur. La majorité des personnes qui participent à la vie de ce site considèrent que l'origine des lettres est très probablement ET.

2. L'hypothèse des faussaires

L'hypothèse de travail qui nous semble la plus plausible est que cette affaire est un faux, probablement initié par Luis Jordan Peña, qui aurait acquis une vie propre en générant spontanément de nouveaux auteurs de lettres au cours des décennies. Des changements de style ont d'ailleurs été observés. Pollion écrit par exemple à ce propos :

> " Au début de 1988, et dans la plus grande discrétion, Javier Sierra avait reçu plusieurs documents assez conséquents et formant un tout homogène. Les observateurs " proches du dossier ", comme nous disons maintenant, ont été frappés par les différences de tonalité et de contenu : tant par le style de l'écriture que par les thèmes abordés, beaucoup plus métaphysiques (au sens banalement terrestre) et religieux. Les observateurs espagnols ont noté cette différence et se sont empressés de l'attribuer à un changement de " locuteur " (accréditant l'origine frauduleuse). José Luis Jordan Peña avait, en effet, été victime d'un accident cérébral majeur dans les années précédentes, le laissant presque sans voix et sans capacité d'écrire. "[15]

Dans le cadre de l'hypothèse des faussaires, les lettres seraient le fruit d'un groupe d'individus, mais pas forcément d'un groupe coordonné. Il s'agirait plutôt d'auteurs isolés qui, sur base de la documentation antérieure leur étant disponible, reprendraient la mythologie ummite et la développeraient dans de nouvelles lettres. Ces auteurs travailleraient de façon interactive avec les ufologues intéressés, au début les membres du club de la Baleine Joyeuse et aujourd'hui les membres de l'équipe d'ummo-sciences.

En effet, un faussaire à besoin d'un public. Nul doute que la personne à l'origine de l'affaire, quel qu'il (ou elle) soit, fréquentait la Baleine Joyeuse. Une relation de rétroaction s'établit entre les auteurs des lettres et leurs fans, les uns répondant aux remarques des autres. L'affaire UMMO s'est géographiquement déplacée au cours des décennies de l'Espagne vers la francophonie : les auteurs s'intéressant à l'affaire sont maintenant majoritairement des francophones, et les lettres reçues récemment sont logiquement écrites en français. Comme nous l'avons vu, la publication de l'ouvrage de Pollion et la création du site ummo-sciences a effectivement encouragé des faussaires à écrire de nouvelles lettres.

[11] Petit, J.-P. (2003). OVNIS et Armes secrètes américaines – L'extraordinaire témoignage d'un scientifique. Paris : Albin Michel.

[12] Petit, J.-P. (2002). Préface. Dans Pollion, J.. UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 7-8.

[13] Petit, J.-P. (2004). L'année du contact : D'autres intelligences sont-elles à l'œuvre dans l'univers ? Paris : Albin Michel.

[14] http://www.ummo-sciences.org/.

[15] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 96.

3. Phénomène ovni et affaire UMMO

La façon dont un individu va aborder les lettres dépendra de son positionnement théorique vis-à-vis du phénomène ovni en général. Si l'individu considère que le phénomène ovni est d'origine ET, il sera ouvert à la possibilité que les lettres ummites soient peut-être bien elles aussi d'origine ET. S'il est sceptique, il lui semblera bien plus probable que les lettres ummites soient un faux : un faux très élaboré certes, mais un faux néanmoins. Comme le soulignait Robert Caroll dans son article récent " Pranks, frauds, and hoaxes from around the world "[16], l'être humain aime être trompé. Ce n'est donc pas difficile à faire lorsqu'on est un faussaire. De plus, certaines personnes ont des croyances qui les rendent plus vulnérables à certaines fraudes. La croyance en l'hypothèse extraterrestre (HET), alors que les visites extraterrestres de notre planète n'ont jamais été scientifiquement prouvées, fragilise un sujet lorsqu'il s'agit de considérer l'affaire UMMO elle aussi comme étant d'origine ET. La position théorique de Pollion est clairement annoncée par le sous-titre de son ouvrage : " De vrais extraterrestres ! ". Il discute cependant peu du phénomène ovni en général dans son essai, alors qu'il s'agit pourtant d'un contexte essentiel pour se positionner en toute connaissance de cause vis-à-vis de cette affaire.

Voici ce qu'il dit des défenseurs de l'HET :

> " Il y a d'abord ceux que l'on appelle les " croyants tôle et boulons ". Pour eux les ovnis sont des objets matériels, ce qui pose d'énormes problèmes de compatibilité des " performances " observées (vitesses, accélérations, virages, disparitions sur place, absence du bang supersonique, etc.) avec les certitudes de notre physique. "[17]

Il nous dit un peu plus loin à propos des défenseurs de l'HET :

> " On verra que l'étude linguistique m'a conduit à m'intégrer à ce groupe, mais avec des " explications " dérivées des documents ummites et en totale rupture avec les explications proposées, sauf sur un point. "[18]

Il cite ici deux auteurs défendant l'HET : Jean-Pierre Petit, dont on sait que ses ouvrages ont eu un impact important sur Pollion, et Auguste Meessen, connu pour ses travaux sur la Vague belge[19]. Cela paraît extrêmement faible du point de vue d'une revue de la littérature sur le phénomène ovni. Il parvient cependant à discuter encore moins des sceptiques.

Voici ce qu'il en dit :

> "C'est l'argument inverse qui conduit la position de la deuxième tendance : les performances étant inaccessibles à notre technologie dans le cadre de nos certitudes théoriques, il ne peut s'agir que de leurres sans réalité physique. Nous savons effectivement provoquer le déplacement d'images dans des conditions comparables à ceux des OVNI : les images n'ont pas d'inertie, ne font pas de bruit, et peuvent disparaître sur place. Les ufologues qui soutiennent ce point de vue ne sont pas d'accord entre eux sur les " origines " du phénomène. S'agit-il uniquement de représentations mentales ? Mais dans ce cas, que faire des témoignages et des enregistrements matériels ? Ou bien d'un phénomène " paranormal ", qualificatif fourre-tout qui est bien pratique ? Mais les appareils de mesure y seraient sensibles ? "[20]

Le lecteur ne peut qu'être frappé ici par la pauvreté de la présentation et de la discussion des arguments sceptiques. On notera de plus l'assimilation étonnante des théories paranormales (doit-on y voir l'influence des écrits de Bertrand Méheust[21] ?) à l'approche sceptique.

[16] Caroll, R. (2004). Pranks, frauds, and hoaxes from around the world. Skeptical Inquirer, 28, 4, 41-46.

[17] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 103.

[18] Idem, 104.

[19] SOBEPS (1991). Vague d'OVNI sur la Belgique – Un dossier exceptionnel. Bruxelles : SOBEPS.

[20] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 104.

[21] Méheust, B. (2000). Retour sur l'Anomalie Belge. Marseille : Le Livre Bleu.

Que deviennent les travaux d'Edward U. Condon[22], de Kendrick Frazier, de Barry Karr, de Joe Nickell[23], de Marc Hallet[24] ou encore de Philip J. Klass[25], pour n'en citer que quelques-uns ? Ils passent à la trappe... Soit Jean Pollion ne les connaît pas, soit il ne juge même pas utile de les mentionner. De plus, nous ne pouvons être qu'en désaccord avec l'affirmation selon laquelle les ufologues qui soutiennent ce point de vue ne sont pas d'accord entre eux sur les " origines " du phénomène[26]. Il existe en effet un consensus chez les sceptiques en ce qui concerne les causes possibles pouvant générer un témoignage d'ovni : on peut distinguer les canulars, les méprises (ou illusions), les hallucinations et les faux souvenirs. Les méprises sont le cas le plus courant, expliquant la grande majorité des témoignages. Elles se forgent à partir de distorsions soit de stimuli naturels (astres, météores, phénomènes atmosphériques, etc.), soit de stimuli artificiels de fabrication humaine (skydivers, aéronefs, fusées, satellites, etc.). Contrairement à ce que Pollion affirme, les sceptiques sont tous d'accord sur les grandes lignes de ce modèle explicatif.

4. Que prouve les lettres ?

Fondamentalement, que prouvent des lettres ? Pas grand chose... Il n'y a en effet rien de plus prosaïque qu'une lettre, quel qu'en soit son contenu. Elles prouvent que quelqu'un a pris le temps de les écrire, de les mettre dans une enveloppe et de les poster. Des lettres ne peuvent en aucun cas être des preuves d'une visite ET sur la terre. En effet, la communauté scientifique exige que des preuves robustes soient fournies avant d'accepter que le phénomène ovni soit d'origine ET. Ces preuves robustes sont : (a) de la technologie indubitablement ET (un vaisseau spatial en état de marche serait l'idéal) et/ou (b) du matériel biologique ET (un ET vivant serait l'idéal). Les lettres ummites ne fournissent ni l'un, ni l'autre. Dans ce cas, pourquoi certaines personnes considèrent-elles que ces fameuses lettres sont authentiquement ET ? Parce que leur contenu serait prétendument extraordinaire. Or cela reste à prouver : n'oublions pas que pour les ummites l'homosexualité est une maladie à guérir, la femme est inférieure à l'homme, le meilleur régime politique est le communisme, etc. Si ces conceptions étaient culturellement acceptables au début des années 1960, la situation a beaucoup changé depuis. Ce genre d'anachronisme renforce encore l'hypothèse des faussaires.

De plus, si les lettres fournissaient le plan complet et détaillé pour construire un vaisseau spatial en état de fonctionnement la situation serait fort différente, mais elles restent beaucoup trop imprécises. Certains auteurs argumentent malgré tout que le contenu intellectuel des lettres est exceptionnel, tout particulièrement pour avoir été rédigée par le seul Luis Jordan Peña. Remarquons ici qu'il semble extrêmement peu crédible de considérer qu'un seul individu soit à l'origine de l'ensemble de l'affaire UMMO, depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui. De toute manière, même si le contenu des lettres était véritablement exceptionnel, cela ne prouverait pas de façon indubitable qu'elles sont d'origine ET. Certes, malgré les confessions de Luis Jordan Peña, leur origine n'est pas clairement établie. A vrai dire, peu importe que l'on ne puisse pas expliquer l'origine de l'ensemble des lettres. Il semble très peu probable qu'on sache un jour toute la vérité sur cette affaire, mais le fait que l'origine des lettres ne soit pas pleinement connue ne prouve en rien qu'elles sont bien d'origine ET. Après tout, si les ummites voulaient démontrer leur existence, il leur suffirait de se montrer au grand jour. Au contraire, ils se donnent à voir uniquement à travers les lettres (et aussi les observations alléguées d'Aluche et de San Jose de Valderas), mais refusent de prouver leur existence de façon directe et indubitable. Nous retrouvons ici l'état d'occultation typique des ET de l'ufologie. Leurs lettres regorgent d'excuses en tout genre pour expliquer leur attitude. Là encore, les sceptiques y verront un indice que les lettres sont des faux, alors que les ufologues considéreront qu'il ne faut malgré tout pas exclure l'hypothèse que les lettres disent vrai.

[22] Condon, E. U. (1968). Scientific Study of Unidentified Flying Objects. University of Colorado.

[23] Frazier, K., Karr, B., Nickell, J. (1997). The UFO Invasion. New York : Prometheus Books.

[24] Hallet, M. (1989). Critique historique et scientifique du phénomène OVNI. Liège : Marc Hallet éditeur.

[25] Klass, P. J. (1983). UFOs – The Public Deceived. New York : Prometheus Books.

[26] Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 104.

5. Le système idéophonémique

Pollion prétend avoir traduit le langage ummite. Il s'agit d'une prétention étrange à plus d'un titre. Premièrement, les mots sont traduits entre parenthèses à la suite des vocables dans les lettres elles-mêmes : il est étonnant qu'un auteur prétende avoir traduit des mots qui le sont en fait déjà ! Deuxièmement, tout ce que nous avons de ce langage allégué sont des mots. Une des très rares phrases présentées dans les lettres est : " AYIIO NOOXOEO OYAA DOEE USGIGIIAM " qui signifierait " Cette planète verdâtre paraît flotter dans l'espace "[27]. Cette phrase est l'exception qui confirme la règle. Or, il paraît douteux de pouvoir reconstituer la grammaire d'une langue dont on n'a à disposition pour examen que des mots. La langue ummite, telle qu'elle est présentée dans les lettres, ne semble pas fonctionnelle, mais Pollion va affirmer le contraire. Troisièmement, les ummites (ou encore les oummains selon certaines lettres récentes) prétendent communiquer à deux niveaux distincts : un niveau vocalisé et un niveau télépathique. Une fois encore, il paraît extrêmement douteux de pouvoir reconstituer la structure grammaticale d'une langue qui se couple d'une communication télépathique parallèle aux sons prononcés, ce qui ajoute du sens aux phrases articulées.

Mais qu'à donc fait Pollion ? Il nous propose un système d'interprétation kabbalistique des mots ummites, qu'il nomme système idéophonémique. Il a forgé dans la foulée la notion, inexistante en linguistique, de soncept pour désigner le fait que prétendument chaque son d'un mot UMMO désignerait un concept : son - concept. Chaque lettre d'un mot aurait donc un sens. En combinant les sens des lettres d'un mot, il obtient ce qu'il nomme des traductions, mais qui sont en réalité plutôt des interprétations. Par exemple, dans WOA (Dieu), nous trouvons le W (information), O (être, le réel) et A (l'idée d'action). Là où les lettres traduisent WOA par Dieu, Pollion interprète le mot par " information qui structure le réel ". La question est de déterminer si le système idéophonémique est fiable où s'il n'est finalement que de la poudre aux yeux. Remarquons ici qu'il est tout à fait possible de traduire un acronyme humain au moyen du système idéophonémique. Par exemple, dans O.N.U. (pour Organisation des Nations Unies), nous trouvons le O (entité, être, créature, réalité dimensionnelle, composant), le N (flux, transfert, rayonnement) et le U (dépendance, soumission, condition, influence). Nous pouvons donc utiliser le système de Pollion et traduire O.N.U. par " l'entité qui rayonne l'influence ". Cet exemple montre clairement où se situe le problème. Nprénom[28] a réalisé une critique approfondie du système idéophonémique. Sa conclusion, que nous partageons, est la suivante :

> " Toute l'analyse précédente ne remet pas en cause l'existence d'une hypothétique langue ummite ; ce que je conteste, c'est à la fois qu'elle soit fonctionnelle et composée de soncepts, et qu'il soit possible, sur la seule base des lettres dont nous disposons, de se prononcer sur son existence. Et bien sûr, en conséquence, qu'il soit possible d'en conclure quoi que ce soit quant à son origine (terrestre ou pas). "[29]

6. Lettres authentiques (D et NR) et lettres hypothétiques (H)

Les lettres classées hypothétiques sont considérées par le comité de lecture du site ummo-sciences comme n'étant pas de façon certaine des mêmes auteurs que les lettres considérées par ce même comité comme authentiques. Que recouvre cette notion de lettres authentiques ? Pour certains participants à ce site, les lettres authentiques sont celles qui sont cohérentes avec les premières lettres reçues, c'est-à-dire les lettres espagnoles. Pour d'autres, les lettres authentiques sont celles écrites par de vrais ET. On peut légitimement se poser la question de la pertinence de cette notion de lettres authentiques. Pour un sceptique, une telle distinction équivaut à vouloir faire la différence entre de vrais fausses lettres et de fausses vraies lettres. En effet, cette distinction ne repose que sur la croyance du groupe d'ummo-sciences dans le fait que les premières lettres seraient réellement ET. L'auteur d'origine a placé un certain nombre de particularités dans ses lettres. Lire les nouvelles lettres et voir si elles sont plus proches ou moins proches que celles de l'auteur d'origine ne prouve en rien que celles considérées comme proches sont extraterrestres. On retrouve ici la division classique en ufologie ou en parapsychologie entre les vraies visions d'ovni et les fausses visions d'ovni, les vrais agroglyphes et les faux agroglyphes, les vrais médiums et les faux médiums, etc. Les ufologues et les parapsychologues affirment pouvoir différencier par des critères prétendument objectifs ce qu'ils considèrent être les authentiques par rapport à de prétendus faux, alors que ce n'est pas le cas. Nous allons voir que, lors de l'affaire de la NR-19, Pollion a échoué à détecter un faux.

[27] Petit, J.-P. (2003). OVNIS et Armes secrètes américaines – L'extraordinaire témoignage d'un scientifique. Paris : Albin Michel, 193.

[28] Nprénom (2004). L'ummite, langage fonctionnel ? http://www.ummo-sciences.org/.

[29] Idem.

7. La NR-19

La fiabilité du système idéophonémique a été testée in vivo par la NR-19. Cette lettre a été reçue par Holbecq le 25 janvier 2004. Elle avait été postée du Canada cinq jours plus tôt et était signée par NABGAA 112 fille de DORIO 34. Aujourd'hui, la NR-19, ainsi que les commentaires faits par Pollion lors de sa réception, ne sont plus disponibles que sur le site de Petit[30] : ces différents éléments ont été par la suite supprimés du site ummo-sciences par Holbecq. Voici l'évaluation que Pollion rédigea de cette lettre :

> " Une fois cette transcription faite, tous les vocables nouveaux sont facilement compréhensibles et totalement intégrés à leur contexte. "[31]

Plus loin, il traduit EEGOUNISSOUOUA (" profil psycho-émotionnel collectif " d'après la NR-19) de la façon suivante :

> " EE = modèle, enregistrement. EEG = enregistrement de l'organisation, agencement. EEGU = enregistrement de l'organisation. UNI = dépendance (U) flux (N) divers (I) = divers flux de dépendance. "[32]

La lettre proposait une autre orthographe pour EEGOUNISSOUOUA : EEGUNISSUUA. Pollion commente cette autre orthographe de la façon suivante :

> " EEGUNISSUUA = Enregistrement de l'organisation des divers flux de dépendance et de la réalité de la continuité des cycles de dépendance. Il s'agit bien de l'évaluation de la " rigidité " de l'organisation (structurelle dans les causes : " divers flux de dépendance ") et de la rigidité des habitudes (continuité des cycles de dépendances). Un vrai portrait de la " capacité à évoluer ". "[33]

Ces extraits montrent que les mots proposés par cette lettre étaient, d'après Pollion, totalement cohérents avec son système idéophonémique, ce qui établissait l'authenticité ET de celle-ci. L'auteur de la lettre, un faussaire canadien, écrivit peu après à Holbecq :

> "Désolé mais la NR-19 est un bobard ! Et je ne suis pas à Buenos Aires ! Je voulais tester la robustesse de la politique de " validation " des lettres ummites, en particulier les nouvelles. Et il apparaît que mon hoax a passé ces tests de " validation " à tel point qu'il fut coté 3 et en mauve ! Mieux encore, vous avez même rehaussé la cote de la précédente, la NR-18, suite à la réception de ma fausse lettre ! J'en conclus que la politique de validation a de grosses failles... "[34]

Il précise un peu plus loin à propos du mot " EEGOUNISSOUOUA " :

> " Absolument n'importe quoi. Je vous garantis, je n'ai pas lu le bouquin de Jean Pollion. "[35]

Ce faux démontre de façon évidente que le système idéophonémique n'est pas du tout fiable. Il démontre aussi qu'il ne peut pas être utilisé pour différencier des prétendues lettres authentiques de lettres fausses. Petit commente la chose de la façon suivante :

> " On notera que le système de traduction élaboré par Jean Pollion semble permettre d'accorder du sens à n'importe quel assemblage de soncepts. J'irai même jusqu'à dire que si on avait fabriqué une suite de " vocables " avec des soncepts tirés au hasard, non seulement Pollion aurait extrait de ceux-ci du sens, mais il se serait même débrouillé pour faire cadrer ce sens avec le contexte allégué. "[36]

Si l'intérêt pour l'affaire UMMO avait un fondement rationnel, le cas de la NR-19 aurait dû considérablement refroidir l'engouement pour le système idéophonémique de Pollion et pour le site ummo-sciences. En effet, ce test in vivo falsifie son système de façon claire et évidente pour tous. Néanmoins, comme le prédit la théorie de la dissonance cognitive de Leon Festinger et co.[37], ce ne fut pas le cas.

8. Une révélation religieuse ?

L'affaire UMMO se présente sous la forme d'une révélation religieuse. Une religion se constitue à partir du moment où des individus reçoivent un certain nombre de messages d'origine surnaturelle. Moïse aurait reçu de Dieu les tables de la loi sur le mont Sinaï. Divers prophètes auraient par la suite été en communication avec lui afin de pouvoir guider le peuple d'Israël. Le Coran a été dicté à Mahomet par l'ange Gabriel. Dans chaque religion, il y a réception d'un texte sacré en provenance d'une entité supérieure. La seule exception est Bouddha qui lui, même s'il a eu l'illumination, n'a pas reçu de révélation en provenance d'une transcendance. L'affaire UMMO se présente sous forme de textes, les lettres, qui révèlent des informations sur les ummites, les humains et la structure de l'univers. L'origine de ces textes n'est pas au sens strict surnaturelle, mais elle vient bien d'entités supérieures, dans le cas présent d'ET aux connaissances extraordinairement supérieures aux nôtres. Le cœur des lettres nous apporte l'enseignement d'UMMOWOA, équivalant de Jésus pour la planète UMMO.

[30] http://www.jp-petit.com/science/UMMO/NR-19.htm/.

[31] Pollion, J. (2004). http://www.jp-petit.com/science/UMMO/NR-19.htm/. [32, 33, 34, 35, 36] Idem.

[37] Festinger, L., Riecken, H. W., & Schachter, S. (1964). When prophecy fails : A social and psychological study of a modern group that predicted the destruction of the world. New York : Harper & Row.

La D-43 nous raconte sa vie. Il aurait prétendument vécu durant une époque troublée et aurait travaillé dans sa jeunesse comme ouvrier esclave dans les centrales d'énergie solaire.

En 1368 du second temps, il aurait commencé à enseigner sa doctrine. Celle-ci aurait été compilée (dans des enregistrements acoustiques) sous forme de TAAU, qui forment le fondement de la civilisation ummite. Les TAAU sont les enseignements d'UMMOWOA, qui se présentent dans les lettres sous forme de stances. A ce propos, Héraclito[38] a publié sur le site ummo-sciences une analyse qui compare les TAAU aux évangiles canoniques. UMMOWOA aurait finalement été arrêté par la police, avant de mourir dans des conditions surnaturelles. Il fut prétendument supplicié et mis à mort. Son corps aurait alors totalement disparu durant l'autopsie. L'auteur de la D-43 compare explicitement UMMOWOA à Jésus. La théologie à l'œuvre dans cette lettre est que Dieu s'incarnerait sur chaque planète, afin de se révéler à chaque espèce intelligente de l'univers. Tout cela démontre que l'affaire UMMO a bien une structure de révélation religieuse. Un observateur qui fréquente le site ummo-sciences peut d'ailleurs voir que certains participants font des analyses véritablement théologiques des lettres. Non seulement ils lisent les lettres de manière approfondie, mais ils les étudient afin de voir ce qui peut être appliqué en politique par exemple. Si une personne considère ces lettres comme authentiques, elles deviennent " sacrées " pour lui : elles demandent à être analysées, comprises, assimilées... Ceux qui reçoivent les lettres sont des élus, qui jouent le rôle des prophètes de l'Ancien Testament. Même si ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, il nous semble que l'intérêt pour l'affaire UMMO pourrait facilement évoluer dans le futur vers un mouvement sectaire, formé de ceux qui considèrent les lettres comme authentiques et qui aurait le contenu des lettres comme dogme.

Conclusion

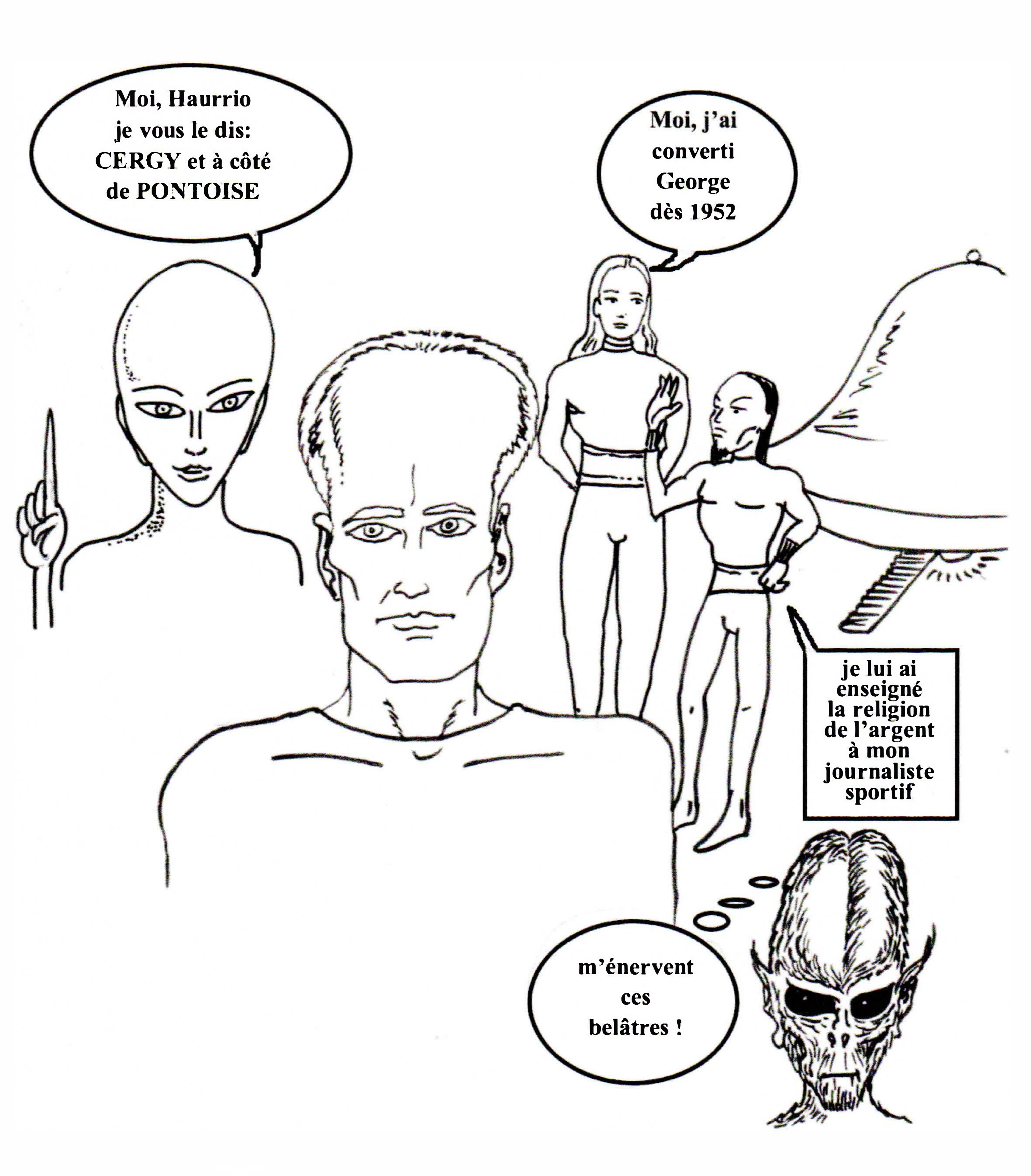
Cet article faisait le point sur l'actualité de l'affaire UMMO. Nous avons montré que les prétentions de Pollion à avoir traduit la langue ummite ne sont pas scientifiquement fondées. L'affaire de la NR-19 démontre que le système idéophonémique est plus que probablement un artefact, c'est-à-dire une structure appliquée par Pollion aux mots ummites, alors qu'en réalité elle ne s'y trouve pas au départ. La NR-19 démontre de plus indubitablement que le système idéophonémique n'est absolument pas fiable pour distinguer les lettres prétendument authentiques des autres. Comme nous l'avons vu, cette distinction nous semble non pertinente dans une affaire qui est, jusqu'à preuve du contraire, un faux. Elle ne repose que sur la croyance de certains que les lettres à l'origine de l'affaire seraient réellement ET. Nous avons montré que le cœur des lettres est une révélation religieuse, centrée sur l'enseignement d'UMMOWOA. Notre hypothèse est que c'est cette structure religieuse qui assure la popularité et la pérennité de l'affaire UMMO.

Bibliographie :

- Abrassart, J.-M. (2003). Le phénomène UMMO. Science-Fiction Magazine, 36, 41-42.
- Bourret, J.-C., & Velasco, J.-J. (1993). OVNIS – La science avance. Paris : Robert Laffont, 126-135.
- Caroll, R. (2004). Pranks, frauds, and hoaxes from around the world. Skeptical Inquirer, 28, 4, 41-46.
- Caudron, D. (1992). Les Ummoristes sont parmi nous. Ovni-Présence, 47, 5-13.
- Condon, E. U. (1968). Scientific Study of Unidentified Flying Objects. University of Colorado.
- Festinger, L., Riecken, H. W., & Schachter, S. (1964). When prophecy fails : A social and psychological study of a modern group that predicted the destruction of the world. New York : Harper & Row.
- Frazier, K., Karr, B., Nickell, J. (1997). The UFO Invasion. New York : Prometheus Books.
- Hallet, M. (1989). Critique historique et scientifique du phénomène OVNI. Liège : Marc Hallet éditeur.
- Klass, P. J. (1983). UFOs – The Public Deceived. New York : Prometheus Books.
- Marhic, R. (1992). UMMO : Un château rouge en Espagne ? Phénomèna, 8, 4-10.
- Méheust, B. (2000). Retour sur l'Anomalie Belge. Marseille : Le Livre Bleu.
- Petit, J.-P. (2004). L'année du contact : D'autres intelligences sont-elles à l'œuvre dans l'univers ? Paris : Albin Michel.
- Petit, J.-P. (2003). OVNIS et Armes secrètes américaines – L'extraordinaire témoignage d'un scientifique. Paris : Albin Michel.
- Petit, J.-P. (2002). Préface. Dans Pollion, J. UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane, 7-8.
- Petit, J.-P. (1991). Enquête sur des extraterrestres qui sont déjà parmi nous. Paris : J'ai Lu.
- Poher, C. (1977). Les observations d'Aluche et de San Jose de Valderas ainsi que l'affaire UMMO : une supercherie de taille ! Inforespace, 32, 9-13.
- Pollion, J. (2002). UMMO : De vrais extraterrestres – Panorama complété par le Précis du système idéophonémique. Cointrin : Aldane.
- SOBEPS (1991). Vague d'OVNI sur la Belgique – Un dossier exceptionnel. Bruxelles : SOBEPS.

[38] Héraclito. Parallélisme TAAU – évangiles canoniques. http://www.ummo-sciences.org/. Analyse 12.

Une révélation religieuse ?



Ralrob 2005

Une SOUCOUPE VOLANTE
Dans le ciel AVALLONNAIS en 1954

Notre correspondant et ami Rémi Fauchereau nous envoie ce document exceptionnel qu'il a retrouvé en fouillant les archives départementales de sa région. Il a trouvé dans le journal L'Yonne Républicaine du 8 octobre 1954 cette reproduction de photo non truquée qu'il livre à votre sagacité.



AVALLONNAIS

SOUCOUPE VOLANTE
DANS LE CIEL AVALLONNAIS ?

Un Avallonnais a pu nous communiquer cette photo garantie sans retouche. Il nous a prié de le contacter. Dans notre prochain numéro, nous espérons être en mesure de vous donner quelques détails au sujet de cette photo, la première qui nous soit parvenue.
(Cliché *L'Yonne Républicaine*).

La Soucoupe avallonnaise n'était que crêpe... Téléguidée

Le 9 octobre 1954, le journal titrait ainsi la suite du document exceptionnel. Le commentaire annonçait: *"Il ne s'agit rien moins que d'une partie de camping à Sauvigny-le-Bois. M.Roland Brisset, instituteur est un photographe amateur des plus renommés puisqu'il remporta, l'année dernière, un prix national au concours de photographies prises par des amateurs (de photo et de camping). Il a renouvelé son envoi cette année. C'est en prenant quelques photos dans son jardin afin de les expédier au concours 54, que M. Brisset a obtenu ce cliché. De celui-ci à celui que nous avons présenté hier, il n'y a qu'un coup de ciseau à donner ou un cadrage à effectuer avec l'agrandisseur. Il n'y a donc pas eu de soucoupe volante photographiée dans le ciel avallonnais. Nous le regrettons bien volontiers, mais à la cadence où les "engins de nature inconnue" défilent dans notre ciel de France, on ne saurait que combler sous peu notre retard. En attendant le plaisir de nous adresser une authentique photo de soucoupe volante, M. et Mme Brisset et leurs enfants ont dégusté d'excellentes crêpes... Par la même occasion, ils nous ont bien amusé. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à notre adresse d'aussi, agréables relations avec les Hommes des autres planètes ou les Terriens si ce sont eux qui parcourent l'espace sans bruit à des vitesses supersoniques (M.Garreau, habitant Chalais, en Dordogne, déclare en avoir vu et entendu).*
Notre photo vous montre le document en entier."



9 et 10 Octobre

AVALLONNAIS

La SOUCOUPE avallonnaise n'était que crêpe... téléguidée

A la suite de recherches émues, notre reporter a pu découvrir l'origine de cette soucoupe avallonnaise. La photo n'était pas truquée, c'était exact. Elle n'était que tronquée. Nous avons pu en récupérer l'ensemble. Voici donc le format original.

L'ovni du président

Castel Porziano 1963 : histoire de l'observation au-dessus de la résidence du président de la République

par Paolo Fiorino-traduction de Bruno Mancusi

La localité de Castel Porziano, près de Rome – et dans sa province – a été le théâtre en 1963 d'une observation d'ovni spectaculaire, mais peu connue. Le témoin fut, excusez du peu, le chauffeur de confiance du président de la République au volant de la voiture officielle du chef de l'Etat.

A Castel Porziano se trouve une réserve de chasse dont l'Etat est propriétaire et, encore aujourd'hui, une oasis protégée, réservée au président et à son *entourage* [1]. Située à 53 mètres au-dessus du niveau de la mer et à 21 kilomètres de Rome, elle compte environ deux cents habitants.

Toute cette zone est constamment surveillée par des carabiniers triés sur le volet, grâce aussi à quelques guérites placées sur les 35 kilomètres de périmètre et à une extension de 6000 hectares interrompant les constructions de la côte romaine. A l'intérieur de la réserve de chasse se trouvent la Villa delle Ginestre, résidence du chef de l'Etat, et le Castello (château) Grazioli (davantage qu'un manoir, c'est un véritable village).

A côté du château – où se situe en plus une salle d'opérations destinée à préserver des incendies la réserve, qui est composée à 95% de forêts – il y a une caserne des forces de l'ordre (carabiniers et policiers).

Certains récents épisodes l'ont remis sous les feux de la rampe : en 1995, des coups de feu auraient été tirés par l'escorte présidentielle contre un hélicoptère des pompiers, coupable (et ceci pourrait avoir une certaine importance en ce qui concerne le cas ufologique que nous allons évoquer) d'avoir survolé par erreur une zone interdite **[2]**.

A l'époque, le président de la République était Antonio Segni (Sassari 1891 – Rome 1972). Il fut l'un des fondateurs de la Démocratie chrétienne et fut élu à cette fonction en mai 1962, mais après deux ans, il fut atteint de thrombose cérébrale et, par conséquent, contraint de démissionner en décembre 1964. Déjà depuis août de cette année, l'intérim fut assuré par le président du Sénat, Cesare Merzagora.

Toutefois, Segni jouissait de toutes ses facultés au moment des faits qui nous intéressent.

De juin à décembre 1963, il y avait un gouvernement présidé par Giovanni Leone (décédé en 2001). Le ministre de l'Intérieur était Mariano Rumor (mort en 1990). La Défense était dirigée par Giulio Andreotti **[3]**.

Interpellé sur cette affaire, Andreotti nous répondit ainsi, le 3 septembre 1996 : *« Je ne sais rien de ce que vous me dites concernant un objet qui aurait été vu en août 1963 au-dessus de la réserve de Castelporziano. C'est la première fois que j'en entends parler. Je ne sais pas non plus si un quelconque bureau militaire s'occupait des ovnis. Je ne recevais aucun rapport ou information de ce genre »*.

Malgré ces déclarations, il ressort toutefois, selon les sources disponibles, que l'observation intéressa directement certaines branches des services de renseignements de l'époque.

Mais présentons les événements que nous connaissons par ordre chronologique.

La genèse de l'affaire

Cette histoire fut rendue publique pour la première fois par l'ufologue Jacques Vallée dans son livre paru en 1975, *The Invisible College* (E.P. Dutton, New York, pp. 48-49 ; traduction française : *Le collège invisible*, Albin Michel, Paris 1975, p. 67).

« Dans un certain pays, un quasi-atterrissage a même eu lieu dans la propriété du Chef de l'Etat *! L'objet fut décrit en détail par un membre de son entourage. Le cas ne fut donc pas étudié par la police locale, ou de vulgaires techniciens, mais, au niveau le plus élevé, par des experts des services secrets. Le chauffeur de cette éminente personnalité, traversant la propriété au volant de la voiture présidentielle...*
« vit ce qu'il prit d'abord pour un avion se posant sur la route juste en face de lui. Il s'arrêta immédiatement. L'objet passa quelques mètres au-dessus de la voiture et, dans ce mouvement, causa de violentes vibrations au véhicule. Quelques secondes plus tard l'objet renversa sa trajectoire et repassa en direction inverse, avec les mêmes effets sur la voiture. Alors, ayant repris position au-dessus des arbres où il était apparu, il changea rapidement d'altitude, se tourna de 90 degrés par rapport à l'horizontale, et s'élança vers l'ouest. (Le rapport poursuit) :
Le témoin est hautement digne de confiance... Nous avons établi que l'objet, en forme d'assiette renversée avec une tour centrale et des hublots, pouvait être de la taille décrite par le témoin, c'est-à-dire 20 mètres. »

Comme on peut le constater, Vallée passait sous silence la date et le lieu de l'observation et, surtout, la source de l'information. Il citait toutefois un « rapport » non précisé dont il reproduisait mot à mot certains passages, semble-t-il.
En 1978, l'ufologue italien Marco Marianti reprit ces informations et les publia sans aucun commentaire dans son livre *Visitatori non invitati* (visiteurs non invités, SugarCo, Milan, p. 77).

Les spéculations causées par le texte de Vallée ne se comptent plus.

Dans son ouvrage *Das UFO Phänomen* (C. Bertelsmann, Munich, 1978 ; traduction française : *OVNI : nous ne sommes pas seuls*, Presses de la Cité, Paris, 1979, p. 201), l'ufologue allemand Johannes von Buttlar écrivait : *« Il est regrettable que Vallee* [sic] *se contente de citer cet incident européen qui fit sensation, sans ajouter aucune précision quant aux noms, au lieu et à la date. Réellement dommage, d'autant que Vallee* [re-sic] *passe pour l'un des experts les mieux informés au niveau international. »*

Au congrès de la Fédération Française d'Ufologie qui s'est tenu à Lyon les 7 et 8 mai 1983, le Français Jean Bernard présenta un exposé intitulé « Un OVNI dans la résidence d'un chef d'Etat ? » qui fut ensuite publiée en pages 5 à 10 des actes.
S'appuyant sur des arguments très discutables, Bernard prétendait que l'événement avait dû se produire en France, dans la propriété du général de Gaulle, qui fut président de décembre 1958 à avril 1969. Discuter les arguments de Bernard sortirait du cadre de cet article, mais il s'agit d'affirmations complètement gratuites, privées de tout élément vérifiable. A l'époque, l'article fut très critiqué dans les milieux ufologiques francophones.

1974 : Le témoignage (indirect) de Gianni Bisiach

Au cours de l'émission *Radio Anch'io* (radio moi aussi) diffusée sur le Premier Programme radiophonique de la RAI, le 16 juillet 1974 – pendant qu'une vague d'observations d'ovnis, largement reprise par les médias, déferlait sur l'Italie – le journaliste Gianni Bisiach mentionna un épisode qui présentait une forte ressemblance avec le récit de Vallée. Pour ne rien oublier ou déformer, nous rapporterons la transcription littérale de cette déclaration, dont nous possédons un enregistrement sur bande magnétique.

Bisiach : *Et puis il y a un homme d'Etat, d'un parti que nous pourrions dire de la majorité relative... nous ne pouvons pas dire de quel parti et nous ne pouvons pas dire le nom, évidemment, parce que... il ne m'a pas autorisé à le dire... son nom... mais je vous raconte quand même cet incident.*
Ce monsieur, que je connais assez bien, était moins important il y a quelques années. Maintenant, il l'est un peu... plutôt plus. Et un jour, il est arrivé à Rome comme ça... il était un peu... avec la tête qu'on a aujourd'hui, c'est-à-dire un peu... décomposée, comme on dit, par la chaleur. Il était pâle, il tremblait, transpirait, etc. Et il dit : écoute, je suis bouleversé, il faut que je te raconte quelque chose. Il était dans sa voiture avec sa femme, son fils et la nurse... et il allait...
Intervieweur : *Il avait un chauffeur ?*
B : *Non. Non, il av...*
I : *Il n'était pas au gouvernement, alors...*
B : *Il n'était pas encore, oui... il n'était pas encore aussi important. Et... il allait vers Ostie, sur la route Rome-Ostie. A un certain moment, il a vu qu'il y avait une ombre circulaire... c'est-à-dire, hein, il faisait très chaud, hein ? Donc, il y avait ce soleil, tu sais... un après-midi, à une heure et demi, à peu près. Ce... terrible soleil de plage...*
I : *Où sommes-nous ? A la résidence de Castel Porziano ?*
B : *Oui, oui, oui. Mais celle-là est plus loin, ensuite...*
I : *Oui, elle se trouve avant Ostie.*
B : *Oui, enfin... de... le long de la route, il a vu cette ombre... soudain, une ombre, une ombre circulaire comme un parapluie qui était au-dessus de la voiture et... ça lui faisait plaisir, enfin... Comme ça, nous serons un peu plus au frais, hein ? Toujours est-il qu'en se déplaçant, il s'est aperçu que cette ombre circulaire suivait exactement sa voiture. Autrement dit : en bref, il a ralenti et ce rond... de... ce disque de... d'ombre ralentissait. Il accélérait et celui-ci accélérait. C'était comme s'il était collé à la voiture. Alors, il décide immédiatement... il s'arrête. Il descend de la voiture, regarde au-dessus... C'est ce qu'il m'a raconté, je ne sais pas si son réc... toujours est-il qu'il m'a garanti que c'était vrai. Il descend de voiture, regarde en l'air et dit qu'à dix mètres au-dessus de la voiture, il y avait une soucoupe immobile, probablement métallique, sombre... elle lui a semblé être en aluminium, arrêtée au-dessus de lui. Et... il dit qu'il a eu une espèce de* choc [1] *terrible... Il n'a même pas averti les personnes qui étaient dans la voiture, lesquelles avaient presque peur de regarder. Il est rentré dedans, a tourné la voiture... ici, entre autre, il y a un sens unique, donc il a fait Dieu sait quelles manœuvres, il a passé par dessus une plate-bande, etc... et il est retourné à Rome. Et il m'a demandé si je pouvais lui indiquer un psychiatre, parce qu'effectivement, il se sentait très mal, il avait peur de...* **[environ cinq secondes manquantes dans l'enregistrement, NdA].** *Mais moi, j'ai l'impression que ce qu'il a vu était une soucoupe et qu'il l'a vraiment vue, hein ? C'était pendant la journée, c'était une heure de l'après-midi... il est ensuite revenu à Rome et, tout à coup, cette ombre qui l'a suivi même lorsqu'il rentrait a disparu définitivement.*
I : *Mais de toute façon, il était le seul, c'est-à-dire que le reste de sa famille n'a pas vu la soucoupe. Ils n'ont vu que l'ombre. Les autres n'ont rien vu.*
B : *Sa femme... si, voilà, la femme avec le gamin, c'est-à-dire que le gamin était derrière avec la nurse. Sa femme n'a pas eu le courage de regarder, mais ils ont vu l'ombre. L'ombre circulaire au-dessus... sur la... tu sais qu'en allant vers Ostie il y a des arbres, hein ? Par conséquent, ils produisent une ombre continue. Cette ombre-là, disons aussi nette, aussi ronde, ils l'ont tous vue. Voilà, ça c'est un fait.*

En prenant connaissance du récit de Bisiach, l'ufologue Roberto Pinotti fut convaincu qu'il s'agissait du même épisode de la réserve présidentielle d'un pays non précisé, cité par Vallée en 1975.

En effet, il s'exprimera ainsi dans un article publié dans la *Rivista Aeronautica* (revue aéronautique) en 1983 **[4]**, dans un encadré (« Ovni au-dessus de la résidence présidentielle ») : « *Italie, années 60. Un homme politique appartenant à un parti de la majorité gouvernementale se dirige vers la mer à bord de sa voiture, peu après midi. Dans son véhicule se trouvent également sa femme et un de ses fils, enfant à l'époque, et la nurse. L'auto, partie de Rome, roule en direction d'Ostie, dans la région de la réserve présidentielle de Castel Porziano. A un certain moment, les occupants de la voiture, malgré la canicule, éprouvent une agréable sensation de fraîcheur. En observant plus attentivement, le conducteur note que l'auto se trouve à l'ombre, contrairement au paysage environnant.*

Cette constatation fait place à l'incrédulité lorsque le phénomène, qui semble causé par un nuage isolé, persiste, malgré la vitesse soutenue du véhicule. Déconcerté, le conducteur arrête l'auto, ouvre la portière et regarde en l'air. Tout de suite après, terrorisé, il fermera la porte et retournera immédiatement dans la direction opposée, fonçant à toute vitesse en direction de la capitale. Et avec raison. Au-dessus de la voiture, menaçant, à une dizaine de mètres environ, s'était présenté à ses yeux un objet métallique grisâtre, de forme discoïdale, semblable à deux grandes assiettes superposées qui auraient le bord en commun, de dimensions énormes. Toute la carrosserie sera comme secouée par une vibration de nature apparemment électromagnétique avant que le mystérieux objet volant ne s'éloigne de la voiture.

L'enquête sur ce cas a été menée par les services secrets et de sécurité italiens à cause de l'identité du personnage impliqué et du lieu (une résidence du président de la République) de l'événement ».

Pinotti, comme il le fait trop souvent, ne cite aucune référence.

Même après une lecture distraite, on peut remarquer qu'il a mélangé ce qui a été raconté en 1974 par Gianni Bisiach et ce qui a été écrit par Vallée en 1975 (la forme de l'objet, les vibrations de l'auto, etc.). Mais il y a aussi des éléments nouveaux, dont on ne sait pas d'où Pinotti les a tirés, comme la « vitesse soutenue du véhicule » ou de pures et simples spéculations comme la vibration décrite comme « de nature apparemment électromagnétique ». Selon l'habitude de l'auteur, le texte reproduit ci-dessus a été republié tel quel plusieurs fois [5].

A l'occasion d'une rencontre entre Edoardo Russo et Pinotti, le 27 janvier 1984, Russo demanda à Pinotti les sources de la version publiée dans la *Rivista Aeronautica* et pourquoi il y avait des différences par rapport au texte de Vallée. Pinotti avait déjà confié à Russo quelques années plus tôt que le pays cité pouvait bien être l'Italie et, à cette occasion, il confirma que sa source était bien l'émission avec Bisiach de 1974 et que le témoin était une connaissance du journaliste.

En 1983, à l'occasion d'une interview pour l'émission *Radio Anch'io* de Pinotti par Bisiach, ce dernier aurait confirmé le témoignage à l'ufologue, précisant que le politicien témoin était encore en activité et qu'il ne pouvait pas lui révéler son identité pour des raisons d'éthique professionnelle, étant donné que l'incident lui fut raconté parce qu'il est médecin. Comme le livre de Vallée parle de « résidence présidentielle », Pinotti lui demanda encore si l'observation avait eu lieu près de Castel Porziano et Bisiach lui aurait dit oui, plus ou moins dans cette région, « mais un peu plus loin ».Huit ans après, en parlant à la presse, Pinotti déclara que le témoin était « un député de l'*entourage* [1] du président de la République de l'époque, Giuseppe Saragat », mais qu'il ne pouvait pas révéler son nom. Dans leurs titres, les journaux avaient parlé d'un député du Parti social-démocrate (PSDI), dont Saragat fut un des plus importants ténors [6]. Il faut noter que Saragat fut élu à la présidence de la République le 28 décembre 1964. Si l'on prend la déclaration de Pinotti à la lettre, l'observation aurait donc eu lieu après cette date.

Encore récemment, dans la revue du Centro Ufologico Nazionale, *UFO Notiziario* (23e année,

n° 33, juin 2002, p. 51), Vladimiro Bibolotti – mais dont le style rappelle étrangement celui de Pinotti... – en rappelant ce qui fut rapporté à Pinotti par Bisiach, laisse entendre entre les lignes qu'il pourrait y avoir un lien entre Vallée et les services de renseignements...

Malheureusement, Pinotti ne semble pas avoir remarqué ce que, entre-temps, Vallée avait publié dans son livre *Forbidden Science. Journal 1957-1969* (North Atlantic Books, Berkeley, Californie, 1992, pp. 120-122 et 132-134 ; traduction française : *Science interdite*, OP, Marseille pp. 124-125 et 135-136), le journal personnel de l'ufologue, qui couvre plus de douze ans. Dans ce texte, il révèle des informations nouvelles et importantes qui ont rouvert le dossier et font entrevoir des imprécisions, mais rien, encore une fois, qui ne justifie de ténébreuses théories sur une « conspiration du silence ».

Les dernières « révélations » de Vallée

Dans *Science interdite*, en date du 26 décembre 1964, Vallée rapporte :

« J'ai reçu une lettre très intéressante d'un militaire italien, que j'appellerai Luciano :

« Je suis capitaine dans l'Armée de l'air italienne et je travaille au ministère de l'Aéronautique à Rome... Mon intérêt envers le problème des OVNI a commencé il y a de nombreuses années quand j'ai eu l'occasion de parler avec un témoin de première main dont je ne mets pas la sincérité en doute. Auparavant, j'étais très sceptique sur le sujet. »

Il décrivait ses sources de documentation, sa recherche et ses fichiers, comprenant plus de 6.000 cartes indexées contenant les détails d'observations qui remontent à 1947. Il continuait :

« Quand j'ai vu Aimé Michel à Paris en novembre dernier, j'ai été très surpris de voir qu'il ne savait pas qu'après la vague de septembre-octobre 1954 en France une vague correspondante avait eu lieu en Italie. Elle fut de la même magnitude, avec de nombreux atterrissages et beaucoup de chutes de cheveux d'ange. »

Je lui ai répondu immédiatement. Aimé Michel m'assure que Luciano est en rapport étroit avec les services secrets de son pays. Pour le moment je ne dis rien de cette correspondance à Hynek. »

Et encore, en date du 10 janvier 1965, de Chicago :

« Une nouvelle lettre de Luciano est arrivée de Rome. Il me remercie de ma réponse rapide et de ma description de l'état de la recherche OVNI dans son pays. Il déplore le fait que les seules personnes qui se soient intéressées au phénomène se soient avérées être des dingues qui ont ridiculisé le sujet.

« Les choses ont un peu changé, l'année dernière, après une série d'observations dans la région de Rome au cours des mois d'été. On m'a demandé mon avis sur le sujet. J'ai été nommé consultant de l'Armée de l'air italienne pour les OVNI. Dans certains cas je participe aux enquêtes faites par nos autorités. J'ai aussi, naturellement, accès à tous les dossiers de l'Armée de l'air. »»

Le 9 avril 1965, Vallée écrit encore :

« J'ai mis Hynek au courant de ma correspondance avec Luciano, l'ingénieur qui analyse les OVNI dans les coulisses pour les militaires italiens et qui m'a enfin donné la permission de montrer ses lettres à Allen. »

Mais voilà que, finalement, le 13 avril 1965, Vallée rapporte des détails assez importants sur notre cas :

« Luciano m'a envoyé des informations sur un quasi-atterrissage qui eut lieu le 20 août 1963, à 21 h 32, sur lequel il a enquêté avec une équipe du service secret sous l'égide du gouvernement italien. Le témoin était le chauffeur de confiance du président, conduisant sa voiture officielle. Le site était la réserve de chasse du président, non loin de Rome. Un objet en forme de

disque, ressemblant à une soucoupe à l'envers avec une tourelle sur le dessus, plana à basse altitude au-dessus de la voiture. Le cas a fait sensation parmi les services de renseignements. Le rapport a été communiqué aux autorités américaines à Washington, qui n'en ont rien fait, mais qui affirmèrent qu'il serait passé à Hynek pour évaluation. Or Hynek n'a jamais vu l'observation et n'en a jamais entendu parler. J'ai utilisé cet exemple pour lui faire remarquer, une fois de plus, qu'il ne voyait pas tous les rapports et qu'il devait y avoir une autre étude quelque part, utilisant le Blue Book comme simple couverture. »

On ne sait rien sur les motifs pour lesquels Hynek ne fut jamais mis au courant de ce cas. A part les suppositions traditionnelles (et historiquement infondées) concernant une étude « plus secrète » que le programme Blue Book, cette dernière page balaie tous les doutes sur le fait que le « cas de la résidence présidentielle » se soit déroulé chez nous. Avec Renzo Cabassi et Matteo Leone, nous nous sommes tout de suite occupés de rassembler d'autres renseignements.

Contacté par mes soins, Vallée ne voulut malheureusement pas fournir d'autres détails, toutefois, il confirma certaines de nos déductions et, tout en nous félicitant, réaffirma que :

- l'incident s'est effectivement déroulé dans la réserve présidentielle de Castel Porziano (comme l'avait déjà supposé Pinotti) ;
- mais, surtout, que le *« capitaine Luciano » n'était autre qu'Igino Gatti, qui fut privat-docent de statistiques à l'Université de Rome et, de 1962 à 1977, consultant (également pour le phénomène ovni) pour les services de renseignements de l'Armée de l'air italienne.*

Ceci m'a été confirmé par Gatti lui-même qui, toutefois – tout en assurant que nous savions presque tout – n'a, lui non plus, pas voulu ajouter d'autres éléments sur l'incident, aussi en raison du rôle délicat qu'il a joué dans cette affaire, même si c'est de l'histoire ancienne maintenant.
A ce stade, il reste tout de même à vérifier si l'observation racontée pour la première fois en 1974 par Gianni Bisiach est bien la même que celle dont s'est occupée Gatti et dont parlait Vallée.
A mon avis, il y a un gros doute sur cette identité. Peut-être que Bisiach se souvenait mal et que le témoignage de seconde main ait créé des incompréhensions.

Dans le détail :

a) *Il y a des contradictions sur l'identité du témoin.* C'est le point le plus controversé. Pour Vallée, il s'agirait du chauffeur de confiance du président de la République. Après de difficiles recherches, nous sommes arrivés à l'identifier. Pour Bisiach, au contraire, le témoin aurait été un politicien de sa connaissance qui l'aurait approché en tant que médecin. Et c'est en se référant au secret professionnel que Bisiach a refusé de dévoiler son nom. Toutefois, il s'agirait, selon lui, d'un homme d'Etat (« d'un parti que nous pourrions dire de la majorité relative » qui, à l'époque de ces déclarations, c'est-à-dire en 1974, était formée par le PSI et le PSDI). Au moment des faits, celui-ci aurait été « moins important » qu'en 1974. Cette année-là, le président du Conseil **[7]** était le démocrate-chrétien Mariano Rumor et le gouvernement était formé de représentants DC, PSI et PSDI **[8]**. Remarquons que, toujours selon Bisiach, le témoin était en compagnie de sa femme, de son fils et de la nurse. S'il s'agissait vraiment du chauffeur du président, aurait-il utilisé la voiture officielle pour véhiculer sa famille et... une nurse ?
b) *Incertitudes sur la date et l'heure de l'incident.* Vallée, citant une lettre de Gatti, indique le 20 août 1963 à 21h32. Bisiach situe l'observation au mois de juillet et reste vague pour l'année (« il y a quelques années » par rapport à 1974). Et même l'heure est complètement différente : il faisait « jour », environ une heure et demi de l'après-midi. Dans ses déclarations de 1991, Pinotti déplace carrément l'épisode pendant la présidence Saragat, c'est-à-dire au moins au début de l'année 1965.
c) *Il y a des incertitudes sur le lieu exact de l'observation rapportée par Bisiach.* Pour Vallée, il s'agissait de la réserve de chasse du président de la République, près de Rome. Vallée a ensuite confirmé au soussigné qu'il s'agissait vraiment de Castel Porziano. Bisiach est moins clair. Il situe l'événement le long de la route Rome-Ostie en mentionnant, certes, sur sollicitation de son interlocu-

teur radiophonique, Castel Porziano, mais en évitant toutefois (volontairement ?) de s'y référer explicitement. Il dit, en effet : « oui. Mais celle-là est plus loin, ensuite… »

d) *Il y a quelques différences sur l'aspect du phénomène observé.* La description de l'ovni présumé est, globalement, assez semblable. Pour Vallée, c'était « un objet en forme de disque, ressemblant à une soucoupe à l'envers avec une tourelle sur le dessus » survolant la voiture à basse altitude. Selon Bisiach, le témoin aurait d'abord observé une sorte d'« ombre circulaire » au-dessus de la voiture, qui la suivait avec précision, allant jusqu'à ralentir quand l'auto ralentissait et accélérer lorsqu'elle accélérait. Vu depuis dehors, une fois la voiture arrêtée, l'objet aurait été décrit comme un disque immobile à environ dix mètres de hauteur.

Il est très difficile de conclure s'il s'agit de deux affaires distinctes. Les tentatives effectuées auprès de Bisiach afin d'obtenir d'autres éclaircissements ont donné des résultats négatifs.
Il faut toutefois garder à l'esprit que la zone où se sont déroulés les faits a été à plusieurs reprises le théâtre d'observations d'ovnis à basse altitude. Il suffit de rappeler ce que les quotidiens publièrent les 1er et 2 août 1968 à propos d'une observation qui eut lieu près de la pinède de Castelfusano, le 31 juillet, vers minuit. L'un des témoins, le commandeur Vittorio R., se trouvait dans sa villa de la via Castel Porziano, à 23h50, à gauche de la rue Christophe-Colomb, sur la route conduisant à Anzio, avec son fils Umberto et sa sœur, lorsque soudain, en direction de la mer, à une distance d'environ trois cents mètres et à une hauteur de vingt mètres au-dessus du sol, entre les cimes des pins, il aurait aperçu un objet apparemment de la taille d'une Fiat 500, de forme arrondie, très blanc, plus lumineux dans sa partie supérieure, qui se dirigeait vers Ostie. L'engin serait resté immobile pendant à peu près deux minutes pour ensuite s'éloigner, parallèlement à la mer, à une vitesse assez basse (que le témoin estima à environ « vingt kilomètres à l'heure »).

La tentative de suivre le phénomène avec une voiture aurait été vaine. Malgré la faible distance, les témoins déclarèrent n'avoir entendu aucun bruit [9]. Les ressemblances avec « notre » cas (ou « nos » cas) sont remarquables. Pour le moment, toutefois, les recherches n'ont pas non plus permis de trouver des témoignages directs. S'il devait y avoir du nouveau, nous le communiquerons.

Les enquêtes ufologiques rigoureuses et les reconstitutions historiques, si peu habituelles dans l'ufologie commerciale actuelle, ont besoin de patience, perspicacité, ténacité, temps et, last but not least, de vérifications continuelles. Toutes choses difficiles lorsque certains se bornent à recycler, année après année, des informations dépassées, imprécises et jamais contrôlées au lieu de se référer aux sources les plus proches de celles de première main dont nous disposons, c'est-à-dire Jacques Vallée et Igino Gatti.

Notes

[1] En français dans le texte (NdT).
[2] *La Repubblica* du 23 septembre et le *Corriere della Sera* du 24 septembre 1995.
[3] Sénateur à vie, Giulio Andreotti, 86 ans, a été surnommé « l'inoxydable » à cause de sa longévité politique. Membre de la toute-puissante Démocratie chrétienne, il a dirigé sept gouvernements de coalition de 1972 à 1992. Longtemps soupçonné de liens avec la mafia, Andreotti a finalement été innocenté en octobre 2004, après onze ans de procès (NdT).
[4] Pinotti, Roberto, « UFO : un problema di competenza », *Rivista Aeronautica*, 59e année, n° 1, janvier-février 1983, p.96.
[5] Pinotti, Roberto, *UFO : visitatori da altrove*, Rizzoli, Milan, 1990, pp. 416-417; Marcelletti, Salvatore, « UFO e autorità costituite », dans *Notiziario UFO*, 25e année, n° 112-113, janvier-décembre 1990, pp. 16-17.
[6] *La Nazione* du 13 janvier 1991, *Il Resto del Carlino* du 17 janvier 1991.
[7] En Italie, le président du Conseil des ministres a la fonction la plus importante de l'Etat, tandis que le président de la République a un rôle principalement honorifique. Actuellement (2005), le président du Conseil est Silvio Berlusconi et le président de la République, Carlo Azeglio Ciampi (NdT).
[8] DC = Démocratie chrétienne, PSI = Parti socialiste italien, PSDI = Parti social-démocrate italien (NdT).
[9] *Il Tempo* du 1er août 1968.

Article original paru dans *UFO* (CISU, Turin), n° 20, « janvier » [date réelle : juin] 2004, pp. 13-16. Traduction : Bruno Mancusi.

UNE PUBLICITÉ DE 1956

En 1956, les beaux albums de la Jeunesse Joyeuse propose son numéro 24 de CHARLOT *(personnage inspiré de Charlie Chaplin)* en bande-dessinée. En pages de garde, quelques publicités sur d'autres publications pour enfants et en page 4, on découvre celle-ci offerte par CHOCOLAT.

Collection : Raoul Robé 2005

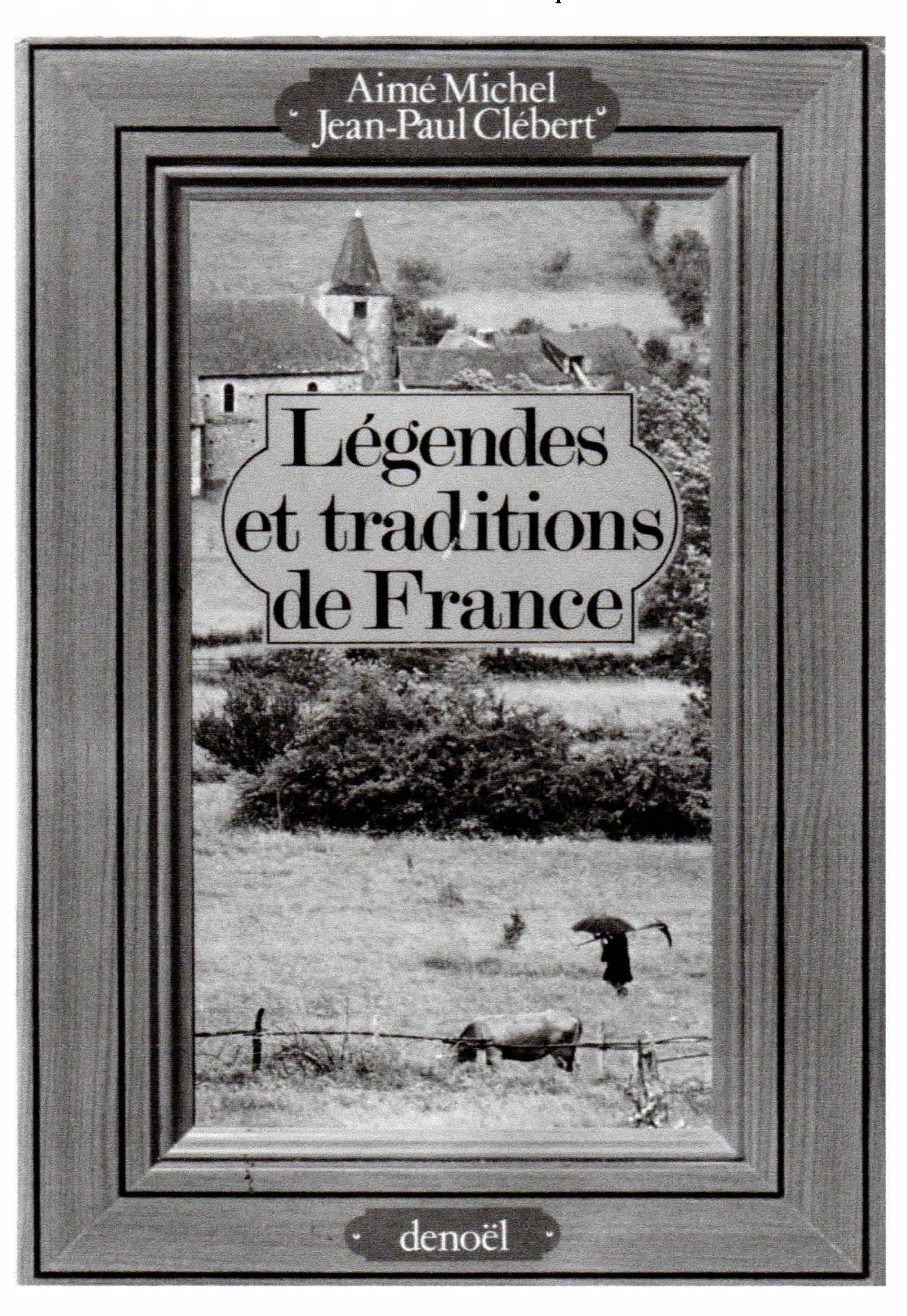


Un livre méconnu de ...Aimé MICHEL

par Raoul Robé

L'ufologue et écrivain, Aimé Michel, est bien connu du milieu ufologique, surtout pour avoir découvert la théorie de l'orthoténie exposée dans son livre ufologique "*Mystérieux Objets Célestes*" en 1958. Il s'était intéressé à bien d'autres sujets et notamment aux traditions et légendes régionales.
J'ai découvert, par hasard, sur ce livre, peu ou pas connu, dans la bibliothèque d'une vieille amie. J'ai pensé que la reproduction du chapitre concernant les "*Signes dans le ciel*" (écrit ,étonnamment d'ailleurs, par son co-auteur Jean-Paul Clébert) pourrait intéresser nos lecteurs puisque ce livre est épuisé.

Voici donc les extraits du livre concernant des "ovnis du passé".



des airs inconnus à son oreille, et sa propre substance spirituelle, presque entièrement sortie de la doctrine portée par les symboles de la cérémonie.

Plus tard, visitant les mégalithes bretons et assistant au pardon de saint Cornély, à Carnac, le souvenir de ces vêpres de Chartres me troubla. En regardant évoluer la foule du pardon, en l'écoutant chanter la légende des mégalithes, je me sentais comme mon ami devant son pilier, aveugle devant des symboles impénétrables, mais qui, peut-être, à travers les millénaires survolés, exprimaient mes démarches intérieures les moins suspectes d'une si haute antiquité. Illusion? On en jugera en lisant le chapitre consacré à ce problème.

Il en est de même pour la permanence gauloise au cœur du village français, et, à travers lui, dans notre cœur à tous. Et là du moins, je suis sûr qu'il ne s'agit pas d'une illusion. Il y a trop d'indices, trop de preuves. Et, de plus, il s'agit de quelque chose que j'ai vécu et que je vis encore chaque jour, et que des millions de Français, sinon tous, vivent de même sans le savoir, ce qui justifie notre chapitre sur la présence des Gaulois.

Je ne pense pas non plus que l'on contestera la présence en nous, secrète, mais douloureuse et indéracinable, du calvaire ouvrier du siècle dernier. Je gage que bien des lecteurs de ce livre découvriront, à lire ce que fut ce calvaire, l'origine de telle blessure sourde, de telle haine, de telle indignation à première vue inexplicable.

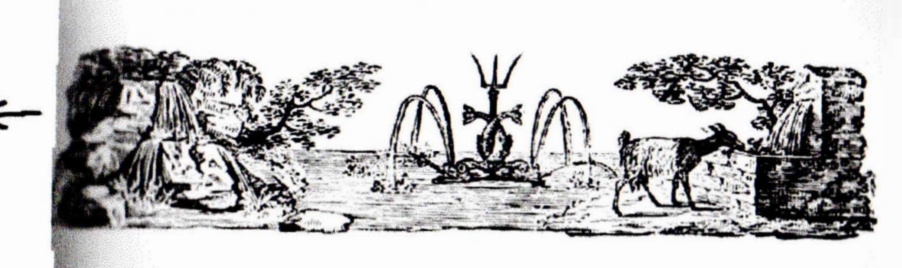
Plus risqué assurément est le chapitre sur l'alpinisme : c'est que nous touchons là à une gésine contemporaine, que rien n'est plus obscur que les commencements et que si toute avalanche commence bien par l'ébranlement d'un flocon de neige, rien n'est moins aisé que de repérer le flocon destiné à devenir cataclysme. Cependant, je crois à l'importance de la passion alpine en tant que signe d'un besoin, d'une aspiration vers la surhumanité, comme fut l'alchimie dans un contexte différent où la science, la médecine et le sport ne promettaient pas encore la divinisation du corps en même temps que celle de l'âme.

D'autres pistes pour d'autres secrets

Il est vrai, en définitive, que cette France secrète eût pu être bien différente. Nous aurions eu tous deux encore bien des pistes à proposer. Par exemple, il fut un temps assez bref au début du XVII[e] siècle, tout juste avant que s'établisse l'absurde idéologie de l'homme éternel et toujours semblable à lui-même, idéologie mise ensuite sur le marché intellectuel avec tant de succès par le classicisme français, il fut, dis-je, un temps où toute une famille d'esprits soupçonna et même affirma et proclama que l'homme n'est qu'un moment très éphémère et contingent de la pensée universelle et la Terre une poussière sidérale ; que notre destinée est dans le contact futur avec la pensée extra-terrestre; et même que ce contact s'est déjà produit et se renouvelle, secrètement, depuis toujours. Un certain type de rationalisme, bien différent de celui de Pascal, Descartes et Malebranche, faillit alors s'imposer par le truchement des rose-croix. On trouve tout cela, en particulier, dans Cyrano de Bergerac. Mais on le trouve auparavant dans Jérôme Cardan et Giordano Bruno, c'est-à-dire en Italie. Il faudrait une enquête historique approfondie pour établir les origines de ces idées. Si elles fleurirent en France, elles y furent surtout étouffées, et c'est pourquoi, finalement, je n'ai pas abordé cette question.

Si la France secrète que nous proposons est arbitraire, c'est que, croyons-nous, chacun peut trouver la sienne. Celle de Clébert n'est pas la mienne. Dans ce Lubéron truffé de cavernes, semé de borris, d'oppidums, de villages hantés ou maudits, jalonné de sentiers mystérieux, de chapelles abandonnées, de déserts, de sources et de fontaines, ce qui l'a surtout frappé, c'est la naissance et la permanence du légendaire. L'Ubaye où j'écris n'est qu'une terre de labeur et d'effort. Elle abrite, avec le Queyras, les plus hauts villages d'Europe. Le sacré, ici, est moins religieux et transcendant qu'humain. La poésie n'y fleurit pas, ni le rêve. Mais si ce que nous sommes enclins à chercher diffère quelque peu, nos discussions nous ont appris l'identité de nos démarches. Sans doute peut-on se faire mille Frances secrètes. En voici deux dans une, avec une curiosité égale. C'est cette curiosité que nous offrons à nos lecteurs, non certes comme un modèle, mais comme un exemple.

Comme un dormeur qui s'éveille apprend à se connaître en scrutant le souvenir de ses rêves, de même un peuple se voit lui-même en se penchant sur la source d'où il sort. L'histoire est-elle autre chose qu'un songe, puisque le présent seul existe? Peut-être l'avons-nous rêvée. Mais ce rêve est une source, et cette source est un miroir.



7
DES SIGNES DANS LE CIEL



L'HISTORIEN Eusèbe nous rapporte dans sa biographie de Constantin le Grand que celui-ci, au moment de livrer la fameuse bataille du Pont Milvius, vit apparaître dans le ciel un signe en forme de croix et entourée de l'inscription : *Par ce signe tu vaincras*.

Les croix lumineuses

On sait que cette apparition miraculeuse décida l'empereur à reconnaître, par l'édit de 313, le christianisme comme religion légale. Mais cette apparition ne nous intéresse ici que parce qu'elle est folkloriquement localisée en plusieurs endroits de France, et plus particulièrement à *la Croix-Valmer*, près de Saint-Tropez, et à *Besançon*, chacune de ces cités revendiquant l'honneur d'avoir été le théâtre de cette manifestation divine.

Selon Hennig, « cette croix céleste ne pose aucun problème du point de vue scientifique. De tels phénomènes, s'ils ne sont pas quotidiens, ne sont pas si rares. Ils dépendent surtout de certaines conditions atmosphériques. Il s'agit là d'une forme particulière et bien connue du halo de la lumière dans les petits cristaux de glace en suspension dans l'atmosphère. Le jeu des interférences lumineuses a pour effet de produire des traînées de lumière verticales et horizontales formant une croix entre elles avec le soleil ou la lune pour centre. Selon l'ampleur du phénomène, on peut même apercevoir des soleils (ou des lunes) latéraux que la superstition médiévale identifia avec les croix des deux larrons encadrant celle du Christ, tandis que les cercles qui apparaissaient en même temps autour du soleil furent souvent pris pour deux serpents en train de se dévorer mutuellement puisqu'ils disparaissent ensuite ».



Constantin ne fut pas le seul, semble-t-il, à voir paraître dans le ciel un tel signe annonciateur.

Le 20 août 1451, Dunois assiège *Bayonne*, alors anglaise. Au moment où il pénètre dans le Château-Vieux, apparaît dans le ciel une grande croix blanche surmontée d'une couronne qui se transforme en fleur de lys. Les habitants, émerveillés, firent le signe de la croix, ôtèrent leurs bannières et pennons à croix rouge, disant qu'il plaisait à Dieu qu'ils fussent Français. Le 21 août, Bayonne se rend et Charles VII fait frapper une médaille commémorant ce miracle.

Certains villages portent dans leur nom, comme *La Croix-Valmer*, le souvenir de cette croix. Ainsi, près des Andelys, *La Croix-Saint-Leufroy*, où, vers le milieu du VII[e] siècle, saint Ouen s'égara dans les marais de l'Eure : l'apparition d'une croix lumineuse lui fit retrouver son chemin. Voulant marquer l'endroit de ce miracle, le saint acheta l'aiguillon d'un laboureur du voisinage et en fit une croix qu'il planta. A cet emplacement, plus tard, saint Leufroy vint fonder une abbaye, dédiée primitivement au souvenir de saint Ouen et dont il reste quelques vestiges.

Une centaine de communes françaises se nomment encore La Croix-Quelque chose.

mais il serait fastidieux de rechercher lesquelles doivent cette appellation à l'apparition céleste d'une croix. On notera cependant le grand nombre de lieux-dits La Croix-Blanche : un folklore s'y rattache probablement. Citons encore, et bien loin d'être complet, l'apparition en 1826, à *Migné*, près de Poitiers, d'une autre croix lumineuse qui fut regardée par plusieurs milliers de personnes : ce miracle est commémoré chaque année par une procession.

Des dragons volants et des archanges ailés

Mais Dieu n'est pas seul à se manifester dans le ciel de nos villes. Le démon lui aussi sait employer les ruses d'une aviation magique.

En 1500, près de *Saverne*, on vit en l'air une tête de taureau gigantesque : entre les cornes brillait une grosse étoile. La même année, la ville de *Lucerne* fut menacée par un dragon de feu horrible à voir. Il n'avait pas moins de douze pieds de long et volait de l'est au midi.

Le tonnerre de Dieu et celui du diable

F. Gabriel-Robinet, dans son livre sur *le Diable* publié à Lyon en 1944, raconte que le 1er février de l'an 1620, dans la matinée, entre sept et huit heures, le tonnerre éclata à *Quimper Corentin*, sur une pyramide couverte de plomb au-dessus de la cathédrale. La pyramide prit feu, craqua et s'effondra avec un bruit effroyable. De tous côtés, on accourut et, au milieu des éclairs qui duraient encore, on aperçut un démon tout vert, avec une longue queue de même couleur qui attisait l'incendie. Le récit de cette vision publiée à Paris porte un peu plus loin que le même démon « fut vu de tous apertement dans le feu, tantôt vert, tantôt jaune et bleu », comme le sous-marin des Beattles. Après avoir jeté dans le brasier force *Agnus Dei*, près de cent cinquante barriques d'eau, quarante ou cinquante charretées de fumier sans pouvoir l'éteindre, on s'avisa d'avoir recours à d'autres expédients. « On y jeta un pain de seigle de quatre sols dans lequel on avait mis une hostie consacrée, puis on prit de l'eau bénite qu'on mélangea avec le lait d'une femme, nourrice, de bonne vie, et qu'on jeta de même. » Le diable n'y tint plus : cette fois il lâcha prise et s'esquiva lestement, à la vue de tout le monde, en sifflant d'une manière horrible. (On trouvera ce récit consigné dans Lenglet-Dufresnoy, *Recueil de dissertations sur les apparitions*, tome I, part. II).

Quelquefois, ces apparitions célestes sont si surprenantes que l'on hésite à les classer dans la catégorie des démons ou dans celle des anges. Dans ses *Mélanges historiques*, publiés en 1754, l'érudit dijonnais Michault raconte que la population entière de *Vesoul* avait, un jour, assisté à l'apparition, planant au-dessus de la cité, d'un homme armé d'une épée flamboyante. Comme l'on ne savait à qui l'on avait affaire, on préféra surmonter la grande tour de la cathédrale d'une statue de l'archange Michel.

Nous n'insisterons pas ici sur les appa-

ritions de l'archange. Il figure assez bien sur la miniature du Livre d'Heures de Pierre II, duc de Bretagne, en son combat céleste contre le dragon au-dessus du mont qui désormais lui sera consacré. C'est une image devenue imagerie. Et l'on a déjà évoqué cet « Hermès travesti » à propos des sanctuaires de sommets.

A Vienne, en Dauphiné

On lit dans Grégoire de Tours qu'au Ve siècle la ville de Vienne fut secouée de terribles cataclysmes tant terrestres que célestes : « De nombreux prodiges jetaient dans la terreur toute la ville. Elle était en effet ébranlée par de fréquents tremblements de terre pendant que des cerfs et des loups sauvages, entrés par une porte, erraient à travers la ville, sans rien craindre. Tandis que ces prodiges s'accomplissaient au cours de l'année, toute la population, à l'approche des solennités de Pâques, mettait dévotement toute sa confiance dans la miséricorde de Dieu avec l'espoir que ces jours de grande solennité apporteraient un terme à cette terreur. Or, pendant la vigile même de cette glorieuse nuit, le palais royal qui était à l'intérieur des murs est brusquement incendié par le feu divin. Tous les assistants furent saisis de frayeur et sortirent de l'église, croyant que la ville tout entière était consumée par l'incendie ou que, sans doute, la terre se déchirant, elle allait être engloutie... » Or, le saint évêque de ladite ville, Mamert, pria tant que les calamités cessèrent. Mais le plus intéressant est que ce fut à cette occasion que le prélat organisa pour la première fois les *processions des Rogations*, ces fêtes particulières qui pendant trois jours et à travers champs « demandent » *(rogant)* au ciel d'être clément. C'est lors de ces ambulations rituelles qu'étaient promenés les monstres processionnels, dragons, gargouilles et autres spécimens de la tératologie chrétienne que l'on avait cru voir évoluer dans le ciel et que l'on jugeait bon d'honorer.

A Besançon, en Franche-Comté

Grandes et merveilleuses choses advenues dans la ville de Besançon : c'est sous ce titre qu'un certain maître Jacques Colombier fit imprimer un petit livre, en 1564, sur cette ville où déjà s'était manifestée, disait-on, la croix de Constantin. « Le troisième jour de décembre, environ neuf heures du matin, faisant un temps doux et un beau soleil, l'on vit en l'air une figure d'un homme de la hauteur de neuf lances, qui dit trois fois : *Peuples, peuples, peuples, amendez-vous, ou vous êtes à la fin de vos jours !* Et ce advint un jour de marché, devant plus de dix mille personnes, et après ces paroles, ladite figure s'en alla en une nue comme se retirant droit au ciel. Une heure après, le temps s'obscurcit tellement qu'à vingt lieues autour de la ville, on ne voyait plus ciel ni terre. Il y eut beaucoup de personnes qui moururent ; le pauvre monde se mit à prier Dieu et à faire des processions. Enfin, au bout de trois jours, vint un beau temps comme auparavant et un vent le plus cruel qu'on ne saurait voir, qui dura environ une heure et demie, et

★ On trouvera dans le livre de Jung, *Un mythe moderne*, les illustrations et les commentaires de bien d'autres combats célestes, mais qui ne se sont point manifestés au-dessus de la France.

une telle abondance d'eau qu'il semblait qu'on la jetait à pipes, avec un merveilleux tremblement de terre, tellement que la ville fondit, comprenant quatorze lieues de long et six de large, et n'est demeuré qu'un château, un clocher et trois maisons tout au milieu. On les voit en un rondeau de terre assises comme par-devant, on voit quelques portions des murs de la ville, et dans le clocher et le château, du côté d'un village appelé des Guetz, on voit comme des enseignes et des étendards qui pavolent; et n'y saurait-on aller. Pareillement, on ne sait ce que cela signifie, et n'y a homme qui regarde cela à qui les cheveux ne dressent sur la tête, car c'est une chose merveilleuse et espouvantable. »

Les grandes batailles célestes : les Champs Catalauniques

La ville de *Châlons* a eu l'honneur de donner son nom à l'une des batailles les plus impressionnantes de notre histoire. On a cru en effet longtemps que c'est dans la plaine de cette ville qu'Attila livra son combat décisif. En réalité, les chroniques parlent d'un lieu dit *Mauriacum* que l'on hésite encore à localiser entre Moirey, dans la commune de Dierrey-St-Julien (opinion de L. Halphen) et Méry-sur-Seine, près de Troyes. Si l'histoire revient bien sur les lieux de ses crimes, on ne l'a pas surprise ici. Quoi qu'il en soit, la bataille des Champs Catalauniques, dans laquelle l'imagination populaire a vu le débordement apocalyptique d'un demi-million de Huns et de Barbares, derrière qui l'herbe ne repoussait pas (c'est peut-être l'origine de la Champagne « pouilleuse »), a laissé des traces tenaces. Détruites pendant les bombardements de la dernière guerre, six fresques géantes, dues à Guillaume von Kalbach, ornaient le grand escalier du musée de Berlin. L'une d'elles représentait la bataille des Champs Catalauniques dans toute son horreur et surtout dans ses prolongements mythologiques. En effet, elle illustrait avec le plus grand souci de réalisme la description qu'en avait faite le premier de ses chroniqueurs, le platonicien Damaskios qui écrivit au VIe siècle une biographie de saint Isidore, c'est-à-dire un demi-siècle après l'invasion attilienne.

« Le plus étonnant qu'on raconte à ce sujet, dit Damaskios, est ce qui suit : quand les combattants furent tombés, les esprits des morts poursuivirent le combat pendant trois jours et trois nuits entiers, déployant la même bravoure qu'ils avaient mise à lutter vivants. On vit leurs âmes et l'on entendit le choc de leurs épées. » C'est Richard Hennig qui nous retrouve ce texte rare (*les Grandes énigmes de l'univers*, 1957, p. 151) et qui ajoute que cette légende n'est pas la seule de son espèce : « Le copieux ouvrage de Lycosthenes mentionne au XVIe siècle un grand nombre de

traditions du même acabit, illustrées en outre de dessins tout à fait fantaisistes. »
Selon Hennig, « toutes ces légendes ont un point de départ identique : ou une grande comète ou une aurore boréale. Si même aujourd'hui nous ignorons encore la vraie nature de ces phénomènes, on comprend d'autant mieux qu'ils effrayèrent si fort les masses médiévales. La queue géante des comètes ou le flamboiement souvent rougeâtre des aurores boréales excitèrent l'imagination populaire qui crut apercevoir des démons ou des esprits se combattre dans le ciel à coups de lances et d'épées. L'Antiquité connut des illusions semblables. L'une d'elles précède de près de mille ans la défaite des Huns. Pausanias nous signale en effet qu'après la bataille de Marathon « on put entendre chaque nuit les hennissements des chevaux et le bruit fait par les soldats combattant les uns contre les autres ».
« En dépit de ces précédents, la légende des Champs Catalauniques n'est pas une simple transposition de la tradition grecque rapportée par Pausanias. Car toutes les conditions étaient réunies pour qu'une légende de ce genre naquît de la défaite des Huns. En effet, durant cet été de 451 où les Huns furent écrasés près de Troyes, la comète de Halley, visible tous les soixante-quinze ou soixante-seize ans, apparut dans toute sa splendeur. Et cette apparition coïncida exactement avec le point culminant des combats. Les textes nous apprennent que les Huns stationnèrent devant Orléans le 24 juin et que, sur le point de prendre la ville, ils en furent chassés au dernier moment par l'armée des Goths appelée par l'évêque Anianus. Quelques jours plus tard, donc vers le début de juillet, les Barbares furent définitivement repoussés aux Champs Catalauniques. Or, le 3 juillet, la comète de Halley se trouvait en son périhélie et, chaque soir, à partir de ce jour-là, elle dut illuminer le ciel pendant toute la nuit, tel un gigantesque flambeau...
« De plus, ajoute Hennig, il semble qu'une aurore boréale se soit manifestée aussi en 451. Nous lisons en effet dans l'*Histoire des Goths* d'Isidore : « A cette même époque, on put voir des signes dans le ciel et sur la terre qui firent prévoir cette guerre crûelle. Après de nombreux tremblements de terre, la lune subit une éclipse en Orient, tandis qu'en Occident une comète apparut qui brilla longtemps dans le ciel. Mais au nord, le ciel se teinta de rouge, comme du feu ou du sang, et des rayons lumineux plus clairs apparurent, telles ★ des lances enflammées. »

Bataille aérienne à Verdun en l'an 927

Verdun, ce « pôle magnétique » de la France, est une ville curieusement marquée par l'histoire. L'ancien *Verodunum*, ou cité du gué, des Gaulois, fut souvent un champ de bataille. Le moine Richer, chroniqueur du temps d'Hugues Capet, nous a raconté les péripéties du siège de 985 (v. E. Pognon, *Hugues Capet*, dans la coll. Mémorial des siècles, 1966). Quelques temps auparavant, une autre bataille s'y était déroulée : préfiguration stupéfiante des combats aériens que la guerre de 1914-1918 devait tris-

* Il est probable qu'un sirocco mal intentionné apporta des côtes africaines ou espagnoles des sables en suspension, de couleur rougeâtre : il n'en reste pas moins que la population dut être effrayée ou émerveillée.

tement y connaître. En ce temps-là, Verdun vit apparaître dans son ciel des armées de feu. La chronique de Flodoard signale qu'elles passèrent au-dessus de Reims, un dimanche matin, au mois de mars. Des phénomènes analogues se produisirent plusieurs fois sous Pépin le Bref, sous Louis le Débonnaire, sous Charlemagne. Les capitulaires de ces souverains mentionnent des peines imposées à ces *créatures voguant sur des navires aériens*. Agobard, archevêque de Lyon, aurait fait libérer trois hommes et une femme descendus de ces astronefs et que le peuple accusait d'être envoyés par Grimoald, duc de Bénévent, afin de gâter par leurs maléfices les moissons et les vendanges des Français. Les édits de Charlemagne défendent de troubler l'air, d'exciter les tempêtes, par des moyens magiques. Le manuscrit d'Agobard, que l'on peut consulter à la Bibliothèque Nationale, mentionne à propos des astronautes lyonnais qu'il s'agissait vraisemblablement d'étrangers et que « par une fatalité inconcevable, ces malheureux poussaient la folie jusqu'à convenir qu'ils étaient sorciers ». Le peuple les faisait mourir et il attachait leurs cadavres sur des planches que l'on lançait sur les rivières...

Des hélicoptères à Angers en l'an 842

Ces étranges visiteurs avaient déjà fait parler d'eux, un siècle plus tôt : lors du siège d'Angers par Charles le Chauve, des habitants d'un autre monde, ayant la forme de sauterelles, portant chacun six ailes et armés de dents faites d'un métal très dur, vinrent assaillir les Français. Ces ennemis bizarres étaient rangés en ordre de bataille, volaient en bon ordre, conduits par des éclaireurs et des piqueurs d'une forme plus élancée. Les annales de Fulde qui nous rapportent ces faits extraordinaires disent que les exorciseurs parvinrent à décourager cette armée céleste qui se réunit en tourbillons et disparut en direction de la mer.

Des choses tombées du ciel

On connait le livre extraordinaire de Charles Fort, *le Livre des Damnés*, que Louis Pauwels fit publier en 1955. Ce catalogue des événements prodigieux et mémorables advenus dans tous les ciels du monde est assez riche en ce qui concerne la France, si l'on a la patience d'y recenser tout ce qui est tombé du ciel sur notre tête depuis le haut Moyen Age. Citons d'abord un phénomène qui dut laisser longtemps les habitants du Val-de-Loire dans une curieuse expectative. « Le 10 avril 1869, à *Autrèche* (Indre-et-Loire), une énorme agglomération de feuilles mortes tomba du ciel par un jour de calme plat et pendant dix minutes. Flammarion qui raconte la chose trouve un orage dans les environs, mais qui date du

3 avril. Comment des feuilles auraient-elles pu rester ensemble, et pendant une semaine dans l'atmosphère? Ces feuilles ont-elles pu être soulevées six mois auparavant, lorsqu'elles étaient ensemble sur le sol, puis rester en suspens dans une région de gravité nulle, avant d'être précipitées par les pluies d'avril? Il n'y a pas un seul cas de chutes de feuilles en octobre ou novembre, saison où l'on s'attendrait volontiers à les voir tomber.

« Le 19 avril 1889, des feuilles desséchées, de chêne, d'orme et d'autres arbres, tombèrent un quart d'heure durant par temps calme. Par ce jour sans vent, la surfa e de la Loire était absolument lisse, mais recouverte de feuilles à perte de vue. Le 7 avril 1794, une autre chute prodigieuse de feuilles mortes eut lieu à Clairvaux pendant une demi-heure, puis une troisième à Clairvaux le 11. Flammarion explique que ces feuilles ont dû être prises dans un cyclone... » Laissons Charles Fort rêver sur « des ondulations quasi permanentes » provoquées au-dessus de la France par sa céleste mer des Sargasses. Pour ma part, je ne m'étonne pas tant que les feuilles mortes se manifestent au printemps. Autour de mon mas provençal, les chênes conservent les leurs jusqu'au mistral d'avril.

Pluie de lavande à Oudon

Mais il est, dans le livre de Fort, et dans le ciel de France, des manifestations plus étranges. Pour ne rester que dans les derniers siècles de notre histoire, citons une pluie de lavande à *Oudon* (Loire-Atlantique) en 1903, une masse cotonneuse chue soudain à *Montussan* dans la Gironde, en 1883, alors qu'au début de la même année, *Perpignan* et plusieurs points de la côte étaient recouverts d'un mélange ★ de sable fin et de farine rouge. Une matière bizarre qui dégageait une odeur bitumeuse à *Grazac*, en 1885, et une pluie de terre à *Carpentras* en 1737.

Charles Fort n'a pas eu recours aux manuels de folklore; il y aurait trouvé bon nombre de manifestations propres à augmenter son catalogue. Telle la manne céleste tombée à Arras.

La manne céleste tombée sur Arras

Cela se passe dans la nuit des temps. Piganiol de la Force, dans sa *Description de la France* (tome III, p. 63 sq), nous raconte que l'on conserve dans l'église cathédrale d'**Arras** « une ancienne châsse dans laquelle on dit qu'il y a *de la laine* qui, selon une ancienne tradition autorisée par saint Jérôme, tomba en Artois avec une pluie fort grasse en l'an 371, pendant une grande stérilité. Et elle engraissa tellement les terres qu'elle fut appelée *manne*, à l'exemple de celle dont Dieu nourrit son peuple dans le désert... » La sainte manne existe encore aujourd'hui, mais la châsse qui renfermait cette curieuse relique, oubliée ou plutôt délaissée dans l'église Saint-Nicolas, n'attire plus les foules. Tous les ans cependant, on célèbre encore une messe en souvenir du prodige.

Rencontre avec AIMÉ MICHEL

Par Thierry Rocher

Ce mercredi 23 août 1989, Gilles Munsch et moi-même avons rendez-vous avec l'une des grandes figures de l'ufologie française. L'occasion s'est présentée suite à un heureux concours de circonstances. Aimé Michel, bien âgé, a quitté Saint-Vincent-les-Forts (Alpes de Haute-Provence) pour vivre temporairement chez sa fille et son gendre dans les Vosges (*). Gilles n'avait pas eu encore l'occasion de le rencontrer. Profitant de ma présence « vacancière », il accélère le projet. Un appel téléphonique dans les jours précédents nous confirme le rendez-vous.

Nous arrivons en voiture à Charmes vers 14h 45. La famille du célèbre écrivain nous indique où le rencontrer. Nous le trouvons dans une petite maisonnette nichée au fond d'un jardin, derrière un immeuble. Il est assis dans un fauteuil, radio, revues et livres à portée de mains. Cet intérieur nous montre qu'Aimé Michel vit alors en toute simplicité, avec de modestes moyens.

Notre premier contact est impressionnant. Tout d'abord par le fait de rencontrer « en chair et en os » une personnalité connue de vous depuis des années au travers de ses écrits, une personnalité devenue familière. Mais aussi être face à l'un des piliers de l'ufologie. Quelqu'un dont les idées auront vraiment marqué les débuts de cette recherche, par leur profondeur, leur richesse et leur philosophie. Un autre aspect impressionnant chez cet homme est son physique disproportionné par rapport à son intelligence. La vie ne lui a pas fait de cadeau du côté santé. Nous avons encore un coup au coeur lorsqu'il se met à nous parler d'une voix basse, profonde et lente, un peu intimidante.

Bien qu'étant en retrait de l'actualité ufologique et même de l'ufologie tout court, Aimé Michel nous pose plusieurs questions. Nous lui parlons du nouveau phénomène qui défraye les chroniques d'alors : les crop-circles. Ce premier sujet va l'accrocher et le stimuler, car nous allons l'écouter (plus que discuter avec lui) presque sans interruption… Pendant plus de quatre heures d'affilée.

Nous évoquons également avec lui les observations décrites dans l'antiquité. Aimé Michel nous étonne par son érudition, ouvrant et cherchant devant nous dans une encyclopédie les références et la traduction de certains textes en latin. L'homme nous ayant donné son autorisation, nous prenons plusieurs photographies de cette mémorable rencontre. Nous en profitons pour enregistrer au magnétophone nos longs échanges verbaux… Mais nous découvrirons plus tard que des problèmes techniques nous en aurons fait perdre une bonne partie.

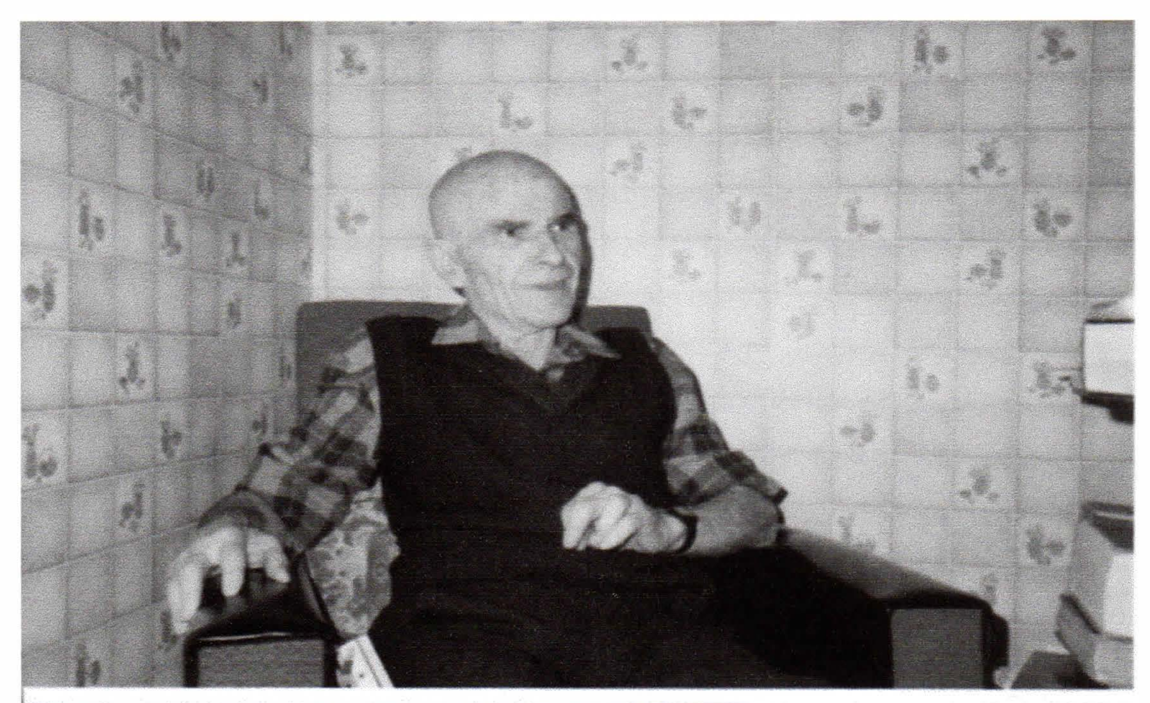
Cette déconvenue sera tout de même largement atténuée par le souvenir de cette rencontre. Nous en sortons conquis et fascinés. Ce grand écrivain et penseur, malgré l'âge et la fatigue, réussit à nous montrer quelques facettes de son grand esprit. Un esprit qui n'usurpe pas les éloges lui ayant été faites pendant des décennies. Ce sera la seule et unique rencontre faite avec Aimé Michel. Celui-ci nous quittera en 1992.(**)

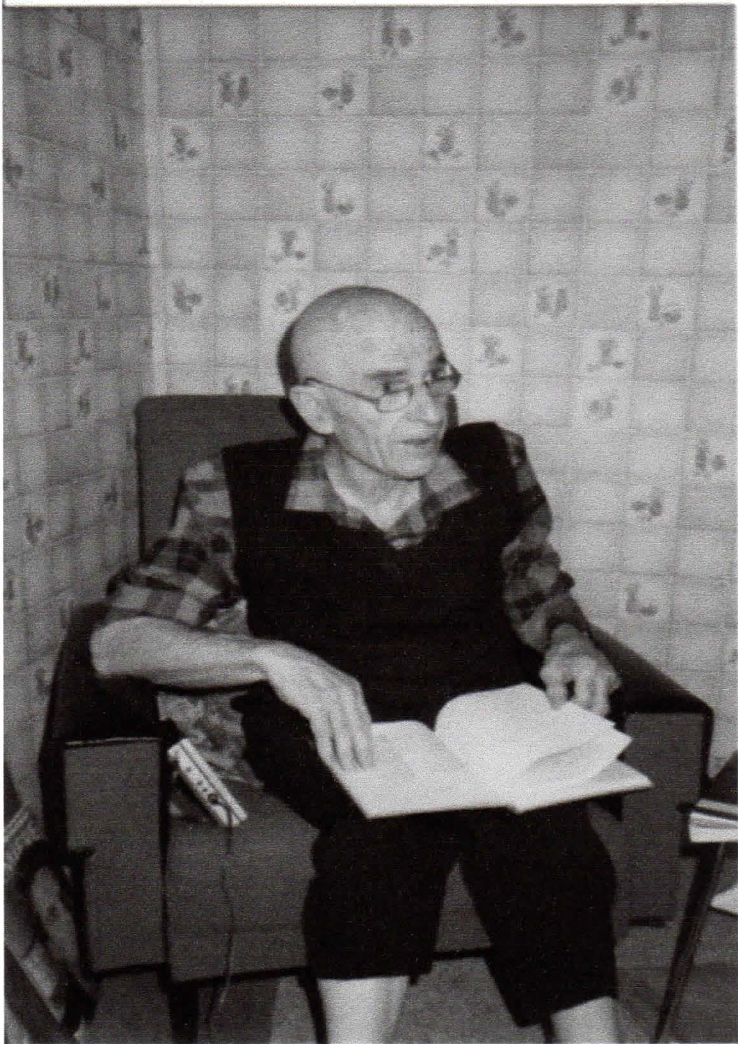
Gilles Munsch et Thierry Rocher
Le 13 mars 2005

(*) Yves Bosson et Michel Hertzog l'intervieweront en décembre 1990 à Saint-Vincent-les-Forts.
Lire *Ovni-Présence* n°50, mars 1993, pages 10 à 17 : « *Un entretien avec Aimé Michel* ».

(**) Bertrand Meheust en parlera longuement dans *Ovni-Présence* n°50, pages 4 à 9 : « *Un homme hanté par l'insondable* ».

Rencontre avec AIMÉ MICHEL





Aimé MICHEL

en août 1989
à Charmes (88)

photos de
Thierry ROCHER ©

Retour à l'écurie d'un cheval qui n'affole plus personne

par Jean-Luc Vertongen

Mehr Licht !
Goethe

Dans ce dossier que viennent de revisiter Francine Cordier *(ex F.Juncosa)* et Patrice Seray dans le n°9 des « Mystères de l'Est », toute l'attention des différents commentateurs qui se sont penchés sur cette diapositive prise en 1968 en Espagne, a toujours été centrée essentiellement sur les effets lumineux assez spectaculaires non sans raison peut-être. Tant les détracteurs de ce témoignage que les inconditionnels d'une authenticité de celui-ci ont étayé leur argumentation, diamétralement opposée bien sûr, en étudiant attentivement les projections lumineuses pour conclure, chez ces derniers, que seule une manifestation d'origine totalement inconnue pouvait engendrer une fantasmagorie aussi étrange tandis que les premiers , très prosaïquement, ramèneront cette belle mise en scène à de très ordinaires reflets d'un éclairage électrique sur une vitre.

En se focalisant uniquement sur ces jeux de lumière et, accessoirement, les ombres divergentes que ceux-ci provoquent, ils ont quelque peu oublié de retenir d'autres détails non dépourvus d'intérêt. Des détails comme les appréciait tant Sherlock Holmes qui se serait délecté de nos énigmes ufologiques s'il eut pu les passer au crible de sa célèbre loupe ; ce cher Watson serait resté une fois encore tout ébaubi des conclusions abruptes du très flegmatique détective.

Loin d'être cachés- certains sont même flagrants- ces indices n'accrochent pourtant pas l'attention de prime abord et il faut se plier à la gymnastique déductive de notre limier britanique pour arriver à les repérer de façon formelle: ils contribueront à decouvrir la clef de l'énigme.

Quelles sont ces lourdes présomptions :

1. D'emblée examinons le premier indice, et non des moindres : ce brave canasson n'était absolument pas affolé et, surtout, **jamais il ne s'est cabré !** Il est inacceptable de prendre pour argent comptant les sornettes invraisemblables débitées par ce photographe farceur qui déclara : « *le cheval, affolé, se cabrait, l'homme tentait de le calmer. Je pris un rapide cliché au 250 ème, espérant saisir l'attitude du cheval, les pattes* (sic) *antérieures levées !* » ***(1)***.

En effet, la charrette était attelée, deux hommes la déchargeaient, donc, à l'arrière, le layon était fatalement grand ouvert ; si vraiment l'animal s'était cabré, les brancards se seraient brutalement soulevés... et tout les paniers de la carriole qui basculait se seraient retrouvés par terre aussi sec ! Devant ces paniers immuablement bien rangés, ce qui dégringole cette fois, c'est la confiance qu'on pourrait encore avoir dans la suite de ce témoignage qui nous réserve d'autres incohérences trahissant clairement le canular.

2. « *Quelle était donc cette étrange coloration jaunâtre qui baignait toute la scène, et surtout quelles étaient ces insolites taches lumineuses dans le ciel ?* » Cette question que pose Patrick Ferryn dans son article publié dans Inforespace en 1972 ***(2)*** ainsi que d'autres « *experts en photographie hautement compétents* » comme il nous l'annonce dans son introduction n'a jamais reçu la moindre réponse sensée et satisfaisante. Et pourtant, la solution est tellement simple, tellement évidente !
Si vraiment « *le ciel était uniformément bleu, avec quelques nuages moutonneux* » ***(3)***, comme le prétendait notre facétieux touriste, **jamais** il n'aurait pu obtenir cette diapositive baignée totalement d'une coloration jaunâtre.

Pour quelle raison : l'appareil photographique était chargé d'un film Ferrania Color 50 ASA adapté à la lumière du jour *(température de couleur : environ 5.500 degrés Kelvin)*, soit une lumière chromatiquement neutre ; en utilisation normale suivie d'un développement tout aussi conforme *(ce qui fut le cas, toutes les autres diapositives étaient réussies)*, le cliché du « cheval affolé » devait, lui aussi, si le ciel était vraiment bleu, présenter des couleurs naturelles tout à fait fidèles à celles que l'œil pouvait percevoir au moment où fut déclenché l'obturateur.

En revanche, lorsqu'on utilise ce même film de 50 ASA destiné à un usage extérieur dans un local fermé sans fenêtres et éclairé par des lampes à incandescence, immanquablement la photographie présentera une coloration jaune/rouge exactement comme celle que nous pouvons examiner ici, en cause : les ampoules incandescentes dont les filaments de tungstène diffusent une gamme trop riche en radiations jaunes et rouges *(de l'ordre de 3.000° K environ)* ***(4)***.
La conclusion est incontournable : cette photographie fut réalisée à l'intérieur d'un bâtiment !

Mais qui sont ces « experts en photographie hautement compétents » qui jamais ne s'en sont avisés ?

3. Reste encore un indice, plus discret cette fois, mais toujours aussi révélateur.

Dans la partie inférieure du document, on peut remarquer une longue bande sombre, légèrement incurvée, qui présente deux reflets dont l'un se trouve en-dessous du panier déposé au pied de l'escalier et l'autre sous les sabots avant du cheval ***(ill. n°1)***. Quand en 1972 la SOBEPS se préparait à publier ce dossier, je fis remarquer ce détail qui me semblait insolite mais, très vite, on me rétorqua qu'il ne pouvait s'agir que d'une clôture entourant la ferme où s'activaient dans la cour les trois hommes déchargeant leur carriole ; le témoin ne déclara-t-il pas : « J'avais comme appui la clôture qui se voit à l'avant-plan » ***(3)***.

Cette explication ne devait que très mal me satisfaire car, à mon sens, ces deux reflets sont caractéristiques d'une boiserie longuement poncée et polie dont l'arête moulurée accroche la lumière comme tout meuble soigneusement vernis ou ciré peut en faire la démonstration. Je ne mets pas en doute la conscience professionnelle des paysans espagnols mais je serais très étonné d'apprendre qu'ils s'échinent à polir et cirer avec amour les barrières de leurs corrals pour que les taureaux n'y chopent pas des échardes !

Avec mes trois indices en main : **1°**. le cheval qui ne s'est jamais cabré ; **2°**. la diapositive beaucoup trop jaune – elle ne fut pas réalisée en plein air ; **3°**. cette « barrière » trop lisse et trop bien polie ***(5)*** ; je détenais les trois dents d'une clef dont il restait à dénicher la serrure !

Toujours inspiré par ce cher Sherlock, c'est au cours de vacances passées au-delà des Pyrénées en 1986, que j'ai tenté de reconstituer le voyage en autocar qu'avait entrepris notre témoin entre Lloret de Mar et Taragonne.

Il me semblait logique qu'en début de journée l'autocar dut emprunter la route de la corniche de la Costa Brava jusque Barcelone qui offre les plus beaux paysages sauvages *(Brava)* et accidentés le long de la mer. Après la traversée de cette magnifique capitale de la Catalogne, j'imagine que l'excursion abandonna la route en bordure de mer *(Costa Dorada)* qui ne présente plus qu'une longue plage de sable fin et « doré » avec comme seul attrait touristique éventuel Sitges, et encore… pour grimper plutôt dans les Cordillères catalanes. A mi-parcours ainsi qu'à mi-journée, l'autocar dut très vraisemblablement faire halte pour un arrêt casse-croûte et la meilleure étape, à ce stade du voyage, allait être Vilafranca del Penedès.

Au centre de la ville on découvre une grand'place où se garent les voitures *(très appréciée des autocaristes !)* ; d'un côté, le palais des rois d'Aragon, de l'autre une ancienne abbaye qui accueille aujourd'hui le Musée du Vin *(Museu del Vi)*. A peine avais-je mis les pieds dans l'entrée du musée que, sur ma droite, j'apercevais déjà ce cher cheval et sa carriole dans une vitrine au fond du couloir menant aux salles d'exposition consacrées à la vigne et toute l'alchimie du vin ***(ill. 2 et 3)***. Le Penedès est une importante région viticole produisant des vins et alcools réputés.

Je découvrais enfin la boiserie bien lustrée qui formait l'encadrement d'un ensemble de trois dioramas encastrés dans un mur courbe ; la vitre cintrée de chaque petite vitrine reflétait les spots accrochés au milieu du plafond de cette petite rotonde par laquelle débutait la visite du musée ***(6)***.

Trop content d'avoir débusqué la mystification, je revins de vacances avec dans mes valises la preuve irréfutable qu'aucun OVNI n'avait épouvanté ce pauvre cheval mais la démonstration ne souleva pas un enthousiasme débordant à la SOBEPS qui ne jugea pas impératif de publier une mise au point radicale sur cette affaire. J'avais pourtant bien lu dans l'introduction du « dossier photo d'Inforespace » cette remarque tout à fait explicite : « Mais d'ores et déjà nous vous soumettons les résultats acquis, en laissant le dossier ouvert, que nous compléterons dans un prochain numéro d'Inforespace, dès qu'un élément nouveau se présentera ». Irrécusable, l'élément nouveau était là, très clairement étalé... mais ce n'était pas celui qu'on attendait **(7)**!

Jean-Luc Vertongen

Notes et références :

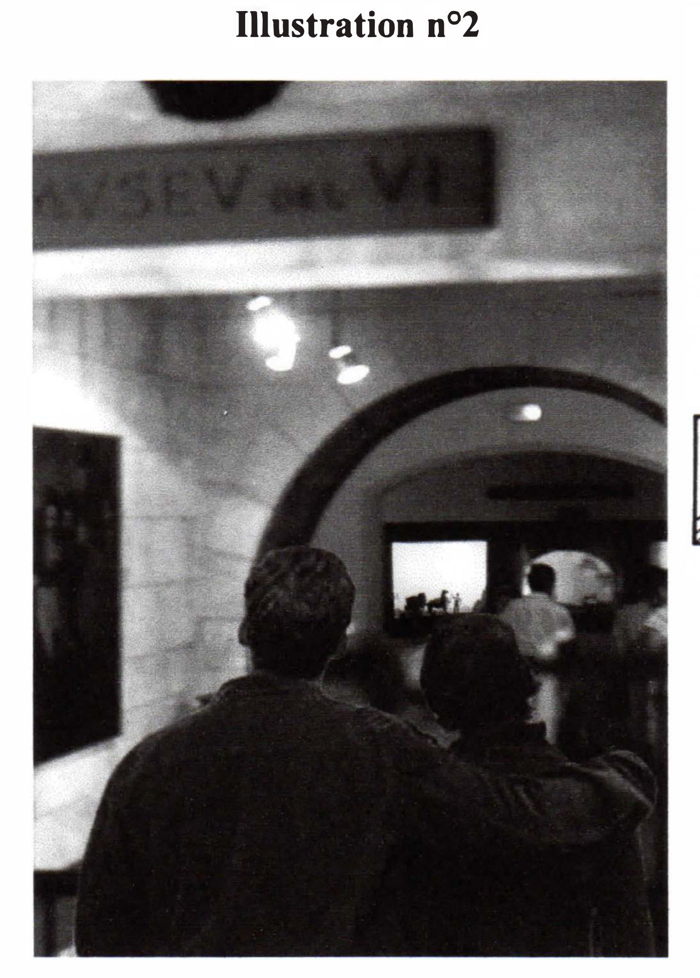
(1). J.G. Dohmen, A Identifier et le cas Adamski, Editions TRAVOX, 1972.
(2). Patrick Ferryn, Inforespace n°6, 1972, pp. 20-21.
(3). A Identifier...p.138.
(4). John Hedgecoe, Le nouveau manuel de photographie, PEARSON, 2004.
Je remercie ici M. Denis Magniette, photographe professionnel, un vrai ! pour ses conseils techniques qui ont renforcés tous mes soupçons. Petite information complémentaire : je signale que si l'on commet l'erreur d'employer un film pour usage intérieur en plein air, les photographies présenteront cette fois une dominante bleutée du plus mauvais effet... toujours ce même problème de température de couleur.
(5). Je tiens à préciser que je n'ai aucune qualification scientifique, ma formation est artistique et, principalement, j'exerce une activité d'ébéniste – de loin en loin car je suis maintenant retraité – ce qui m'amène à souligner qu'une expérience professionnelle qui semble totalement éloignée des « graves » préoccupations de nos doctes ufologues permet, parfois, d'aborder les choses avec un regard très différent.
(6). Accessoirement, je tiens à faire remarquer que les six ou sept taches lumineuses qui apparaissent dans le ciel sont bien les reflets de spots qui se trouvent au plafond de la rotonde, ils sont donc devant la vitre cintrée qui fait, ici, office de miroir. Il est pratiquement impossible d'obtenir des reflets aussi nets avec des spots qui se trouveraient derrière cette même vitre ; les zones illuminées au sol, du côté droit, ont pour origine l'éclairage intérieur des vitrines.
(7). Petite anecdote amusante : à l'époque où P. Ferryn rédigea son article, il était bien jeune et devait, si je m'en souviens bien, encore être étudiant. Quelques années plus tard, il décrocha brillamment un diplôme de photographe et entra de plain pied dans la profession mais entre-temps je suppose que ces histoires de clichés qui attrapent la « jaunisse » ont dû complètement lui sortir de la tête.

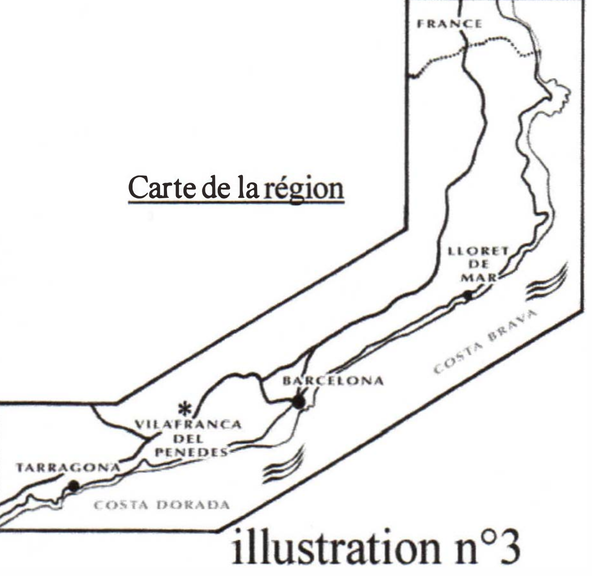
Retour à l'écurie d'un cheval qui n'affole plus personne (suite)



Illustration n°1

Illustration n°2





Carte de la région

illustration n°3

Photos Jean-Luc Vertongen

TENTONS D'AVANCER EN UFOLOGIE

Des « abductions » au paranormal (hypothèse de travail)

par Jean-pierre Delbarre

La raréfaction de l'oxygène avec l'altitude est dommageable pour un organisme humain (les Péruviens vivant à 4 300 m, à Cerro de Pasco, ont un sang épais et sont atteints du mal des montagnes), ce déficit conduit à la formation de radicaux libres par déséquilibre dans la production d'énergie des mitochondries présentes dans les cellules (Docteur Hans Hoppeler, Université de Berne, Suisse). Cependant, si un « abducté » de nuit, traverse bien les murs (et non qu'on lui fasse croire cela virtuellement) emporté par ses ravisseurs, tout comme eux, il ne déplace alors pas l'air ensuite. Donc comment pourrait-il respirer ? En plus, d'après des témoins, même en cas de fort vent, un ovni stationnaire en altitude ne tanguerait même pas, et « abducté » et ravisseurs s'élèveraient vers lui comme si de rien n'était. Les rares témoins ne peuvent être victimes d'une illusion induite les persuadant que cela est ! Donc « l'abduction » ne serait pas subie virtuellement (fausse) par les victimes (du moins par toutes les victimes ; bien qu'un témoin ne conditionne pas la physicalité ou non du rapt, qui ne peut être virtuel en son absence uniquement). Et il y a quand même des traces sur le corps et une interruption involontaire de – vraie et non nerveuse – grossesse certifiée par des médecins chez des patientes n'ayant pas fait une perte. Il est donc douteux que tout cela ne soit que de la fantasmagorie féminine ! (Voyez toutefois la « dernière minute » en fin de texte).

J'ai, pour ma part, été témoin d'un phénomène curieux il y a plus d'une dizaine d'années, mais cela n'avait rien à voir avec les E.T.. Travaillant en poste de nuit et une porte donnant sur un terrain vague clos étant ouverte, vu la chaleur d'une belle nuit d'été, j'étais allé fumer (chose qu'aujourd'hui j'ai cessé de faire) à l'extérieur près de cette porte. Plus loin et face au mur côté gauche par rapport à moi quelque chose semblait bouger au niveau du sol, et voulant observer ce que ce pouvait être, je m'en suis approché pour voir une forme rouge brun – mais seulement par intermittence, qui vibrait, mais seulement par intermittence – dont la semi-matérialité semblait fluctuer et qui paraissait s'activer comme si elle creusait la terre en passant au travers du mur (je ne voyais que la tête et les pattes antérieures). Je n'ai osé approcher cette forme « vivante » (un chien ? un renard ?) davantage que deux-trois mètres, visible car la nuit était claire et que de la lumière artificielle sortait par la porte grand-ouverte. Je suis rentré pour reprendre mon travail très intrigué, et chose bizarre, de l'intérieur à la lumière artificielle, l'on ne voyait pas la partie du corps qui pourtant traversait le mur. Je n'ai soufflé mot de cela à personne, car qui aurait voulu venir vérifier que je ne rêvais pas (j'ajouterais qu'au travail sur machine, la sobriété est impérative !) ? J'ai donc eu une preuve qu'au moins un autre plan de réalité existe, même si vous lecteur ne me croyez, ou n'y croiriez pas ! Avoir la tête à son travail – comme l'on dit – empêche d'avoir des hallucinations pouvant sur machine mettre notre vie en danger. La forme vivante que j'ai vu ne pouvait évidemment respirer l'air matériel, ni avoir un métabolisme biophysique ; dès lors transiter artificiellement (pour un humanoïde) devient plus plausible.

Si les E.T. ne respirent pas (même par la peau, car notre atmosphère a-t-elle la même composition que celle de leurs planètes (**1**), alors que la plupart des E.T. n'ont pas de scaphandre ou de masque inhalateur ?) ils ne doivent obéir à aucun palier de décompression à contrario des pilotes, scaphandriers ou plongeurs, victimes, sinon d'hémorragies microvasculaires (microbulles d'azote présentes dans les tissus). Les « abductés », eux, respirent à bord d'engins de provenance différente d'après le genre d'humanoïdes les contactant (et parfois même différent entre eux). Si la combinaison généralement portée par ceux sans nez proéminent pourrait pallier à l'absence de pression matérielle fluide externe au corps occasionnellement (**2**) ; il y a à priori toujours de l'air (terrestre, car respiré par les « abductés ») à bord. Sans doute pour résister à la pression variable de notre atmosphère, car il est probable qu'il n'est pas pressurisé : évoluer à très haute altitude alors que la pression atmosphérique chute ne peut être préjudiciable que si l'on ne respire pas et qu'une combinaison très ajustée contienne notre pression interne. Cependant, s'il est vrai que des contactés ont fait un voyage en leur compagnie et que la base jointe n'était pas sur notre planète, l'air serait pressurisé à bord (déjà lorsqu'un train passe dans un tunnel, la chute de pression se ressent dans les oreilles). L'air atmosphérique est peut-être absorbé à bord d'un engin arrivant vide d'air de composition très différente ou similaire (peu probable qu'il y ait évacuation d'un gaz ambiant à bord, au profit des gaz atmosphériques de notre planète). Il est visible aussi que l'organisme des pilotes d'ovni encaisse de très grandes vitesses (comme les spationautes d'ailleurs, dont la masse n'accélère pas à bord des satellites habités sur orbite circulaire, elle est compensée par des forces d'inerties, de réactions) alors qu'à cinq g, un pilote humain est sujet à un étourdissement, heureusement passager ! Même si un ovni n'accélère pas

vraiment (du sur-place, il passe directement à une grande vitesse) il vire quand même à presque 90 degrés quelquefois, ai-je lu ! Il est quasiment certain que l'homme n'a ni créé, ni ne pilote ces engins là. Les prétendues armes secrètes ne sont qu'une suite d'échecs (les Apollo, les navettes ça c'est super) ! J'ai même vu une photo montrant un avion entouré en son milieu par un brouillard de vapeur en forme de bulle d'eau, cette photo ressemblait à s'y méprendre à la photo d'un appareil aérien censé utiliser partiellement la M.H.D. De toute façon, cette force de réaction ne peut être dans le vide, donc ce progrès humain serait à relativiser.

Je n'ai jamais acheté ou lu un ouvrage de science fiction (je ne lis que des ouvrages scientifiques et ufologiques), ce qui ne m'a pas empêché de voir des ovni (et même par deux fois – en faisant du stop dans le Sud – une grosse voiture, aux vitres très foncées, l'une noire – sans rien préjuger -, l'autre rouge. Dont l'on percevait pourtant les dossiers rouges des sièges avant uniquement, et vides – êtres non visibles par réfraction ? – alors qu'elle roulait « lentement » !) dont l'un m'a fait penser qu'il pouvait y avoir collusion, car son pilote probable ne fût pas paniqué par l'irruption d'un avion de ligne, qui lui n'a pas changé d'altitude (voir *Ufo Log* n° 15. J'ai même oublié de relater ces observations ! Elles ne me sont revenues en tête qu'après). Cela est rédigé sur l'honneur.

Serions-nous les derniers de la classe dans notre galaxie ? Voyez la variété d'humanoïdes plus que celle d'ovni ! Y eut-il jadis sur Terre une civilisation plus évoluée que la nôtre ? Avec l'esprit de conquête qui est le nôtre, nous représentons peut-être une menace future pour d'autres planètes, alors que si leurs habitants nous visitent, ils n'ont jamais cherché à conquérir la nôtre. Ils nous sont tellement supérieurs que s'ils étaient comme nous, nous aurions été éradiqués. Est-ce donc là – l'esprit conquérant – ce que nous aurions de particulier ?

Revenons au problème : lorsqu'un ovni décolle et qu'un témoin est renversé, ce ne peut être par un déplacement d'air (à moins de tourbillons ?), puisqu'il y aurait plutôt « aspiration » par dépression de l'air dans le sens du mouvement de l'engin (mais je ne suis pas un spécialiste). Il faut donc croire qu'une pression de radiation agit (dont l'intensité est fonction de la distance envers tout objet qui réagit à cette force). La nature de ce champ apparaît, puisque si un témoin est renversé, il peut se relever après avoir ressenti une forte pression. Un véhicule terrestre « rampant », comme dirait un aviateur, lui peut repartir (sans avoir à faire quoi que ce soit !). Des physiciens ayant déjà à priori répondu à cette question, inutile d'y revenir (mais l'effet est bien physique et non « paranormal » !), excepté peut-être pour envisager qu'un diesel serait affecté par une forte variation de compression des gaz (air et vapeurs de carburant) probablement due à une ionisation locale de l'atmosphère (électricité de polarité négative faisant se dresser les cheveux sur la tête, les poils sur les bras, et provoquant des « picotements »).Si l'oxygène est transformé en ozone à cause d'un intense rayonnement ultra-violet – non létal - émis par un ovni, l'on a un gaz plus lourd affectant également la compression: cet effet physique est bien connu.

Le paranormal, semble-t-il, s'éloigne de plus en plus ! Mais bon, ces explications n'en restent pas moins à confirmer. Et est-ce par une polarité inverse que les ovnis ionisant l'air se sustentent et se déplacent ? Dans *Ufo Log*, j'ai proposé une explication au mouvement en zigzag des dipôles que seraient les ovnis les plus évolués technologiquement. Car d'autres se meuvent semble-t-il grâce à la radioactivité si nuisible à l'environnement et la vie. Mais d'où viennent ces ovnis moins perfectionnés, car polluant l'environnement terrestre ?

Le paranormal et l'ufologie : recherche de cohérence.

Lorsque l'on lit que des humanoïdes ou des ovni « surferaient » sur l'air, bien que la densité de celui-ci varie par couches le long de la verticale, il est douteux que ce milieu matériel puisse servir de support indépendamment de la surface et de la vitesse de l'objet évoluant en lui ? Il est également improbable qu'un humanoïde génère par les pieds (du moins les chaussures) une force de sustentation. S'agirait-il donc à priori d'une force de répulsion de faible portée ? Est-il possible que le champ géomagnétique à faible distance du sol fasse léviter un être, alors qu'il est si faible : 0,2 gauss (pas de force diamagnétique à attendre) ? Une polarité négative et dont le champ (répulsif) serait intense, émanant alors de l'être? Si d'après des témoignages certains de ces humanoïdes, ne touchant pas le sol et restant insensibles au vent (!), se dématérialisaient (ou se rendaient invisibles artificiellement simplement par action modifiant l'indice de réfraction de leur matière) ilss'interpénétreraient avec l'air (comme des apparitions fantômatiques qui se mouveraient sans évidemment être capables de déplacer l'air, si ce n'est par réaction à une force non musculaire, due à la motricité - mais thermique - ?). Ce serait alors un milieu sous-jacent quantique qui leur servirait de support (un peu comme les poissons en eau douce). Comme l'a fait remarquer (dans *LDLN* n° 674) Jean Sider, des humanoïdes auraient été vus traverser la paroi de leur engin pour y entrer ou en sortir.

Il parle de cirque car d'autres empruntent des échelles et ouvrent des portes, d'autres s'élèvent avec l'aide ou non de rayons, et invoque une manipulation mentale par des créatures fluides (fluide non physique !) paranormales. Même chose pour leur accoutrement différent et le port ou non de système respiratoire facial et dorsal. Mais tous n'ont probablement pas le même niveau scientifique et technologique, ni la même provenance cosmique ? Et un être sans nez proéminent peut avoir les « narines » obturées intérieurement et ne pas avoir à respirer, sans venir d'un monde paranormal. Les faits rapportés ne sont pas absurdes mais sont peut-être incompris par qui généralement n'a expérimenté que le seul monde physique dans lequel nous sommes nés, et ne s'explique ce qui y déroge que par la paranormalité, comme le mot l'indique ?

Ne mélangeons pas tout : si les « fantômes » peuvent par exemple (survie) appartenir au paranormal, le vivant (bien qu'un « fantôme » ne soit mort, disparu alors en tant que vie que pour la physique) utilisant des engins laissant des traces et capables de devenir invisibles et de traverser la matière solide (pourquoi pas ? Nos descendants riront peut-être un jour de notre ignorance ?) n'a rien de paranormal. Des connaissances nous manquent.

La psyché n'a rien de paranormal (or qui a vu une pensée, hormis peut-être celui recevant une image, visualisée par quelqu'un d'autre, télépathiquement dans un labo ?), elle peut même être contrôlée dit-on par des ondes E.M. de basses fréquences (sensations telles que la peur, l'euphorie, la haine, l'audition intra-crânienne de voix !). Tout cela est militaire et de pointe, diriez-vous ? Or, je me rappelle avoir lu qu'un témoin ayant observé un ovni à peu de distance de lui, a dit aux enquêteurs avoir eu subitement envie de tuer sans raison, comme si depuis l'engin, l'on s'était emparé de sa volonté (c'est moi qui souligne) ! Alors ? Même si des cas comme celui-ci sont extrêmement rares, les pseudo-êtres paranormaux (utilisant des engins) sauraient manipuler s'ils le veulent (éthique) les esprits, induire des images et des hallucinations ambiantes (un enfant croyant voir un faon, suivrait en fait un humanoïde, ou visualiserait ce qu'on lui présenterait comme étant l'avenir catastrophique de la Terre, etc). Tout cela est artificiel **(3)** et les militaires traverseront peut-être eux aussi un jour les murs pour une question de longueur d'onde – par accordement H.F – des particules les constituant (dont la nature est duale).

Important ?

Le 24 Octobre 2004, au journal télévisé de 20 H sur France 2, dans un reportage sur le Montana, je crois, un américain qualifié de « terroriste » par le maire selon sa femme, en fait chef d'un mouvement contre la dictature mondiale ou américaine, sauf erreur de ma part, se disait victime de mises en joue d'arme à visée laser (point rouge au front) par des gens du gouvernement. Il a montré au journaliste dans le bar d'un ami ouvert exprès ce jour là, en un lieu tenu secret dans sa dénomination, et donc à la caméra, des documents écrits dit secrets (photocopies ?). Le feuillet du dessus comportait la photo nocturne d'un engin triangulaire (avec un spot à chacune de ses extrémités) ressemblant bigrement à un ovni, et appelé par lui « appareil (américain) de surveillance » (ce n'était pas un avion furtif, vu sa silhouette). J'allais changer de chaîne, le temps que je glisse une cassette dans le magnétoscope, il était trop tard !

Dernière minute.

Je viens d'apprendre par un bouquin d'occasion écrit en 1978 (acheté récemment à F. Hays) qu'un docteur, MR Geley, proposait qu'un contacté aurait pu, en quelque sorte, tout comme un spectateur de film, être victime d'images subliminales (donc d'une technologie) enregistrées par sa mémoire subconsciente. Il faut donc comprendre par là que celle-ci interférerait avec la mémoire consciente et que le témoignage se verrait décrédibilisé. Voyez « Ovni en Bretagne » de J-F Boëdec. Editions Fernand Lanore.

(1) Respirer par le peau (comme les grenouilles) un gaz de composition différent pourrait faire survenir des problèmes et même provoquer la mort. Et le justaucorps porté, d'apparence métallique souple selon des contactés, empêcherait de respirer par la peau.

(2) Ne respirant pas, des êtres ne seraient limités à éviter de se trouver dans le vide que par la pression externe insuffisante. Oui, mais l'interpénétration ? Le taux vibratoire ?

(3) Et puis il y a l'akinésie par rayonnement (comme si un champ électrique « paralysait » des poissons – qui, bien sûr, savent toujours respirer par les branchies et bouger les yeux – se trouvant entre deux électrodes). J'en ai déjà parlé dans *Ufo Log* n° 14.

Une PUB des ANNÉES 50

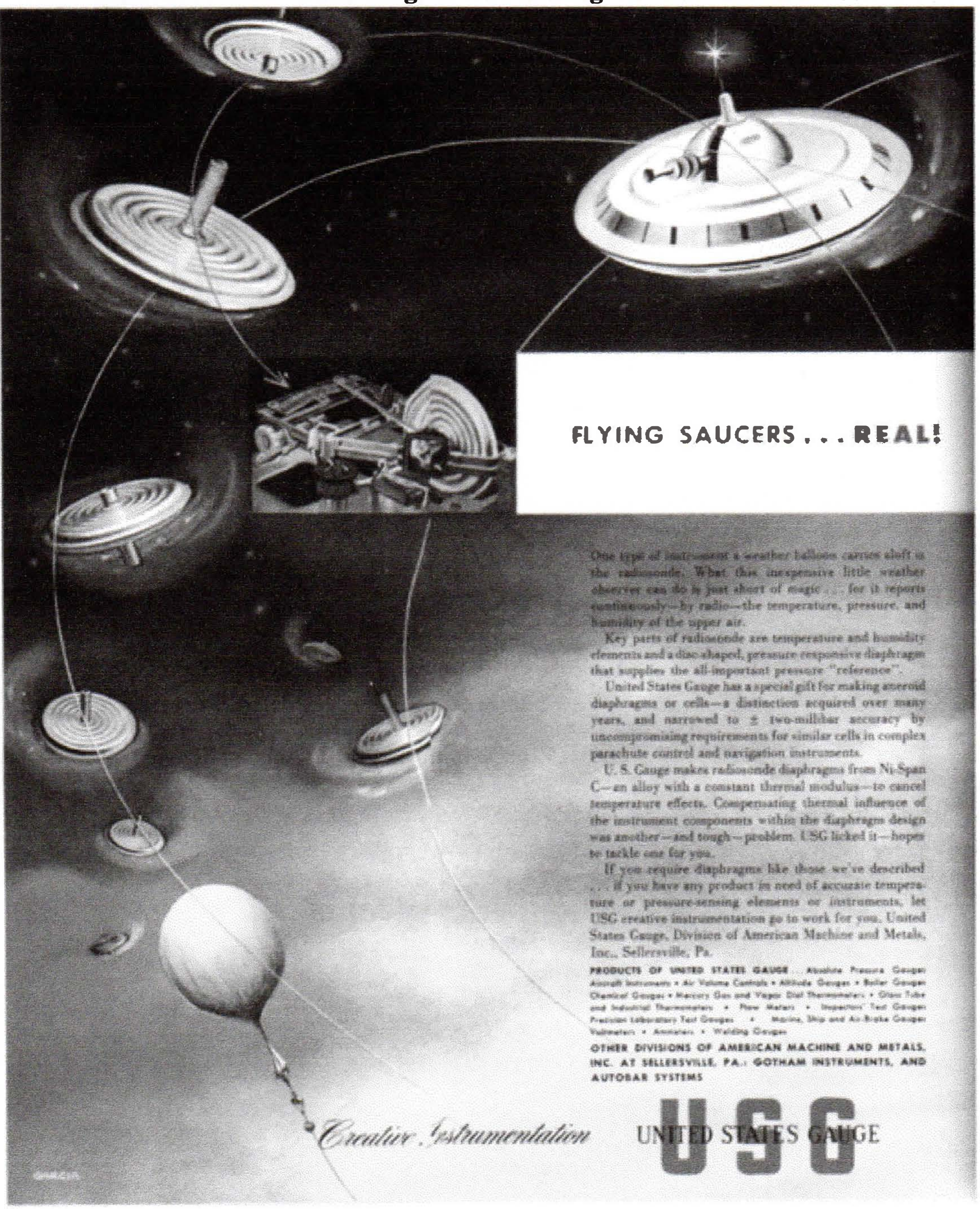
par Raoul Robé

"La radiosonde est l'un des types d'instruments qu'un ballon-sonde transporte en altitude. Ce que peut faire ce petit observateur météorologique peu coûteux relève presque de la magie... car il transmet en continu - par radio - la température, la pression et l'humidité de la haute atmosphère.

Les parties principales de la radiosonde sont les capteurs de température et d'humidité, ainsi qu'un diaphragme discoïdal sensible à la pression, qui fournit la très importante «référence» en matière de pression."

Remerciements pour la traduction de Jacques Scornaux

Référence : The Golden Age of Advertising- the 50s -Taschen 2005



United States Gauge, 1953

64 Atomic/Defense



LE COURRIER DES LECTEURS

Une certaine optique sur les reflets

par Thierry Rocher

Je viens de lire l'article écrit par Patrice Seray et Francine Cordier en page 23 des ***Mystères de l'Est n° 9***. Je rejoins tout à fait les deux auteurs sur l'ensemble de l'étude. Il faut savoir trier dans l'imposante masse des photographies d'ovnis. Un premier choix est fait entre les photographies corroborées aux témoignages visuels et les photographies de phénomènes non observés à l'œil nu. Le second travail devient plus délicat : trouver une explication au phénomène photographié. Plusieurs pistes sont souvent au rendez-vous. Il faut alors appliquer les bonnes connaissances pour faire émerger l'explication la plus rationnelle.

L'étude de Patrice et Francine sur la photographie du reflet du lampadaire prise à Champigny en 1978 en est un bon exemple. Le parallèle avec le cas de l'île de Trinidade me paraît juste, mais uniquement pour la forme observée. Car il me semble ne pas avoir affaire à un reflet, avec la forme sombre photographiée en plein jour ce fameux 21 février 1958 . Je pense donc qu'il est un peu hâtif d'écrire que nous soyons en présence d'une « véritable confirmation (*involontaire*) de l'affaire dite de la Trinité » comme le disent les auteurs en page 24.

Passons maintenant à l'étude de la photographie de Salem, présentée en parallèle de la carte postale de l'Alphajet en vol. Là aussi, le parallèle me paraît intéressant quant aux formes observées. Je n'émettrais aucun jugement sur les reflets observables sur la carte postale (quoique j'aimerais savoir où se trouve la source lumineuse à l'origine de ces reflets) par manque d'informations. L'analyse de la photographie de Salem faite par Patrice et Francine me surprend beaucoup plus.

Premier point en page 26 ligne 13. « Il est là aussi évident que nous avons affaire à des reflets provenant cette fois d'une source lumineuse faisant réflexion sur les carrosseries des voitures (que nous pouvons distinguer notamment sur le véhicule de droite !) ».

Autrement dit, une source lumineuse inconnue se reflèterait sur les carrosseries et provoquerait les effets visibles dans le ciel. Comment une réflexion optique de cinq (1) véhicules garés parallèlement les uns aux autres arrive-t-elle à provoquer une formation aérienne si différente ?

Deuxième point en ligne 15. « (...) le brouillard manifestement présent ce jour là est le responsable direct des sources « éclairantes » dans le ciel ! ».

Désolé, mais aucun élément ne permet de confirmer l'existence d'un brouillard. Les photographies parues dans le livre de J. Allen Hynek (Nouveau rapport sur les O.V.N.I., édition Belfond, 1979, encart central) et surtout celui de R. D. Story (déjà cité) m'apparaissent de meilleure qualité que celle publiée dans le livre de H. Durrant, et plus révélatrices d'un ciel dégagé.

Troisième point en ligne 17. « Le document 2, nous présentant une vue complète de la fameuse photographie de Salem (...) ».

Le fait est doublement inexact. Premièrement, si l'on regarde la photographie parue dans le livre de H. Durrant, on ne trouve pas les détails supplémentaires. La photographie doit avoir été tirée d'une autre source. Le document 1 ressemble plus à la photographie tirée du livre de H. Durrant. Deuxièmement, il

existe d'autres cadrages encore plus complets que le document 2. On y observe, entre autres, un mur situé sous l'avancée visible sur le bord gauche. L'ufologue et collectionneur Michel Coste a d'ailleurs un important dossier à ce sujet.

Quatrième point en ligne 19. « La perspective offerte par ce document intégral laisse bien supposer que la route est face aux lumières ! ».

Là encore, je n'en suis pas certain. Avons nous vraiment affaire à une route ? Pourquoi-pas un parking ? On observe justement des véhicules garés. Ceux-ci sont perpendiculaires au bord du talus visible en arrière-plan. S'il y avait une route, ces véhicules se seraient plutôt garés parallèlement, les uns derrière les autres. De plus, on distingue l'arrière d'un autre véhicule, non loin du bord gauche de la photographie n°2.
Mais, effectivement, je ne peux pas confirmer mon hypothèse car je n'ai pas de plan des lieux. Il est également possible que cette route soit assez large pour que des véhicules puissent s'y garer perpendiculairement.

Cinquième point en ligne 20. « Nous y trouvons même une « soucoupe » au sol, en bas à gauche du cliché... ! Une réflexion sur une couche de brouillard... ».

Au vu des différentes reproductions de la photographie de Salem, et malgré leurs niveaux de netteté et de qualité disparates, je penche plutôt pour un bloc de pierre ou un artefact laissé dans un coin du parking. L'objet sert-il de borne au terrain ou a-t-il été oublié, nous ne le saurons vraisemblablement jamais. L'hypothèse de la réflexion sur une couche de brouillard ne me paraît pas valable au vu des détails visiblement nets entourant l'objet.

Sixième point. La photographie de Salem est longuement détaillée en pages 225-226 du livre (déjà cité) de J.A.Hynek. Ce dernier conclue en écrivant : « Cette photo ne montre rien d'autre qu'un reflet lumineux sur une vitre du laboratoire photographique de la station de la Coast Guard ». Pour plus de précisions, le site Internet Ufologie.net signale que la photographie de Salem serait disponible au N.A.R.A. (National Administration for Records and Archives, Washington DC, U.S.A.) sous la référence « Project Blue Book Case No 1501 » (http://www.nara.gov).

Passons maintenant à l'analyse des photographies de la crique d'Urca (Rio de Janeiro, mi-avril 1970) publiée en pages 27 et 28 des *Mystères de l'Est n° 9*. Là aussi, mon avis diverge de ceux de Patrice et Francine.

Ceux-ci signalent en page 28 ligne 11: « le premier cliché concerné montre des lumières courtes et épaisses... qui offrent une singulière similitude avec les lumières de la ville proche ! Idem en ce qui concerne le cliché n°2 où les trop fameuses barres s'allongent... Tout comme les éclairages de la cité ! ».

La liaison entre les traits lumineux et les lumières de la ville me semble un peu hâtive. Patrice et Francine disent s'être basés sur les photographies parues dans le Hors série n°1 de *l'Autre Monde* (paru en 1977-1978). Une fois consultée, cette revue signale sa source en page 20 : document SOBEPS. Après recherche, je découvre les photographies de meilleure qualité en pages 22 à 24 d'*Inforespace* n°12 (1973), la revue de la SOBEPS. Hors, sur ces photographies (plus nettes et plus grandes) je ne remarque aucun éclairage de la ville allongé comme les traînées lumineuses.

Autre détail troublant : le reflet des traînées sur l'eau de la crique d'Urca. Qu'il puisse y avoir une

réaction entre le clair de lune et l'optique de l'appareil photographique, j'en conviens tout à fait. Mais qu'il y ait un « reflet de reflet » sur l'eau, j'ai plus de mal à me l'expliquer. Ne faudrait-il pas plutôt se tourner vers d'autres hypothèses ? Passage d'aéronefs ? Trucage photographique ? D'après la revue, la famille Stukert dit n'avoir rien vu pendant la prise des vues. Il serait intéressant de consulter les n°81 et 84 de la revue de la S.B.E.D.V. (2) parus en juillet 1972 et février 1973 et même pouvoir remonter jusqu'au dossier d'enquête et les photographies originales pour donner un avis plus fouillé. A moins que la solution ait été déjà donnée depuis.

Pour les photographies parues dans le VSD Hors série n°6 de novembre 2003, l'explication donnée par Eric Maillot me paraît tout à fait plausible. Ce type de reflet se rencontre souvent sur des photographies prises avec le soleil de face.

Pour la photographie prise à Tokyo, que Patrice et Francine examinent en pages 29 et 30 des *Mystères de l'Est n° 9*, d'autres alternatives peuvent être évoquées. Là où nos deux chercheurs voient un reflet soucoupoïde, je pourrais y voir un oiseau ou un défaut photographique. Personne d'entre nous n'ayant eu les négatifs des clichés japonais en main, nous ne pouvons conclure avec une certitude de 100%. L'examen de ces négatifs nous permettrait peut-être aussi de voir la forme réelle du lampadaire fautif ? Peut-être existe-t-il encore sur place ? Là aussi un accès au dossier d'enquête sur ces photographies nous en apprendrait certainement un peu plus.

Thierry Rocher,
Le 31 12 2004.

(1) Voir *Le phénomène des OVNI* , éditions Time-Life, page 97, 1988.
Il se peut qu'un sixième véhicule soit observable sur la photographie éditée en page 313 de *The Encyclopedia of UFOs* de R.D. Story (Dolphin Books, 1980).
On pourra également se référer au livre de Brad Steiger : *Project Blue Book* (Ballantine Books, 1976), où les deux photographies prises par Shell Alpert sont visibles dans leur intégralité, mais d'une qualité de reproduction très médiocre.

(2) Sociedade Brasileira de Estudos sobre Discos Voadores, C.P. n°16017, Correio Largo do Machado, Rio de Janeiro, Brasil.
Les deux numéros de cette revue brésilienne sont disponibles aux archives de l'A.F.U. Archives for UFO Research P.O. Box 11027, SE-600 11 Norrköping, Sweden . Je les ai repérés sur leur site Internet, rubrique Magazine collection, sous-rubrique Brazil.

Petit retour sur l'affaire du « cheval affolé »

Par Thierry Rocher

Je remercie Patrice et Francine pour m'avoir rafraîchi la mémoire à propos de la fameuse photographie belgo-espagnole, en pages 31 à 33 des *Mystères de l'Est n° 9*. Tout à fait d'accord avec eux pour conclure à un ensemble groupé de reflets.

Je suis également largement enclin à pencher pour l'hypothèse d'une maquette, comme support involontaire ou volontaire à ces tâches lumineuses. Michaël Lecomte et Eric Maillot donnent d'ailleurs plusieurs arguments dans ce sens, dans leurs e-mails du 28 septembre 2004 diffusés sur le site Internet ALEPH.

Mais je ne partage pas l'avis de Francine et Patrice quant à l'origine donnée à ces reflets (les luminosités disposées au sol, derrière le petit arbre situé à l'extrême droite de la photographie) pour les raisons suivantes.

Premièrement, les lignes d'axes tracées entre les luminosités et leurs reflets « aériens » ne me semblent pas suivre la symétrie attendue avec l'axe optique de l'objectif de l'appareil photographique. La recherche montrée à ce sujet par Eric Maillot dans les *Mystères de l'Est n° 4* m'apparaît beaucoup plus solide et simple à appliquer. (Les pages 80 et 81 sont consacrées aux reflets sur la photographie de nuit du Capitole, à Washington, aux Etats-Unis, en 1952).

Deuxièmement, le nombre de reflets n'est pas clairement identique au nombre de luminosités au sol.
Troisièmement, l'emplacement des luminosités terrestres est différent de l'emplacement des reflets aériens.

Quatrièmement, les luminosités au sol sont d'une intensité largement inférieure à celle des reflets aériens. Sur ce point, je me réfère évidemment à la photographie publiée en couverture de l'ouvrage de J.G. Dohmen, paru en 1972. Cette photographie est en couleur et d'un format plus grand. Ces luminosités me paraissent plutôt être des zones reflétant un éclairage dont l'origine serait en contrebas des blocs situés au pied de l'arbre, du côté opposé à notre vue.

La *News* n°0087 de Marc Hallet m'instruit sur l'origine de l'ufologie belge, mais me laisse sur ma faim quant au « trucage particulièrement grossier (qui fut) découvert par hasard quelques années plus tard par un des membres éminents du groupe (…) ».

Voulant en savoir plus à ce sujet, j'ai contacté Marc Hallet par e-mails en décembre 2004. Le chercheur me signala avoir eu confirmation de la découverte de la maquette par l'ufologue belge Jean-Luc Vertongen, dans un petit musée rural espagnol.

Le rectificatif proposé par Jean-Luc Vertongen pour *Inforespace* n'a finalement pas été autorisé par la SOBEPS car celle-ci ne voulait pas revenir sur des éléments jugés trop anciens. J'ai contacté Jean-Luc Vertongen par courrier postal en décembre 2004 et vous trouverez sa réponse dans ce nouveau numéro des *Mystères de l'Est*.

Thierry Rocher
29 décembre 2004

Courriers Electroniques. Le B57B-Réactions...

Patrice Seray

A la parution de notre numéro 9, nous attendions fébrilement les réactions de nos lecteurs.
Faire naître un « bébé » est toujours délicat !
Foin de missives lettrées (avec de beaux timbres), c'est en fait le courrier électronique qui prit le pas. Ah la modernité ! Tous les courriels que nous vous présentons ici proviennent de la liste Aleph. *(www.listealeph.org)*
Le premier à se manifester fut MLE en date du 28 sept. courant. Un rapide tour d'horizon de notre revue avec au passage ce constat incontournable : « périodique sceptique » ! Que dire ? Réitérer encore et toujours que la voie du CNEGU n'a pour « vocation » que l 'épuration de la casuistique ? Que présenter des cas expliqués ou explicables, cela fait aussi partie de l'ufologie ? Et cela doit faire de nous des sceptiques à tout prix ? Je crains que ce ne soit parfaitement inutile...
Passons sur l'humour « lycéen » des auteurs (dont moi), que voulez-vous, je reste un grand enfant...
Ensuite une critique pleine de bon sens : *« Quelques pages sont consacrées à l'Affaire du «Cheval affolé», photo très connue représentant un bout de campagne espagnole avec un cheval, une charrette et trois personnes. Le tout survolé par cinq taches apparemment lumineuses. Je me suis toujours demandé pourquoi on s'était intéressé à cette photo, vu le nombre de détails douteux qu'elle comporte : Le carré noir triangulaire au premier plan, qui donne l'impression qu'on se trouve dans un musée, devant une scène champêtre représentée au 1/10ème. »*
C'est d'ailleurs ce que nous disions implicitement dans notre article. La façon dont nous nous y sommes pris est volontaire. Elle interpelle sur le fait que : « maquette » ou non, une simple analyse visuelle permettait à l'époque aux enquêteurs de la Sobeps de se faire une opinion très nette de l'origine des « lueurs ».
Puis MLE en vint à l'affaire qui nous apostrophe aujourd'hui. Le B57B !
Dans l'article en question figure une reproduction de notre avion (sans l'ovni) provenant d'une maquette publicitaire. Or, à l'impression, une bande grisâtre apparaît ! Ceci choque MLE. Eric Maillot, répond :

« Je connais bien ce cliché. L'encadré est peut-être un agrandi sans l'ovni ou pour montrer le fond de paysage sur la photo qui est identique à celui avec l' «ovni» ajouté ? »

Eric n'avait pas encore reçu son exemplaire de la revue !

Le 29 septembre nouvelle réponse de notre interlocuteur :

« Non, il ne s'agit pas d'un agrandi mais bien de l'ajout d'une bande grisée (artificielle) sur le cliché. Quelque soit la raison de l'ajout de cette bande, le résultat en est douteux. Un lecteur tatillon peut se dire : «Pourquoi les gars du CNEGU sont-ils intervenu sur cette photo ? « »

Ajout ? Artificielle ? Et d'entériner la chose...Singulier ! Passons une fois encore. Il est vrai qu'au fil des messages, ces affirmations rocambolesques disparaîtront et là réside l'essentiel...

De là intervient JBU (29 sept.). L'histoire du B57B prend un autre tournant, plus conforme à nos attentes.

« *Comme toujours aussi, certaines enquêtes sont intéressantes. Il semble bien que l'énigme de la célèbre photo du B-57 B soit résolue. Par contre, je ne saisis pas bien la nécessité de l'agrandissement artificiel du haut de ce cliché (?).* »

Et de poser la question : *S'agit-il de la photo prise en 1957 ?*

Il est vrai que les dates prêtes à confusion. Nous trouvons pour ce document particulier, les dates de 1954 (la nôtre), 1957 (et pour les deux le mois de septembre). Et même 1959 (article de presse). Le lieu est distinct à chaque fois. Edwards d'un côté et Maryland de l'autre.
L'agrandissement du haut du cliché n'est là que pour renforcer notre constat : l'absence à l'origine d'un OVNI allégué. Certainement un double emploi, nous ne le contestons pas !

Le 03 octobre, Eric Maillot à l'intention de MLE : « *Je vois bien la bande grise (en haut) dont tu parles sur la photo originale complète publiée. Il y a bien eu un problème d'impression apparemment... Dommage. Demande le fichier scanné de cette image à Francine, webmestre du CNEGU, si tu en as besoin.* »

Et, inévitablement, réponse de l'intéressé :

« *Je ne vais rien demander à Francine car je n'ai pas l'intention de dire que le CNEGU bidouille des photos. Je ne suis pas assez méchant pour ça (n'oublions pas que les méchants sont presque tous dans ton camp !). D'autant plus que les relations privées que j'ai pu avoir et que j'ai encore avec la tendance sceptique m'ont convaincu qu'ils ne bidouillent rien (comme ne bidouillent rien la voyante Maud Kristen et les gars de l'IMI). De toute façon, il y a dans la marge de la page où est reproduite cette photo une ligne grisée qui commence juste à la limite de la bande grise en question. Ce qui renforce grandement l'explication par défaut d'impression. En effet, si les gars du CNEGU avait voulu trafiquer cette photo, ils auraient supprimé cette ligne grise qui risquait d'attirer l'attention sur cette zone du cliché. Pour moi ce petit problème de bande grise est clos.* »

Heureux d'apprendre que les « gars », et « les filles » du CNEGU ne « bidouillent » rien ! Voila qui est réconfortant. A contrario affirmer que les « méchants » sont dans le camp d'un Maillot....et en conséquence dans le nôtre... Voila qui est curieux comme raisonnement. En somme beaucoup de bruit pour rien. D'ailleurs, nous « l'avion » (et oui ! Encore !) pressenti, ça aussi....

JBU s'interroge alors (03 octobre) et nous livre ses doutes : «*Eric a eu la gentillesse de m'envoyer ce coin haut-droit en noir et blanc où seul le paysage est présent. Ce qui serait bien serait d'avoir l'ensemble de cette image et une description plus détaillée de sa source.* »
Puis un peu plus loin : «*Une remarque également : si l'origine de la «marque» est un défaut du négatif, comment peut-on retrouver une telle photo sans marque ?* »

PGS (site « Les ovni vus de près ») apporte ensuite quelques précisions importantes :
A savoir : Que le photographe de la (trop) fameuse photographie se trouvait dans un Convair/McDonell-Douglas, que « *en 1957, les xB-57x étaient en service depuis longtemps, une photo promo c'est plausible en 54* »
Que les premiers vols des B57B eurent lieu en juin 1954.Que le paysage ressemble beaucoup au Maryland. D'ailleurs l'usine Martin est à Baltimore au Maryland...Notons une approche « glaciale » de nos conclusions sur son site...Sans présentation du cliché provenant de la plaquette de promotion du B57B...Chacun est libre bien entendu... Les légendes sont beaucoup trop tenaces pour espérer un jour épurer correctement la casuistique...

Faisant écho à ce message, JBU conclut :

« 1954 m'apparaît maintenant aussi plus crédible quand je vois que la production des B-57B a commencé en Août 1952 (donc 2 ans pour réaliser plus d'une cinquantaine d'appareils, dont certains adaptés de la version A), une année de fabrication qui explique certainement le « 52 » du numéro de série 52-1550. »

L'honneur est sauf !

Voila qui semble mettre fin à toute cette histoire. Les enseignements (riches) seront retenus. Promis, juré ! Nous donnerons plus de précisions « historiques » la prochaine fois. Il est vrai qu'à décharge, nous ne pensions pas que présenter une telle évidence allait déchaîner quelques spécialistes...en détails !

Ah ! Non, un dernier message de MLE : *« Je crois comprendre que le CNEGU suggère qu'au début de cette affaire un (ou plusieurs) tirage a été effectué à partir du négatif intact et que, par la suite, des tirages ont été faits à partir du même négatif dégradé (par une éraflure, une pliure, poussière, etc...)*

La photo du B-57B reproduite dans «Les Mystères de l'Est» et sur laquelle on ne voit aucune chose insolite dans le ciel provient d'une plaquette de promotion de l'avion »

Nous n'ajouterons rien de plus. Trop heureux que notre quidam ait compris. L'objet de l'article en question était là et nous revenons au point de départ. Juste un constat basique, personne n'a eu l'idée de s'adresser aux auteurs de l'article, pire, au détenteur du cliché original (plaquette de promotion). Curieux...

N. B. : Notre demande pour l'utilisation des messages complets, auprès de la liste ALEPH, étant restée sans réponse, c'est volontairement que nous utilisons les initiales des intervenants et que nous ne reproduisons pas l'intégralité des posts. Ce qui n'aurait d'ailleurs rien apporté de plus.

Un autre courriel de Michel GRANGER (ufologue et auteur de livres ufologiques) :

"J'ai bien reçu - lu et apprécié - le dernier bulletin du CNEGU (NDLR: n°8). Et votre éditorial en particulier (pourquoi est-il daté de début 2003 ?).

Le côté zététique poil à gratter n'est pas inutile - je suis abonné au SKETICAL INQUIRER depuis plus de 20 ans et correspond régulièrement avec Philip Klass - mais comme de tout, il ne faut pas en abuser. Comme de psycho-scocio... Dont je n'ai toujours pas compris les fondements.

Notamment cette vague de 1954 dont nous fêtons le cinquantenaire dans la grande discrétion. Qu'y a-t-il eu cette année là ? Pas des vaisseaux circulant en ligne droite puisqu'il s'avère qu'Aimé MICHEL s'était trompé ou du moins avait tout fait pour corroborer sa trouvaille.

Cela me rappelle ma thèse de doctorat en chimie en 1970 au Québec. Certains de mes travaux avaient suggéré une corrélation linéaire. Eh bien, il fallait voir la tête de mon directeur de thèse quand je lui apportais des résultats qui ne se plaçaient pas sur la droite.D'ailleurs, il suffisait de les refaire pour que tout rentre dans l'ordre!

C'est à la suite de ça que je me suis intéressé aux anomalies.

Je reste persuadé qu'en 1954 un stimuli des sens des témoins a bien été activé. Ils n'ont pas tous fantasmé. Mais par qui ? Il est trop facile de faire appel à une intelligence supérieure qui ne le serait d'ailleurs pas tant que ça puisqu'intéressée à faire des farces aux humains, si petits dans l'Univers. Non la thèse du trickster ne me convient pas plus.

J'inclinerais plutôt en faveur d'un test d'intelligence qui nous est soumis par intermittence dans l'histoire et qui, une fois de plus, a montré notre immaturité. Aimé Michel d'ailleurs avait abordé cette question en filigrane dans un des ses livres.

Voilà le fruit de ma réflexion sur le dossier Ardennais 54 et sur l'anniversaire de Quarouble et autres petits hommes velus.

Quelques remarques sur le lampadaire de Mr X

par Thierry Rocher *(28 novembre 2004)*

J'ai lu avec attention l'article « Le monde étrange de l'ufologie » paru en page 69 des Mystères de l'Est n° 9. Plusieurs points avancés pour expliquer l'origine du phénomène lumineux sur la photographie n°2 ne me paraissent pas vraiment certains, tout en sachant très bien que je n'ai pas la photographie originale sous les yeux. Patrice explique l'origine de ce phénomène comme étant un lampadaire s'allumant et provoquant un arc de lumière (sorte de flash) qui ricoche sur l'objectif de l'appareil photo Polaroïd.

Lorsque je regarde la photographie n°2, j'y aperçois effectivement le lampadaire situé dans le coin supérieur gauche. Sa forme rappelle celle de la photographie n°1, malgré le décalage spatial. Une partie du pylône soutenant le lampadaire est visible sur quelques millimètres. L'ensemble est sombre, j'en déduis donc qu'il n'est pas éclairé et que le lampadaire n'éclaire pas. Le trait oblique clair situé dans l'angle supérieur gauche de la photographie n°2 ne touche pas la masse sombre située en dessous. Ce trait serait l'arc lumineux avancé par Patrice.

Un autre trait clair est visible dans le coin supérieur gauche. Il longe le pylône et traverse le lampadaire ainsi que le premier trait déjà décrit.

Dans l'angle supérieur droit de la photographie n°2, je note la présence du reflet détecté par Patrice. Mais celui-ci me semble être en deux parties distinctes. L'une en forme de goutte d'eau et l'autre, un peu plus basse et plus petite, de forme elliptique. Ce reflet en deux parties peut être joint par une droite, afin d'en déterminer l'axe optique (la technique utilisée est la même que celle que Patrice applique en page 25, avec le reflet du lampadaire de Champigny).

Lorsque je prolonge cette droite jusqu'au bord supérieur de la photographie, je constate qu'elle n'arrive absolument pas jusqu'à l'arc lumineux situé dans le coin gauche. Dans le cas où il n'y ait en fait que le reflet en forme de goutte et que Patrice ne retienne pas le reflet annexe, le problème reste inchangé.

Si je trace une droite dans le sens le plus long de la « goutte » (puisque cette déformation serait due au déplacement des rayons lumineux provenant de l'arc « émetteur ») et que je la prolonge le plus loin possible, je ne rejoins toujours pas l'arc, ni d'ailleurs le lampadaire.

Patrice pense que l'arc a ricoché sur l'objectif, mais de quelle manière ? Quelle configuration optique est-elle appliquée dans ce cas ? Comment cet arc, peu lumineux sur la photo, arrive-t-il à provoquer un effet si intense sur l'autre bord photographique, sans au minimum se réverbérer sur le lampadaire ? L'arc se prolonge peut-être beaucoup plus loin que le format de la photographie ? Ceci expliquerait la différence entre l'emplacement de l'arc et l'orientation de l'axe du reflet ?

Patrice signale en page 70 que le cliché a été rendu au témoin « très abîmé ». Comment savoir si l'arc lumineux au-dessus du lampadaire n'est pas en fait un problème photographique de pellicule, d'émulsion, ou de manipulation ?
Et au passage, j'ajoute deux questions secondaires. Pourquoi ne pas avoir cité le nom du groupe ufologique du sud ? Idem pour l'enquêteur « féru de lumières voyageant dans la nuit » ?
D'autre part, pourquoi rejeter l'hypothèse d'une météorite ? N'avons nous pas ici exactement ce qu'écrit Patrice dans l'alinéa 3 de la page 72 ? Un météore donnant l'impression visuelle de monter dans le ciel alors qu'il peut être en position tridimensionnelle descendante. En conclusion, le cas reste pour moi, pas encore expliqué clairement par un reflet.

Voici donc mon classement des hypothèses, de la plus à la moins probable.
Reflet optique, météorite, défaut photographique, trucage photographique, phénomène ovni.
Cette dernière hypothèse est classée à cette place car aucune notion d'étrangeté m'apparaît.Les deux points suivants me sont, semble-t-il, à rectifier.

Page 70 : « Paris en août 1974 ! Là aussi le témoin n'a rien vu de singulier ».
Le « là-aussi » sous-entendrait que Mr X n'a rien vu, mais en page 69 il est écrit qu'il est « ébloui par quelque-chose traversant son objectif ».

Page 72 : « (...) décalant son appareil afin d'obtenir une vue d'ensemble(...) ».
Au vu des différences d'orientation notables dans les deux photographies en page 71, je pense que Mr X n'a pas fait que décaler son appareil mais s'est lui-même largement déplacé sur la droite pour cadrer la partie de son travail située à droite du lampadaire. Celui-ci apparaît d'ailleurs plus gros sur la photographie n°2.

LE PÊLE-MÊLE

Le Pêle-mêle...

Une critique fort déplacée...à replacer

Relisant le numéro 96 de l'excellente revue ufologique **INFORESPACE** de la SOBEPS mai 1998, je m'arrête sur l'argumentation subjective de Jean Sider dans l'article intitulé "*Autopsie d'un phénomène polymorphe et ubiquiste*" (page 7). On peut lire au sujet de Franck Marie de la BIDU:

"*Ceux qui fustigent Franck Marie pour ses opinions très engagées, ignorent probablement que cet homme a dépensé plus de 35 000 francs en communications téléphoniques pour joindre les témoins qui avaient accepté de répondre à ses nombreuses sollicitations publiées dans la presse parisienne et provinciale. Comme il ne lui était pas possible de sillonner la France en long et en large, il n'a eu que ce moyen pour effectuer ses contre-enquêtes.* "

Cette remarque me rappela une autre phrase beaucoup moins sympathique du même auteur, dans son livre **"Le dossier 1954 et l'imposture rationaliste"** éditions Ramuel 1997, en page 16, on peut lire: "*Par l'entremise de connaissances ayant eu des liens directs avec B&B, j'ai pu m'assurer que nos deux truqueurs n'avaient pas effectué leurs prétendues contre-enquêtes pendant leur temps de libre ni durant leurs congés payés..De plus, ils se sont limités seulement à des contacts téléphoniques sans bourse délier...Il va sans dire que la réalité de cette situation n'est pas précisée dans leur livre, et la quasi totalité de leurs lecteurs, ont pu croire que nos duettistes ont sillonné le pays en tous sens pour retrouver des gens pas faciles à localiser 20 ans après coup...*"

Voici une sévère critique sur les moyens d'enquêter applicable pour les uns mais pas pour l'autre!

Quand on dirige une "Banque Internationale de Données Ufologiques", ne dispose t'on pas d'un bon millier d'enquêteurs prêts à se déplacer pour interroger, dans l'heure, les témoins, sinon au moins dans le mois qui suit l'observation ? Alors que 2 enquêteurs indépendants travaillant sur une vague de 1954, longtemps aprés, pouvaient ils encore trouver quelquechose d'important sur les lieux qui ont dû beaucoup changer ?

Dans la même veine, ne doit-on pas alors aussi critiquer les ufologues qui écrivent des livres sur les cas étrangers le plus loin possible de la France sans avoir mis les pieds sur le terrain ?

Alors exit les milliers de pages sur Roswell, les abducqués US, les pseudo-mutilations animales, les pictogrammes faussement mystérieux dans les champs de céréales d'Angleterre...et si on parlait des observations françaises prés de chez nous ?

Raoul Robé, novembre 2004.

BOBBEJAAN VOLANT IDENTIFIÉ

C'est le titre d'un article sur 2 réalisateurs-animateurs belges dans la revue **ZONE 02 Heddo n°74** du 01/07 décembre 2004:

"Il y a quelques années, vous étiez sortis de l'animation pour réaliser ***OVNI au-dessus de Geel,*** un étrange film en prises réelles...

Stéphane Aubier: Une maison de production flamande nous avait commandé un truc d'animation pour une soirée spéciale science-fiction en Flandre au Beurschouwburg. Seulement voilà, leur budget était ridicule. Je me suis alors souvenu d'une histoire de Belges construisant des soucoupes volantes dans les années"60" et on s'est embarqués avec Vincent Tavier dans une enquête afin de retrouver ces gens.

Vincent Patar: En fait, il s'agissait d'un chanteur flamand du nom de Bobbejaan Schoepen, qui est une sorte de savant fou. Dans les années "50", il avait pensé construire une voiture qui répondait à la voix du chauffeur. Sa soucoupe volante, il l'avait faite construire dans une école technique de Geel. Le truc, c'est qu'elle devait emmener plein d'enfants pour les faire atterrir sur une île au milieu d'un lac. On a retrouvé la trace du projet mais il ne restait plus que 2 rotors.Tout le reste avait été mis à la poubelle!

Raoul Robé, décembre 2004.

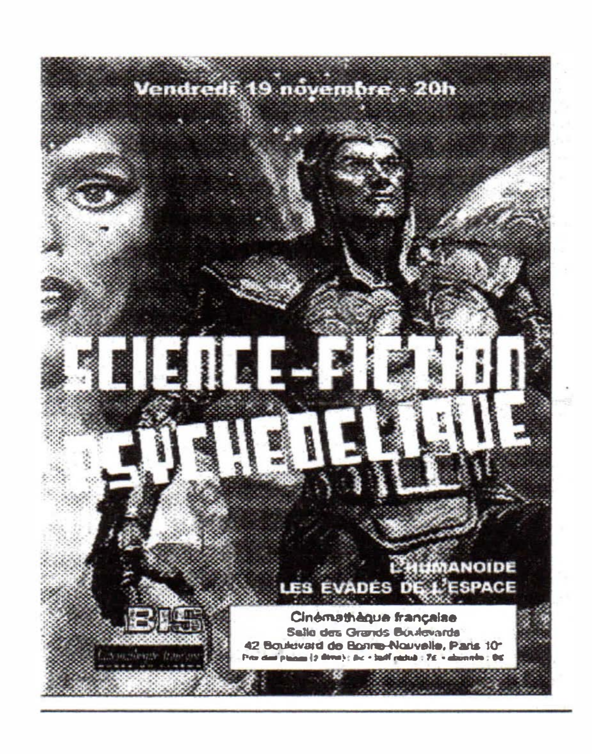
Le triangle belge déjà au cinéma en 1978 ?

Le vendredi 19 novembre, la Cinémathèque Française proposait sa séance de cinéma BIS mensuelle sur le thème de "la Science-Fiction psychédélique" avec la projection de 2 films.

C'est le 1er film qui nous intéresse ici: "*L'Humanoïde*" du réalisateur italien Aldo Lado réalisé en **1978.** Il s'agit d'un plagiat du célèbre film de George Lucas "*La Guerre des Etoiles*" succés mondial qui a inspiré multiples copies et plagiats dans chaque pays (sauf en France toujours alergique à la S.F.).

Le vaisseau du "grand méchant" (sorte de Dark Vador au casque encore plus ridicule que celui de l'original) est un immense triangle en tôles et boulons, munis de multiples lumières de côté et un gros phare central blanc éclairant la piste d'atterrissage. L'arrière de l'appareil majestueux ressemble également à celui de certains phénomènes décris lors de la vague belge de 1989-90. Le film a été diffusé en Europe en 1978-79 sur les grands écrans.

Raoul Robé



L'avis de ..Werner Herzog

Un film titré "*INCIDENT AU LOCH NESS*" mettait en scène le célèbre réalisateur Werner Herzog dans son propre rôle en novembre 2004. Ce faux-documentaire (ou documenteur ?) raconte le tournage d'un film sur le lac d'Ecosse à la recherche de Nessie cher aux cryptozoologues.



Au début du film, W.Herzog est interrogé par une équipe de télévision et avoue son septicisme vis à vis des phénomènes réputés paranormaux, comme les enlévements par des extraterrestres. Il s'étonne que ces prétendus kidnappings avec viols touchent exclusivement les femmes américaines obèses et pas du tout les femmes africaines (sic).

Raoul Robé

Information reçue d'Internet...

Sent: Tuesday, December 21, 2004 11:07 AM

Subject: [OVNI-SCIENCES] Rencontre officielle entre les ET et le gouvernement Indien

Bonjour à tous,

Selon cet article, les extra-terrestres auraient pris officiellement contact avec le gouvernement Indien récemment. Ils auraient notamment déclaré être en contacts étroits avec les principales nations du monde et ils auraient informé le gouvernement Indien des règles galactiques qui régissent les contacts et les échanges planétaires. Après réflexions, les officiels Indiens auraient statué sur le fait que ces ET paraissent bienveillants : http://www.indiadaily.com/editorial/12-19c-04.asp

Cordialement Michel Actis

Ps : Info à prendre avec des pincettes...

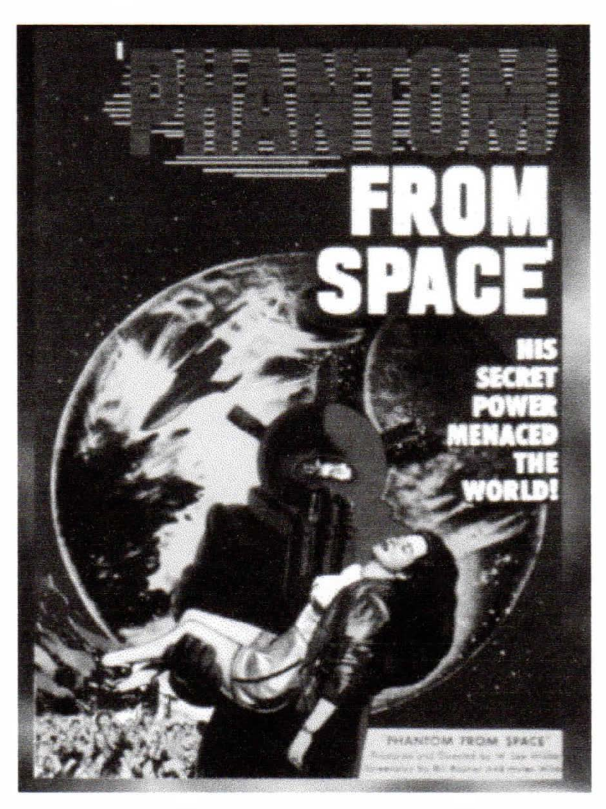
Lu dans la littérature ésotériste

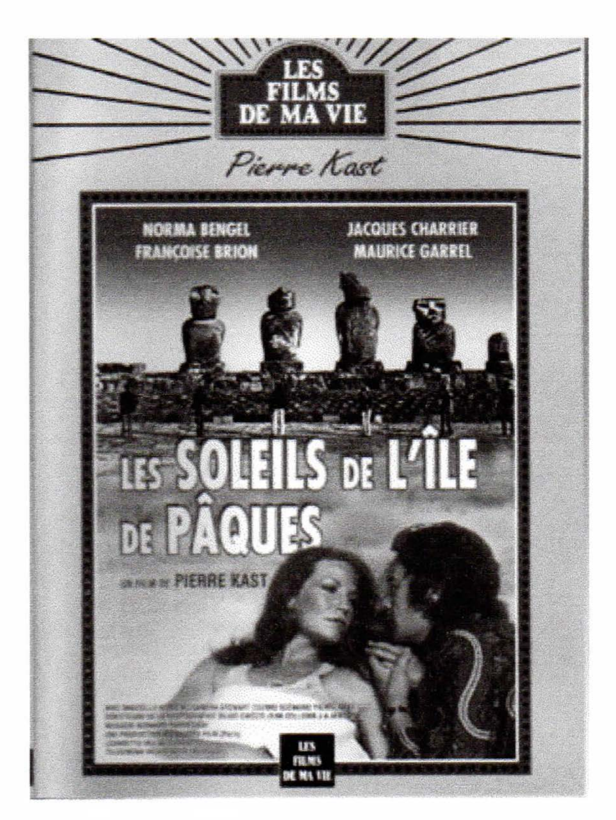
Dans un dictionnaire de l'occultisme de Julien TONDRIAU : "L'occultisme" - Marabout - 1964, on peut trouver cette définition du mot EGREGORE ou EGGREGORE: exhalaison magique des collectivités (*les soucoupes volantes et les soleils de Fatima en seraient*). Appelée parfois "forme pensée". Etre magique collectif.

Raoul Robé

Sortie DVD

Deux films de science-fiction s'inspirant de l'ufologie viennent de sortir en format DVD.
Le fantôme de l'espace (Phantom from Space) USA de **1953** est réalisé par W.Lee Wilder. Ce film, en noir et blanc, raconte le crash d'un ovni tout près de Los Angeles, après une détection et poursuite au radar. Un alien humanoïde en scaphandre spatial sème la mort partout sur son passage pour assurer sa propre survie sur cette terre.Un groupe de scientifique réussit à le pister par ondes magnétiques et le laisser mourir asphixié par notre atmosphère.





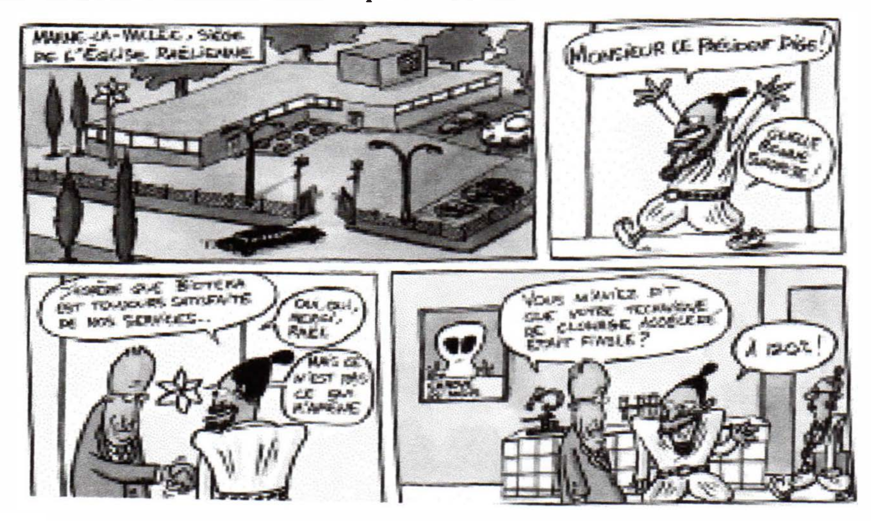
Les Soleils de l'île de Pâques est un film français de Pierre Kast de **1972** en couleurs. Six personnes à travers le monde reçoivent des "flashs télépathiques" incompréhensibles et surtout voient apparaître au creux de la paume de leur main gauche une pastille de nacre.Ils vont être irrémédiablement attirées vers un lieu précis:l'île de Pâques. Là, ils auront un contact avec des extraterrestres étant déjà venus sur Terre il y a 500 ans.Steven Spielberg a du s'en inspirer pour le scénario de *Rencontre du IIIe type*.

Raoul Robé

Lu dans la BD

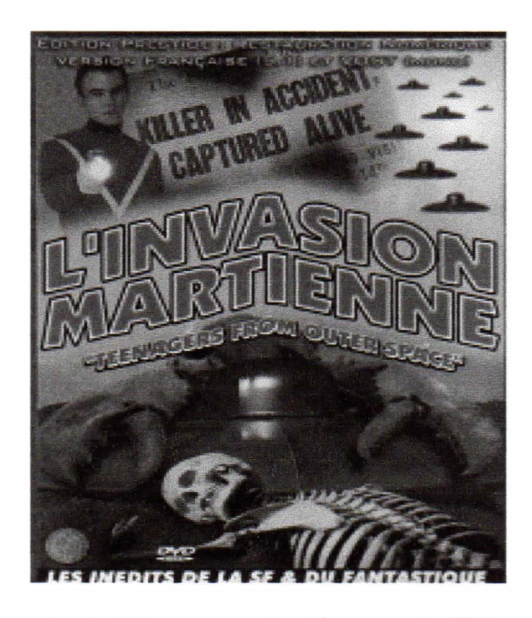
"*Il faut tuer José Bové*", c'est avec ce titre à scandale (dans la presse) que le dessinateur JUL nous dépeint sa vision humoristique de l'actualité alter-mondialiste et capitaliste, édité chez Albin Michel 2005.

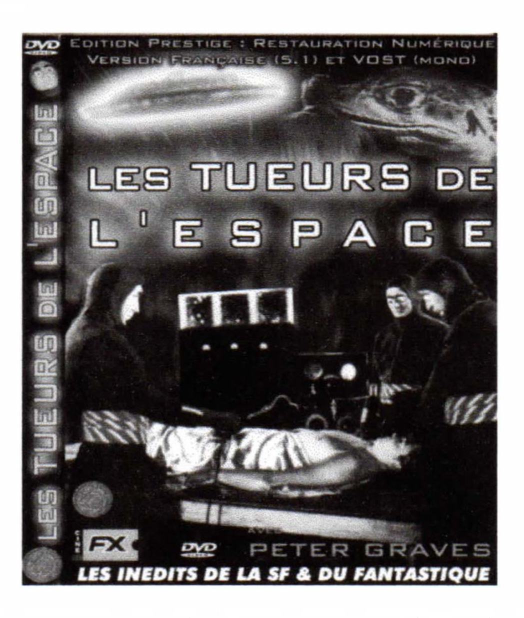
Notre extrait montre le mouvement raélien vu par l'auteur:



Sortie DVD (suite)

Deux autres films de science-fiction s'inspirant de l'ufologie viennent de sortir en format DVD.
L'invasion martienne (Teenagers from outer space) USA de 1959, noir et blanc de Tom Graeff.
Résumé: une soucoupe volante atterrit en plein désert.Un groupe d'ET sort du vaisseau. Leur but:récolter des informations qui leur serviront à coloniser la Terre. L'un d'eux s'échappe pour tomber amoureux d'une belle américaine et sauve la planète en se sacrifiant.
A noter: la SV en tôles et boulons plus grande à l'intérieur qu'à l'extérieur, les tenues style Adamski des pilotes, un pistolet désintégrateur ne laissant que le squelette nickel (avec des rivets!) de la victime, un gardien de tour de contrôle lisant le livre de D.Keyhoe.





Le second film *Les tueurs de l'espace* (Killers from space)USA de 1953, noir et blanc de W.Lee Wilder raconte une nouvelle fois l'invasion d'une race d'humanoïdes extraterrestres aux yeux protubérants à bord d'une soucoupe volante.C'est l'explosion d'une bombe atomique qui les a attirés vers la Terre. Leur soleil étant en train de s'éteindre, ils doivent trouver refuge sur un autre sol. Un savant (l'acteur Peter Graves) est capturé lors d'un accident (provoqué) de son avion et ressucité grace à une opération chirurgicale (voir la couverture à droite) et devient l'espion involontaire de ces envahisseurs.

L'actualité spatiale Février 2005

France-l'ancien ministre de la Recherche Hubert Curien, est décédé dimanche à l'âge de 80 ans.Spécialiste de minéralogie, il a été un des "pères" de la fusée Ariane et un promoteur acharné de l'Europe scientifique.
Né le 30 octobre 1924 à Cornimont (Vosges), normalie, agrégé en physique, spécialiste de la minéralogie, Hubert Curien s'est orienté vers la cristallographie puis a entamé après guerre une carrière de professeur en faculté des sciences de Paris. En 1996, il entre au CNRS comme directeur scientifique, puis comme directeur général de 1969 à 1973.
Nommé président du Centre National d'Etudes Spatiales en 1976, il a assuré à ce poste la responsabilité de la politique spatiale française, en sachant maintenir une coopération étroite avec les américains que les soviétiques, notémment pour le 1er vol habité français de Jean-Loup Chrétien.Devenu parrallèlement premier président de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) de 1979 à 1984, il a été un des principaux défenseurs du programme "Arianne" et a su convaincre les autres membres de cette gence de la nécessité de donner à l'Europe avec ce lanceur, les moyens de garder sa place entre les 2 grands de l'espace.
Ministre dela Recherche et de la Technologie (1984-1986) dans un gouvernement de Laurent Fabius, il avait à nouveau été nommé à ce poste, puis ministre de la Recherche et de l'Espace entre 1988 et 1993.

Gilles Munsch

Martiens, Marliens?...

Le 11 mai 1967, le journal "Les Dépèches" publiait un article ayant comme titre "*De marliens à Martiens, il n'y a qu'une lettre à changer...*". L'article était consacré à la célèbre affaire de Marliens en Côte-d'Or (copie de cet article est donnée dans le dossier Hors Série "**Marliens**" publié par le CNEGU, en page 29).

Patrick Fournel

Encore le B57B...

L'auteur de science fiction française Richard Bessière vient d'écrire, lui aussi hélas, son livre sur les ovnis. Sous le titre "Ovnis et extraterrestres" ce livre aux éditions les 3 spirales 2005 reprend les grands cas archi-connus de l'ufologie et la page 20 montre un extrait de photo d'ovni (celui du B57B) légendé ainsi: "*un des ovnis en coupe de mars 1943*" (!?) Richard Bessière n'a décidément pas quitté la (mauvaise) science fiction.

Raoul Robé, mai 2005

Ovni en Géorgie

Deux touristes georgiennes de passage à Paris, racontent quelques anecdotes sur le phénomène ovni dans leur pays de l'Est.
La période faste était les années 90. On en parlait beaucoup dans la presse (période de grands bouleversements politiques). Le cinéaste/écrivain Rezo Taboukachvili était très malade (cancer), et son entourage espéraient qu'il serait sauvé par les E.T. venant en soucoupe volante.
Des tartes apparaitraient mystérieusement dans un lieu particulier et auraient pour origine les extraterrestres (!?) Enfin, plus sérieux, à la sortie d'un tunnel d'autoroute, un géant en scaphandre aurait été observé. Les moteurs de véhicule auraient cessé de fonctionner en sa présence. Il aurait disparu sur place et le phénomène aurait disparu.

Raoul Robé, août 2005

Lectures : La perle du printemps

Je viens de terminer la lecture de l'édition française du bimestriel **NEXUS n°37**, de **mars-avril 2005**. Ce magazine de « Science & Actualité » semble avoir inventé une nouvelle langue dans l'ensemble de sa rubrique « La boutique Nexus » des pages 72 à 81. Cette rubrique présente chaque nouvel ouvrage en donnant tout d'abord son titre, le nom de son auteur, son prix, un résumé du contenu, une photographie noir et blanc de la couverture, puis le nom de l'éditeur. Evidemment, je vous ferai grâce de la liste complète des multiples erreurs d'accent, des majuscules et minuscules mal placées, des noms mal orthographiés, des titres mal retranscrits, des prénoms disparus. Mais j'ai sélectionné pour vous :

- Les Dossiers du gouvernement mondial au lieu de : Les Dossiers **sur le** Gouvernement Mondial
- Le Monde en collision au lieu de : Mondes en collision
- Chemin de temps-là au lieu de : Chemins **de ces** Temps-là
- La Deumeure du rayonnant au lieu de : La Demeure du Rayonnant
- De mémoire d'Esseine *au lieu de :* De mémoire d'**Essénien**
- Les extraterrestres à Virginie au Brésil *au lieu de :* **Des** Extraterrestres **capturés** à **Varginha** au Brésil
- LE rapport COMETA, et les OVNI de la DEFENSE *au lieu de :* **LES OVNI ET LA DEFENSE**
- UMMO, de vrai extraterrestres. Jean Pllion *au lieu de :* UMMO **De vrais** extraterrestres **!** Jean P**o**llion
- L'intérieur des vaisseaux de l'espace. Georges Adamsky *au lieu de :* **A** l'intérieur des vaisseaux de l'espace. **George Adamski**.
- OVNI l'évidence *au lieu de :* OVNIS l'évidence
- OVNI et armes secrètes américaines...du Dr Roger K.Leir *au lieu de :* **Jean-Pierre Petit** *(!)*
- Maladies karmique *au lieu de :* **Les Maladies Karmiques**
- La guerrison du corps et de l'esprit selon Hildegarde de Bigen *au lieu de :* La **guérison** du corps et de l'esprit selon Hildegarde de **Bingen**
- Guerrir la ménaupose *au lieu de :* **Guérir** la **ménopause**
- Votre GSNM et votre santé, on vous ment *au lieu de :* VOTRE **GSM** VOTRE SANTE ON VOUS MENT **!**
- Mandalas des chants *au lieu de :* CROP CIRCLES Mandalas des **champs**
- Géométrie sacrée *au lieu de :* GEOMETRIES SACREES
- Une formmule universelle de l'immortalité *au lieu de :* Une **Formule** Universelle de l'Immortalité
- La connexion divine *au lieu de :* La **divine connexion**

Et aussi...le trésor -Dictionnaire des sciences...

Editions Flammarion, D.L. octobre 1997, sous la direction de Michel Serres et Nayla Farouki

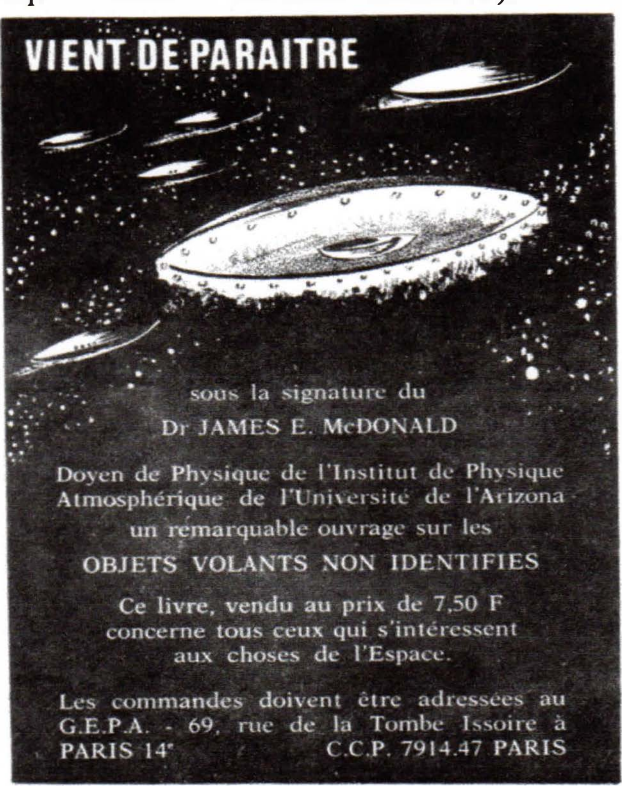
Pages 1026 à 1029 : article sur la vie extraterrestre. Voici un extrait dont j'ai volontairement mis en gras le passage le plus révélateur. Il s'agit d'ailleurs de la *seule fois* dans l'ouvrage où est abordé ce sujet.

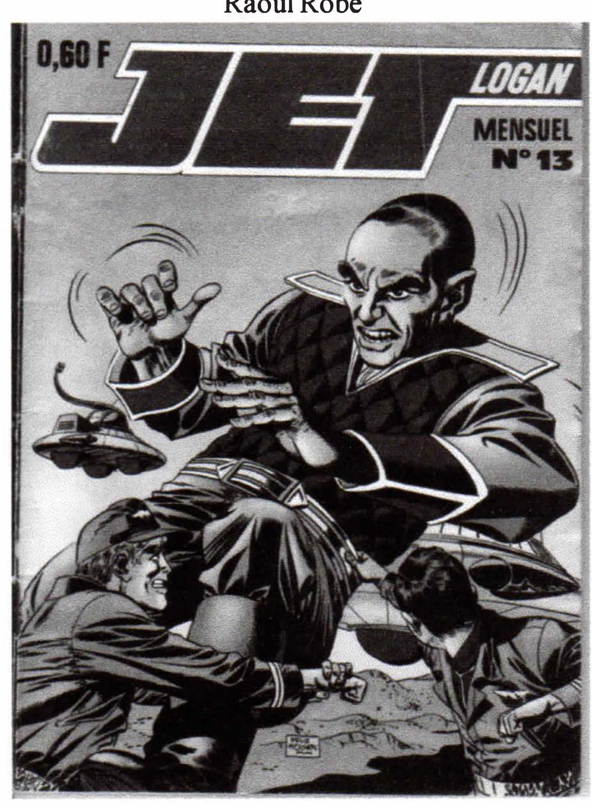
« Pour schématiser, deux positions extrêmes se sont exprimées. L'une généralise au vivant un principe très fécond [...] : la Terre, sa position, les lois physiques que nous y observons à l'œuvre, les éléments chimiques qu'elle contient, rien de tout cela ne peut être considéré comme singulier au motif que la Terre abrite des créatures pensantes ; selon ce point de vue, la probabilité est extrême de rencontrer la vie ailleurs. L'autre position constate que ni l'évolution ni la volonté humaine ne sont encore parvenues à produire du « vivant » à partir de l'inanimé, conclut à l'improbabilité du vivant et déduit que nous pourrions en être les seuls spécimens existants [...].

Ces arguments ont trouvé une expression dans la célèbre formule due à l'astronome Frank Drake, qui tente d'estimer la probabilité de chacun des facteurs nécessaires à l'apparition de molécules complexes, puis à celle du vivant, puis d'une civilisation, enfin la technique qui permettrait à celle-ci de communiquer. L'argumentation a pu être manipulée en tous sens : ainsi l'absence de visiteurs extraterrestres **(sauf à donner crédit aux douteux « objets volants non identifiés » ou « ovnis »)** ne pourrait que traduire l'impossibilité qu'existent d'autres civilisations. En effet, même si l'on admet, selon le premier point de vue, qu'elles sont nombreuses dans notre galaxie, alors la probabilité que certaines aient atteint un niveau technique suffisant pour visiter la Terre doit être de l'ordre de la certitude : on a pu appeler paradoxe de Fermi cette « démonstration par l'absurde ». »
Thierry Rocher, le 15 mars 2005

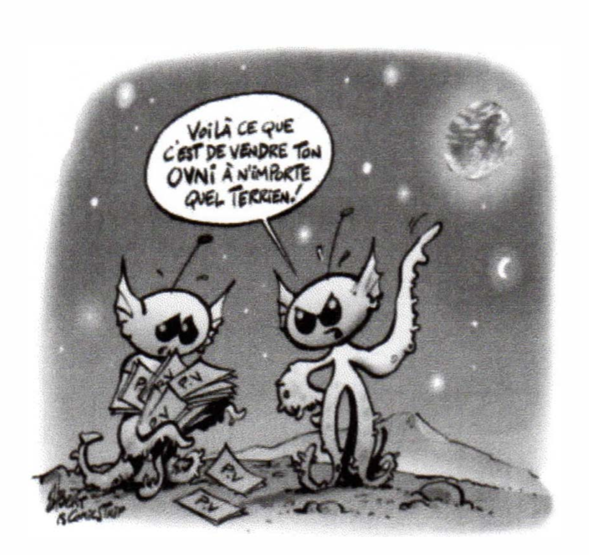
Souvenir du passé

En feuilletant un vieil illustré de science-fiction du 4e trimestre 1969 intitulé *JET LOGAN* (n°20) je découvre avec un brin de nostalgie pour cette période cette publicité du GEPA.Cette série anglaise mettait en scène de nombreuses races d'extraterrestres circulant dans de magnifiques soucoupes volantes en tôles et boulons (par exemple le numéro 13 couverture ci-dessous). Raoul Robé





Humour publicitaire
Gilles Munsch a retrouvé dans le bulletin d'information des adhérants de la MAIF n°136 décembre 2004 ce dessin d'humour et dans le catalogue PEARL ce jouet soucoupoïde.





Brevets et inventions

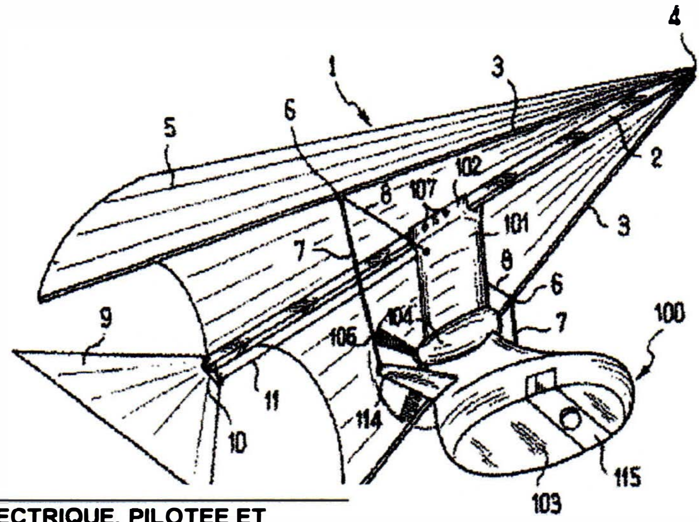
Gilles Munsch a consulté pour les lecteurs des Mystères de l'Est le catalogue de l'**I.N.P.I.** *(Institut National de la Propriété Industrielle)* et a découvert ces brevets à thème "ufologique".



Numéro de publication : WO03043885
Classification CIB principale : IPC[7] / B64D-047/08

ENGIN VOLANT TELECOMMANDE, NOTAMMENT POUR PRISES DE VUES AERIENNES

Abrégé en français ou dans la langue de publication :
L'invention concerne un engin volant télécommandé, utilisé notamment pour prise de vues aériennes, comprenant une nacelle (100) fixée de façon détachable à une partie de sustentation (1), la nacelle (100) comportant une partie allongée (101) qui reçoit un organe de propulsion (105) entraînant une hélice (106) montée propulsive et qui s'étend depuis un organe de fixation (102) à la partie de sustentation (1) jusqu'à une partie basse (103) proéminente vers l'avant.

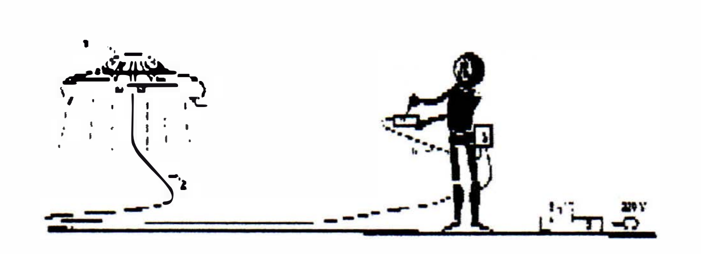




Numéro de publication : FR2809026
Classification CIB principale : A63H-027/127

SOUCOUPE VOLANTE ELECTRIQUE, PILOTEE ET ALIMENTEE A DISTANCE

Abrégé en français ou dans la langue de publication :
L'objet de l'invention est un aéronef piloté et alimenté à distance, propulsé par des moteurs électriques accouplés à des hélices, caractérisé en ce qu'il est capable de faire du vol stationnaire ou de se déplacer dans les trois dimensions de façon maîtrisée. Le système est composé d'un aéronef (1), d'une unité de contrôle (3) et d'un boîtier de commande (4). L'aéronef comporte quatre hélices entraînées chacune par un moteur électrique, un dispositif gyroscopique, des capteurs d'inclinaisons et de mouvement de lacet et une enveloppe externe de protection. L'invention concerne également le procédé d'asservissement du vol. Le but principal de cette invention est de proposer un jouet amusant et éducatif qui est principalement destiné au vol indoor. Dans une variante de l'invention, l'aéronef est équipé d'une micro-caméra embarquée, le but étant de réaliser des télé-inspections sur des ouvrages difficilement accessibles.



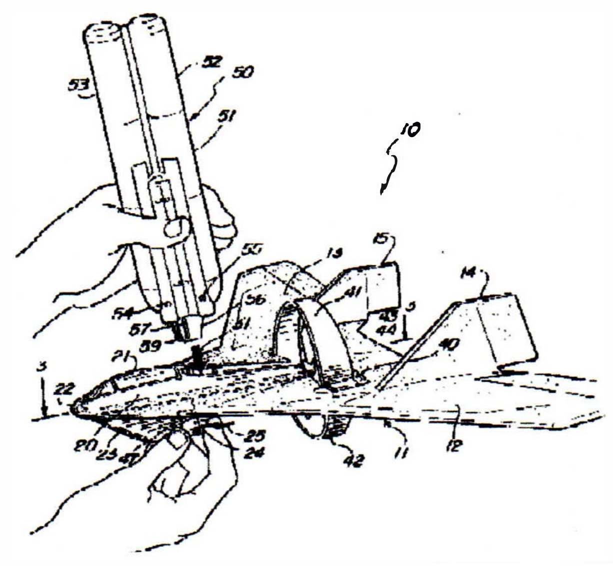
Brevets et inventions (suite)



Numéro de publication :
WO02072222
Classification CIB principale :
IPC[7] /
A63H-027/00

MODELE REDUIT D'AVION ALIMENTE PAR MOTEUR ELECTRIQUE ET SOURCE D'ALIMENTATION PAR CONDENSATEUR

Abrégé en français ou dans la langue de publication :
L'invention concerne un modèle réduit d'avion (10) comprenant un corps d'ailes volantes (11) qui renferme un dispositif de propulsion à moteur électrique alimenté par condensateur. Une prise de charge (13) formée dans le corps de l'avion (11) contient des contacts électriques qui sont eux-mêmes couplés à l'unité de propulsion. Un chargeur distinct (50) alimenté par batterie comprend une tête de charge (56) qui peut être introduite dans le corps et qui sert à transférer l'énergie des batteries intérieures du chargeur (50) à l'unité d'alimentation par condensateur de l'avion. Une commande de lancement (24) actionne un commutateur normalement fermé qui désolidarise le moteur de l'unité de propulsion pendant le cycle de charge.

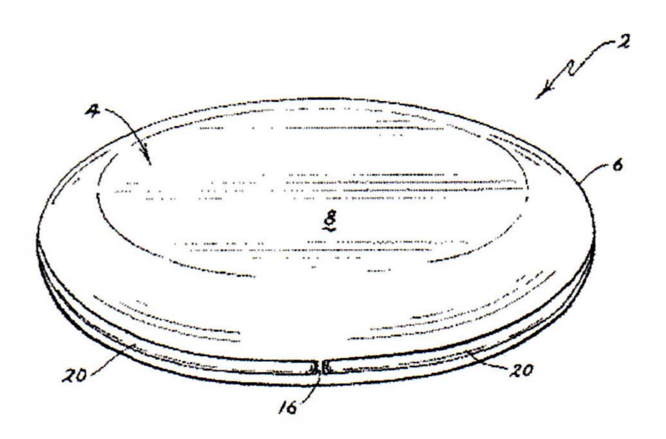




Numéro de publication :
WO03068355
Classification CIB principale :
IPC[7] /
A63H-027/00

DISQUE AERODYNAMIQUE VOLANT COMPORTANT DES BAGUETTES LEGERES SUR SA PERIPHERIE

Abrégé en français ou dans la langue de publication :
L'invention concerne un disque aérodynamique volant (2), c'est à dire tel qu'un FRISBEE®, constitué d'un corps de disque circulaire (4) à périphérie circonférentielle (6). Une rainure (14) est pratiquée dans la périphérie. Plusieurs baguettes légères (20) sont disposées dans différentes sections (14a-c) de la rainure. Ces baguettes sont d'abord courbées et pressées afin d'activer une réaction chimique productrice de lumière, puis, après activation, elles sont placées dans les sections de la rainure. Par la suite, pendant la durée d'illumination des baguettes, le disque volant, lorsqu'il est envoyé en l'air expose sa périphérie illuminée, augmentant le plaisir du joueur d'utiliser et/ou de jouer avec.



Brevets et inventions (suite)



Numéro de publication :
EP1245257
Classification CIB principale :
A63H-027/04
(Bulletin 2003-31)

Jouet rotatif comportant une commande vectorielle directionnelle

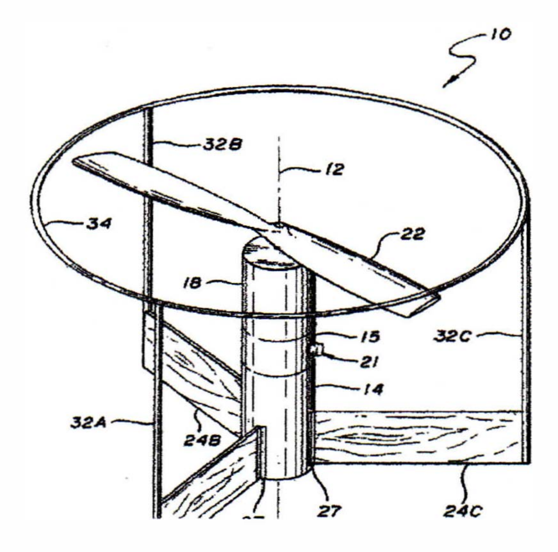
Abrégé en français ou dans la langue de publication :
La présente invention décrit un jouet tournant (10) qui comprend un moyeu (12) ayant une partie externe (36) reliée en rotation à une partie interne (34). Au moins trois tiges (14) s'étendent à l'extérieur du moyeu (12) pour être reliées à un anneau externe (16). Un moteur (20) connecté de manière opérationnelle à une hélice (22) est disposé en outre, sur chaque tige entre le moyeu (12) et l'anneau externe (16). De plus, les tiges (14) sont positionnées de façon à être décalées entre elles par le même angle prédéterminé. Lors de la mise en marche, les hélices (22) tournent dans une première direction exerçant une force de torsion en réaction dans la direction opposée et amenant la partie externe (36) en rotation dans la direction opposée. La partie interne (34) comporte un certain nombre de branches (24) avec des pales (26) qui font saillie extérieurement pour que l'air se déplaçant descendant soit dévié en empêchant cette partie de tourner. Une câble de liaison (32) reliant un boîtier de commande (30) et le jouet tournant (10) fournit une tension d'entraînement à chaque moteur (20). Le boîtier de commande (30) comprend également des moyens (50, 52, 54) pour déterminer l'orientation des moteurs (20) à un point spécifié de référence, permettant ainsi à un utilisateur de changer la direction du jouet tournant (10) par rapport à une personne l'actionnant.



Numéro de publication :
WO03049830
Classification CIB principale :
IPC[7] /
A63H-027/127

AERONEF MINIATURE A DECOLLAGE ET ATTERRISSAGE VERTICAUX

Abrégé en français ou dans la langue de publication :
L'invention concerne un aéronef à décollage et atterrissage verticaux, qui comprend un bâti-moteur sur lequel un moteur, monté verticalement, comporte un hélice tournant sur un plan horizontal. Une source d'alimentation électrique du moteur est installée dans le bâti-moteur, sous le moteur auquel elle est reliée électriquement. Plusieurs dérives sont fixées, par leur première extrémité, à la source d'alimentation électrique, et prolongent celle-ci radialement vers l'extérieur. Une première extrémité de colonnes verticales est fixée à une seconde extrémité des dérives et s'étend vers le haut relativement au plan de rotation de l'hélice. Un anneau est fixé horizontalement à la seconde extrémité de la pluralité de colonnes verticales entourant l'hélice. Le couple produit par la traînée des dérives pendant la rotation de l'aéronef dans le sens opposé, entraînant le couple de l'hélice, équivaut au couple de l'hélice nécessaire pour réaliser un vol stationnaire. Il est fait en sorte que l'inertie rotative de l'aéronef soit égale à l'inertie rotative de l'hélice.



Le SCEAU/Archives OVNI co-édite ou diffuse ces ouvrages

1. APPROCHE SOCIOPSYCHOLOGIQUE DU PHENOMENE OVNI par **J-M. Abrassart**

Pour la première fois, un mémoire sur le thème des ovnis fait l'objet d'une diffusion en dehors du strict cadre universitaire. Présenté en vue de l'obtention du grade de licencié en sciences psychologiques à l'Université Catholique de Louvain, il passe en revue les différents aspects du phénomène et les diverses hypothèses explicatives qui ont été avancées. Dans le cadre d'une tentative d'interprétation sociopsychologique, il aborde le rôle de la science fiction, la notion de vécu mythique, définie par B. Méheust, les états modifiés de conscience et les illusions perceptives. L'ouvrage se termine par une analyse d'une vingtaine de témoignages que l'auteur a recueillis par un questionnaire sur Internet. J.M. Abrassart ne fait aucunement preuve de dogmatisme et n'hésite pas à poser dans ses conclusions la question « Le paradigme sociopsychologique est-il mort ? » Sans répondre par l'affirmative, il reconnaît du moins un état de crise, notamment à la suite de la vague belge, et il propose des voies de recherche pour l'avenir. Enfin, il a eu la courtoisie de laisser le dernier mot à la défense du caractère irréductible des ovnis, en accueillant une postface du Pr Meessen. **Un must dans votre bibliothèque !**

100 pages A4, 188 notes, bibliographie de 153 références. Prix, franco de port : **20 €**

2. L'AFFAIRE DE TRANS-EN-PROVENCE par la **SERPAN**

Cet opuscule à tirage limité, paru en 1995, offre un autre regard sur un cas mondialement célèbre. Il rassemble tous les documents, pour la plupart jamais publiés ailleurs, relatifs à la fameuse contre-enquête sur l'atterrissage de Trans-en-Provence. Celle-ci a été menée par l'association SERPAN (Société d'Enquête et de Recherche sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés), à l'initiative de son animateur, le regretté Michel Figuet, et avec la collaboration de divers chercheurs. Certaines analyses ont été faites en Belgique avec l'aide de la SOBEPS. L'ouvrage se termine par un dossier de coupures de presse de 30 pages.

148 pages format A4, nombreuses illustrations, dont deux planches en couleurs avec photos des traces.

Prix, franco de port : **25 €**

3. L'AFFAIRE D. ou : Retour sur une affaire vieille de 40 ans par **Bruno Bousquet**

Une nuit d'avril 1955, Georges Dassas affirme s'être trouve confronté à l'extraordinaire : une rencontre rapprochée avec des engins venus d'ailleurs. Franck Boitte a longuement évoqué cette affaire dans les numéros 105 et 106 d'Inforespace, et a présenté les réactions de plusieurs lecteurs dans le numéro 107. Il citait bien sûr le présent ouvrage, qui n'était alors plus disponible. Sa réédition permettra à chacun de se forger une appréciation personnelle sur cette affaire, qui est publiée ici dans tous ses détails. Ce dossier passionnant est le résultat d'une longue et minutieuse contre-enquête qui a duré plus de cinq ans. L'auteur est un enquêteur ufologique chevronné, qui a notamment publié, sous le titre *Mystères en Pays d'Oc*, un catalogue des observations d'OVNI dans le département de l'Hérault.

124 pages format A4, nombreuses illustrations. Prix, franco de port : **20 €**.

Ces ouvrages peuvent être commandés à l'adresse suivante : **SCEAU/Archives OVNI**
B.P. 19 F-91801 BRUNOY CEDEX

Mode de paiement :

- **Belgique :** par virement au compte bancaire 001-1144149-13 de M. Jacques SCORNAUX, en indiquant en communication «commande de X exemplaires de l'ouvrage n°Y».
- **France :** par chèque postal ou bancaire à l'ordre du SCEAU/Archives OVNI joint à la commande.
- **autres pays :** par mandat postal international adressé à la Trésorière du SCEAU :

Mlle Isabelle DUMAS 6, impasse du Pré St. Antoine F-88000 EPINAL

DOSSIER MARLIENS

PUBLICATION HORS SÉRIE DU C.N.E.G.U.

Ce document de 63 pages est dès à présent disponible !



Site Internet : http://www.cnegu.fr.st

Merci de retourner votre bon de commande, accompagné de votre règlement, au Secrétariat du CNEGU, à l'ordre de : **Christine ZWYGART 20 rue de la Maladière 52000 CHAUMONT FRANCE**

Nom : Prénom :
Adresse :

Date : Signature :

Je désire recevoir le document «**MARLIENS**» en :

.... exemplaire(s) x 8 € (port compris) pour la France soit : .... €

.... exemplaire(s) x 10 € (port compris) pour l'étranger soit : .... €

Un autre regard sur un cas mondialement célèbre...

L'AFFAIRE DE TRANS-EN-PROVENCE

Cet opuscule à tirage limité, paru en 1995, rassemble tous les documents, pour la plupart jamais publiés ailleurs, relatifs à la fameuse contre-enquête sur l'atterrissage de Trans-en-Provence. Celle-ci a été menée par l'association **SERPAN** *(Société d'Enquête et de Recherche sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés)*, à l'initiative de son animateur, le regretté Michel Figuet, et avec la participation de plusieurs membres du CNEGU.

Sa diffusion est désormais assurée par le **SCEAU/Archives OVNI**, au prix, franco de port, de **25 €**.

148 pages format A4, nombreuses illustrations, deux planches en couleurs comprenant deux photos des traces, dossier de coupures de presse de **30** pages.

Indispensable pour se faire une opinion personnelle éclairée sur cette affaire !

Adresser vos commandes, en utilisant le bon ci-dessous, à :

SCEAU/Archives OVNI
c/o M. Jacques SCORNAUX
33, avenue de la République
94300 VINCENNES

✂ ....

Coupon à découper ou à recopier

Bon de commande

Nom : .... Prénom : ....

Adresse :

....

....

....

Je commande ..... exemplaire(s) de **L'affaire de Trans-en-Provence**
et je joins un chèque de .... € à l'ordre de M. Jacques SCORNAUX.

Temps libre



Nous vous invitons à lire au plus tôt et de façon régulière :

Ufo Log (Association Noxus), ***Bulletin de l'association*** (S.P.I.C.A.),
Cuadernos de Ufologia (Fundacion Anomalia), ***UFO*** (C.I.S.U.),
OVNI France (F.F.U.),
Bulletin Trimestriel (G.E.R.U.), ...